This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08155524 9

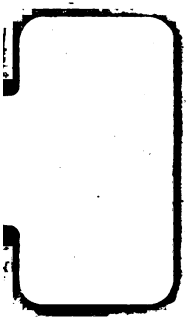

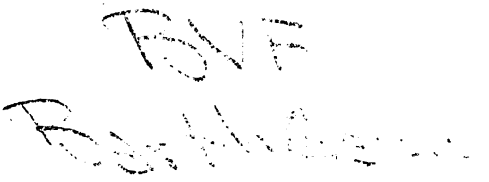

Jean Jacques Barthélemy

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRECE,

DANS LE MILIEU DU QUATRIEME SIECLE AVANT L'ERE VULGAIRE.

TROISIEME ÉDITION.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

Chez DE BURE l'aîné, Libraire, rue Serpente, n° 6.

1791.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
444073 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1929 L

TABLE

DES CHAPITRES,

Contenus dans ce Volume.

CHAPITRE LIX. Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Diſcours de Platon ſur la formation du monde. . . . . Page 1

CHAPITRE LX. Evénemens remarquables arrivés en Grece & en Sicile (depuis l'an 357 juſqu'à l'an 354 avant J. C.) Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée & Iphicrate. Commencement de la guerre ſacrée. 44

CHAPITRE LXI. Lettres ſur les affaires générales de la Grece, adreſſées à Anacharſis & à Philotas, pendant leur voyage en Egypte & en Perſe. . 70

CHAPITRE LXII. De la nature des gouvernemens, ſuivant Ariſtote & d'autres philoſophes. . . . 176

CHAPITRE LXIII. Denys, roi de Sicile, à Corinthe. Exploits de Timoléon. 228

CHAPITRE LXIV. Suite de la Bibliotheque. Phyſique. Hiſtoire naturelle. Génies. 242

CHAPITRE LXV. Suite de la Bibliotheque. L'Hiſtoire. 297

CHAPITRE LXVI. Sur les noms propres uſités parmi les Grecs. 318

CHAPITRE LXVII. Socrate. 323

CHAPITRE LXVIII. Fêtes & myſteres d'Eleuſis. . 371

NOTES. 388

29459

VOYAGE

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRECE,

Dans le milieu du quatrieme ſiecle avant J. C.

CHAPITRE LIX.

Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Diſcours de Platon ſur la formation du monde.

J'AVOIS ſouvent paſſé des ſaiſons entieres en différentes maiſons de campagne. J'avois ſouvent traverſé l'Attique. Je raſſemble ici les ſingularités qui m'ont frappé dans mes courſes.

Les champs ſe trouvent ſéparés les uns des autres par des haies ou par des murailles (1). C'eſt une ſage inſtitution que de déſigner, comme on fait; ceux qui ſont hypothéqués, par de petites colonnes chargées d'une inſcription qui rappelle les obligations contractées avec un premier créancier. De pareilles colonnes, placées devant les maiſons, montrent à tous les yeux qu'elles ſont

(1) Lyſ. de fact. oliv. p. 144. Demoſth. in Callic. p. 1116 & 1117. Harpocr. & Suid. in *lexicon.*

engagées (1), & le prêteur n'a point à craindre que des créances obſcures faſſent tort à la ſienne.

Le poſſeſſeur d'un champ ne peut y creuſer un puits, y conſtruire une maiſon ou une muraille qu'à une certaine diſtance du champ voiſin, diſtance fixée par la loi (2).

Il ne doit pas non plus détourner ſur la terre de ſon voiſin les eaux qui tombent des hauteurs dont la ſienne eſt entourée; mais il peut les conduire dans le chemin public (3), & c'eſt aux propriétaires limitrophes de s'en garantir. En certains endroits les pluies ſont reçues dans des canaux qui les tranſportent au loin (4).

Apollodore avoit une poſſeſſion conſidérable auprès d'Eleuſis: il m'y mena. C'étoit au tems de la moiſſon. La campagne étoit couverte d'épis jauniſſans & d'eſclaves qui les faiſoient tomber ſous la faux tranchante; de jeunes enfans les ramaſſoient & les préſentoient à ceux qui en formoient des gerbes (5).

On s'étoit mis à l'ouvrage au lever de l'aurore (6). Tous ceux de la maiſon devoient y participer (7). Dans un coin du champ, à l'ombre d'un grand arbre, des hommes préparoient la viande [8], des femmes faiſoient cuire des lentilles [9] & verſoient de la farine dans des vaſes pleins d'eau bouillante, pour le dîner des moiſſon-

(1) Harpocr. in *lexicon*. Id. Heſych. & Suid. in *lexicon*. Poll. lib. 3, cap. 9, §. 85. Duport. in Theophr. charact. cap. 10, pag. 360.
(2) Pet. leg. Att. p. 387.
(3) Demoſth. in Calicl. p. 119.
(4) Id. ibid. p. 1118.
(5) Homer. iliad. lib. 18, v. 555.
(6) Heſiod. oper. v. 578
(7) Euſtath. in iliad. lib. 18, p. 1162.
(8) Schol. Theocr. in idyll 10, v. 54.
(9) Theocr. ibid.

neurs (1), qui s'animoient au travail par des chanſons dont la plaine retentiſſoit.

Courage, amis, point de repos;
Aux champs qu'on ſe diſperſe :
Sous la faux de Cerès que l'épi ſe renverſe.
Déeſſe des moiſſons, préſide à nos travaux.
Veux-tu groſſir le grain de tes épis nouveaux ?
Raſſemble tes moiſſons dans la plaine étalées,
Et des gerbes amoncelées
Préſente à l'Aquilon les frêles chalumeaux.
Travaillons, le jour luit, l'alouette s'éveille :
Il eſt tems de dormir alors qu'elle ſommeille (2).

Dans les autres couplets on enviſoit le ſort de la grenouille, qui a toujours de quoi boire en abondance; on plaiſantoit ſur l'économie de l'intendant des eſclaves, & l'on exhortoit les ouvriers à fouler le blé à l'heure du midi, parce que le grain ſe détache alors plus aiſément des tuniques qui l'enveloppent (3).

Les gerbes tranſportées dans l'aire y ſont diſpoſées en rond par couches. Un des travailleurs ſe place dans le centre, tenant d'une main un fouet & de l'autre une longe, avec laquelle il dirige les bœufs, chevaux ou mulets, qu'il fait marcher ou trotter autour de lui : quelques-uns de ſes compagnons retournent la paille & la repouſſent ſous les pieds des animaux, juſqu'à ce qu'elle ſoit entiérement briſée (4); d'autres en jettent des pelletées en l'air (5): un vent frais, qui, dans cette

(1) Homer. ibid.

(2) Theocr. ibid. Traduct. de M. de Chabanon.

(3) Theoc. idyll. 10, v. 54. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 9, pag. 350.

(4) Homer. iliad. lib. 20, v. 495. Xenoph. memor. lib. 3, pag. 863.

(5) Homer. odyſſ. lib. 11, v. 127. Euſtath. ibid. p. 1675, lin. 50.

ſaiſon, ſe leve communément à la même heure; tranſporte les brins de paille à une légere diſtance & laiſſe tomber à plomb les grains, que l'on renferme dans des vaſes de terre cuite (1).

Quelques mois après nous retournâmes à la campagne d'Apollodore. Les vendangeurs détachoient les raiſins ſuſpendus aux vignes, qui s'élevoient à l'appui des échalas (2). De jeunes garçons & de jeunes filles en rempliſſoient des paniers d'oſier & les portoient au preſſoir. (3). Avant de les fouler, quelques fermiers font tranſporter chez eux les ſarmens chargés de grappes (4); ils ont ſoin de les expoſer au ſoleil pendant dix jours & de les tenir à l'ombre pendant cinq autres jours (5).

Les uns conſervent le vin dans des tonneaux (6), les autres dans des outres (7) ou dans des vaſes de terre (8).

Pendant qu'on fouloit la vendange nous écoutions avec plaiſir les *chanſons du preſſoir* (9) : c'eſt ainſi qu'on les appelle. Nous en avions entendu d'autres pendant le dîner des vendangeurs & dans les différens intervalles de la journée, où la danſe ſe mêloit au chant (10).

La moiſſon (11) & la vendange (12) ſe terminent

(1) Heſiod. oper. v. 475 & 600. Procl. ibid.
(2) Homer. iliad. lib. 18, v. 563.
(3) Id. ibid. v. 567. Euſtath. t. 2, p. 1163. lin. 45. Anacr. od. 52.
(4) Anacr. od. 50. Note de Madame Dacier.
(5) Heſiod. oper v. 610. Homer. odyſſ. lib. 7, v. 123.
(6) Anacr. od. 52.
(7) Homer. odyſſ. lib. 9, v. 196.
(8) Id. ibid. v. 204. Herodot. lib. 3, cap. 6.
(9) Anacr. od. 52. Oppian. de venat. lib. 1, v. 127. Poll. lib. 4, cap. 7, §. 55.
(10) Homer. iliad. lib. 18, v 572.
(11) Theocr. idyll. 7, v. 32. Schol. in verſ. 1. Schol. Homer. in iliad. 9, v. 580. Etymol. magn. in *lexicon*. Diod. Sic. lib. 5, p. 326. Corſin. faſt. Attic. differt. 13, t. 2, p. 302. Meurſ. in *lexicon* & in *lexicon*.
(12) Theophr. charact. cap. 3. Caſtellan. de feſt. Græcor. in Dionyſ.

par des fêtes célébrées avec ces mouvemens rapides que produit l'abondance & qui ſe diverſifient ſuivant la nature de l'objet. Le blé étant regardé comme le bienfait d'une déeſſe qui pourvoit à nos beſoins, & le vin comme le préſent d'un dieu qui veille ſur nos plaiſirs, la reconnoiſſance pour Cérès s'annonce par une joie vive & tempérée, celle pour Bacchus par tous les tranſports du délire.

Au tems des ſemailles & de la fenaiſon on offre également des ſacrifices; pendant la récolte des olives & des autres fruits on poſe de même ſur les autels les prémices des préſens qu'on a reçus du Ciel. Les Grecs ont ſenti que, dans ces occaſions, le cœur a beſoin de ſe répandre & d'adreſſer des hommages aux auteurs du bienfait.

Outre ces fêtes générales, chaque bourg de l'Attique en a de particulieres, où l'on voit moins de magnificence, mais plus de gaieté que dans celles de la capitale; car les habitans de la campagne ne connoiſſent guere les joïes feintes. Toute leur ame ſe déploie dans les ſpectacles ruſtiques & dans les jeux innocens qui les raſſemblent. Je les ai vus ſouvent autour de quelques outres remplies de vin & frottées d'huile à l'extérieur. De jeunes gens ſautoient deſſus à cloche-pied, & par des chutes fréquentes excitoient un rire univerſel (1). A côté des enfans ſe pourſuivoient courans ſur un ſeul pied (2); d'autres jouoient à pair ou non (3); d'autres à colin-maillard (4); d'autres, s'appuyant tour-à-tour ſur les pieds

(1) Heſych. in *lexicon*. Euſtath. in odyſſ. lib. 10, p. 1646, lin. 21; lib. 14, p. 1769. lin. 47. Schol. Ariſtoph. in Plut. v. 1130. Phurnut. de nat. deor. cap. 30.

(2) Poll. lib. 9, cap. 7, §. 121.

(3) Meurſ. de lud. Græc. in *lexicon*.

(4) Id. ibid. in *lexicon*.

& ſur les mains, imitoient en courant le mouvement d'une roue (1). Quelquefois une ligne tracée ſur le terrein les diviſoit en deux bandes; on jouoit à *jour ou nuit* *. Le parti qui avoit perdu prenoit la fuite, l'autre couroit pour l'atteindre & faire des priſonniers (2). Ces amuſemens ne ſont qu'à l'uſage des enfans dans la ville; mais à la campagne les hommes faits ne rougiſſent pas de s'y livrer.

Euthymene, un de nos amis, s'étoit toujours repoſé, pour la régie de ſes biens, ſur la vigilance & la fidélité d'un eſclave qu'il avoit mis à la tête des autres (3). Convaincu enfin que l'œil du maître vaut mieux que celui d'un intendant (4), il prit le parti de ſe retirer à ſa maiſon de campagne, ſituée au bourg d'Acharnes, à 60 ſtades d'Athenes (5) **.

Nous allâmes le voir quelques années après. Sa ſanté, autrefois languiſſante, s'étoit rétablie. Sa femme & ſes enfans partageoient & augmentoient ſon bonheur. Notre vie eſt active & n'eſt point agitée, nous dit-il; nous ne connoiſſons pas l'ennui & nous ſavons jouir du préſent.

Il nous montra ſa maiſon, récemment conſtruite. Il l'avoit expoſée au midi, afin qu'elle reçût en hiver la chaleur du ſoleil & qu'elle en fût garantie en été lorſque cet aſtre eſt dans ſa plus grande élévation (6). L'appartement des femmes étoit ſéparé de celui des hommes par des bains, qui em-

(1) Plat. in conv. t. 3, p. 190.

* Ce jeu reſſembloit à celui de croix ou pile.

(2) Meurſ. de lud. Græc. in *lexicon.*

(3) Xenoph. memor. lib. 5, p. 855.

(4) Id. ibid. p. 854.

(5) Thucyd. lib 2, cap. 21.

** Environ deux lieues un quart.

(6) Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 5, p. 844.

pêchoient toute communication entre les eſclaves de l'un & de l'autre ſexe. Chaque piece répondoit à ſa deſtination ; on conſervoit le bled dans un endroit ſec, le vin dans un lieu frais. Nulle recherche dans les meubles, mais par-tout une extrême propreté. Couronnes & encens pour les ſacrifices, habits pour les fêtes, armure & vêtemens pour la guerre, couvertures pour les différentes ſaiſons, uſtenſiles de cuiſine, inſtrumens à moudre le blé, vaſes à pétrir la farine, proviſions pour l'année & pour chaque mois en particulier : tout ſe trouvoit avec facilité, parce que tout étoit à ſa place & rangé avec ſymmétrie (1). Les habitans de la ville, diſoit Euthymene, ne verroient qu'avec mépris un arrangement ſi méthodique. Ils ne ſavent pas qu'il abrege le tems des recherches, & qu'un ſage cultivateur doit dépenſer ſes momens avec la même économie que ſes revenus.

J'ai établi dans ma maiſon, ajouta-t-il, une femme de charge intelligente & active. Après m'être aſſuré de ſes mœurs, je lui ai remis un mémoire exact de tous les effets dépoſés entre ſes mains. Et comment récompenſez-vous ſes ſervices, lui dis-je ? Par l'eſtime & par la confiance, répondit-il ; depuis que nous l'avons miſe dans le ſecret de nos affaires elles ſont devenues les ſiennes (2). Nous donnons la même attention à ceux de nos eſclaves qui montrent du zele & de la fidélité : ils ſont mieux chauffés & mieux vêtus. Ces petites diſtinctions les rendent ſenſibles à l'honneur (3) & les retien-

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 843.
(2) Id. ibid. p. 845.
(3) Id. ibid. p. 855 & 857.

nent dans leur devoir mieux que ne feroit la crainte des ſupplices.

Nous nous ſommes partagé, ma femme & moi, les ſoins de l'adminiſtration. Sur elles roulent les détails de l'intérieur, ſur moi ceux du dehors (1). Je me ſuis chargé de cultiver & d'améliorer le champ que j'ai reçu de mes peres. Laodice veille ſur la recette & ſur la dépenſe, ſur l'emplacement & ſur la diſtribution du blé, du vin, de l'huile & des fruits qu'on remet entre ſes mains: c'eſt elle encore qui entretient la diſcipline parmi nos domeſtiques, envoyant les uns aux champs, diſtribuant aux autres la laine, & leur apprenant à la préparer pour en faire des vêtemens (2). Son exemple adoucit leurs travaux; & quand ils ſont malades, ſes attentions, ainſi que les miennes, diminuent leurs ſouffrances. Le ſort de nos eſclaves nous attendrit: ils ont tant de droits & de dédommagemens à réclamer!

Après avoir traverſé une baſſe-cour, peuplée de poules, de canards & d'autres oiſeaux domeſtiques (3), nous viſitâmes l'écurie, la bergerie, ainſi que le jardin des fleurs, où nous vîmes ſucceſſivement briller les narciſſes, les jacinthes, les anénomes, les iris, les violettes de différentes couleurs (4), les roſes de différentes eſpeces (5), & toutes ſortes de plantes odoriférantes (6). Vous ne ſerez pas ſurpris, me dit-il, du ſoin que je prends de les culti-

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 838.
(2) Id. ibid. p. 839, &c.
(3) Heſych. in *lexicon*.
(4) Athen. lib. 15, cap. 9, p. 683.
(5) Theophr. ap. Athen. p. 682.
(6) Theoph. hiſt. plant. lib. 6, cap. 6, p. 643.

ver : vous ſavez que nous en parons le temples, les autels, les ſtatues de nos dieux (1) ; que nous en couronnons nos têtes dans nos repas & dans nos cérémonies ſaintes ; que nous les répandons ſur nos tables & ſur nos lits ; que nous avons même l'attention d'offrir à nos divinités les fleurs qui leur ſont les plus agréables. D'ailleurs un agriculteur ne doit point négliger les petits profits : toutes les fois que j'envoie, au marché d'Athènes, du bois, du charbon (2), des denrées & des fruits, j'y joins quelques corbeilles de fleurs, qui ſont enlevées à l'inſtant.

Euthymène nous conduiſit enſuite dans ſon champ, qui avoit plus de 40 ſtades de circuit (3) *, & dont il avoit retiré, l'année précédente, plus de 1000 médimnes d'orge & de 800 meſures de vin (4). Il avoit 6 bêtes de ſomme qui portoient tous les jours au marché du bois & pluſieurs ſortes de matériaux, & qui lui rendoient par jour 12 drachmes (5) **. Comme il ſe plaignoit des inondations qui emportoient quelquefois ſa récolte, nous lui demandâmes pourquoi il n'avoit pas fixé ſa demeure dans un canton moins ſujet à de pareils accidens. On m'a ſouvent propoſé des échanges avantageux, repondit-il, & vous allez voir pourquoi je les ai refuſés. Il ouvrit dans ce moment la porte d'une enceinte, où nous trouvâmes un gazon entouré de cyprès. Voici les tom-

(1) Xenoph. memor. p. 831.
(2) Ariſtoph. in Acharn. v. 212.
(3) Demoſth. in Phænip. p. 1023.
* Environ une lieue & demie.
(4) Id. ibid. p. 1025.
(5) Id. ibid. p. 1023.
** 10 liv. 10 ſols. Voyez la note à la fin du volume.

beaux de ma famille (1), nous dit-il. Là même, ſous ces pavots, je vis creuſer la foſſe où mon pere fut dépoſé, à côté celle de ma mere. Je viens quelquefois m'entrenir avec eux; je crois les voir & les entendre. Non, je n'abandonnerai jamais cette terre ſacrée. Mon fils, dit-il enſuite à un jeune enfant qui le ſuivoit, après ma mort vous me placerez auprès des auteurs de mes jours; & quand vous aurez le malheur de perdre votre mere vous la placerez auprès de moi : ſouvenez-vous-en. Son fils le promit, & fondit en larmes.

Le bourg d'Acharnes eſt plein de vignobles (2). Toute l'Attique eſt couverte d'oliviers : c'eſt l'eſpece d'arbre qu'on y ſoigne le plus. Euthymene en avoit planté un très-grand nombre, & ſur-tout le long des chemins qui bornoient ſa terre : il les avoit éloignés de neuf pieds l'un de l'autre; car il ſavoit que leurs racines s'étendent au loin (3). Il n'eſt permis à perſonne d'en arracher dans ſon fonds plus de deux par an, à moins que ce ne ſoit pour quelque uſage autoriſé par la religion. Celui qui viole la loi eſt obligé de payer, pour chaque pied d'arbre, cent drachmes * à l'accuſateur, & cent autres au fiſc. On en préleve le dixieme pour le treſor de Minerve (4).

On trouve ſouvent des bouquets d'oliviers laiſſés en réſerve, & entourés d'une haie. Ils n'appartiennent pas au propriétaire du champ,

(1) Demoſth. in Callicl. p. 1117. Id. in Macart. p. 1040.
(2) Ariſtoph. in Acharn. v. 511.
(3) Xenoph. memor. p. 865. Plut. in Sol. t. 1, p. 91.
* 90 livres.
(4) Demoſth. in Macart. p. 1039. Pet. leg. Att. p. 391.

mais au temple de cette déeſſe. On les afferme (1), & le produit eſt uniquement deſtiné au maintien de ſon culte. Si le propriétaire en coupoit un ſeul, quand même ce ne ſeroit qu'un tronc inutile, il ſeroit puni par l'exil & par la confiſcation de ſes biens. C'eſt l'Aropéage qui connoît des délits relatifs aux diverſes eſpeces d'oliviers, & qui envoie de tems en tems des inſpecteurs pour veiller à leur conſervation (2).

En continuant notre chemin nous vîmes défiler auprès de nous de nombreux troupeaux de moutons, précédés & ſuivis de chiens deſtinés à écarter les loups (3). Chaque mouton étoit enveloppé d'une couverture de peau. Cette pratique, empruntée des Mégariens (4), garantit la toiſon des ordures qui la ſaliroient, & la défend contre les haies qui pourroient la déchirer. J'ignore ſi elle contribue à rendre la laine plus fine; mais je puis dire que celle de l'Attique eſt très-belle (5), & j'ajoute que l'art de la teinture eſt parvenu au point de la charger de couleurs qui ne s'effacent jamais (6).

J'appris en cette occaſion que les brebis s'engraiſſent d'autant plus qu'elles boivent davantage; que, pour provoquer leur ſoif, on mêle ſouvent du ſel dans leur nourriture, & qu'en été ſur-tout on leur en diſtribue, chaque cinquieme jour, une meſure déterminée: c'eſt un médimne *

(1) Lyſ. in areopag. p. 133.
(2) Id. ibid. p. 136 & 143. Markl. conject. ad cap. 7. Lyſ. p. 548, ad. cal. edit. Taylor.
(3) Xenoph. memor. lib 2, p. 737 & 759.
(4) Diog Laert. lib. 6, §. 41.
(5) Varr. de re ruſtic. lib. 2, cap. 2. Plut. de audit. t. 2, p. 42. Athen. lib. 5, p. 219.
(6) Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 429.
* Environ 4 boiſſeaux.

pour cent brebis. J'appris encore qu'en faiſant uſage de ſel elles donnent plus de lait (1).

Au pied d'un petit coteau qui terminoit une prairie on avoit placé, au milieu de romarins & de genets, quantité de ruches à miel. Remarquez, nous diſoit Euthymene, avec quel empreſſement les abeilles exécutent les ordres de leur ſouveraine; car c'eſt elle, qui, ne pouvant ſouffrir qu'elles reſtent oiſives, les envoie dans cette belle prairie raſſembler les riches matériaux dont elle regle l'uſage: c'eſt elle qui veille à la conſtruction des cellules & à l'éducation des jeunes abeilles; & quand les éleves ſont en état de pourvoir à leur ſubſiſtance c'eſt elle encore qui en forme un eſſaim (2), & les oblige de s'expatrier ſous la conduite d'une abeille qu'elle a choiſie *.

Plus loin, entre des collines, enrichies de vignobles, s'étendoit une plaine où nous vîmes pluſieurs paires de bœufs, dont les uns traînoient des tombereaux de fumier, dont les autres, attelés à des charrues, traçoient de pénibles ſillons (3). On y ſémera de l'orge, diſoit Euthymene: c'eſt l'eſpece de blé qui réuſſit le mieux dans l'Attique (4). Le froment qu'on y recueille donne, à la vérité, un pain très-agréable au goût, mais moins nourriſſant que celui de la Béotie; & l'on a remarqué plus d'une fois que les athletes béotiens, quand ils ſéjournent à Athenes, conſomment en froment deux cinquiemes de plus qu'ils n'en con-

(1) Ariſtot. hiſt. animal. lib. 8, cap. 10, t. 1, p. 906.
(2) Xenoph. memor. lib. 5, p. 837 & 839.
* Voyez la note à la fin du volume.
(3) Ælian. var. hiſt. lib. 5, cap. 14.
(4) Theophr. hiſt. plant. lib. 8, cap. 8, p. 947.

ſomment dans leur pays (1). Cependant ce pays confine à celui que nous habitons, tant il eſt vrai qu'il faut peu de choſe pour modifier l'influence du climat. En voulez-vous une autre preuve? L'île de Salamine touche à l'Attique, & les grains y mûriſſent beaucoup plutôt que chez nous (2).

Les diſcours d'Euthymene, les objets qui s'offroient à mes regards commençoient à m'intéreſſer. J'entrevoyois déjà que la ſcience de l'agriculture n'eſt pas fondée ſur une aveugle routine; mais ſur une longue ſuite d'obſervations. Il paroît, diſoit notre guide, que les Egyptiens nous en communiquerent autrefois les principes (3). Nous les fîmes paſſer aux autres peuples de la Grece, dont la plupart, en reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait, nous apportent tous les ans les prémices de leurs moiſſons (4). Je ſais que d'autres villes grecques ont les mêmes prétentions que nous (5); mais à quoi ſerviroit de diſcuter leurs titres? les arts de premiere néceſſité ont pris naiſſance parmi les plus anciennes nations, & leur origine eſt d'autant plus illuſtre qu'elle eſt plus obſcure.

Celui du labourage, tranſmis aux Grecs, s'éclaira par l'expérience, & quantité d'écrivains en ont recueilli les préceptes. Des philoſophes célebres, tels que Démocrite, Archytas, Epicharme, nous ont laiſſé des inſtructions utiles ſur les travaux de la campagne (6), & pluſieurs ſiecles

(1) Theophr. hiſt. plant. lib. 8, cap 4, p. 932.
(2) Id. ibid. cap. 3, p. 913.
(3) Diod. Sic. lib. 1, p. 13, 14 & 25; lib. 5, p. 336.
(4) Iſocr. paneg. t. 1, p. 132. Juſtin. lib. 2, cap. 6.
(5) Goguet. orig. des lois, t. 2, p. 177.
(6) Ariſtot. de rep. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 308. Varr. de re ruſtic. lib. 1, cap. 1. Colum. de re ruſtic. lib. 1, cap. 1.

auparavant Héſiode les avoit chantés dans un de ſes poëmes (1); mais un agriculteur ne doit pas tellement ſe conformer à leurs déciſions qu'il n'oſe pas interroger la nature & lui propoſer de nouvelles lois. Ainſi, lui dis-je alors, ſi j'avois un champ à cultiver il ne ſuffiroit pas de conſulter les auteurs dont vous venez de faire mention. Non, me répondit-il. Ils indiquent des procédés excellens, mais qui ne conviennent ni à chaque terrein, ni à chaque climat.

Suppoſons que vous vous deſtiniez un jour à la noble profeſſion que j'exerce, je tâcherois d'abord de vous convaincre que tous vos ſoins, tous vos mouvements ſont dus à la terre, & que plus vous ferez pour elle, plus elle fera pour vous (2); car elle n'eſt ſi bienfaiſante que parce qu'elle eſt juſte (3).

J'ajouterois à ce principe, tantôt les regles qu'a confirmées l'expérience des ſiecles, tantôt des doutes que vous éclairciriez par vous-même, ou par les lumieres des autres. Je vous dirois, par exemple : Choiſiſſez une expoſition favorable (4); étudiez la nature des terreins & des engrais propres à chaque production (5); ſachez dans quelle occaſion il faudra mêler des terres de différentes eſpeces (6), dans quelle autre on doit mêler la terre avec le fumier (7) ou le fumier avec la graine (8).

(1) Heſiod. oper. & dieſ.
(2) Xenoph. memor. lib. 5, p. 868.
(3) Id. ibid. p 832.
(4) Theophr. de cauſ. plant lib. 3, cap. 1.
(5) Id. hiſt. plant. lib. 8, cap. 8, p. 946.
(6) Id. de cauſ. plant. lib. 3, cap. 25.
(7) Id. ibid. cap. 7.
(8) Id. hiſt. plant. lib. 7, cap. 5, p. 762.

S'il étoit queſtion de la culture du blé en particulier j'ajouterois : Multipliez les labours ; ne confiez pas à la terre le grain que vous venez de récolter, mais celui de l'année précédente (1) : ſemez plutôt ou plutard, ſuivant la température de la ſaiſon 2); plus ou moins clair, ſuivant que la terre eſt plus ou moins légere (3) ; mais ſemez toujours également (4). Votre blé monte-t-il trop haut ? ayez ſoin de le tondre, ou plutôt de le faire brouter par des moutons (5) ; car le premier de ces procédés eſt quelquefois dangereux : le grain s'alonge & devient maigre. Avez-vous beaucoup de paille ? ne la coupez qu'à moitié ; le chaume que vous laiſſerez ſera brûlé ſur la terre & lui ſervira d'engrais (6). Serrez votre blé dans un endroit bien ſec (7) ; & pour le garder longtemps prenez la précaution, non de l'étendre, mais de l'amonceler, & même de l'arroſer (8).

Euthymene nous donna pluſieurs autres détails ſur la culture du blé, & s'étendit encore plus ſur celle de la vigne. C'eſt lui qui va parler.

Il faut être attentif à la nature du plant que l'on met en terre, aux labours qu'il exige, aux moyens de le rendre fécond. Quantité de pratiques relatives à ces divers objets, & ſouvent contradictoires entr'elles, ſe ſont introduites dans les différens cantons de la Grece.

Preſque par-tout on ſoutient les vignes avec

(1) Theophr. hiſt. plant. lib. 8, cap. 15, p. 962. Plin. lib. 18, cap. 24, t. 2, p. 127. Geopon. lib. 2, cap. 16.

(2) Xenoph memor. lib. 5, p. 861.

(3) Theophr. ibid. cap. 6, p. 939.

(4) Xenoph. ibid.

(5) Theophr. ibid. cap. 7, p. 942.

(6) Xenoph. ibid. p. 862.

(7) Id. ibid. p. 844

(8) Theophr. de cauſ. plant. lib. 4, cap. 15.

des échalas (1). On ne les fume que tous les quatre ans, & plus rarement encore. Des engrais plus fréquens finiroient par les brûler (2).

La taille fixe principalement l'attention des vignerons. L'objet qu'on s'y propose est de rendre la vigne plus vigoureuse, plus féconde & plus durable (3).

Dans un terrein nouvellement défriché vous ne taillerez un jeune plant qu'à la troisieme année, & plutard dans un terrein cultivé depuis longtems (4). A l'égard de la saison, les uns soutiennent que cette opération doit s'exécuter de bonne heure, parce qu'il résulte des inconvéniens de la taille qu'on fait, soit en hiver, soit au printemps: de la premiere, que la plaie ne peut se fermer, & que les yeux risquent de se dessécher par le froid; de la seconde, que la seve s'épuise & inonde les yeux laissés auprès de la plaie (5).

D'autres établissent des distinctions relatives à la nature du sol. Suivant eux il faut tailler en automne les vignes qui sont dans un terrein maigre & sec; au printemps, celles qui sont dans une terre humide & froide; en hiver, celles qui sont dans un terrein ni trop sec, ni trop humide. Par ces divers procédés les premieres conservent la seve qui leur est nécessaire, les secondes perdent celle qui leur est inutile; toutes produisent un vin plus exquis. Une preuve, disent-ils, que, dans les terres humides, il faut différer la taille jusqu'au

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 865. Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 25.

(2) Theophr. ibid. lib. 3, cap. 13.

(3) Id. ibid. cap. 19.

(4) Id. ibid. cap. 18.

(5) Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 20.

qu'au printems, & laiſſer couler une partie de la ſeve, c'eſt l'uſage où l'on eſt de ſemer, à travers les vignes, de l'orge & des feves, qui abſorbent l'humidité & qui empêchent la vigne de s'épuiſer en rameaux inutiles.

Une autre queſtion partage les vignerons (1) : faut-il tailler long ou court ? Les uns ſe reglent ſur la nature du plant ou du terrein, d'autres ſur la moëlle des ſarmens. Si cette moëlle eſt abondante il faut laiſſer pluſieurs jets, & fort courts, afin que la vigne produiſe plus de raiſins Si la moëlle eſt en petite quantité on laiſſera moins de jets, & on taillera plus long.

Les vignes qui portent beaucoup de rameaux & peu de grappes exigent qu'on taille long les jets qui ſont au ſommet, & court les jets les plus bas, afin que la vigne ſe fortifie par le pied, & qu'en même-temps les rameaux du ſommet produiſent beaucoup de fruit.

Il eſt avantageux de tailler court les jeunes vignes, afin qu'elles ſe fortifient ; car les vignes que l'on taille long donnent à la vérité plus de fruit, mais périſſent plutôt (2).

Je ne parlerai pas des différens labours qu'exige la vigne (3), ni de pluſieurs pratiques dont on a reconnu l'utilité. On voit ſouvent des vignerons répandre ſur les raiſins une pouſſiere légere, pour les garantir des ardeurs du ſoleil, & pour d'autres raiſons qu'il ſeroit trop long de rapporter (4). On les voit d'autres fois ôter une partie des feuilles, afin que le raiſin, plus expoſé au ſoleil, mûriſſe plutôt (5).

(1) Theophr. de cauſ. plant. lib. 3, cap. 19.
(2) Id. ibid. cap. 20.
(3) Id. ibid. cap. 21.
(4) Id. ibid. cap. 22.
(5) Xenoph. memor. lib. 3, p. 866.

Voulez-vous rajeunir un ſep de vigne près de périr de vétuſté ? déchauſſez-le d'un côte, épluchez & nettoyez ſes racines, jettez dans la foſſe diverſes eſpeces d'engrais que vous couvrirez de terre. Il ne vous rendra preſque rien la premiere année ; mais au bout de trois ou quatre ans il aura repris ſon ancienne vigueur. Si dans la ſuite vous le voyez s'affoiblir encore faites la même opération de l'autre côté, & cette précaution priſe tous les dix ans ſuffira pour éterniſer en quelque façon cette vigne (1).

Pour avoir des raiſins ſans pepins il faut prendre un ſarment, le fendre légerement dans la partie qui doit être enterrée, ôter la moëlle de cette partie, réunir les deux branches ſéparées par la fente, les couvrir de papier mouillé, & les mettre en terre. L'expérience réuſſit mieux, ſi, avant de planter le ſarment, on met ſa partie inférieure, ainſi préparée, dans un oignon marin. On connoît d'autres procédés pour parvenir au même but (2).

Déſirez-vous tirer du même ſep des raiſins, les uns blancs, les autres noirs, d'autres dont les grappes préſenteront des grains de l'une & de l'autre couleur (3) ? prenez un ſarment de chaque eſpece, écraſez-les dans leurs parties ſupérieures, de maniere qu'elles s'incorporent pour ainſi dire & s'uniſſent étroitemeut, liez-les enſemble, & dans cet état mettez les deux ſarmens en terre.

Nous demandâmes enſuite à Euthymene quel-

(1) Theoph. hiſt. plant. lib. 4, cap. 15.
(2) Id. de cauſ. plant. lib. 5, cap. 5. Democr. geop. lib. 4, cap. 7. Pallad. de re ruſt. febr. tit. 29. Colum. de arbor. 9, Plin. lib. 17, cap. 21, t. 2, p. 74. Traité de la vigne, t. 1, p 29.
(3) Theophr. de cauſ. plant. lib. 5, cap. 5.

ques inſtructions ſur les potagers & ſur les arbres fruitiers. Les plantes potageres, nous dit-il, levent plutôt, quand on ſe ſert de graines de deux ou trois ans (1). Il en eſt qu'il eſt avantageux d'arroſer avec l'eau ſalée (2). Les concombres * ont plus de douceur quand leurs graines ont été macérées dans du lait pendant deux jours (3). Ils réuſſiſſent mieux dans les terreins naturellement un peu humides, que dans les jardins où on les arroſe fréquemment (4). Voulez-vous qu'ils viennent plutôt ? ſemez-les d'abord dans des vaſes, & arroſez-les avec de l'eau tiede (5); mais je vous préviens qu'ils auront moins de goût que ſi vous les aviez arroſés avec de l'eau froide (6). * Pour qu'ils deviennent plus gros, on a l'attention, quand ils commencent à ſe former, de les couvrir d'un vaſe, ou de les introduire dans une eſpece de tube. Pour les garder long-tems vous aurez ſoin de les couvrir & de les tenir ſuſpendus dans un puits. (7)

C'eſt en automne, ou plutôt au printems, qu'on doit planter les arbres (8) : il faut creuſer la foſſe au moins un an auparavant (9); on la laiſſe long-tems ouverte, comme ſi l'air devoit la féconder (10). Suivant que le terrein eſt ſec ou

(1) Ariſtot. problem. §. 20; quæſt. 36, t. 2, p. 773.
(2) Theophr. ibid. lib. 2, cap. 7.
* Voyez la note à la fin du volume
(3) Theophr. ibid. lib. 3, cap. 12. Id. hiſt. plant. lib. 7, cap. 3. Pallad. in mart. lib. 4, cap. 9. Colum. de re ruſt. lib. 11, cap. 3. Plin. lib. 19, cap. 5, t. 2, p. 165.
(4) Ariſtot. probl. t. 2, p. 776.
(5) Theophr. de cauſ. plant. lib. 5, cap. 6.
(6) Ariſtot. probl. p. 775. Theophr. ibid. lib. 2, cap. 8.
(7) Ariſtot. ibid. p. 773. Theoph. ibid. lib. 5, cap. 6.
(8) Id. ibid. lib. 3, cap. 3 & 4.
(9) Id. ibid. cap. 5.
(10) Id. ibid. cap. 18.

humide, les proportions de la foſſe varient. Communément on lui donne 2 pieds ½ de profondeur, & 2 pieds de largeur (1).

Je ne rapporte, diſoit Euthymene, que des pratiques connues & familieres aux peuples policés. Et qui n'excitent pas aſſez leur admiration, repris-je auſſi-tôt. Que de tems, que de réflexions n'a-t-il pas fallu pour épier & connoître les beſoins, les écarts & les reſſources de la nature; pour la rendre docile, & varier ou corriger ſes productions! Je fus ſurpris, à mon arrivée en Grece, de voir fumer & émonder les arbres (2); mais ma ſurpriſe fut extrême lorſque je vis des fruits dont on avoit trouvé le ſecret de diminuer le noyau, pour augmenter le volume de la chair (3); d'autres fruits, & ſur-tout des grenades, qu'on faiſoit groſſir ſur l'arbre même en les renfermant dans un vaſe de terre cuite (4); des arbres chargés de fruits de différentes eſpeces (5), & forcés de ſe couvrir de productions étrangeres à leur nature.

C'eſt par la greffe, me dit Euthymene, qu'on opere ce dernier prodige, & qu'on a trouvé le ſecret d'adoucir l'amertume & l'âpreté des fruits qui viennent dans les forêts (6). Preſque tous les arbres des jardins ont éprouvé cette opération, qui ſe fait pour l'ordinaire ſur les arbres de même eſpece. Par exemple, on greffe un figuier ſur un autre figuier, un pommier ſur un poirier, &c. (7).

Les figues mûriſſent plutôt quand elles ont

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 864.
(2) Theophr. de cauſ. plant. lib. 3, cap. 2.
(3) Id. ibid. lib. 1, cap. 18.
(4) Ariſtot. probl. §. 20, t. 2, p. 772.
(5) Theophr. ibid. lib 5, cap. 5.
(6) Id. ibid. lib. 1, cap. 6 & 7.
(7) Ariſtot. de plant. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 1016.

été piquées par des moucherons provenus du fruit d'un figuier ſauvage, qu'on a ſoin de planter tout auprès (1); cependant on préfere celles qui mûriſſent naturellement, & les gens qui les vendent au marché ne manquent jamais d'avertir de cette différence (2).

On prétend que les grenades ont plus de douceur quand on arroſe l'arbre avec de l'eau froide & qu'on jette du fumier de cochon ſur ſes racines; que les amandes ont plus de goût quand on enfonce des clous dans le tronc de l'arbre & qu'on en laiſſe couler la ſeve pendant quelque tems (3); que les oliviers ne proſperent point quand ils ſont à plus de 300 ſtades de la mer (4) *. On prétend encore que certains arbres ont une influence marquée ſur d'autres arbres; que les oliviers ſe plaiſent dans le voiſinage des grenadiers ſauvages [5], & les grenadiers des jardins dans celui des myrtes (6). On ajoute enfin qu'il faut admettre la différence des ſexes dans les arbres & dans les plantes [7]. Cette opinion eſt d'abord fondée ſur l'analogie qu'on ſuppoſe entre les animaux & d'autres productions de la nature; enſuite ſur l'exemple des palmiers, dont les femelles ne ſont fécondées que par le duvet ou la pouſſiere qui eſt dans la fleur du mâle [8]. C'eſt en

(1) Ariſtot. de plant. lib. 1, cap. 6, p. 1017. Theophr. de cauſ. plant. lib. 2, cap. 12. Tournef. voyag. du Levant, t. 1, p. 338.

(2) Theophr. ibid. cap. 13.

(3) Ariſtot. de plant. lib. 1, cap. 7, t. 2. p. 1017.

(4) Theophr. hiſt. plant. lib. 6, cap. 2, p. 550.

* 11 lieues 850 toiſes.

(5) Ariſtot. ibid. cap. 6, p. 1017.

(6) Theophr. de cauſ. plant. lib. 2, cap. 6, p. 243.

(7) Ariſtot. de plant. lib. 1, cap. 2, p. 1011. Theophr. hiſt. plant. lib. 3, cap. 9, p. 146.

(8) Theophr. ibid. lib. 2, p. 113.

Egypte & dans les pays voiſins qu'on peut obſerver cette eſpece de phénomene ; car en Grece les palmiers élevés pour faire l'ornement des jardins ne produiſent point de dattes, ou ne les amenent jamais à une parfaite maturité [1].

En général les fruits ont dans l'Attique une douceur qu'ils n'ont pas dans les contrées voiſines (2). Ils doivent cet avantage moins à l'induſtrie des hommes qu'à l'influence du climat. Nous ignorons encore ſi cette influence corrigera l'aigreur de ces beaux fruits ſuſpendus à ce citronnier : c'eſt un arbre qui a été récemment apporté de Perſe à Athenes (3).

Euthymene nous parloit avec plaiſir des travaux de la campagne, avec tranſport des agrémens de la vie champêtre.

Un ſoir, aſſis à table devant ſa maiſon, ſous de ſuperbes platanes, qui ſe courboient au-deſſus de nos têtes, il nous diſoit : Quand je me promene dans mon champ tout rit, tout s'embellit à mes yeux. Ces moiſſons, ces arbres, ces plantes n'exiſtent que pour moi, ou plutôt que pour les malheureux dont je vais ſoulager les beſoins. Quelquefois je me fais des illuſions pour accroître mes jouiſſances ; il me ſemble alors que la terre porte ſon attention juſqu'à la délicateſſe, & que les fruits ſont annoncés par les fleurs, comme parmi nous les bienfaits doivent l'être par les graces.

Une émulation ſans rivalité forme les liens qui m'uniſſent avec mes voiſins. Ils viennent ſou-

(1) Theophr. hiſt. plant. lib. 3, cap. 5, p. 124.

(2) Ariſtot. problem. t. 2, p. 774.

(3) Antiphon. ap. Athen. lib. 3, cap. 7, p. 84. Salmaſ. exercit. in Plin. p. 956.

vent ſe ranger autour de cette table, qui ne fut jamais entourée que de mes amis. La confiance & la franchiſe regnent dans nos entretiens. Nous nous communiquons nos découvertes ; car, bien différens des autres artiſtes qui ont des ſecrets (1), chacun de nous eſt auſſi jaloux d'inſtruire les autres que de s'inſtruire ſoi-même.

S'adreſſant enſuite à quelques habitans d'Athenes, qui venoient d'arriver, il ajoutoit : Vous croyez être libres dans l'enceinte de vos murs ; mais cette indépendance que les loix vous accordent, la tyrannie de la ſociété vous la ravit ſans pitié : des charges à briguer & à remplir ; des hommes puiſſans à ménager ; des noirceurs à prévoir & à éviter ; des devoirs de bienſéance, plus rigoureux que ceux de la nature ; une contrainte continuelle dans l'habillement, dans la démarche, dans les actions, dans les paroles ; le poids inſupportable de l'oiſiveté ; les lentes perſécutions des importuns : il n'eſt aucune ſorte d'eſclavage qui ne vous tienne enchaînés dans ſes fers.

Vos fêtes ſont ſi magnifiques, & les nôtres ſi gaies ! Vos plaiſirs ſi ſuperficiels & ſi paſſagers, les nôtres ſi vrais & ſi conſtans ! Les dignités de la république impoſent-elles des fonctions plus nobles que l'exercice d'un art ſans lequel l'induſtrie & le commerce tomberoient en décadence (2) ?

Avez-vous jamais reſpiré, dans vos riches appartemens, la fraîcheur de cet air qui ſe joue ſous cette voûte de verdure ? & vos repas, quelquefois ſi ſomptueux, valent-ils ces jattes de lait qu'on vient de traire, & ces fruits délicieux que nous

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 858.
(2) Id. ibid. p 832.

avons cueillis de nos mains? Et quel goût ne prêtent pas à nos alimens des travaux qu'il eſt ſi doux d'entreprendre, même dans les glaces de l'hiver & dans les chaleurs de l'été (1), dont il eſt ſi doux de ſe délaſſer, tantôt dans l'épaiſſeur des bois, au ſouffle des zéphyrs, ſur un gazon qui invite au ſommeil; tantôt auprès d'une flamme étincelante (2), nourrie par des troncs d'arbres que je tire de mon domaine, au milieu de ma femme & de mes enfans, objets toujours nouveaux de l'amour le plus tendre; au mépris de ces vents impétueux qui grondent autour de ma retraite, ſans en troubler la tranquillité!

Ah! ſi le bonheur n'eſt que la ſanté de l'ame, ne doit-on pas le trouver dans les lieux où regne une juſte proportion entre les beſoins & les déſirs, où le mouvement eſt toujours ſuivi du repos & l'intérêt toujours accompagné du calme?

Nous eûmes pluſieurs entretiens avec Euthymene. Nous lui dîmes que dans quelques-uns de ſes écrits (3) Xénophon propoſoit d'accorder, non des récompenſes en argent, mais quelques diſtinctions flatteuſes à ceux qui cultiveroient le mieux leurs champs. Ce moyen, répondit-il, pourroit encourager l'agriculture; mais la république eſt ſi occupée à diſtribuer des graces à des hommes oiſifs & puiſſans, qu'elle ne peut guere penſer à des citoyens utiles & ignorés.

Etant partis d'Acharnes nous remontâmes vers la Béotie. Nous vîmes en paſſant quelques châteaux entourés de murailles épaiſſes & de tours élevées, tels que ceux de Phylé,

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 831.
(2) Id. ibid. p. 832.
(3) Id. Hier. p. 916.

de Décélie, de Rhamnonte. Les frontieres de l'Attique ſont garanties de tous côtés par ces places fortes. On y entretient des garniſons, & en cas d'invaſion on ordonne aux habitans de la campagne de s'y réfugier (1).

Rhamnonte eſt ſituée auprès de la mer. Sur une éminence voiſine s'éleve le temple de l'implacable Néméſis, déeſſe de la vengeance. Sa ſtatue, haute de 10 coudées *, eſt de la main de Phidias, & mérite d'en être par la beauté du travail. Il employa un bloc de marbre de Paros, que les Perſes avoient apporté en ces lieux pour dreſſer un trophée. Phidias n'y fit point inſcrire ſon nom, mais celui de ſon éleve Agoracrite, qu'il aimoit beaucoup (2).

Delà nous deſcendîmes au bourg de Marathon. Ses habitans s'empreſſoient de nous raconter les principales circonſtances de la victoire que les Athéniens, ſous la conduite de Miltiade, y remporterent autrefois contre les Perſes. Ce célebre événement a laiſſé une telle impreſſion dans leurs eſprits qu'ils croient entendre, pendant la nuit, les cris des combattans & les henniſſemens des chevaux (3). Ils nous montroient les tombeaux des Grecs qui périrent dans la bataille ; ce ſont de petites colonnes ſur leſquelles on s'eſt contenté de graver leurs noms. Nous nous proſternâmes devant celle que les Athéniens conſacrerent à la mémoire de Miltiade, après l'avoir laiſſé

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 312. Id. de cor. p. 479.

* Environ 14 de nos pieds.

(2) Pauſan. lib. 1, cap. 32, p. 80. Plin. lib. 36, cap. 5, p. 725. Suid. & Héſych. in *lexicon.* Meurſ. de popul. Attic. in *lexicon.*

(3) Pauſan. ibid. p. 79.

mourir dans un cachot. Elle n'eſt diſtinguée des autres que parce qu'elle en eſt ſéparée (1).

Pendant que nous approchions de Brauron l'air retentiſſoit de cris de joie. On y célébroit la fête de Diane, divinité tutélaire de ce bourg (2). Sa ſtatue nous parut d'une haute antiquité : c'eſt la même, nous diſoit-on, qu'Iphigénie rapporta de la Tauride (3). Toutes les filles des Athéniens doivent être vouées à la déeſſe, après qu'elles ont atteint leur cinquieme année, avant qu'elles aient paſſé leur dixieme (4). Un grand nombre d'entr'elles, amenées par leurs parens & ayant à leur tête la jeune prêtreſſe de Diane (5), aſſiſterent aux cérémonies, qu'elles embelliſſoient de leur préſence, & pendant leſquelles des rhapſodes chantoient des fragmens de l'iliade (6). Par une ſuite de leur dévouement elles viennent, avant que de ſe marier, offrir des ſacrifices à cette déeſſe (7).

On nous preſſoit d'attendre encore quelques jours, pour être témoins d'une fête qui ſe renouvelle chaque cinquieme année (8), en l'honneur de Bacchus, & qui, attirant dans ces lieux la plupart des courtiſanes d'Athenes, ſe célébroit avec autant d'éclat que de licence (9). Mais la deſcription qu'on nous en fit ne ſervit qu'à nous en dégoûter, & nous allâmes voir les carrieres

(1) Pauſan. ibid.

(2) Meurſ. de popul. Attic. in *lexicon*. Id. in Græc. fer. Caſtell. de feſt. Græc.

(3) Pauſan. lib. 1, cap. 23, p. 55; & cap. 33, p. 80.

(4) Ariſtoph. in Lyſiſtr. v. 644. Schol. ibid. Harpocr. & Heſych. in *lexicon*. & in *lexicon*.

(5) Dinarch. in Ariſtogit. p. 106. Demoſth. in Conon, p. 1112.

(6) Heſych. in *lexicon*.

(7) Suid. in *lexicon*.

(8) Poll. lib. 8, cap. 9, §. 107.

(9) Suid. in *lexicon*. Schol. in Demoſth. orat. ad Conon. p. 1415.

du mont Pentélique, d'où l'on tire ce beau marbre blanc ſi renommé dans la Grece, & ſi ſouvent mis en œuvre par les plus habiles ſtatuaires (1). Il ſemble que la nature s'eſt fait un plaiſir de multiplier dans le même endroit les grands hommes, les grands artiſtes & la matiere la plus propre à conſerver le ſouvenir des uns & des autres. Le mont Hymette (2), & d'autres montagnes de l'Attique (3), recelent dans leur ſein de ſemblables carrieres.

Nous allâmes coucher à Praſies, petit bourg ſitué auprès de la mer. Son port, nommé Panormos, offre aux vaiſſeaux un aſyle ſûr & commode. Il eſt entouré de vallées & de collines charmantes, qui, dès le rivage même, s'élevent en amphithéâtre, & vont s'appuyer ſur des montagnes couvertes de pins & d'autres eſpeces d'arbres (4).

Delà nous entrâmes dans une belle plaine qui fait partie d'un canton nommé Paralos * (5). Elle eſt bordée de chaque côté d'un rang de collines, dont les ſommets, arrondis & ſéparés les uns des autres, ſemblent être l'ouvrage plutôt de l'art que de la nature (6). Elle nous conduiſit à Thoricos, place forte, ſituée ſur les bords de la mer (7). Eh quelle fut notre joie en apprenant que Platon étoit dans le voiſinage, chez Théophile,

(1) Theophr. de lapid. §. 14. Strab. lib. 9, p. 399. Athen. lib. 13, cap. 6, p. 591. Pauſan. lib. 1, cap. 32, p. 78; lib. 5, cap. 10, p. 398; lib. 8, cap. 28, p. 658, &c.

(2) Strab. ibid. Plin. lib. 17, cap. 1, t. 2, p. 48; lib. 36, cap. 3, t. 2, p. 724; & cap. 15, p. 744. Horat. lib. 2, od. 18.

(3) Xenoph. rat. redit. p. 920. Liv. lib. 31, cap. 26.

(4) Chandl. travels in Greece, p. 157.

* C'eſt-à-dire maritime.

(5) Thucyd. lib. 2, cap. 55.

(6) Whel. a journ. p. 447.

(7) Xenoph. rat. redit. p. 928.

un de ſes anciens amis, qui l'avoit preſſé pendant long-tems de venir à ſa maiſon de campagne ! Quelques-uns de ſes diſciples l'avoient accompagné dans ces lieux ſolitaires. Je ne ſais quel tendre intérêt la ſurpriſe attache à ces rencontres fortuites ; mais notre entrevue eut l'air d'une reconnoiſſance, & Théophile en prolongea la douceur en nous retenant chez lui.

Le lendemain, à la pointe du jour, nous nous rendîmes au mont Laurium, où ſont des mines d'argent qu'on exploite depuis un tems immémorial (1). Elles ſont ſi riches qu'on n'y parvient jamais à l'extrêmité des filons (2), & qu'on pourroit y creuſer un plus grand nombre de puits, ſi de pareils travaux n'exigoient de fortes avances. Outre l'achat des inſtrumens, & la conſtruction des maiſons & des fourneaux, on a beſoin de beaucoup d'eſclaves, dont le prix varie à tout moment. Suivant qu'ils ſont plus ou moins forts, plus ou moins âgés, ils coûtent 300 ou 600 drachmes *, & quelquefois davantage (3). Quand on n'eſt pas aſſez riche pour en acheter on fait un marché avec des citoyens qui en poſſedent un grand nombre, & on leur donne pour chaque eſclave une obole par jour **.

Tout particulier qui, par lui-même, ou à la tête d'une compagnie, entreprend une nouvelle fouille, doit en acheter la permiſſion, que la république ſeule peut accorder (4). Il s'adreſſe aux magiſtrats chargés du département

(1) Xenoph. rat. redit. p. 924.
(2) Id. ibid. p. 927.
* 270 livres, ou 540 livres.
(3) Demoſth. in Aphob. 1, p. 896.
** 3 ſols.
(4) Id. in Pantæn. p. 992.

des mines. Si ſa propoſition eſt acceptée on l'inſcrit dans un regiſtre, & il s'oblige à donner, outre l'achat du privilege, la 24e partie du profit (1). S'il ne ſatisfait pas à ſes obligations la conceſſion revient au fiſc, qui la met à l'encan (2).

Autrefois les ſommes provenues, ſoit de la vente, ſoit de la rétribution éventuelle des mines, étoient diſtribuées au peuple. Thémiſtocle obtint de l'aſſemblée générale qu'elles ſeroient deſtinées à conſtruire des vaiſſeaux (3). Cette reſſource ſoutint la marine pendant la guerre du Péloponeſe. On vit alors des particuliers s'enrichir par l'exploitation des mines. Nicias, ſi malheureuſement célebre par l'expédition de Sicile, louoit à un entrepreneur 1000 eſclaves, dont il retiroit par jour 1000 oboles ou 166 drachmes $\frac{2}{3}$ *. Hipponicus, dans le même tems, en avoit 600 qui, ſur le même pied, lui rendoient 600 oboles ou 100 drachmes par jour ** (4). Suivant ce calcul Xénophon propoſoit au gouvernement de faire le commerce des eſclaves deſtinés aux mines. Il eût ſuffi d'une premiere miſe pour en acquérir 1200, & en augmenter ſucceſſivement le nombre juſqu'à 10,000. Il en auroit alors réſulté tous les ans pour l'état un bénéfice de 100 talens (5) ***. Ce projet, qui pouvoit exciter l'émulation des entrepreneurs, ne fut point exécuté, & vers la fin de cette guerre on s'aperçut que les mines rendoient moins qu'auparavant (6).

(1) Suid. *lexicon.*
(2) Demoſth. in Phænip. p. 1022.
(3) Plut. in Themiſt. t. 1, p. 113.
* 150 livres.
** 90 livres.
(4) Xenoph. rat. redit. p. 925.
(5) Id. ibid. p. 926.
*** 540,000 liv
(6) Id. memor. lib. 3, p. 773.

Divers accidens peuvent tromper les eſpérances des entrepreneurs, & j'en ai vu pluſieurs qui s'étoient ruinés, faute de moyens & d'intelligence (1). Cependant les loix n'avoient rien négligé pour les encourager; le revenu des mines n'eſt point compté parmi les biens qui obligent un citoyen à contribuer aux charges extraordinaires de l'état (2) : des peines décernées contre les conceſſionnaires qui l'empêcheroient d'exploiter ſa mine, ſoit en enlevant ſes machines & ſes inſtrumens, ſoit en mettant le feu à ſa fabrique ou aux étais qu'on place dans les ſouterrains (3), ſoit en anticipant ſur ſon domaine ; car les conceſſions faites à chaque particulier ſont circonſcrites dans des bornes qu'il n'eſt pas permis de paſſer (4).

Nous pénétrâmes dans ces lieux humides & mal-ſains (5). Nous fûmes témoins de ce qu'il en coûte de peines pour arracher des entrailles de la terre ces métaux qui ſont deſtinés à n'être découverts & même poſſédés que par des eſclaves.

Sur les flancs de la montagne, auprès des puits (6), on a conſtruit des forges & des fourneaux (7), où l'on porte le minérai, pour ſéparer l'argent des matieres avec leſquelles il eſt combiné (8). Il l'eſt ſouvent avec une ſubſtance ſabloneuſe, rouge, brillante, dont on

(1) Demoſth. in Phœnip. p. 1022 & 1025.
(2) Id. ibid.
(3) Poll. lib. 7, cap. 23, §. 98. Pet. leg. Att. p. 549.
(4) Demoſth. in Pantæn. p. 992.
(5) Xenoph. memor. lib. 3, p. 773.
(6) Vitruv. lib. 7, cap. 7.
(7) Demoſth. ibid. p. 988. Suid. & Harpocr. in *lexicon.*
(8) Phot. lex. man. in *lexicon.*

a tiré, pour la premiere, fois dans ces derniers tems, le cinnabre artificiel (1) *.

On eſt frappé, quand on voyage dans l'Attique, du contraſte que préſentent les deux claſſes d'ouvriers qui travaillent à la terre. Les uns, ſans crainte & ſans dangers, recueillent ſur ſa ſurface le blé, le vin, l'huile & les autres fruits auxquels il leur eſt permis de participer ; ils ſont en général bien nourris, bien vêtus ; ils ont des momens de plaiſirs, & au milieu de leurs peines ils reſpirent un air libre, & jouiſſent de la clarté des cieux. Les autres, enfouis dans les carrieres de marbre, ou dans les mines d'argent, toujours près de voir la tombe ſe fermer ſur leurs têtes, ne ſont éclairés que par des clartés funebres, & n'ont autour d'eux qu'une atmoſphère groſſiere & ſouvent mortelle. Ombres infortunées, à qui il ne reſte de ſentimens que pour ſouffrir, & de forces que pour augmenter le faſte des maîtres qui les tyranniſent! Qu'on juge, d'après ce rapprochement, qu'elles ſont les vraies richeſſes que la nature deſtinoit à l'homme.

Nous n'avions pas averti Platon de notre voyage aux mines : il voulut nous accompagner au cap de Sunium, éloigné d'Athenes d'environ 330 ſtades (2) ** : on y voit un ſuperbe temple conſacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un périſtyle, ayant, comme celui de Théſée, auquel il reſſemble par ſa diſ-

(1) Theophr. de lapid. §. 104. Plin. lib. 33, cap. 7, t. 2, p. 624. Corſin. faſt. Attic. t. 3, p. 262.

* Cette découverte fut faite vers l'an 405 avant J. C.

(2) Strab. lib. 9, p 390.

** Environ 12 lieues & demie.

position générale, ſix colonnes de front & 19 de retour (1).

Du ſommet du promontoire on diſtingue, au bas de la montagne, le port & le bourg de Sunium, qui eſt une des fortes places de l'Attique (2). Mais un plus grand ſpectacle excitoit notre admiration. Tantôt nous laiſſions nos yeux s'égarer ſur les vaſtes plaines de la mer & ſe repoſer enſuite ſur les tableaux que nous offroient les îles voiſines, tantôt d'agréables ſouvenirs ſembloient rapprocher de nous les îles qui ſe déroboient à nos regards. Nous diſions: de ce côté de l'horizon eſt Ténos, où l'on trouve des vallées ſi fertiles; & Délos, où l'on célebre des fêtes ſi raviſſantes. Alexis me diſoit tout bas: Voilà Céos, où je vis Glycere pour la premiere fois. Philoxene me montroit, en ſoupirant, l'île qui porte le nom d'Hélene: c'étoit là que, dix ans auparavant, ſes mains avoient dreſſé, entre des myrtes & des cyprès, un monument à la tendre Coronis; c'étoit là que, depuis dix ans, il venoit à certains jours arroſer de larmes ces cendres éteintes & encore cheres à ſon cœur. Platon, ſur qui les grands objets faiſoient toujours une forte impreſſion, ſembloit attacher ſon ame ſur les gouffres que la nature a creuſés au fond des mers.

Cependant l'horizon ſe chargeoit au loin de vapeurs ardentes & ſombres; le ſoleil commençoit à pâlir; la ſurface des eaux, unie & ſans mouvement, ſe couvroit de couleurs lugubres, dont les teintes varioient ſans ceſſe. Déjà le ciel, tendu & fermé de toutes parts, n'offroit à nos yeux qu'une voûte ténébreuſe que la flamme pénétroit

(1) Leroy, ruines de la Grece, part. 1, p. 24.
(2) Demoſth. de cor. p. 479. Pauſan. lib. 1, cap. 1, p. 2.

pénétroit ; & qui s'appeſantiſſoit ſur la terre. Toute la nature étoit dans le ſilence, dans l'attente, dans un état d'inquiétude qui ſe communiquoit juſqu'au fond de nos ames. Nous cherchâmes un aſyle dans le veſtibule du temple, & bientôt nous vîmes la foudre briſer à coups redoublés cette barriere de ténebres & de feux ſuſpendue ſur nos têtes ; des nuages épais rouler par maſſes dans les airs, & tomber en torrens ſur la terre ; les vents déchaînés fondre ſur la mer, & la bouleverſer dans ſes abîmes. Tout grondoit, le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes ; & de tous ces bruits réunis il ſe formoit un bruit épouvantable, qui ſembloit annoncer la diſſolution de l'univers. L'aquilon, ayant redoublé ſes efforts, l'orage alla porter ſes fureurs dans les climats brûlans de l'Afrique. Nous le ſuivîmes des yeux, nous l'entendîmes mugir dans le lointain ; le ciel brilla d'une clarté plus pure ; & cette mer, dont les vagues écumantes s'étoient élevées juſqu'aux cieux, traînoit à peine ſes flots juſque ſur le rivage.

A l'aſpect de tant de changemens inopinés & rapides nous reſtâmes quelque tems immobiles & muets. Mais bientôt ils nous rappellerent ces queſtions ſur leſquelles la curioſité des hommes s'exerce depuis tant de ſiecles : Pourquoi ces écarts & ces révolutions dans la nature ? Faut-il les attribuer au haſard ? Mais d'où vient que, ſur le point de ſe briſer mille fois, la chaîne intime des êtres ſe conſerve toujours ? Eſt-ce une cauſe intelligente qui excite & appaiſe les tempêtes ? Mais quel but ſe propoſe-t-elle ? D'où vient qu'elle foudroie les déſerts, & qu'elle épargne les nations coupables ? Delà nous remontions à l'exiſtence des

dieux, au débrouillement du chaos, à l'origine de l'univers. Nous nous égarions dans nos idées, & nous conjurions Platon de les rectifier. Il étoit dans un recueillement profond ; on eût dit que la voix terrible & majestueuse de la nature retentissoit encore autour de lui. A la fin, pressé par nos prieres & par les vérités qui l'agitoient intérieurement, il s'assit sur un siege rustique, & nous ayant fait placer à ses côtés *, il commença par ces mots :

Foibles mortels que nous sommes (1) ! est-ce à nous de pénétrer les secrets de la Divinité, nous, dont les plus sages ne sont auprès d'elle que ce qu'un singe est auprès de nous (2) ? Prosterné à ses pieds, je lui demande de mettre dans ma bouche des discours qui lui soient agréables, & qui vous paroissent conformes à la raison (3).

Si j'étois obligé de m'expliquer en présence de la multitude, sur le premier auteur de toutes choses, sur l'origine de l'univers est sur la cause du mal, je serois forcé de parler par énigmes (4) ; mais dans ces lieux solitaires, n'ayant que Dieu & mes amis pour témoins, j'aurai la douceur de rendre hommage à la vérité.

Le Dieu que je vous annonce est un Dieu unique, immuable, infini (5). Centre de toutes les perfections, source intarrissable de l'intelligence & de l'être (6), avant qu'il eût fait l'univers,

---

* Voyez la planche relative à ce chapitre.

(1) Plat. in Tim. t. 3, p. 29.
(2) Heracl. ap. Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 289.
(3) Plat. in Tim. t. 3, p. 27.
(4) Id. epist. 2, ad Dionys. t. 3, p. 312. Id. in Tim. t. 3, p. 28.
(5) Id. in Phædon. t. 1, p. 78, &c.
(6) Plat. in Cratyl. t. 1, p. 396.

avant qu'il eût déployé ſa puiſſance au dehors, il étoit; car il n'a point eu de commencement (1): il étoit en lui-même, il exiſtoit dans les profondeurs de l'éternité. Non, mes expreſſions ne répondent pas à la grandeur de mes idées, ni mes idées à la grandeur de mon ſujet.

Egalement éternelle, la matiere ſubſiſtoit dans une fermentation affreuſe, contenant les germes de tous les maux, pleine de mouvemens impétueux qui cherchoient à réunir les parties, & de principes deſtructifs qui les ſéparoient à l'inſtant; ſuſceptible de toutes les formes, incapable d'en conſerver aucune: l'horreur & la diſcorde erroient ſur ſes flots bouillonnans (2). La confuſion effroyable que vous venez de voir dans la nature n'eſt qu'une foible image de celle qui régnoit dans le chaos.

De toute éternité Dieu, par ſa bonté infinie, avoit réſolu de former l'univers, ſuivant un modele toujours préſent à ſes yeux (3), modele immuable, increé, parfait; idée ſemblable à celle que conçoit un artiſte lorſqu'il convertit la pierre groſſiere en un ſuperbe édifice; monde intellectuel, dont ce monde viſible n'eſt que la copie & l'expreſſion (4). Tout ce qui, dans l'univers, tombe ſous nos ſens, tout ce qui ſe dérobe à leur activité étoit

(1) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. paſſim. Id. in Phædon. t. 2, p. 78.

(2) Tim. de anim. mund. ibid. p. 94. Plat. in Tim. t. 3, p. 30, 51, &c. Diog. Laert. lib. 3, §. 69. Cicer. acad. lib. 1. t. 2, p. 70.

(3) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 93. Plat. in Tim. ibid. p. 29. Senec. epiſt. 65.

(4) Plat. in Tim. t. 3, p. 28.

tracé d'une maniere ſublime dans ce premier plan ; & comme l'Être ſuprême ne conçoit rien que de réel on peut dire qu'il produiſoit le monde avant qu'il l'eût rendu ſenſible.

Ainſi exiſtoient de toute éternité Dieu auteur de tout bien, la matiere principe de tout mal, & ce modele ſuivant lequel Dieu avoit réſolu d'ordonner la matiere (1) *.

Quand l'inſtant de cette grande opération fut arrivée la Sageſſe éternelle donna ſes ordres au chaos, & auſſi-tôt toute la maſſe fut agitée d'un mouvement fécond & inconnu. Ses parties, qu'une haine implacable diviſoit auparavant, coururent ſe réunir, s'embraſſer & s'enchaîner. Le feu brilla pour la premiere fois dans les ténebres ; l'air ſe ſépara de la terre & de l'eau (2). Ces quatre élémens furent deſtinés à la compoſition de tous les corps (3).

Pour en diriger les mouvemens Dieu, qui avoit préparé une ame **, compoſée en partie de l'eſſence divine & en partie de la ſubſtance matérielle (4), la revêtit de la terre, des mers & de l'air groſſier, au-delà duquel il étendit les déſerts des cieux. De ce principe intelligent, attaché au centre de l'univers (5), partent comme des rayons de flamme, qui ſont plus ou moins purs, ſuivant

(1) Tim. ibid. p. 94. Plut. de plac. philoſ. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 882. Id. de anim. procr. p. 1014. Diog. Laert. lib. 3, §. 69. Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 678 & 691.

* Archytas, avant Platon, avoit admis trois principes : Dieu, la matiere & la forme. (Arch. ap. Stob. eclog. phyſ. lib. 1, p. 82.)

(2) Plat. in Tim. t. 3, p. 53.

(3) Id. ibid. p. 32.

** Voyez la note à la fin du volume.

(4) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 95. Plat. ibid. p. 34.

(5) Tim. ibid. Plat. ibid. p. 36.

qu'ils ſont plus ou moins éloignés de leur centre, qui s'inſinuent dans les corps & animent leurs parties, & qui, parvenus aux limites du monde, ſe répandent ſur ſa circonférence, & forment tout autour une couronne de lumiere (1).

A peine l'ame univerſelle eut-elle été plongée dans cet océan de matiere qui la dérobe à nos regards (2), qu'elle eſſaya ſes forces, en ébranlant ce grand tout à pluſieurs repriſes, & que, tournant rapidement ſur elle-même, elle entraîna tout l'univers, docile à ſes efforts.

Si cette ame n'eût été qu'une portion pure de la ſubſtance divine, ſon action, toujours ſimple & conſtante, n'auroit imprimé qu'un mouvement uniforme à toute la maſſe. Mais, comme la matiere fait partie de ſon eſſence, elle jetta de la variété dans la marche de l'univers. Ainſi, pendant qu'une impreſſion générale, produite par la partie divine de l'ame univerſelle, fait tout rouler d'orient en occident dans l'eſpace de 24 heures, une impreſſion particuliere, produite par la partie matérielle de cette ame, fait avancer d'occident en orient, ſuivant certains rapports de célérité, cette partie des cieux où nagent les planetes (3).

Pour concevoir la cauſe de ces deux mouvemens contraires il faut obſerver que la partie divine de l'ame univerſelle eſt toujours en oppoſition avec la partie matérielle; que la premiere ſe trouve avec plus d'abondance vers les extrêmités du monde, & la ſeconde dans les cou-

(1) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 32, p. 19.
(2) Plat. in Tim. p. 36.
(3) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. ibid. p. 38.

ches d'air qui environnent la terre (1), & qu'enfin, lorſqu'il fallut mouvoir l'univers, la partie matérielle de l'ame, ne pouvant réſiſter entiérement à la direction générale donnée par la partie divine, ramaſſa les reſtes du mouvement irrégulier qui l'agitoit dans le chaos, & parvint à le communiquer aux ſpheres qui entourent notre globe.

Cependant l'univers étoit plein de vie. Ce fils unique, ce Dieu engendré (2), avoit reçu la figure ſphérique la plus parfaite de toutes (3). Il étoit aſſujetti au mouvement circulaire le plus ſimple de tous, le plus convenable à ſa forme (4). L'Etre ſuprême jetta des regards de complaiſance ſur ſon ouvrage (5), & l'ayant rapproché du modele qu'il ſuivoit dans ſes opérations, il reconnut avec plaiſir que les traits principaux de l'original ſe retraçoient dans la copie.

Mais il en étoit un qu'elle ne pouvoit recevoir, l'éternité, attribut eſſentiel du monde intellectuel, & dont ce monde viſible n'étoit pas ſuſceptible. Ces deux mondes ne pouvant avoir les mêmes perfections, Dieu voulut qu'ils en euſſent de ſemblables. Il fit le tems, cette image mobile (6) de l'immobile éternité * ; le tems qui, commençant & achevant ſans ceſſe le cercle des jours & des nuits, des mois & des années, ſemble ne connoître dans ſa courſe ni commencement, ni

(1) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96.
(2) Tim. ibid. p. 94. Bruck. hiſt. phil. t. 1, p. 705.
(3) Plat. in Tim. t. 3, p. 33.
(4) Id. ibid. p. 34.
(5) Id. ibid. p. 37.
(6) Tim. de anim. mund. apud Plat. t. 3, p. 97. Plat. in Tim. p. 37.
* Rouſſeau, dans ſon ode au prince Eugene, a pris cette expreſſion de Platon.

fin, & meſurer la durée du monde ſenſible comme l'éternité meſure celle du monde intellectuel; le tems enfin, qui n'auroit point laiſſé de traces de ſa préſence, ſi des ſignes viſibles n'étoient chargés de diſtinguer ſes parties fugitives, & d'enregiſtrer, pour ainſi dire, ſes mouvemens (1). Dans cette vue l'Etre ſuprême alluma le ſoleil (2), & le lança, avec les autres planetes, dans la vaſte ſolitude des airs. C'eſt delà que cet aſtre inonde le ciel de ſa lumiere, qu'il éclaire la marche des planetes & qu'il fixe les limites de l'année, comme la lune détermine celles des mois. L'étoile de Mercure & celle de Vénus, entraînées par la ſphere à laquelle il préſide, accompagnent toujours ſes pas. Mars, Jupiter & Saturne ont auſſi des périodes particulieres & inconnues au vulgaire (3).

Cependant l'auteur de toutes choſes adreſſa la parole aux génies à qui il venoit de confier l'adminiſtration des aſtres (4). » Dieux, qui me devez » la naiſſance, écoutez mes ordres ſouverains. » Vous n'avez pas de droit à l'immortalité; mais » vous y participerez par le pouvoir de ma vo» lonté, plus forte que les liens qui uniſſent les » parties dont vous êtes compoſés. Il reſte, pour » la perfection de ce grand tout, à remplir d'ha» bitans les mers, la terre & les airs. S'ils me de» voient immédiatement le jour, ſouſtraits à l'em» pire de la mort, ils deviendroient égaux aux » dieux mêmes. Je me repoſe donc ſur vous du » ſoin de les produire. Dépoſitaires de ma puiſ-

(1) Plat. ibid. p. 38.
(2) Id. ibid. p. 39.
(3) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. p. 39.
(4) Plat. ibid. p. 40 & 41.

» ſance, uniſſez à des corps périſſables les ger-
» mes d'immortalité que vous allez recevoir de
» mes mains. Formez en particulier des êtres qui
» commandent aux autres animaux, & vous ſoient
» ſoumis; qu'ils naiſſent par vos ordres, qu'ils
» croiſſent par vos bienfaits, & qu'après leur
» mort ils ſe réuniſſent à vous & partagent vo-
» tre bonheur. «

Il dit, & ſoudain verſant dans la coupe où il avoit pétri l'ame du monde, les reſtes de cette ame tenus en réſerve, il en compoſa les ames particulieres, & joignant à celles des hommes une parcelle de l'eſſence divine (1), il leur attacha des deſtinées irrévocables.

Alors il fut réglé qu'il naîtroit des mortels capables de connoître la Divinité & de la ſervir; que l'homme auroit la prééminence ſur la femme; que la juſtice conſiſteroit à triompher des paſſions, & l'injuſtice à y ſuccomber; que les juſtes iroient dans le ſein des aſtres jouir d'une félicité inaltérable; que les autres ſeroient métamorphoſés en femmes; que ſi leur injuſtice continuoit ils reparoîtroient ſous différentes formes d'animaux, & qu'enfin ils ne ſeroient rétablis dans la dignité primitive de leur être que lorſqu'ils ſe ſeroient rendus dociles à la voix de la raiſon (2).

Après ces décrets immuables, l'Etre ſuprême ſema les ames dans les planetes, & ayant ordonné aux dieux inférieurs de les revêtir ſucceſſivement des corps mortels, de pourvoir à leurs beſoins & de les gouverner, il rentra dans le repos éternel (3).

(1) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 99.
(2) Plat. in Tim. t. 3, p. 42.
(3) Id. ibid.

Auſſi-tôt les cauſes ſecondes ayant emprunté de la matiere des particules de quatre élémens, les attacherent entr'elles par des liens inviſibles (1), & arrondirent autour des ames les différentes parties des corps deſtinés à leur ſervir de chars, pour les tranſporter d'un lieu dans un autre (2).

L'ame immortelle & raiſonnable fut placée dans le cerveau, dans la partie la plus éminente du corps, pour en régler les mouvemens (3). Mais, outre ce principe divin, les dieux inférieurs formerent une ame mortelle, privée de raiſon, où devoient réſider la volupté qui attire les maux, la douleur qui fait diſparoître les biens, l'audace & la peur qui ne conſeillent que des imprudences, la colere ſi difficile à calmer, l'eſpérance ſi facile à ſéduire, & toutes les paſſions fortes, apanage néceſſaire de notre nature. Elle occupe dans le corps humain deux régions ſéparées par une cloiſon intermédiaire. La partie iraſcible, revêtue de force & de courage, fut placée dans la poitrine, où, plus voiſine de l'ame immortelle, elle eſt plus à portée d'écouter la voix de la raiſon; où d'ailleurs tout concourt à modérer ſes tranſports fougueux, l'air que nous reſpirons, les boiſſons qui nous déſalterent, les vaiſſeaux mêmes qui diſtribuent les liqueurs dans toutes les parties du corps. En effet, c'eſt par leur moyen que la raiſon, inſtruite des efforts naiſſans de la colere, réveille tous les ſens par ſes menaces & par ſes cris, leur défend de ſeconder les coupables excès du cœur, & le re-

(1) Plat. in Tim. t. 3, p. 43.
(2) Id. ibid. p. 69.
(3) Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 99 & rec. Plat. in Tim. p. 69.

tient, malgré lui-même, dans la dépendance (1).

Plus loin, & dans la région de l'eſtomac, fut enchaînée cette autre partie de l'ame mortelle, qui ne s'occupe que des beſoins groſſiers de la vie ; animal avide & féroce, qu'on éloigna du ſéjour de l'ame immortelle, afin que ſes rugiſſemens & ſes cris n'en troublaſſent point les opérations. Cependant elle conſerve toujours ſes droits ſur lui, & ne pouvant le gouverner par la raiſon elle le ſubjugue par la crainte. Comme il eſt placé près du foie, elle peint, dans ce viſcere brillant & poli, les objets les plus propres à l'épouvanter (2). Alors il ne voit dans ce miroir que des rides affreuſes & menaçantes, que des ſpectres effrayans qui le rempliſſent de chagrin & de dégoût. D'autres fois, à ces tableaux funeſtes ſuccedent des peintures plus douces & plus riantes. La paix regne autour de lui, & c'eſt alors que, pendant le ſommeil, il prévoit les événemens éloignés. Car les dieux inférieurs, chargés de nous donner toutes les perfections dont nous étions ſuſceptibles, ont voulu que cette portion aveugle & groſſiere de notre ame fût éclairée par un rayon de vérité. Ce privilege ne pouvoit être le partage de l'ame immortelle, puiſque l'avenir ne ſe dévoile jamais à la raiſon, & ne ſe manifeſte que dans le ſommeil, dans la maladie & dans l'enthouſiaſme (3).

Les qualités de la matiere, les phénomenes de la nature, la ſageſſe qui brille en particulier dans la diſpoſition & dans l'uſage des parties du corps humain, tant d'autres objets dignes de la plus

(1) Plat. in Tim. t. 3, p. 70.
(2) Id. ibid. p. 71.
(3) Id. ibid.

grande attention, me meneroit trop loin, & je reviens à celui que je m'étois d'abord propoſé.

Dieu n'a pu faire & n'a fait que le meilleur des mondes poſſibles (1), parce qu'il travailloit ſur une matiere brute & déſordonnée, qui ſans ceſſe oppoſoit la plus forte réſiſtance à ſa volonté. Cette oppoſition ſubſiſte encore aujourd'hui (2); & delà les tempêtes, les tremblemens de terre, & tous les bouleverſemens qui arrivent dans notre globe. Les dieux inférieurs, en nous formant, furent obligés d'employer les mêmes moyens que lui (3), & delà les maladies du corps, & celles de l'ame encore plus dangereuſes. Tout ce qui eſt bien dans l'univers en général, & dans l'homme en particulier, dérive du Dieu ſuprême; tout ce qui s'y trouve de défectueux vient du vice inhérent à la matiere (4).

(1) Plat. in Tim. t. 3, p. 30 & 56. Senec. epiſt. 65.
(2) Id. in Theæt. t. 1, p. 176.
(3) Id. in Tim. t. 3, p. 44.
(4) Id. ibid. p. 47; & in politic. t. 2, p. 273.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-NEUVIEME.

CHAPITRE LX.

Evénemens remarquables arrivés en Grece & en Sicile (depuis l'année 357 juſqu'à l'an 354 avant J. C.) Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée & Iphicrate. Commencement de la guerre ſacrée.

J'AI dit plus haut * que Dion, banni de Syracuſe par le roi Denys, ſon neveu & ſon beau-frere, s'étoit enfin déterminé à délivrer ſa partie du joug ſous lequel elle gémiſſoit. En ſortant d'Athenes il partit pour l'île de Zacynthe, rendez-vous des troupes qu'il raſſembloit depuis quelque tems.

Il y trouva 3000 hommes, levés la plupart dans le Péloponeſe, tous d'une valeur éprouvée & d'une hardieſſe ſupérieure aux dangers (1). Ils ignoroient encore leur deſtination, & quand ils apprirent qu'ils alloient attaquer une puiſſance défendue par 100,000 hommes d'infanterie, 10,000 de cavalerie, 400 galeres, des places très-fortes, des richeſſes immenſes, & des alliances redoutables (2), ils ne virent plus dans l'entrepriſe projetée que le déſeſpoir d'un proſcrit qui veut tout ſacrifier à ſa vengeance. Dion leur repréſenta qu'il ne marchoit point contre le plus

* Voyez le chapitre XXXIII de cet ouvrage.

(1) Plat. epiſt. 7, t. 3, p. 333. Ariſtot. rhet. cap. 9, t. 2, p. 623. Diod. Sic. lib. 16, p. 420.

(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 413. Ælian. var. hiſt. lib. 6, cap. 12. Nep. in Dion. cap. 5.

puiſſant empire de l'Europe, mais contre le plus mépriſable & le plus foible des ſouverains (1). » Au reſte, ajouta-t-il, je n'avois pas beſoin de » ſoldats, ceux de Denys ſeront bientôt à mes » ordres. Je n'ai choiſi que des chefs, pour leur » donner des exemples de courage & des leçons » de diſcipline (2). Je ſuis ſi certain de la révo- » lution, & de la gloire qui en doit réjaillir ſur » nous, que, duſſé-je périr à notre arrivée en Si- » cile, je m'eſtimerois heureux de vous y avoir » conduits (3). «

Ces diſcours avoient déjà raſſuré les eſprits, lorſqu'une éclipſe de lune leur cauſa de nouvelles alarmes * ; mais elles furent diſſipées, & par la fermeté de Dion, & par la réponſe du devin de l'armée, qui, interrogé ſur ce phénomene, déclara que la puiſſance du roi de Syracuſe étoit ſur le point de s'éclipſer (4). Les ſoldats s'embarquerent auſſi-tôt, au nombre de 800 (5). Le reſte des troupes devoit le ſuivre ſous la conduite d'Héraclide. Dion n'avoit que deux vaiſſeaux de charge & trois bâtimens plus légers, tous abondamment pourvus de proviſions de guerre & de bouche (6).

Cette petite flotte, qu'une tempête violente pouſſa vers les côtes d'Afrique, & ſur des rochers où elle courut riſque de ſe briſer, aborda enfin au port de Minoa, dans la partie méridionale de

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 404.
(2) Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
(3) Ariſtot. ibid. p. 405.
* Cette éclipſe arriva le 9 août de l'an 357 avant J. C. Voyez la note à la fin du volume.
(4) Plut. in Dion. t. 1, p. 968.
(5) Id. ibid. p. 967.
(6) Id. ibid. p. 968.

la Sicile : c'étoit une place forte qui appartenoit aux Carthaginois. Le gouverneur, par amité pour Dion, peut-être auſſi pour fomenter des troubles utiles aux intérêts de Carthage, prévint les beſoins des troupes, fatiguées d'une pénible navigation. Dion vouloit leur ménager un repos néceſſaire; mais ayant appris que Denys s'étoit, quelques jours auparavant, embarqué pour l'Italie, elles conjurerent leur général de les mener au plutôt à Syracuſe (1).

Cependant le bruit de ſon arrivée ſe répandant avec rapidité dans toute la Sicile, la remplit de frayeur & d'eſpérance. Déjà ceux d'Agrigente, de Géla, de Camarine ſe ſont rangés ſous ſes ordres. Déjà ceux de Syracuſe & des campagnes voiſines accourent en foule. Il diſtribue à 5000 d'entr'eux les armes qu'il avoit apportées du Péloponeſe (2). Les principaux habitans de la capitale, revêtus de robes blanches, le reçoivent aux portes de la ville (3). Il entre à la tête de ſes troupes, qui marchent en ſilence, ſuivi de 50,000 hommes qui font retentir les airs de leurs cris (4). Au ſon bruyant des trompettes les cris s'appaiſent, & le héraut qui le précede annonce que Syracuſe eſt libre & la tyrannie détruite. A ces mots des larmes d'attendriſſement coulent de tous les yeux, & l'on n'entend plus qu'un mêlange confus de clameurs perçantes & de vœux adreſſés au Ciel. L'encens des ſacrifices brûle dans les temples & dans les rues. Le peuple, égaré par l'excès de ſes ſentimens, ſe proſterne devant

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 969.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 414.
(3) Plut. ibid. p. 970.
(4) Diod. Sic. ibid. p. 415.

Dion, l'invoque comme une divinité bienfaiſante, répand ſur lui des fleurs à pleines mains, & ne pouvant aſſouvir ſa joie il ſe jette avec fureur ſur cette race odieuſe d'eſpions & de délateurs dont la ville étoit infeſtée, les ſaiſit, ſe baigne dans leur ſang, & ces ſcenes d'horreur ajoutent à l'alégreſſe générale (1).

Dion continuoit ſa marche auguſte, au milieu des tables dreſſées de chaque côté dans les rues. Parvenu à la place publique il s'arrête, & d'un endroit élevé il adreſſe la parole au peuple, lui préſente de nouveau la liberté, l'exhorte à la défendre avec vigueur, & le conjure de ne placer à la tête de la république que des chefs en état de la conduire dans des circonſtances ſi difficiles. On le nomme, ainſi que ſon frere Mégaclès; mais quelque brillant que fût le pouvoir dont on vouloit les revêtir, ils ne l'accepterent qu'à condition qu'on leur donneroit pour aſſociés vingt des principaux habitans de Syracuſe, dont la plupart avoient été proſcrits par Denys.

Quelques jours après, ce prince informé trop tard de l'arrivée de Dion (2), ſe rendit par mer à Syracuſe, & entra dans la citadelle, autour de laquelle on avoit conſtruit un mur qui la tenoit bloquée. Il envoya auſſi-tôt des députés à Dion (3), qui leur enjoignit de s'adreſſer au peuple. Admis à l'aſſemblée générale ils cherchent à la gagner par les propoſitions les plus flatteuſes. Diminutions dans les impôts, exemption du ſervice militaire dans les guerres entrepriſes ſans ſon aveu, Denys promettoit tout; mais le peuple exigea

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 970.
(2) Plut. in Dion. t. 1, p. 969. Diod. Sic. lib. 16, p. 415.
(3) Plut. ibid. p. 971.

l'abolition de la tyrannie pour premiere condition du traité.

Le roi, qui méditoit une perfidie, traîna la négociation en longueur, & fit courir le bruit qu'il conſentoit à ſe dépouiller de ſon autorité (1); en même tems il manda les députés du peuple, & les ayant retenus pendant toute la nuit il ordonna une ſortie à la pointe du jour. Les barbares qui compoſoient la garniſon attaquerent le mur d'enceinte, en démolirent une partie, & repouſſerent les troupes de Syracuſe, qui, ſur l'eſpoir d'un accommodement prochain, s'étoient laiſſé ſurprendre.

Dion, convaincu que le ſort de l'empire dépend de cette fatale journée, ne voit d'autre reſſource, pour encourager les troupes intimidées, que de pouſſer la valeur juſqu'à la témérité. Il les appelle au milieu des ennemis, non de ſa voix, qu'elles ne ſont plus en état d'entendre, mais par ſon exemple, qui les étonne & qu'elles héſitent d'imiter. Il ſe jette ſeul à travers les vainqueurs, en terraſſe un grand nombre, eſt bleſſé, porté à terre & enlevé par des ſoldats ſyracuſains, dont le courage ranimé, prête au ſien de nouvelles forces. Il monte auſſi-tôt à cheval, raſſemble les fuyards, & de ſa main, qu'une lance a percée, il leur montre le champ fatal qui, dans l'inſtant même, va décider de leur eſclavage ou de leur liberté. Il vole tout de ſuite au camp des troupes du Péloponeſe, & les amene au combat. Les barbares, épuiſés de fatigue, ne font bientôt plus qu'une foible réſiſtance, & vont cacher leur honte dans la

(1) Plut. ibid. Diod. Sic. ibid. p. 416. Polyæn. ſtrateg. lib. 5, cap. 2, §. 7.

la citadelle. Les Syracuſains diſtribuerent 100 mines * à chacun des ſoldats étrangers, qui, d'une commune voix, décernerent une couronne d'or à leur général (1).

Denys comprit alors qu'il ne pouvoit triompher de ſes ennemis qu'en les déſuniſſant, & réſolut d'employer, pour rendre Dion ſuſpect au peuple, les mêmes artifices dont on s'étoit autrefois ſervi pour le noircir auprès de lui. Delà ces bruits ſourds qu'il faiſoit répandre dans Syracuſe, ces intrigues & ces défiances dont il agitoit les familles, ces négociations inſidieuſes & cette correſpondance funeſte qu'il entretenoit, ſoit avec Dion, ſoit avec le peuple. Toutes ſes lettres étoient communiquées à l'aſſemblée générale. Un jour il s'en trouva une qui portoit cette adreſſe : *A mon Pere.* Les Syracuſains, qui la crurent d'Hipparinus, fils de Dion, n'oſerent en prendre connoiſſance ; mais Dion l'ouvrit lui-même. Denys avoit prévu que, s'il refuſoit de la lire publiquement, il exciteroit de la défiance, que s'il la liſoit il inſpireroit de la crainte. Elle étoit de la main du roi. Il en avoit meſuré les expreſſions ; il y développoit tous les motifs qui devoient engager Dion à ſéparer ſes intérêts de ceux du peuple. Son épouſe, ſon fils, ſa ſœur étoient renfermés dans la citadelle ; Denys pouvoit en tirer une vengeance éclatante. A ces menaces ſuccédoient des plaintes & des prieres également capables d'émouvoir une ame ſenſible & généreuſe. Mais le poiſon le plus amer étoit caché dans les paroles ſuivantes : » Rappellez-vous le zele avec » lequel vous ſouteniez la tyrannie quand vous

* 9000 livres.

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 971.

» étiez auprès de moi ! Loin de rendre la liberté » à des hommes qui vous haïſſent, parce ce qu'ils » ſe ſouviennent des maux dont vous avez été » l'auteur & l'inſtrument, gardez le pouvoir qu'ils » vous ont confié, & qui fait ſeul votre ſûreté, » celle de votre famille & de vos amis (1). «

Denys n'eût pas retiré plus de fruit du gain d'une bataille que du ſuccès de cette lettre. Dion parut, aux yeux du peuple, dans l'étroite obligation de ménager le tyran ou de le remplacer. Dès ce moment il dut entrevoir la perte de ſon crédit; car, dès que la confiance eſt entamée, elle eſt bientôt détruite.

Sur ces entrefaites arriva, ſous la conduite d'Héraclide, la ſeconde diviſion des troupes du Péloponeſe. Héraclide, qui jouiſſoit d'une grande conſidération à Syracuſe (2), ne ſembloit deſtiné qu'à augmenter les troubles d'un état. Son ambition formoit des projets que ſa légéreté ne lui permettoit pas de ſuivre. Il trahiſſoit tous les partis, ſans aſſurer le triomphe du ſien, & il ne réuſſit qu'à multiplier des intrigues inutiles à ſes vues. Sous les tyrans il avoit rempli avec diſtinction les premiers emplois de l'armée. Il s'étoit enſuite uni avec Dion, éloigné, rapproché de lui. Il n'avoit ni les vertus, ni les talens de ce grand homme; mais il le ſurpaſſoit dans l'art de gagner les cœurs (3). Dion les repouſſoit par un froid accueil, par la ſévérité de ſon maintien & de ſa raiſon. Ses amis l'exhortoient vainement à ſe rendre plus liant & plus acceſſible; c'étoit en vain que Plaron lui diſoit dans ſes lettres,

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 972. Polyæn. ſtrateg. lib. 5, cap. 2, §. 8.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 419.
(3) Plut. in Dion. t. 1, p. 972.

que pour être utile aux hommes il falloit commencer par leur être agréable (1). Héraclide, plus facile, plus indulgent, parce que rien n'étoit sacré pour lui, corrompoit les orateurs par ses largesses, & la multitude par ses flatteries. Elle avoit déjà résolu de se jetter entre ses bras, & dès la premiere assemblée elle lui donna le commandement des armées navales. Dion survint à l'instant : il représenta que la nouvelle charge n'étoit qu'un démembrement de la sienne, obtint la révocation du décret, & le fit ensuite confirmer dans une assemblée plus réguliere qu'il avoit eu soin de convoquer. Il voulut de plus qu'on ajoutât quelques prérogatives à la place de son rival, & se contenta de lui faire des reproches en particulier (2).

Héraclide affecta de paroître sensible à ce généreux procédé. Assidu, rampant auprès de Dion, il prévenoit, épioit, exécutoit ses ordres avec l'empressement de la reconnoissance, tandis que, par des brigues secretes, il opposoit à ses desseins des obstacles invincibles. Dion proposoit-il des voies d'accommodement avec Denys, on le soupçonnoit d'intelligence avec ce prince; cessoit-il d'en proposer, on disoit qu'il vouloit éterniser la guerre, afin de perpétuer son autorité (3).

Ces accusations absurdes éclaterent avec plus de force après que la flotte des Syracusains eut mis en fuite celle du roi, commandée par Philistus *. La galere de ce général ayant

(1) Plat. epist. 4, t. 3, p. 321.
(2) Plut. in Dion. t. 1, p. 972.
(3) Plut. ibid. p. 973.
* Sous l'archontat d'Elpinés, qui répond aux années 356 & 355 avant J. C. (Diod. Sic. lib. 16, p. 419.)

échoué ſur la côte il eut le malheur de tomber entre les mains d'une populace irritée, qui fit précéder ſon ſupplice de traitemens barbares, juſqu'à le traîner ignominieuſement dans les rues (1). Denys eût éprouvé le même ſort, s'il n'avoit remis la citadelle à ſon fils Apollocrate, & trouvé le moyen de ſe ſauver en Italie; avec ſes femmes & ſes tréſors. Enfin Héraclide, qui, en qualité d'amiral, auroit dû s'oppoſer à ſa fuite, voyant les habitans de Syracuſe animés contre lui, eut l'adreſſe de détourner l'orage ſur Dion, en propoſant tout à-coup le partage des terres (2).

Cette propoſition, ſource éternelle de diviſions dans pluſieurs états républicains, fut reçue avec avidité de la part de la multitude, qui ne mettoit plus de bornes à ſes prétentions. La réſiſtance de Dion excita une révolte, & dans un inſtant effaça le ſouvenir de ſes ſervices. Il fut décidé qu'on procéderoit au partage des terres, qu'on réformeroit les troupes du Péloponeſe, & que l'adminiſtration des affaires ſeroit confiée à 25 nouveaux magiſtrats, parmi leſquels on nomma Héraclide (3).

Il ne s'agiſſoit plus que de dépoſer & de condamner Dion. Comme on craignoit les troupes étrangeres dont il étoit entouré, on tenta de les ſéduire par les plus magnifiques promeſſes; mais ces braves guerriers, qu'on avoit humiliés en les privant de leur ſolde, en les jugeant capables d'une trahiſon, placerent leur général au milieu d'eux & traverſerent la ville. Pourſuivis & preſſés par tout le peuple, ils ne répondirent à ſes outrages

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 974. Diod. ibid.
(2) Plut. ibid.
(3) Plut. in Dion. t. 1, p. 975.

que par des reproches d'ingratitude & de perfidie, pendant que Dion employoit, pour le calmer, des prieres & des marques de tendreſſe. Les Syracuſains, honteux de l'avoir laiſſé échapper, envoyerent, pour l'inquiéter dans ſa retraite, des troupes qui prirent la fuite dès qu'il eut donné le ſignal du combat.

Il ſe retira ſur les terres des Léontins (1), qui non-ſeulement ſe firent un honneur de l'admettre, ainſi que ſes compagnons, au nombre de leurs concitoyens, mais qui, par une noble généroſité, voulurent encore lui ménager une ſatisfaction éclatante. Après avoir envoyé des ambaſſadeurs à Syracuſe, pour ſe plaindre de l'injuſtice exercée contre les libérateurs de la Sicile, & reçu les députés de cette ville, chargés d'accuſer Dion, ils convoquerent leurs alliés. La cauſe fut diſcutée dans la diete, & la conduite des Syracuſains condamnée d'une commune voix.

Loin de ſouſcrire à ce jugement ils ſe félicitoient de s'être à la fois délivrés des deux tyrans qui les avoient ſucceſſivement opprimés, & leur joie s'accrut encore par quelques avantages remportés ſur les vaiſſeaux du roi, qui venoient d'approviſionner la citadelle & d'y jetter des troupes, commandées par Nypſius, de Naples (2).

Ce général habile crut s'appercevoir que le moment de ſubjuguer les rebelles étoit enfin arrivé. Raſſurés par leurs foibles ſuccès, & encore plus par leur inſolence, les Syracuſains avoient briſé tous les liens de la ſubordination & de la décence. Leurs jours ſe diſſipoient dans les excès de la table, & leurs chefs ſe livroient à des déſordres

(1) Plut. ibid. Diod. Sic. lib. 16, p. 420.
(2) Plut. in Dion. t. 1, p. 976. Diod. Sic. lib. 16, p. 420.

qu'on ne pouvoit plus arrêter. Nypſius ſort de la citadelle, renverſe le mur dont on l'avoit une ſeconde fois entourée, s'empare d'un quartier de la ville, & le met au pillage. Les troupes de Syracuſe ſont repouſſées, les habitans égorgés, leurs femmes & leurs enfans chargés de fers, & menés à la citadelle. On s'aſſemble, on délibere en tumulte ; la terreur a glacé les eſprits & le déſeſpoir ne trouve plus de reſſource. Dans ce moment quelques voix s'élevent, & propoſent le rappel de Dion & de ſon armée. Le peuple auſſi-tôt le demande à grands cris. » Qu'il paroiſſe ; que les » dieux nous le ramenent ; qu'il vienne nous en» flammer de ſon courage (1). «

Des députés choiſis font une telle diligence qu'ils arrivent avant la fin du jour chez les Léontins. Ils tombent aux pieds de Dion, le viſage baigné de larmes, & l'attendriſſent par la peinture des maux qu'éprouve ſa patrie. Introduits devant le peuple les deux principaux ambaſſadeurs conjurent les aſſiſtans de ſauver une ville trop digne de leur haine & de leur pitié.

Quand ils eurent achevé un morne ſilence régna dans l'aſſemblée. Dion voulut le rompre ; mais les pleurs lui coupoient la parole. Encouragé par ſes troupes, qui partageoient ſa douleur : » Guerriers du Péloponeſe, dit-il, & vous, fideles » alliés, c'eſt à vous de délibérer ſur ce qui vous » regarde. De mon côté je n'ai pas la liberté du » choix ; Syracuſe va périr, je dois la ſauver ou » m'enſévelir ſous ſes ruines ; je me range au » nombre de ſes députés, & j'ajoute : Nous fûmes » les plus imprudens, & nous ſommes les plus » infortunés des hommes. Si vous êtes touchés

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 976. Diod. Sic. lib. 16, p. 422.

» de nos remords hâtez-vous de ſecourir une » ville que vous avez ſauvée une premiere fois ; » ſi vous n'êtes frappés que de nos injuſtices, » puiſſent du moins les dieux récompenſer le zele » & la fidélité dont vous m'avez donné des preu- » ves ſi touchantes ! & n'oubliez jamais ce Dion » qui ne vous abandonna point quand ſa patrie » fut coupable, & qui ne l'abandonne pas quand » elle eſt malheureuſe. «

Il alloit pourſuivre ; mais tous les ſoldats émus s'écrient à la fois : » Mettez-vous à notre » tête, allons délivrer Syracuſe. « Les ambaſſadeurs, pénétrés de joie & de reconnoiſſance, ſe jettent à leur cou, & béniſſent mille fois Dion, qui ne donne aux troupes que le tems de prendre un léger repas (1).

A peine eſt-il en chemin qu'il rencontre de nouveaux députés, dont les uns le preſſent d'accélérer ſa marche, les autres de la ſuſpendre. Les premiers parloient au nom de la plus ſaine partie des citoyens, les ſeconds au nom de la faction oppoſée. Les ennemis s'étant retirés, les orateurs avoient reparu, & ſemoient la diviſion dans les eſprits. D'un côté le peuple, entraîné par leurs clameurs, avoit réſolu de ne devoir ſa liberté qu'à lui-même, & de ſe rendre maître des portes de la ville, pour exclure tout ſecours étranger ; d'un autre côté, les gens ſages, effrayés d'une ſi fole préſomption, ſollicitoient vivement le retour des ſoldats du Péloponeſe (2).

Dion crut ne devoir, ni s'arrêter, ni ſe hâter. Il s'avançoit lentement vers Syracuſe, & n'en

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 977.
(2) Plut. ibid.

étoit plus qu'à 60 ſtades *, lorſqu'il vit arriver coup-ſur-coup des couriers de tous les partis, de tous les ordres de citoyens, d'Héraclide même, ſon plus cruel ennemi. Les aſſiégés avoient fait une nouvelle ſortie, les uns achevoient de détruire le mur de circonvallation ; les autres, comme des tigres ardens, ſe jettoient ſur les habitans, ſans diſtinction d'âge, ni de ſexe ; d'autres enfin, pour oppoſer une barriere impénétrable aux troupes étrangeres, lançoient des tiſons & des dards enflammés ſur les maiſons voiſines de la citadelle (1).

A cette nouvelle Dion précipite ſes pas. Il apperçoit déjà les tourbillons de flamme & de fumée qui s'élevent dans les airs ; il entend les cris inſolens des vainqueurs, les cris lamentables des habitans. Il paroît : ſon nom retentit avec éclat dans tous les quartiers de la ville. Le peuple eſt à ſes genoux, & les ennemis étonnés ſe rangent en bataille au pied de la citadelle (2). Ils ont choiſi ce poſte afin d'être protégés par les débris preſque inacceſſibles du mur qu'ils viennent de détruire, & encore plus par cette enceinte épouvantable de feu que leur fureur s'eſt ménagée.

Pendant que les Syracuſains prodiguoient à leur général les mêmes acclamations, les mêmes titres de ſauveur & de dieu dont ils l'avoient accueilli dans ſon premier triomphe, ſes troupes, diviſées en colonnes & entraînées par ſon exemple, s'avançoient en ordre à travers les cendres brûlantes, les poutres enflammées, le ſang & les

* Environ deux lieues & un quart.

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 977.

(2) Plut. ibid. t. 1, p. 978.

cadavres dont les places & les rues étoient couvertes ; à travers l'affreuſe obſcurité d'une fumée épaiſſe, & la lueur, encore plus affreuſe, des feux dévorans ; parmi les ruines des maiſons qui s'écrouloient avec un fracas horrible à leurs côtés ou ſur leurs têtes. Parvenues au dernier retranchement elles le franchirent avec le même courage, malgré la réſiſtance opiniâtre & féroce des ſoldats de Nypſius, qui furent taillés en pieces, ou contraints de ſe renfermer dans la citadelle.

Le jour ſuivant les habitans, après avoir arrêté les progrès de l'incendie, ſe trouverent dans une tranquillité profonde. Les orateurs & les autres chefs de factions s'étoient exilés d'eux-mêmes, à l'exception d'Héraclide & de Théodote ſon oncle. Ils connoiſſoient trop Dion pour ignorer qu'ils le déſarmeroient par l'aveu de leur faute. Ses amis lui repréſentoient avec chaleur qu'il ne déracineroit jamais du ſein de l'état l'eſprit de ſédition, pire que la tyrannie, s'il refuſoit d'abandonner les deux coupables aux ſoldats, qui demandoient leur ſupplice ; mais il répond avec douceur : » Les autres généraux » paſſent leur vie dans l'exercice des travaux de » la guerre, pour ſe ménager un jour des ſuccès » qu'ils ne doivent ſouvent qu'au haſard. Elevé » dans l'école de Platon, j'ai appris à dompter » mes paſſions, & pour m'aſſurer d'une victoire » que je ne puiſſe attribuer qu'à moi-même, je » dois pardonner & oublier les offenſes. Eh quoi! » parce qu'Héraclide a dégradé ſon ame par ſa » perfidie & ſes méchancetés, faut-il que la colere » & la vengeance ſouillent indignement la mienne ? » Je ne cherche point à le ſurpaſſer par les avan- » tages de l'eſprit & du pouvoir, je veux le vaincre

» à force de vertus, & le ramener à force de » bienfaits [1]. «

Cependant il ſerroit la citadelle de ſi près que la garniſon, faute de vivres, n'obſervoit plus aucune diſcipline. Apollocrate, obligé de capituler, obtint la permiſſion de ſe retirer avec ſa mere, ſa ſœur & ſes effets, qu'on tranſporta ſur cinq galeres. Le peuple accourut ſur le rivage pour contempler un ſi doux ſpectacle, & jouir paiſiblement de ce beau jour, qui éclairoit enfin la liberté de Syracuſe, la retraite du rejeton de ſes oppreſſeurs, & l'entiere deſtruction de la plus puiſſante des tyrannies [2].

Apollocrate alla joindre ſon pere Denys, qui étoit alors en Italie. Après ſon départ Dion entra dans la citadelle. Ariſtomaque ſa ſœur, Hiparinus ſon fils, vinrent au-devant de lui, & reçurent ſes premieres careſſes. Aréte les ſuivoit, tremblante, éperdue, déſirant & craignant de lever ſur lui ſes yeux couverts des larmes. Ariſtomaque, l'ayant priſe par la main : » Comment » vous exprimer, dit-elle à ſon frere, tout ce » que nous avons ſouffert pendant votre abſence ? » Votre retour & vos victoires nous permettent » enfin de reſpirer. Mais, hélas ! ma fille, con- » trainte, aux dépens de ſon bonheur & du mien, » de contracter un nouvel engagement, ma fille » eſt malheureuſe au milieu de la joie univerſelle. » De quel œil regardez-vous la fatale néceſſité où » la réduiſit la cruauté du tyran ? Doit-elle vous » ſaluer comme ſon oncle ou comme ſon époux ? « Dion, ne pouvant retenir ſes pleurs, embraſſa

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 978.
(2) Plut. in Dion. t. 1, p. 980. Demoſth. in Leptin. p. 595.

tendrement ſon épouſe, & lui ayant remis ſon fils il la pria de partager l'humble demeure qu'il s'étoit choiſie ; car il ne vouloit pas habiter le palais des rois [1].

Mon deſſein n'étoit pas de tracer l'éloge de Dion, je voulois ſimplement rapporter quelqus-unes de ſes actions. Quoique l'intérêt qu'elles m'inſpirent m'ait peut-être déjà mené loin, je ne puis cependant réſiſter au plaiſir de ſuivre, juſqu'à la fin de ſa carriere, un homme qui, placé dans tous les états, dans toutes les ſituations, fut toujours auſſi différent des autres que ſemblable à lui-même ; & dont la vie fourniroit les plus beaux traits à l'hiſtoire de la vertu.

Après tant de triomphes il voulut s'acquitter, en public & en particulier, de ce qu'il devoit aux compagnons de ſes travaux & aux citoyens qui avoient hâté la révolution. Il fit part aux uns de ſa gloire, aux autres de ſes richeſſes : ſimple, modeſte dans ſon habillement, à ſa table, dans tout ce qui le concernoit, il ne ſe permettoit d'être magnifique que dans l'exercice de ſa généroſité. Tandis qu'il forçoit l'admiration, non-ſeulement de la Sicile, mais encore de Carthage & de la Grece entiere ; tandis que Platon l'avertiſſoit, dans une de ſes lettres, que toute la terre avoit les yeux attachés ſur lui [2], il les fixoit ſur ce petit nombre de ſpectateurs éclairés, qui, ne comptant pour rien, ni ſes exploits, ni ſes ſuccès, l'attendoient au moment de la proſpérité pour lui accorder leur eſtime ou leur mépris [3].

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 980.
(2) Plat. epiſt. 4, t. 3, p. 320.
(3) Plut. in Dion. t. 1, p. 981.

De ſon tems, en effet, les philoſophes avoient conçu le projet de travailler ſérieuſement à la réformation du genre humain. Le premier eſſai devoit ſe faire en Sicile. Dans cette vue ils entreprirent d'abord de façonner l'ame du jeune Denys, qui trompa leurs eſpérances. Dion les avoit depuis relevées, & pluſieurs diſciples de Platon l'avoient ſuivi dans ſon expédition (1). Déjà, d'après leurs lumieres, d'après les ſiennes, d'après celles de quelques Corinthiens attirés par ſes ſoins à Syracuſe, il traçoit le plan d'une république qui concilieroit tous les pouvoirs & tous les intérêts. Il préféroit un gouvernement mixte, où la claſſe des principaux citoyens balanceroit la puiſſance du ſouverain & celle du peuple. Il vouloit même que le peuple ne fût appellé aux ſuffrages que dans certaines occaſions, comme on le pratique à Corinthe (2).

Il n'oſoit cependant commencer ſon opération, arrêté par un obſtacle preſque invincible. Héraclide ne ceſſoit, depuis leur réconciliation, de le tourmenter par des intrigues ouvertes ou cachées. Comme il étoit adoré de la multitude il ne devoit pas adopter un projet qui détruiſoit la démocratie. Les partiſans de Dion lui propoſerent plus d'une fois de ſe défaire de cet homme inquiet & turbulent. Il avoit toujours réſiſté; mais, à force d'importunités, on lui arracha ſon aveu (3). Les Syracuſains ſe ſoulevérent, & quoiqu'il parvînt à les appaiſer ils lui ſurent mauvais gré d'un conſentement que les

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 967.
(2) Plat. epiſt 7, t. 3, p. 335. Plut. in Dion. t. 1, p. 981.
(3) Plut. ibid. Nep. in Dion. cap. 6.

circonſtances ſembloient juſtifier aux yeux de la politique, mais qui remplit ſon ame de remords & répandit l'amertume ſur le reſte de ſes jours.

Délivré de cet ennemi il en trouva bientôt un autre, plus perfide & plus dangereux. Dans le ſéjour qu'il fit à Athenes, un des citoyens de cette ville, nommé Callippe, le reçut dans ſa maiſon, obtint ſon amitié, dont il n'étoit pas digne (1), & le ſuivit en Sicile. Parvenu aux premiers grades militaires il juſtifia le choix du général & gagna la confiance des troupes.

Après la mort d'Héraclide il s'apperçut qu'il ne lui en coûteroit qu'un forfait pour ſe rendre maître de la Sicile. La multitude avoit beſoin d'un chef qui flattât ſes caprices. Elle craignoit de plus en plus que Dion ne la dépouillât de ſon autorité, pour s'en revêtir, ou la tranſporter à la claſſe des riches. Parmi les gens éclairés les politiques conjecturoient qu'il ne réſiſteroit pas toujours à l'attrait d'une couronne (2), & lui faiſoient un crime de leurs ſoupçons. La plupart de ces guerriers qu'il avoit amenés du Péloponeſe, & que l'honneur attachoit à ſa ſuite, avoient péri dans les combats (3). Enfin, tous les eſprits, fatigués de leur inaction & de ſes vertus, regrettoient la licence & les factions qui avoient pendant ſi long-tems exercé leur activité.

D'après ces notions Callippe ourdit ſa trame inſidieuſe. Il commença par entretenir Dion des murmures, vrais ou ſuppoſés, que les troupes,

(1) Plat. epiſt. 7, p. 333 & 334. Plut. in Dion. t. 1, p. 981.
(2) Plut. in Brut. t. 1, p. 1010.
(3) Plut. in Dion. t. 1, p. 981.

disoit-il, laissoient quelquefois échapper ; il se fit même autoriser à sonder la disposition des esprits. Alors il s'insinue auprès des soldats, il les anime & communique ses vues à ceux qui répondent à ses avances. Ceux qui les rejettoient avec indignation avoient beau dénoncer à leur général les menées secretes de Callippe, il n'en étoit que plus touché des démarches d'un ami si fidele (1).

La conjuration faisoit tous les jours des progrés, sans qu'il daignât y prêter la moindre attention. Il fut ensuite frappé des indices qui lui en venoient de toutes parts, & qui, depuis quelque tems, alarmoient sa famille. Mais, tourmenté du souvenir toujours présent de la mort d'Héraclide, il répondit qu'il aimoit mieux périr mille fois que d'avoir sans cesse à se prémunir contre ses amis & ses ennemis (2).

Il ne médita jamais assez sur le choix des premiers (3), & quand il se convainquit lui-même que la plupart d'entr'eux étoient des ames lâches & corrompues, il ne fit aucun usage de cette découverte, soit qu'il ne les jugeât pas capables d'un excès de scélératesse (4), soit qu'il crût devoir s'abandonner à sa destinée. Il étoit sans doute alors dans un de ces momens où la vertu même est découragée par l'injustice & la méchanceté des hommes.

Comme son épouse & sa sœur suivoient avec ardeur les traces de la conspiration, Callippe se présenta devant elles, fondant en larmes ;

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 982. Nep. ibid. cap. 8.
(2) Plut. ibid.
(3) Plat. epist. 7, t. 3, p. 333.
(4) Id. ibid. p. 351.

& pour les convaincre de ſon innocence il demanda d'être ſoumis aux plus rigoureuſes épreuves. Elles exigerent le grand ſerment.

C'eſt le ſeul qui inſpire de l'effroi aux ſcélérats mêmes : il le fit à l'inſtant. On le conduiſit dans les ſouterrains du temple de Cérès & de Proſerpine. Après les ſacrifices preſcrits, revêtu du manteau de l'une de ces déeſſes, & tenant une torche ardente, il les prit à témoins de ſon innocence, & prononça des imprécations horribles contre les parjures. La cérémonie étant finie il alla tout préparer pour l'exécution de ſon projet (1).

Il choiſit le jour de la fête de Proſerpine, & s'étant aſſuré que Dion n'étoit pas ſorti de chez lui il ſe mit à la tête de quelques ſoldats de l'île de Zacynthe (2). Les uns entourerent la maiſon, les autres pénétrerent dans une piece au rez-de-chauſſée, où Dion s'entretenoit avec pluſieurs de ſes amis, qui n'oſerent expoſer leurs jours pour ſauver les ſiens. Les conjurés, qui s'étoient préſentés ſans armes, ſe précipiterent ſur lui, & le tourmenterent longtems dans le deſſein de l'étouffer. Comme il reſpiroit encore on leur jetta par la fenêtre un poignard qu'ils lui plongerent dans le cœur (3). Quelques-uns prétendent que Callippe avoit tiré ſon épée, & n'avoit pas oſé frapper ſon ancien bienfaiteur (4). C'eſt ainſi que mourut Dion, âgé d'environ 55 ans, la 4e année après ſon retour en Sicile (5) *.

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 982. Nep. ibid. cap. 8.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 432.
(3) Plut. in Dion. t. 1, p. 983. Nep. ibid. cap. 9.
(4) Plat. epiſt. 7, t. 3, p 334.
(5) Nep. in Dion. cap. 10.
* L'an 353 avant J. C.

Sa mort produisit un changement soudain à Syracuse. Les habitans, qui commençoient à le détester comme un tyran, le pleurerent comme l'auteur de leur liberté. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, & son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville (1).

Cependant, à l'exception d'une légere émeute, où il y eut du sang répandu, qui ne fut pas celui des coupables, personne n'osa d'abord les attaquer (2), & Callippe recueillit paisiblement le fruit de son crime. Peu de tems après les amis de Dion se réunirent pour le venger, & furent vaincus. Callippe, défait à son tour par Hipparinus, frere de Denys (3), Callippe, partout haï & repoussé, contraint de se réfugier en Italie, avec un reste de brigands attachés à sa destinée, périt enfin accablé de misere, treize mois après la mort de Dion, & fut, à ce qu'on prétend, percé du même poignard qui avoit arraché la vie à ce grand homme (4).

Pendant qu'on cherchoit à détruire la tyrannie en Sicile, Athenes, qui se glorifie tant de sa liberté, s'épuisoit en vains efforts pour remettre sous le joug les peuples qui, depuis quelques années, s'étoient séparés de son alliance *. Elle résolut de s'emparer de Byzance, & dans ce dessein elle fit partir 120 galeres, sous le commandement de Timothée, d'Iphicrate & de Charès. Ils se rendirent à l'Hellespont, où

(1) Nep. in Dion. cap. 10.
(2) Plut. in Brut. t. 1, p. 1011.
(3) Diod. Sic. lib. 16, p. 436.
(4) Plut. in Dion. p. 983.
* Voyez le chapitre XXIII de cet ouvrage.

où la flote des ennemis, qui étoit à-peu-près d'égale force, les atteignit bientôt. On ſe diſpoſoit de part & d'autre au combat, lorſqu'il ſurvint une tempête violente : Charès n'en propoſa pas moins d'attaquer ; & comme les deux autres généraux, plus habiles & plus ſages, s'oppoſerent à ſon avis, il dénonça hautement leur réſiſtance à l'armée, & ſaiſit cette occaſion pour les perdre. A la lecture des lettres, où il les accuſoit de trahiſon, le peuple, enflammé de colere, les rappella ſur le champ, & fit inſtruire leur procès (1).

Les victoires de Timothée, 75 villes qu'il avoit réunies à la république (2), les honneurs qu'on lui avoit autrefois déférés, ſa vieilleſſe, la bonté de ſa cauſe, rien ne put le dérober à l'iniquité des juges : condamné à une amende de 100 talens *, qu'il n'étoit pas en état de payer, il ſe retira dans la ville de Chalchis en Eubée (3), plein d'indignation contre des citoyens qu'il avoit ſi ſouvent enrichis par ſes conquêtes, & qui, après ſa mort, laiſſerent éclater un repentir auſſi infructueux que tardif (4). Il paya dans cette circonſtance le ſalaire du mépris qu'il eut toujours pour Charès. Un jour qu'on procédoit à l'élection des généraux, quelques orateurs mercenaires, pour exclure Iphicrate & Timothée, faiſoient valoir Charès : ils lui attribuoient les qualités d'un robuſte athlete. Il eſt dans la vigueur de l'âge, diſoient-ils, & d'une force à ſupporter les plus rudes fatigues. « C'eſt un tel

(1) Diod. Sic. lib. 6, p. 424.
(2) Æſchin. de falſ. legat. p. 406.
* Cinq cens quarante mille livres.
(3) Nep. in Timoth. cap. 3.
(4) Id. ibid. cap. 4.

» homme qu'il faut à l'armée. — Sans doute, dit » Timothée, pour porter le bagage (1). «

La condamnation de Timothée n'aſſouvit pas la fureur des Athéniens, & ne put intimider Iphicrate, qui ſe défendit avec intrépidité. On remarqua l'expreſſion militaire qu'il employa pour ramener ſous les yeux des juges la conduite du général qui avoit conjuré ſa perte : » Mon ſujet m'entraîne, dit-il ; il vient de m'ou- » vrir un chemin à travers les actions de Cha- » rès (2). « Dans la ſuite du diſcours il apoſtropha l'orateur Ariſtophon, qui l'accuſoit de s'être laiſſé corrompre à prix d'argent. » Ré- » pondez-moi, lui dit-il d'un ton d'autorité : » auriez-vous commis une pareille infamie ? Non, » certes ! répondit l'orateur. Et vous voulez, re- » prit-il, qu'Iphicrate ait fait ce qu'Ariſtophon » n'auroit pas oſé faire (3) ! «

Aux reſſources de l'éloquence il en joignit une dont le ſuccès lui parut moins incertain. Le tribunal fut entouré de pluſieurs jeunes officiers attachés à ſes intérêts ; & lui-même laiſſoit entrevoir aux juges un poignard qu'il tenoit ſous ſa robe. Il fut abſous (4), & ne ſervit plus. Quand on lui reprocha la violence de ce procédé il répondit : » J'ai long-tems porté les ar- » mes pour le ſalut de ma patrie ; je ſerois bien » dupe ſi je ne les prenois pas quand il s'agit » du mien (5). «

Cependant Charès ne ſe rendit pas à Byzance. Sous prétexte qu'il manquoit de vivres (6) il

(1) Plut. apophth t. 2, p. 187. Id. an ſeni, &c. ibid. p. 788.
(2) Ariſtot. rhet. lib. 3, cap. 10, t. 2, p. 595.
(3) Ariſtot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 575.
(4) Nep. in Iphicr. cap. 3. Polyæn. ſtrateg. lib. 3, cap. 9, §. 29.
(5) Polyæn. ibid.
(6) Demoſth. Philip. t. 1, p. 50.

ſe mit avec ſon armée à la ſolde du ſatrape Artabaze, qui s'étoit révolté contre Artaxerxès, roi de Perſe, & qui alloit ſuccomber ſous des forces ſupérieures aux ſiennes (1). L'arrivée des Athéniens changea la face des affaires. L'armée de ce prince fut battue, & Charès écrivit auſſitôt au peuple d'Athenes qu'il venoit de remporter ſur les Perſes une victoire auſſi glorieuſe que celle de Marathon (2); mais cette nouvelle n'excita qu'une joie paſſagere. Les Athéniens, effrayés des plaintes & des menaces du roi de Perſe, rappellerent leur général, & ſe hâterent d'offrir la paix & l'indépendance aux villes qui avoient entrepris de ſecouer leur joug. (3). Ainſi finit cette guerre *, également funeſte aux deux partis. D'un côté, quelques-uns des peuples ligués, épuiſés d'hommes & d'argent, tomberent ſous la domination de Mauſole, roi de Carie; (4) de l'autre, outre le ſecours qu'elle tiroit de leur alliance, Athenes perdit trois de ſes meilleurs généraux, Chabrias, Timothée & Iphicrate (5). Alors commença une autre guerre qui produiſit un embraſement général, & développa les grands talens de Philippe, pour le malheur de la Grece.

Les amphyctions, dont l'objet principal eſt de veiller aux intérêts du temple d'Apollon à Delphes, s'étant aſſemblés, les Thébains, qui, de concert avec les Theſſaliens, dirigeoient les opé-

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 434.
(2) Plut. in Arat. t. 1, p. 1034.
(3) Diod. Sic. ibid. p. 424.
* Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années 356 & 355 avant J. C.
(4) Demoſth. de Rhod. libert. p. 144.
(5) Nep. in Timoth. cap. 4.
** Sous l'archontat d'Agatocle, l'an 356 avant J. C.

rations de ce tribunal, accuſerent les Phocéens de s'être emparés de quelques terres conſacrées à ce dieu, & les firent condamner à une forte amende (1). L'eſprit de vengeance guidoit les accuſateurs. Les Theſſaliens rougiſſoient encore des victoires que les Phocéens avoient autrefois remportées ſur eux (2). Outre les motifs de rivalité qui ſubſiſtent toujours entre des nations voiſines, la ville de Thebes étoit indignée de n'avoir pu forcer un habitant de la Phocide à rendre une femme Thébaine qu'il avoit enlevée (3).

Le premier décret fut bientôt ſuivi d'un ſecond, qui conſacroit au dieu les campagnes des Phocéens : il autoriſoit de plus la ligue amphictyonique à ſévir contre les villes qui juſqu'alors avoient négligé d'obéir aux décrets du tribunal. Cette derniere clauſe regardoit les Lacédémoniens, contre leſquels il exiſtoit depuis pluſieurs années une ſentence reſtée ſans exécution (4).

Dans toute autre circonſtance les Phocéens auroient craint d'affronter les maux dont ils étoient menacés. Mais on vit alors combien les grandes révolutions dépendent quelquefois de petites cauſes (5). Peu de tems auparavant deux particuliers de la Phocide, voulant obtenir, chacun pour ſon fils, une riche héritiere, intéreſſerent toute la nation à leur querelle, & formerent deux partis, qui, dans les délibérations publiques, n'écoutoient plus que les conſeils de la

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 425.
(2) Pauſan. lib. 10, cap. 1, p. 799.
(3) Duris, ap. Athen. lib. 13, cap. 1, p. 560.
(4) Diod. Sic. lib. 16, p. 425 & 430.
(5) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390. Duris, ap. Athen. lib. 13, p. 560.

haîne. Auſſi, dès que pluſieurs Phocéens eurent propoſé de ſe ſoumettre aux décrets des amphictyons, Philomele, que ſes richeſſes & ſes talens avoient placé à la tête de la faction oppoſée, ſoutint hautement que céder à l'injuſtice étoit la plus grande & la plus dangereuſe des lâchetés; que les Phocéens avoient des droits légitimes, non-ſeulement ſur les terres qu'on leur faiſoit un crime de cultiver, mais ſur le temple de Delphes, & qu'il ne demandoit que leur confiance pour les ſouſtraire au châtiment honteux décerné par le tribunal des amphictyons (1).

Son éloquence rapide entraîne les Phocéens. Revêtu d'un pouvoir abſolu il vole à Lacédémone, fait approuver ſes projets au roi Archidamus, en obtient 15 talens, qui, joints à 15 autres qu'il fournit lui-même, le mettent en état de ſoudoyer un grand nombre de mercenaires, de s'emparer du temple, de l'entourer d'un mur, & d'arracher de ſes colonnes les décrets infamans que les amphictions avoient lancés contre les peuples accuſés de ſacrileges. Les Locriens accoururent vainement à la défenſe de l'aſyle ſacré, ils furent mis en fuite, & leurs campagnes dévaſtées enrichirent les vainqueurs (2). La guerre dura dix ans & quelques mois (3). J'en indiquerai dans la ſuite les principaux événemens.

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 525. Pauſan. lib. 10, cap. 2, p. 802.
(2) Diod. Sic. ibid. p. 426.
(3) Æſchin. de falſ. legat. p. 415. Id. in Cteſiph. p. 452. Diod. Sic. ibid. p. 418 & 455. Pauſan. lib. 9, p. 724; lib. 10, p. 802.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTIEME.

CHAPITRE LXI.

Lettres ſur les affaires générales de la Grece, adreſſées à Anacharſis & à Philotas, pendant leur voyage en Egypte & en Perſe.

PENDANT mon ſéjour en Grece j'avois ſi ſouvent entendu parler de l'Egypte & de la Perſe que je ne pus réſiſter au déſir de parcourir ces deux royaumes. Apollodore me donna Philotas pour m'accompagner ; il nous promit de nous inſtruire de tout ce qui ſe paſſeroit pendant notre abſence : d'autres amis nous firent la même promeſſe. Leurs lettres, que je vais rapporter en entier, ou par fragmens, n'étoient quelquefois qu'un ſimple journal ; quelquefois elles étoient accompagnées de réflexions.

Nous partîmes à la fin de la 2e année de la 106e olympiade *. Le midi de la Grece jouiſſoit alors d'un calme profond; le nord étoit troublé par la guerre des Phocéens, & par les entrepriſes de Philippe, roi de Macédoine.

Philomele, chef des Phocéens, s'étoit fortifié à Delphes. Il envoyoit de tous côtés des ambaſſadeurs ; mais l'on étoit bien loin de préſumer que de ſi légeres diſſentions entraîneroient la ruine de cette Grece, qui, cent vingt-ſix ans auparavant, avoit réſiſté à toutes les forces de la Perſe.

* Dans le printems de l'an 354 avant J. C.

Philippe avoit de fréquens démêlés avec les Thraces, les Illyriens & d'autres peuples barbares. Il méditoit la conquête des villes grecques ſituées ſur les frontieres de ſon royaume, & dont la plupart étoient alliées ou tributaires des Athéniens. Ceux-ci, offenſés de ce qu'il retenoit Amphipolis, qui leur avoit appartenu, eſſayoient des hoſtilités contre lui, & n'oſoient pas en venir à une rupture ouverte.

DIOTIME ÉTANT ARCHONTE A ATHENES.

La 3e année de la 106e olympiade.

(*Depuis le 26 juin de l'année julienne proleptique* 354 *juſqu'au* 14 *juillet de l'année* 353 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

La Grece eſt pleine de diviſions [1]. Les uns condamnent l'entrepriſe de Philomele, les autres la juſtifient. Les Thébains, avec tout le corps des Béotiens, les Locriens, les différentes nations de la Theſſalie, tous ces peuples ayant des injures particulieres à venger, menacent de venger l'outrage fait à la divinité de Delphes. Les Athéniens, les Lacédémoniens, & quelques villes du Péloponeſe, ſe déclarent pour les Phocéens, en haine des Thébains. . . . .

Philomele proteſtoit, au commencement, qu'il ne toucheroit pas aux tréſors du temple [2]. Effrayé des préparatifs des Thébains il s'eſt approprié une partie de ces richeſſes. Elles l'ont

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 430.
(2) Id. ibid. p. 429 & 431.

mis en état d'augmenter la ſolde des mercenaires, qui de toutes parts accourent à Delphes. Il a battu ſucceſſivement les Locriens, les Béotiens & les Theſſaliens. . . . .

Ces jours paſſés l'armée des Phocéens, s'étant engagée dans un pays couvert, rencontra tout-à-coup celle des Béotiens, ſupérieure en nombre. Les derniers ont remporté une victoire éclatante. Philomele, couvert de bleſſures, pouſſé ſur une hauteur, enveloppé de toutes parts, a mieux aimé ſe précipiter du haut d'un rocher que de tomber entre les mains de l'ennemi [1].

SOUS L'ARCHONTE EUDÉMUS.

La 4e année de la 106e olympiade.

(Depuis le 14 juillet de l'an 353 juſqu'au 3 juillet de l'an 352 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Dans la derniere aſſemblée des Phocéens les plus ſages opinoient pour la paix; mais Onomarque, qui avoit recueilli les débris de l'armée, a ſi bien fait, par ſon éloquence & ſon crédit, qu'on a réſolu de continuer la guerre & de lui confier le même pouvoir qu'à Philomele. Il leve de nouvelles troupes. L'or & l'argent, tirés du tréſor ſacré, ont été convertis en monnoie, & pluſieurs de ces belles ſtatues de bronze qu'on voyoit à Delphes, en caſques & en épées [2]. . . .

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 432. Pauſan. lib. 10, cap. 2, p. 802.
(2) Id. ibid. p. 433.

Le bruit a couru que le roi de Perſe, Artaxerxès, alloit tourner ſes armes contre la Grece, On ne parloit que de ſes immenſes préparatifs. Il ne lui faut pas moins, diſoit-on, de 1200 chameaux pour porter l'or deſtiné à la ſolde des troupes [1].

On s'eſt aſſemblée en tumulte : au milieu de l'alarme publique des voix ont propoſé d'appeller à la défenſe de la Grece toutes les nations qui l'habitent, & même le roi de Macédoine [2]; de prévenir Artaxerxès, & de porter la guerre dans ſes états. Démoſthene, qui, après avoir plaidé avec diſtinction dans les tribunaux de juſtice, ſe mêle, depuis quelque tems, des affaires publiques, s'eſt élevé contre cet avis ; mais il a fortement inſiſté ſur la néceſſité de ſe mettre en état de défenſe. Combien nous faut-il de galeres ? combien de fantaſſins & de cavaliers ? quels ſont les fonds néceſſaires ? où les trouver ? Il a tout prévu, tout réglé d'avance. On a fort applaudi aux vues de l'orateur. En effet, de ſi ſages meſures nous ſerviroient contre Artaxerxès, s'il attaquoit la Grece ; contre nos ennemis actuels, s'il ne l'attaquoit pas [3]. On a ſu depuis que ce prince ne penſoit point à nous, & nous ne penſons plus à rien.

Je ne ſaurois m'accoutumer à ces excès périodiques de découragement & de confiance. Nos têtes ſe renverſent, & ſe replacent dans un clin-d'œil. On abandonne à ſa légéreté un particulier qui n'acquiert jamais l'expérience de ſes fautes ; mais que penſer d'une nation entiere pour qui le préſent n'a ni paſſé ni avenir, & qui oublie

(1) Demoſth. de claſſ. p. 136.
(2) Epiſt. Phil. ap. Demoſth. p. 114.
(3) Demoſth. de Rhod. libert. p. 144.

ſes craintes comme on oublie un éclair & un coup de tonnerre ? . . . . .

La plupart ne parlent du roi de Perſe qu'avec terreur, du roi de Macédoine qu'avec mépris[1]. Ils ne voient pas que ce dernier prince n'a ceſſé, depuis quelques tems, de faire des incurſions dans nos états ; qu'après s'être emparé de nos îles d'Imbros & de Lemnos il a chargé de fers ceux de nos citoyens établis dans ces contrées ; qu'il a pris pluſieurs de nos vaiſſeaux ſur les côtes de l'Eubée, & que dernièrement encore il a fait une deſcente chez nous, à Marathon, & s'eſt rendu maître de la galere ſacrée[2]. Cet affront, reçu dans le lieu même qui fut autrefois le théatre de notre gloire, nous a fait rougir ; mais chez nous les couleurs de la honte s'effacent bientôt.

Philippe eſt préſent en tout tems, en tous lieux. A peine a-t-il quitté nos rivages qu'il vole dans la Thrace maritime : il y prend la forte place de Méthone, la détruit & en diſtribue les campagnes fertiles à ſes ſoldats, dont il eſt adoré.

Pendant le ſiege de cette ville il paſſoit une riviere à la nage [3]. Une fleche, lancée par un archer ou par une machine, l'atteignit à l'œil droit [4] ; & malgré les douleurs aiguës qu'il éprouvoit il regagna tranquillement le rivage d'où il étoit parti. Son médecin Critobule a retiré

(1) Demoſth. de Rhod. libert. p. 147.
(2) Demoſth. in Phil. 1, p. 52.
(3) Calliſth. ap. Plut. in parall. t. 2, p. 307.
(4) Strab. lib. 7, p. 330 ; lib. 8, p. 374. Diod. Sic. lib. 16, p. 434. Juſtin. lib. 7, cap. 6.

très-habilement la fleche [1] ; l'œil n'eſt pas difforme, mais il eſt privé de la lumiere *.

Cet accident n'a point ralenti ſon ardeur ; il aſſiége maintenant le château d'Hérée, ſur lequel nous avons des droits légitimes. Grande rumeur dans Athenes. Il en eſt réſulté un décret de l'aſſemblée générale ; on doit lever une contribution de 60 talens **, armer 40 galeres, enrôler ceux qui n'ont pas atteint leur 45e année [2] ***. Ces préparatifs demandent du tems ; l'hiver approche, & l'expédition ſera remiſe à l'été prochain.

Pendant qu'on avoit à redouter les projets du roi de Perſe & les entrepriſes du roi de Macédoine il nous arrivoit des ambaſſadeurs du roi de Lacédémone, & d'autres de la part des Mégalopolitains, qu'il tient aſſiégés. Archidamus propoſoit de nous joindre aux Lacédémoniens, pour remettre les villes de la Grece ſur le pied où elles étoient avant les dernieres guerres. Toutes les uſurpations devoient être reſtituées, tous les nouveaux établiſſemens détruits. Les Thébains nous ont enlevé Orope, ils ſeront forcés de nous la rendre ; ils ont raſé Theſpies & Platée, on les rétablira ; ils ont conſtruit Mégalopolis en Arcadie, pour arrêter les incurſions des Lacédémoniens : elle ſera démolie. Les orateurs, les citoyens étoient partagés. Démoſthene [3] a montré clairement que l'exécution de ce

(1) Plin. lib. 7, cap. 37, t. 1, p. 395.

* Un paraſite de Philippe, nommé Clidémus, parut, depuis la bleſſure de ce prince, avec une emplâtre ſur l'œil. (Ælian. hiſt. anim. lib. 9, cap. 7.)

** Trois cens vingt-quatre mille livres.

(2) Demoſth. olynth. 3, p. 35.

*** C'étoit vers le mois d'octobre de l'an 353 avant J. C.

(3) Demoſth. pro Megalop. p. 154.

projet affoibliroit, à la vérité, les Thébains nos ennemis, mais augmenteroit la puiſſance des Lacédémoniens, nos alliés, & que notre ſûreté dépendoit uniquement de l'équilibre que nous aurions l'art de maintenir entre ces deux républiques. Les ſuffrages ſe ſont réunis en faveur de ſon avis.

Cependant les Phocéens ont fourni des troupes aux Lacédémoniens ; les Thébains & d'autres peuples aux Mégalopolitains. On a déjà livré pluſieurs combats ; on conclura bientôt la paix [1], & l'on aura répandu beaucoup de ſang.

On n'en a pas moins verſé dans nos provinces ſeptentrionales. Les Phocéens, les Béotiens, les Theſſaliens, tour-à-tour vainqueurs & vaincus, perpétuent une guerre que la religion & la jalouſie rendent extrêmement cruelle. Un nouvel accident ne laiſſe entrevoir qu'un avenir déplorable. Lycophron, tyran de Pherès en Theſſalie, s'eſt ligué avec les Phocéens pour aſſujettir les Theſſaliens. Ces derniers ont imploré l'aſſiſtance de Philippe, qui eſt bien vîte accouru à leur ſecours. Après quelques action peu déciſives deux échecs conſécutifs l'ont forcé de ſe retirer en Macédoine. On le croyoit réduit aux dernieres extrêmités, ſes ſoldats commençoient à l'abandonner, quand tout-à-coup on l'a vu reparoître en Theſſalie. Ses troupes, & celles des Theſſaliens, ſes alliés, montoient à plus de 23,000 fantaſſins & à 3000 chevaux. Onomarque, à la tête de 20,000 hommes de pied & de 300 cavaliers, s'étoit joint à Lycophron. Les Phocéens, après une défenſe opiniâtre, ont été battus & pouſſés vers

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 438.

le rivage de la mer, d'où l'on aperçevoit, à une certaine diſtance, la flotte des Athéniens, commandée par Charès. La plupart s'étant jettés à la nage ont péri avec Onomarque leur chef, dont Philippe a fait retirer le corps, pour l'attacher à un gibet. La perte des Phocéens eſt très-conſidérable : 6000 ont perdu la vie dans le combat ; 3000 s'étant rendus à diſcrétion ont été précipités dans la mer, comme des ſacrileges [1].

Les Theſſaliens, en s'aſſociant avec Philippe, ont détruit les barrieres qui s'oppoſoient à ſon ambition. Depuis quelques années il laiſſoit les Grecs s'affoiblir, & du haut de ſon trône, comme d'une guérite [2], il épioit le moment où l'on viendroit mendier ſon aſſiſtance. Le voilà déſormais autoriſé à ſe mêler des affaires de la Grece. Par-tout le peuple, qui ne pénetre pas ſes vues, le croit animé du zele de la religion. Par-tout on s'écrie qu'il doit ſa victoire à la ſainteté de la cauſe qu'il ſoutient, & que les dieux l'ont choiſi pour venger leurs autels. Il l'avoit prévu lui-même : avant la bataille il fit prendre à ſes ſoldats des couronnes de laurier, comme s'ils marchoient au combat au nom de la divinité de Delphes, à qui cet arbre eſt conſacré [3].

Des intentions ſi pures, des ſuccès ſi brillans, portent l'admiration des Grecs juſqu'à l'enthouſiaſme ; on ne parle que de ce prince, de ſes talens, de ſes vertus. Voici un trait qu'on m'a raconté de lui.

Il avoit dans ſon armée un ſoldat renommé

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 435. Pauſan. lib. 10, cap. 2, p. 802.
(2) Juſtin. lib. 8, cap. 1.
(3) Id. ibid. cap. 2.

pour ſa bravoure, mais d'une inſatiable avidité [1]. Le ſoldat s'embarqua pour une expédition lointaine, & ſon vaiſſeau ayant péri il fut jetté mourant ſur le rivage. A cette nouvelle un Macédonien, qui cultivoit un petit champ aux environs, accourt à ſon ſecours, le rappelle à la vie, le mene dans ſa maiſon, lui cede ſon lit, lui donne, pendant un mois entier, tous les ſoins & toutes les conſolations que la pitié & l'humanité peuvent inſpirer; lui fournit enfin l'argent néceſſaire pour ſe rendre auprès de Philippe. Vous entendrez parler de ma reconnoiſſance, lui dit le ſoldat en partant: qu'il me ſoit ſeulement permis de rejoindre le roi mon maître. Il arrive, raconte à Philippe ſon infortune, ne dit pas un mot de celui qui l'a ſoulagé, & demande en indemnité une petite maiſon voiſine des lieux où les flots l'avoient porté: c'étoit celle de ſon bienfaiteur. Le roi accorde la demande ſur-le-champ; mais bientôt inſtruit de la vérité des faits, par une lettre pleine de nobleſſe qu'il reçoit du propriétaire, il frémit d'indignation & ordonne au gouverneur de la province de remettre ce dernier en poſſeſſion de ſon bien, & de faire appliquer avec un fer chaud une marque déshonorante ſur le front du ſoldat.

On éleve cette action juſqu'aux nues: je l'approuve ſans l'admirer. Philippe méritoit plus d'être puni qu'un vil mercenaire; car le ſujet qui ſollicite une injuſtice eſt moins coupable que le prince qui l'acorde ſans examen. Que devoit donc faire Philippe, après avoir flétri le ſoldat? Renoncer à la funeſte prérogative d'être ſi généreux du bien d'autrui, & promettre à

(1) Senec. de benef. lib 4, cap. 37.

tout ſon empire de n'être plus ſi léger dans la diſtribution de ſes graces.

SOUS L'ARCHONTE ARISTODEME.

La 1re année de la 107e olympiade.

(*Depuis le 3 juillet de l'an* 352, *juſqu'au 22 juillet de l'an* 351 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous ai marqué, dans unes de me précédentes lettres, que pour prévenir les excurſions de Philippe, & l'arrêter dans ſes états, on avoit réſolu de lever 60 talens, & d'envoyer en Thrace 40 galeres, avec une forte armée. Après environ 11 mois de préparatifs on étoit enfin venu à bout de recueillir 5 talens *, & d'armer 10 galeres [1] : Charideme les devoit commander. Il étoit prêt à partir lorſque le bruit s'eſt répandu que Philippe étoit malade, qu'il étoit mort. Nous avons déſarmé auſſi-tôt, & Philippe a pris ſa marche vers les Thermopyles. Il alloit tomber ſur la Phocide [2] ; il pouvoit delà ſe rendre ici. Heureuſement nous avions ſur la côte voiſine une flotte qui conduiſoit aux Phocéens un corps de troupes. Nauſiclès, qui étoit à leur tête, s'eſt hâté de les mettre à terre & de ſe placer dans le détroit. Philippe a ſuſpendu ſes projets & repris le chemin de la Macédoine [3].

* 27000 livres.
(1) Demoſth olynth. 3, p. 35.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 437.
(3) Id. ibid. p. 436. Demoſth. Philip. 1, p. 49. Oroſ. lib. 3, cap. 12.

Nous nous ſommes enorgueillis de cet événement; nos alliés nous en ont félicité : nous avons décerné des actions de graces aux dieux, des éloges aux troupes [1]. Miſérable ville ! où s'emparer ſans obſtacle d'un poſte eſt un acte de bravoure, & n'être pas vaincu un ſujet de triomphe !....

Ces jours paſſés l'aſſemblée générale s'occupa de nos démêlés avec le roi de Macédoine. Démoſthene parut à la tribune [2] ; il peignit avec les plus fortes couleurs l'indolence & la frivolité des Athéniens, l'ignorance & les fauſſes meſures de leurs chefs, l'ambition & l'activité de Philippe.

Il propoſa d'équiper une flotte, de mettre ſur pied un corps de troupes, compoſé, du moins en partie, de citoyens [3] ; d'établir le théatre de la guerre en Macédoine, & de ne la terminer que par un traité avantageux, ou par une victoire déciſive [4]. Car, diſoit-il, ſi nous n'allons pas au plutôt attaquer Philippe chez lui, il viendra peut-être bientôt nous attaquer chez nous [5]. Il fixa le nombre des ſoldats qu'il falloit enrôler, & s'occupa des moyens de leur ſubſiſtance.

Ce projet déconcerteroit les vues de Philippe & l'empêcheroit de nous combattre aux dépens de nos alliés, dont il enleve impunément les vaiſſeaux [6]. Il réveilleroit en même tems le courage des peuples, qui, obligés de ſe jetter entre ſes bras, portent le joug de ſon alliance avec

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 306. Ulp. ibid. p. 355.
(2) Demoſth. Philip. 1, p. 47.
(3) Id ibid. p. 50.
(4) Id. ibid. p. 49.
(5) Id. ibid. p. 54.
(6) Id. ibid. p. 52.

avec la crainte & la haine qu'inſpire l'orgueil d'un prince ambitieux [1].

Demoſthene développa ſes vues avec autant d'énergie que de clarté. Il a cette éloquence qui force les auditeurs à ſe reconnoître dans l'humiliante peinture de leurs fautes paſſées & de leur ſituation préſente.

» Voyez, s'écrioit-il, juſqu'à quel point d'audace Philippe eſt enfin parvenu [2]. Il vous ôte » le choix de la guerre & de la paix; il vous » menace; il tient, à ce qu'on dit, des diſcours » inſolens: peu ſatisfait de ſes premieres conquêtes il en médite de nouvelles; & tandis que » vous êtes ici tranquillement aſſis, il vous enveloppe & vous enferme de tous côtés. Qu'attendez-vous donc pour agir? La néceſſité! Eh, » juſtes Dieux! en fut-il jamais une plus preſſante » pour des ames libres que l'inſtant du déshonneur? Irez-vous toujours dans la place publique » vous demander s'il y a quelque choſe de nouveau? » Eh! quoi, de plus nouveau qu'un homme de » Macédoine qui gouverne la Grece & veut » ſubjuguer Athènes? . . . Philippe eſt-il mort? » Non; mais il eſt malade. Eh! que vous importe? » Si celui-ci mouroit, vous vous en feriez » bientôt un autre par votre négligence & votre » lâcheté.

» Vous perdez le tems d'agir en délibérations » frivoles. Vos généraux, au lieu de paroître à » la tête des armées, ſe traînent pompeuſement à » la ſuite de vos prêtres, pour augmenter l'éclat » des cérémonies publiques (3). Les armées ne

(1) Demoſth. Philip. 1, p. 48.
(2) Id. ibid.
(3) Id. ibid. p. 51.

» ſont plus compoſées que de mercenaires, la
» lie des nations étrangeres, vils brigands, qui
» menent leurs chefs tantôt chez vos alliés, dont
» ils ſont la terreur, tantôt chez les barbares, qui
» vous les enlevent au moment où leur ſecours
» vous eſt néceſſaire (1); incertitude & confuſion
» dans vos préparatifs (2); nul plan, nulle
» prévoyance dans vos projets & dans leur exé-
» cution. Les conjonctures vous commandent, &
» l'occaſion vous échappe ſans ceſſe. Athletes
» mal-adroits, vous ne penſez à vous garantir des
» coups qu'après les avoir reçus. Vous dit-on
» que Philippe eſt dans la Cherſoneſe ? auſſi-tôt
» un décret pour la ſecourir : qu'il eſt aux
» Thermopyles ? autre décret pour y marcher.
» Vous courez à droite & à gauche, par-tout
» où il vous conduit lui-même, le ſuivant toujours
» & n'arrivant jamais que pour être témoins de
» ſes ſuccès (3). «

Toute la harangue eſt ſemée de pareils traits. On a reconnu, dans le ſtyle de l'auteur, celui de Thucydide, qui lui a ſervi de modele [4]. En ſortant j'entendis pluſieurs Athéniens lui prodiguer des éloges & demander des nouvelles des Phocéens.

Vous me ferez peut-être la même queſtion. On les croyoit ſans reſſource, après la victoire de Philippe; mais ils ont le tréſor de Delphes à leur diſpoſition; & comme ils ont augmenté la ſolde des troupes ils attirent tous les mercenaires qui courent la Grece. Cette derniere campagne

(1) Demoſth. Philip. 1, p. 50.
(2) Id. ibid. p. 52.
(3) Id. ibid. p. 53.
(4) Dionyſ. Halic. de Thucyd. jud. cap. 53, t. 6, p. 944.

n'a rien décidé. Ils ont perdu des batailles, ils en ont gagné ; ils ont ravagé les terres des Locriens, & les leurs ont été dévaſtées par les Thébains (1).

Nos amis, qui vous regrettent ſans ceſſe, continuent à s'aſſembler de tems en tems chez moi. Hier au ſoir on demandoit pourquoi les grands hommes ſont ſi rares, & ne ſe montrent que par intervalles. La queſtion fut long-tems débattue. Chryſophile nia le fait, & ſoutint que la nature ne favoriſe pas plus un ſiecle & un pays qu'un autre. Parleroit-on de Lycurgue, ajouta-t-il, s'il étoit né dans une condition ſervile ? d'Homere, s'il avoit vécu dans ces tems où la langue n'étoit pas encore formée ? Qui nous a dit que de nos jours, parmi les nations policées ou barbares, on ne trouveroit pas des Homere & des Lycurgue, occupés des plus viles fonctions ? La nature, toujours libre, toujours riche dans ſes productions, jette au haſard les génies ſur la terre : c'eſt aux circonſtances à les développer.

SOUS L'ARCHONTE THESSALUS.

La 2e année de la 107e olympiade.

(*Depuis le 22 juillet de l'an 351 juſqu'au 11 juillet de l'an 350 avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Artémiſe, reine de Carie, eſt morte. Elle n'a ſurvécu que deux ans à Mauſole, ſon frere & ſon

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 436, &c.

époux (1). Vous ſavez que Mauſole étoit un de ces rois que la cour de Suze tient en garniſon ſur les frontieres de l'empire, pour en défendre les approches. On dit que ſon épouſe, qui le gouvernoit, ayant recueilli ſes cendres, les avoit, par un excès de tendreſſe, mêlées avec la boiſſon qu'elle prenoit (2); on dit que ſa douleur l'a conduite au tombeau (3). Elle n'en a pas ſuivi avec moins d'ardeur les projets d'ambition qu'elle lui avoit inſpirés. Il ajouta la trahiſon (4) au concours de quelques circonſtances heureuſes, pour s'emparer des îles de Cos, de Rhodes & de pluſieurs villes grecques. Artémiſe les a maintenues ſous ſon obéiſſance (5).

Voyez, je vous prie, combien ſont fauſſes & funeſtes les idées qui gouvernent ce monde, & ſur-tout celles que les ſouverains ſe font du pouvoir & de la gloire. Si Artémiſe avoit connu les véritables intérêts de ſon époux elle lui auroit appris à céder la mauvaiſe foi & les vexations aux grands empires; à fonder ſa conſidération ſur le bonheur de ſa province, & à ſe laiſſer aimer du peuple, qui ne demande au gouvernement que de n'être pas traité en ennemi. Mais elle en voulut faire une eſpece de conquérant. L'un & l'autre épuiſerent le ſang & les fortunes de leurs ſujets (6): dans quelle vue? pour décorer la petite ville d'Halicarnaſſe, & illuſtrer la mémoire d'un petit lieutenant du roi de Perſe.

(1) Diod. Sic lib. 16, p. 442.
(2) Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Val. Max. lib. 4, cap. 6, extran. n° 1.
(3) Theopomp. ap Harpocr. in *lexicon*. Strab. lib. 14, p. 656. Cicer. tuſcul. lib. 1. cap. 31, t. 2, p. 326.
(4) Demoſth. de Rhod. libert. p. 144.
(5) Id. ibid. p. 147.
(6) Theop. ap. Harpocr. in *lexicon*.

Artémiſe ne négligea aucun moyen pour la perpétuer : elle excita par des récompenſes les talens les plus diſtingués à s'exercer ſur les actions de Mauſole. On compoſa des vers, des tragédies en ſon honneur. Les orateurs de la Grece furent invités à faire ſon éloge. Pluſieurs d'entr'eux entrerent en lice (1) ; & Iſocrate concourut avec quelques-uns de ces diſciples. Théopompe, qui travaille à l'hiſtoire de la Grece, l'emporta ſur ſon maître, & eut la foibleſſe de s'en vanter (2). Je lui demandois un jour ſi, en travaillant au panégyrique d'un homme dont la ſordide avarice avoit ruiné tant de familles (3), la plume ne lui tomboit pas ſouvent des mains ? Il me répondit : J'ai parlé en orateur, une autre fois je parlerai en hiſtorien. Voilà de ces forfaits que ſe permet l'éloquence, & que nous avons la lâcheté de pardonner.

Artémiſe faiſoit en même tems conſtruire pour Mauſole un tombeau qui, ſuivant les apparences, n'éterniſera que la gloire des artiſtes. J'en ai vu les plans. C'eſt un quarré long, dont le pourtour eſt de 411 pieds. La principale partie de l'édifice, entourée de 36 colonnes, ſera décorée, ſur ſes quatre faces, par quatre des plus fameux ſculpteurs de la Grece, Briaxis, Scopas, Léocharès & Timothée. Au-deſſus s'élevera une pyramide, ſurmontée d'un char à quatre chevaux. Ce char doit être de marbre, & de la main de Pytis. La hauteur totale du monument ſera de 140 pieds (4) *.

(1) Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Plut. x. rhet. vit. t. 2, p. 838. Suid. in *lexicon*. Taylor. lect. Lyſ. cap. 3.
(2) Theop. ap. Euſeb. præp. evang. lib. 10, cap. 3, p. 464.
(3) Theop. ap. Harpocr. & Suid. in *lexicon*.
(4) Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728.
* Si Pline, dans la deſcription de ce monument, emploie des me-

Il eſt déjà fort avancé ; & comme Idrieus, qui ſuccede à ſa ſœur Artémiſe, ne prend pas le même intérêt à cet ouvrage, les artiſtes ont déclaré qu'ils ſe feroient un honneur & un devoir de le terminer, ſans exiger aucun ſalaire (1). Les fondemens en ont été jettés au milieu d'une place conſtruite par les ſoins de Mauſole (2), ſur un terrein qui, naturellement diſpoſé en forme de théatre, deſcend & ſe prolonge juſqu'à la mer. Quand on entre dans le port on eſt frappé de l'aſpect impoſant des lieux. Vous avez, d'un côté, le palais du roi, de l'autre le temple de Vénus & de Mercure, ſitués auprès de la fontaine Salmacis. En face le marché public s'étend le long du rivage : au-deſſus eſt la place, & plus loin, dans la partie ſupérieure, la vue ſe porte ſur la citadelle & ſur le temple de Mars, d'où s'éleve une ſtatue coloſſale. Le tombeau de Mauſole, deſtiné à fixer les regards, après qu'ils ſe ſeront repoſés un moment ſur ces magnifiques édifices, ſera ſans doute un des plus beaux monumens de l'univers (3) ; mais il devroit être conſacré au bienfaiteur du genre humain.

Idrieus, en montant ſur le trône, a reçu ordre d'Artaxerxès d'envoyer un corps d'auxiliaires contre les rois de Cypre, qui ſe ſont révoltés. Phocion les commande, conjointement avec Evagoras, qui régnoit auparavant dans cette île. Leur projet eſt de commencer par le ſiege de Salamine (4).

ſures grecques, les 411 pieds du pourtour ſe réduiront à 388 de nos pieds, & 2 pouces en ſus ; les 140 pieds d'élévation à 132 de nos pieds, plus 2 pouces 8 lignes.

(1) Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728.

(2) Vitruv. lib. 2, cap. 8.

(3) Id. ibid. Strab. lib. 14, p. 656. Plin. ibid.

(4) Diod. Sic. lib. 16, p. 440.

Le roi de Perſe a de plus grandes vues : il ſe prépare à la conquête de l'Egypte. J'eſpere que vous aurez déjà pris des meſures pour vous mettre en ſûreté. Il nous a demandé des troupes ; il en a demandé aux autres peuples de la Grece. Nous l'avons refuſé ; les Lacédémoniens ont fait de même. C'eſt bien aſſez pour nous de lui avoir cédé Phocion. Les villes grecques de l'Aſie lui avoient déjà promis 6000 hommes ; les Thébains en donnent 1000 & ceux d'Argos 3000, qui ſeront commandés par Nicoſtrate. C'eſt un général habile, & dont la manie eſt d'imiter Hercule. Il ſe montre dans les combats avec une peau de lion ſur les épaules & une maſſue à la main. Artaxerxès lui-même a déſiré l'avoir (2).

Depuis quelque tems nous louons nos généraux, nos ſoldats, nos matelots aux rois de Perſe, toujours jaloux d'avoir à leur ſervice des Grecs qu'ils paient chérement. Différens motifs forcent nos républiques de ſe prêter à ce trafic ; le beſoin de ſe débarraſſer des mercenaires étrangers que la paix rend inutiles & qui chargent l'état ; le déſir de procurer à des citoyens appauvris par la guerre une ſolde qui rétabliſſe leur fortune ; la crainte de perdre la protection ou l'alliance du grand-roi ; l'eſpérance enfin d'en obtenir des gratifications qui ſuppléent à l'épuiſement du tréſor public. C'eſt ainſi qu'en dernier lieu (2) les Thébains ont tiré d'Artaxerxès une ſomme de 300 talens *. Un roi de Macédoine nous outrage, un roi de Perſe nous achete. Sommes-nous aſſez humiliés ?

(1) Diod. Sic. lib. 16, p. 442.
(2) Id. ibid. p. 438.
* 1,620,000 livres.

SOUS L'ARCHONTE APOLLODORE.

La 3e année de la 107e olympiade.

(Depuis le 11 juillet de l'an 350 jusqu'au 30 juin de l'an 349 avant J. C.)

Nous reçûmes les trois lettres ſuivantes dans le même jour.

LETTRE DE NICÉTAS.

Je ris des craintes qu'on veut nous inſpirer. La puiſſance de Philippe ne ſauroit être durable ; elle n'eſt fondée que ſur le parjure, le menſonge & la perfidie (1). Il eſt déteſté de ſes alliés, qu'il a ſouvent trompés ; de ſes ſujets & de ſes ſoldats, tourmentés par des expéditions qui les épuiſent, & dont ils ne retirent aucun fruit ; des principaux officiers de ſon armée, qui ſont punis s'ils ne réuſſiſſent pas, humiliés s'ils réuſſiſſent ; car il eſt ſi jaloux qu'il leur pardonneroit plutôt une défaite honteuſe qu'un ſuccès trop brillant. Ils vivent dans des frayeurs mortelles, toujours expoſés aux calomnies des courtiſans & aux ſoupçons ombrageux d'un prince qui s'eſt réſervé toute la gloire qu'on peut recueillir en Macédoine (2).

Ce royaume eſt dans une ſituation déplorable. Plus de moiſſons, plus de commerce. Pauvre & foible de ſoi-même, il s'affoiblit encore en s'agrandiſſant (3). Le moindre revers détruira cette

(1) Demoſth. olynth. 2, p. 22. Pauſan. lib. 8, cap. 7, p. 612. Juſtin, lib. 9, cap. 8.
(2) Demoſth. olynth. 2, p. 23 ; & ad Philipp. epiſt. p. 118.
(3) Id. ibid.

proſpérité, que Philippe ne doit qu'à l'incapacité de nos généraux & à la voie de corruption qu'il a honteuſement introduite dans toute la Grece. (1).

Ses partiſans exaltent ſes qualités perſonnelles ; mais voici ce que m'en ont dit des gens qui l'ont vu de près.

La régularité des mœurs n'a point de droits ſur ſon eſtime ; les vices en ont preſque toujours ſur ſon amitié (2) : il dédaigne le citoyen qui n'a que des vertus, repouſſe l'homme éclairé qui lui donne des conſeils (3), & court après la flatterie avec autant d'empreſſement que la flatterie court après les autres princes. Voulez-vous lui plaire, en obtenir des graces, être admis à ſa ſociété ? ayez aſſez de ſanté pour partager ſes débauches, aſſez de talens pour l'amuſer & le faire rire. Des bons mots, des traits de ſatyre, de facéties, des vers, quelques couplets bien obſcenes, tout cela ſuffit pour parvenir auprès de lui à la plus haute faveur. Auſſi, à l'exception d'Antipater, de Parménion & de quelques gens de mérite encore, ſa cour n'eſt qu'un amas impur de brigands, de muſiciens, de poëtes & de bouffons (4), qui l'applaudiſſent dans le mal & dans le bien. Ils accourent en Macédoine de toutes les parties de la Grece.

Callias, qui contrefait ſi bien les ridicules, ce Callias naguere eſclave public de cette ville, dont il a été chaſſé, eſt maintenant un de ſes principaux courtiſans (5) : un autre eſclave, Aga-

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 334, 341, &c.
(2) Id. olynth. 2, p. 23. Theop. ap. Athen. lib. 6, p. 260.
(3) Iſocr. epiſt. ad Philip. t. 1, p. 437.
(4) Demoſth. ibid. Theop. ibid. lib. 10, p. 439 ; & ap. Polyb. in excerpt. Valeſ. p. 21.
(5) Demoſth. olynth. 2, p. 24.

thocle, s'eſt élevé par les mêmes moyens. Philippe, pour le récompenſer, l'a mis à la tête d'un détachement de ſes troupes (1). Enfin Thraſidée, le plus imbécille & le plus intrépide des flatteurs, vient d'obtenir une ſouveraineté en Theſſalie (2).

Ces hommes, ſans principes & ſans mœurs, ſont publiquement appellés les amis du prince, & les fléaux de la Macédoine (3). Leur nombre eſt exceſſif, leur crédit ſans bornes. Peu contens des tréſors qu'il leur prodigue, ils pourſuivent les citoyens honnêtes, les dépouillent de leurs biens, ou les immolent à leur vengeance (4). C'eſt avec eux qu'il ſe plonge dans la plus horrible crapule, paſſant les nuits à table, preſque toujours ivre, preſque toujours furieux, frappant à droite & à gauche, ſe livrant à des excès qu'on ne peut rappeller ſans rougir (5).

Ce n'eſt pas ſeulement dans l'intérieur de ſon palais, c'eſt à la face des nations qu'il dégrade la majeſté du trône. Derniérement encore, chez les Theſſaliens, ſi renommés pour leur tempérance, ne l'a-t-on pas vu les inviter à des repas fréquens, s'enivrer avec eux, les égayer par des ſaillies, ſauter, danſer, jouer tour-à-tour le rôle de bouffon & de pantomime (6)?

Non, je ne ſaurois croire, Anacharſis, qu'un tel hiſtrion ſoit fait pour ſubjuguer la Grece.

---

(1) Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 259.
(2) Id. ibid. cap. 13, p. 249.
(3) Id. ibid. lib. 4, cap. 19, p. 167.
(4) Id ibid. lib. 6, p. 260.
(5) Id. ibid. & lib. 10, cap. 10, p. 439.
(6) Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 260.

LETTRE D'APOLLODORE,

Du même jour que la précédente.

Je ne puis me raſſurer ſur l'état de la Grece. On a beau me vanter le nombre de ſes habitans, la valeur de ſes ſoldats, l'éclat de ſes anciennes victoires ; on a beau me dire que Philippe bornera ſes conquêtes, & que ſes entrepriſes ont été juſqu'à préſent colorées de ſpécieux prétextes ; je me méfie de nos moyens, & me défie de ſes vues.

Les peuples de la Grece ſont affoiblis & corrompus. Plus de loix, plus de citoyens, nulle idée de la gloire, nul attachement au bien public. Par-tout de vils mercenaires pour ſoldats, & des brigands pour généraux.

Nos républiques ne ſe réuniront jamais contre Philippe. Les unes ſont engagées dans une guerre qui acheve de les détruire ; les autres n'ont de commun entr'elles que des jalouſies & des prétentions, qui les empêchent de ſe rapprocher (1). L'exemple d'Athenes pourroit peut-être leur faire plus d'impreſſion que leurs propres intérêts ; mais on ne ſe diſtingue plus ici que par des ſpectacles & des fêtes. Nous ſupporterons les outrages de Philippe avec le même courage que nos peres bravoient les périls. L'éloquence impétueuſe de Démoſthene ne ſauroit nous tirer de notre aſſoupiſſement. Quand je le vois à la tribune je crois l'entendre s'écrier, au milieu des tombeaux qui renferment les reſtes de nos an-

(1) Demoſth. Philip. 4, p. 102. Id. de coron. p. 475.

ciens guerriers : Cendres éteintes, oſſemens arides, levez-vous & venez venger la patrie !

D'un autre côté, obſervez que Philippe, unique confident de ſes ſecrets, ſeul diſpenſateur de ſes tréſors, le plus habile général de la Grece, le plus brave ſoldat de ſon armée, conçoit, prévoit, exécute tout lui-même, prévient les événemens, en profite quand il le peut, & leur cede quand il le faut (1). Obſervez que ſes troupes ſont très-bien diſciplinées (2), qu'il les exerce ſans ceſſe ; qu'en tems de paix il leur fait faire des marches de 300 ſtades *, avec armes & bagages (3) ; que dans tout tems il eſt à leur tête ; qu'il les tranſporte, avec une célérité effrayante, d'une extrêmité de ſon royaume à l'autre ; qu'elles ont appris de lui à ne pas mettre plus de différence entre l'hiver & l'été, qu'entre la fatigue & le repos (4). Obſervez que ſi l'intérieur de la Macédoine ſe reſſent des malheurs de la guerre il trouve des reſſources abondantes dans les mines d'or qui lui appartiennent, dans les dépouilles des peuples qu'il ſubjugue, dans le commerce des nations qui commencent à fréquenter les ports dont il s'eſt emparé en Theſſalie. Obſervez que depuis qu'il eſt ſur le trône il n'a qu'un objet ; qu'il a le courage de le ſuivre avec lenteur ; qu'il ne fait pas une démarche ſans la méditer ; qu'il n'en fait pas une ſeconde ſans s'être aſſuré du ſuccès de la premiere ; qu'il eſt de plus avide, inſatiable de gloire ; qu'il va la chercher

(1) Demoſth. olynth. 2, p. 1.
(2) Id. olynth. 2, p. 23.
* Plus de 11 lieues.
(3) Polyæn. ſtrateg. lib. 4, cap. 2, §. 10.
(4) Demoſth. Philip. 4, p. 92. Id. epiſt. ad Philip. p. 156.

dans les dangers, dans la mêlée, dans les endroits où elle ſe vend à plus haut prix [1]. Obſervez enfin que ſes opérations ſont toujours dirigées ſuivant les tems & les lieux: il oppoſe aux fréquentes révoltes des Thraces, Illyriens & autres barbares, des combats & des victoires; aux nations de la Grece, des tentatives pour eſſayer leurs forces; des apologies, pour juſtifier ſes entrepriſes; l'art de les diviſer, pour les affoiblir, & celui de les corrompre, pour les ſoumettre [2].

Il a fait couler au milieu d'elles cette grande & fatale contagion qui deſſeche l'honneur juſque dans ſes racines [3]; il y tient à ſes gages, & les orateurs publics, & les principaux citoyens, & des villes entieres. Quelquefois il cede ſes conquêtes à des alliés, qui par là deviennent les inſtrumens de ſa grandeur, juſqu'à ce qu'ils en ſoient les victimes [4]. Comme les gens à talens ont quelque influence ſur l'opinion publique, il entretient avec eux une correſpondance ſuivie [5], & leur offre un aſyle à ſa cour, quand ils ont à ſe plaindre de leur patrie [6].

Ses partiſans ſont en ſi grand nombre, &, dans l'occaſion, ſi bien ſecondés par ſes négociations ſecretes, que, malgré les doutes qu'on peut répandre ſur la ſainteté de ſa parole & de ſes ſermens, malgré la perſuaſion où l'on devroit être que ſa haine eſt moins funeſte que ſon amitié,

(1) Demoſth. olynth. 2, p. 23.

(2) Demoſth. de cor. p. 475 & 482. Juſtin. lib. 9, cap. 8. Diod. Sic. lib. 16, p. 451.

(3) Demoſth. de Halon. p. 71. Id. de falſ. leg. p. 334, 341, &c.

(4) Id. de falſ. leg. p. 315.

(5) Iſocr. epiſt. ad Phil.

(6) Æſchin. de falſ. leg. p. 414.

les Theſſaliens n'ont pas héſité à ſe jetter entre ſes bras, & pluſieurs autres peuples n'attendent que le moment de ſuivre leur exemple.

Cependant on attache encore une idée de foibleſſe à ſa puiſſance, parce qu'on l'a vue dans ſon berceau. Vous entendriez dire à des gens, même éclairés, que les projets attribués à Philippe ſont trop au-deſſus des forces de ſon royaume. Il s'agit bien ici de la Macédoine! il eſt queſtion d'un empire formé pendant dix ans par des accroiſſemens progreſſifs & conſolidés; il eſt queſtion d'un prince dont le génie centuple les reſſources de l'état, & dont l'activité, non moins étonnante, multiplie, dans la même proportion, le nombre de ſes troupes & les momens de ſa vie.

Nous nous flattons en vain que ſes momens s'écoulent dans la débauche & la licence. C'eſt vainement que la calomnie nous le repréſente comme le plus mépriſable & le plus diſſolu des hommes (1). Le tems que les autres ſouverains perdent à s'ennuyer il l'accorde aux plaiſirs; celui qu'ils donnent aux plaiſirs il le conſacre aux ſoins de ſon royaume. Eh! plût aux dieux qu'au lieu des vices qu'on lui attribue il eût des défauts! qu'il fût borné dans ſes vues, obſtiné dans ſes opinions, ſans attention au choix de ſes miniſtres & de ſes généraux, ſans vigilance & ſans ſuite dans ſes entrepriſes! Philippe a, peut-être, le défaut d'admirer les gens d'eſprit, comme s'il n'en avoit pas plus que tous les autres. Un trait le ſéduit, mais ne le gouverne pas.

Enfin nos orateurs, pour inſpirer de la confiance au peuple, lui diſent ſans ceſſe: qu'une

(1) Polyb. in excerpt. Valeſ. p. 22.

puiſſance fondée ſur l'injuſtiee & la perfidie ne ſauroit ſubſiſter. Sans doute, ſi les autres nations n'étoient pas auſſi perfides, auſſi injuſtes qu'elle. Mais le regne des vertus eſt paſſé, & c'eſt à la force qu'il appartient maintenant de gouverner les hommes.

Mon cher Anacharſis, quand je réfléchis à l'immenſe carriere que Philippe a parcourue dans un ſi petit nombre d'années, quand je penſe à cet aſſemblage de qualités éminentes & de circonſtances favorables dont je viens d'eſquiſſer le tableau, je ne puis m'empêcher de conclure que Philippe eſt fait pour aſſervir la Grece.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Du même jour que les deux précédentes.

J'adore Philippe. Il aime la gloire, les talens, les femmes (1) & le vin. Sur le trône, le plus grand des rois (2); dans la ſociété, le plus aimable des hommes. Comme il fait valoir l'eſprit des autres! comme les autres ſont enchantés du ſien! Quelle facilité dans le caractere! quelle politeſſe dans les manieres! que de goût dans tout ce qu'il dit! que de graces dans tout ce qu'il fait!

Le roi de Macédoine eſt quelquefois obligé de traiter durement les vaincus; mais Philippe eſt humain, doux, affable (3), eſſentiellement bon: j'en ſuis certain, car il veut être aimé (4);

(1) Athen. lib. 13, p. 578. Plut. conjug. præcept. t. 2, p. 141. Id. apophth. p. 178.
(2) Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, t. 3, p. 203.
(3) Id. ibid.
(4) Juſtin. lib. 9, cap. 8.

& de plus, j'ai oui dire à je ne ſais qui, c'eſt peut-être à moi, qu'on n'eſt pas méchant quand on eſt ſi gai.

Sa colere s'allume & s'éteint dans un moment. Sans fiel, ſans rancune, il eſt au-deſſus de l'offenſe comme de l'éloge. Nos orateurs l'accablent d'injures à la tribune ; ſes ſujets mêmes lui diſent quelquefois des vérités choquantes. Il répond qu'il a des obligations aux premiers, parce qu'ils le corrigent de ſes foibleſſes (1) ; aux ſeconds, parce qu'ils l'inſtruiſent de ſes devoirs. Une femme du peuple ſe préſente, & le prie de terminer ſon affaire. — » Je n'en ai pas le temps. — » Pourquoi donc reſtez-vous ſur le trône ? « Ce mot l'arrête, & ſur le champ il ſe fait rapporter tous les procès qui étoient en ſouffrance (2). Une autre fois il s'endort pendant la plaidoirie, & n'en condamne pas moins une des parties à payer une certaine ſomme. » J'en appelle, s'é- » crie-t-elle auſſi-tôt. — A qui donc ? — Au roi » plus attentif. « A l'inſtant il revoit l'affaire, reconnoît ſon erreur, & paie lui-même l'amende (3).

Voulez-vous ſavoir s'il oublie les ſervices ? Il en avoit reçu de Philon, pendant qu'il étoit en ôtage à Thebes, il y a dix ans au moins. Dernierement les Thébains lui envoyerent des députés : Philon étoit du nombre. Le roi voulut le combler de biens (4), & n'eſſuyant que des refus : Pourquoi, lui dit-il, m'enviez-vous la gloire & le plaiſir de vous vaincre en bienfaits (5) ?

A

(1) Plut. apophth. t. 2, p. 177.
(2) Id. ibid. p. 179.
(3) Id. ibid. p. 178.
(4) Demoſth. de falſ. leg. p. 314.
(5) Plut. apophth. t. 2, p. 178.

A la priſe d'une ville un des priſonniers qu'on expoſoit en vente réclamoit ſon amitié; le roi ſurpris le fit approcher. Il étoit aſſis, l'inconnu lui dit à l'oreille : Laiſſez tomber votre robe, vous n'êtes pas dans une poſition décente. Il a raiſon, s'écria Philippe : il eſt de mes amis, qu'on lui ôte ſes fers (1).

J'aurois mille traits à vous raconter de ſa douceur & de ſa modération. Ses courtiſans vouloient qu'il ſévît contre Nicanor, qui ne ceſſoit de blâmer ſon adminiſtration & ſa conduite. Il leur répondit : » Cet homme n'eſt pas le plus » méchant des Macédoniens ; c'eſt peut-être moi » qui ai tort de l'avoir négligé. « Il prit des informations ; il ſut que Nicanor étoit aigri par le beſoin & vint à ſon ſecours. Comme Nicanor ne parloit plus de ſon bienfaiteur qu'avec éloge, Philippe dit aux délateurs : » Vous voyez bien » qu'il dépend d'un roi d'exciter ou d'arrêter les » plaintes de ſes ſujets (2). « Un autre ſe permettoit contre lui des plaiſanteries ameres & pleines d'eſprit. On lui propoſoit de l'exiler. » Je n'en » ferai rien, répondit-il ; il iroit dire par-tout » ce qu'il dit ici (3). «

Au ſiege d'une place il eut la clavicule caſſée d'un coup de pierre. Son chirurgien le panſoit & lui demandoit une grace (4). » Je ne puis pas » te la refuſer, lui dit Philippe en riant, tu me » tiens à la gorge.* «

(1) Plut. apophth. t. 2, p. 178.
(2) Id. ibid. p. 177.
(3) Id. ibid.
(4) Id. ibid.

* Le texte dit : » Prends tout ce que tu voudras, tu tiens la clef » dans ta main. » Le mot grec, qui ſignifie *clavicule*, déſigne auſſi » une *clef*.

Sa cour eſt l'aſyle des talens & des plaiſirs. La magnificence brille dans ſes fêtes, la gaieté dans ſes ſoupers. Voilà des faits. Je me ſoucie fort peu de ſon ambition. Croyez-vous qu'on ſoit bien malheureux de vivre ſous un tel prince ? S'il vient nous attaquer nous nous battrons ; ſi nous ſommes vaincus nous en ſerons quittes pour rire & boire avec lui.

SOUS L'ARCHONTE CALLIMAQUE.

Dans la 4e année de la 107e olympiade.

(Depuis le 30 juin de l'an 349 juſqu'au 18 juillet de l'an 348 avant J. C.)

Pendant que nous étions en Egypte & en Perſe nous profitions de toutes les occaſions pour inſtruire nos amis d'Athenes des détails de notre voyage. Je n'ai trouvé dans mes papiers que ce fragment d'une lettre que j'écrivis à Apollodore, quelque temps après notre arrivée à Suze, une des capitales de la Perſe.

FRAGMENT D'UNE LETTRE D'ANACHARSIS.

Nous avons parcouru pluſieurs provinces de ce vaſte empire. A Perſépolis, outre des tombeaux creuſés dans le roc, à une très-grande élévation, le palais des rois a étonné nos regards, familiariſés, depuis quelques années, avec les monumens de l'Egypte. Il fut conſtruit, dit-on, il y a près de deux ſiecles, ſous le regne de Darius, fils d'Hyſtaſpe, par des ouvriers égyptiens

que Cambyſe avoit amenés en Perſe (1). Une triple enceinte de murs, dont l'une a 60 coudées de hauteur *, des portes d'airain, des colonnes ſans nombre, quelques-unes hautes de 70 pieds **; de grands quartiers de marbre, chargés d'une infinité de figures en bas-reliefs (2); des ſouterrains où ſont dépoſées des ſommes immenſes: tout y reſpire la magnificence & la crainte; car ce palais ſert en même-temps de citadelle (3).

Les rois de Perſe en ont fait élever d'autres, moins ſomptueux, à la vérité, mais d'une beauté ſurprenante, à Suze, à Ecbatane, dans toutes les villes où ils paſſent les différentes ſaiſons de l'année.

Ils ont auſſi de grands parcs qu'ils nomment *paradis* (4), & qui ſont diviſés en deux parties. Dans l'une, armés de fleches & de javelots, ils pourſuivent à cheval, à travers les forêts, les bêtes fauves qu'ils ont ſoin d'y renfermer (5). Dans l'autre, où l'art du jardinage a épuiſé ſes efforts, ils cultivent les plus belles fleurs, & recueillent les meilleurs fruits: ils ne ſont pas moins jaloux d'y élever des arbres ſuperbes, qu'ils diſpoſent communément en quinconces (6). On trouve, en différens endroits, de ſemblables *paradis*, appartenans aux ſatrapes ou à de grands ſeigneurs (7).

(1) Diod. Sic. lib. 1, p. 43.
* 85 de nos pieds.
** 66 de nos pieds, 1 pouce 4 lignes.
(2) Chardin. Corn. le Bruyn., &c.
(3) Diod. Sic. lib. 17, p. 544.
(4) Briſſ. de regn. Perſ. lib. 1, p. 109.
(5) Xenoph. de inſtit. Cyr. lib. 1, p. 11.
(6) Id. memor. lib. 5, p. 829.
(7) Xenoph. de exped. Cyr. lib. 1, p. 246. Q. Curt. lib. 8, cap. 1.

444073 A

ſes promeſſes. Tous ſe rendent auprès de lui avec plus d'empreſſement que s'il étoit encore en place.

Le haſard nous a conduits dans ſa charmante retraite. Ses bontés nous y retiennent depuis pluſieurs mois, & je ne ſais ſi nous pourrons nous arracher d'une ſociété qu'Athenes ſeule auroit pu raſſembler dans le tems que la politeſſe, la décence & le bon goût régnoient le plus dans cette ville.

Elle fait le bonheur d'Arſame; il en fait les délices. Sa converſation eſt animée, facile, intéreſſante, ſouvent relevée par des ſaillies qui lui échappent comme des éclairs; toujours embellie par les graces, & par une gaieté qui ſe communique, ainſi que ſon bonheur, à tout ce qui l'entoure. Jamais aucune prétention dans ce qu'il dit; jamais d'expreſſions impropres ni recherchées, & cependant la plus parfaite bienſéance, au milieu du plus grand abandon, c'eſt le ton d'un homme qui poſſede, au plus haut degré, le don de plaire & le ſentiment exquis des convenances.

Cet heureux accord le frappe vivement, quand il le retrouve, ou qu'il le ſuppoſe dans les autres. Il écoute avec une attention obligeante; il applaudit avec tranſport à un trait d'eſprit, pourvu qu'il ſoit rapide; à une penſée neuve, pourvu qu'elle ſoit juſte; à un grand ſentiment, dès qu'il n'eſt par exagéré.

Dans le commerce de l'amitié ſes agrémens, plus développés encore, ſemblent, à chaque moment, ſe montrer pour la premiere fois. Il apporte dans les liaiſons moins étroites une facilité de mœurs dont Ariſtote avoit conçu le modele. On rencontre ſouvent, me diſoit un jour ce philoſophe, des caracteres ſi foibles qu'ils

approuvent tout pour ne bleſſer perſonne ; d'autres ſi difficiles qu'ils n'approuvent rien, au riſque de déplaire à tout le monde (1). Il eſt un milieu qui n'a point de nom dans notre langue, parce que très-peu de gens ſavent le ſaiſir. C'eſt une diſpoſition naturelle, qui, ſans avoir la réalité de l'amitié, en a les apparences, & en quelque façon les douceurs : celui qui en eſt doué évite également de flatter & de choquer l'amour-propre de qui que ce ſoit ; il pardonne les foibleſſes, ſupporte les défauts, ne ſe fait pas un mérite de relever les ridicules, n'eſt point empreſſé à donner des avis, & ſait mettre tant de proportion & de vérité dans les égards & l'intérêt qu'il témoigne (2), que tous les cœurs croient avoir obtenu dans le ſien le degré d'affection ou d'eſtime qu'ils déſirent.

Tel eſt le charme qui les attire & les fixe auprès d'Arſame : eſpece de bienveillance générale, d'autant plus attrayante chez lui, qu'elle s'unit ſans effort à l'éclat de la gloire & à la ſimplicité de la modeſtie. Une fois, en ſa préſence, l'occaſion s'offrit d'indiquer quelques-unes de ſes grandes qualités ; il ſe hâta de relever ſes défauts. Une autre fois il s'agiſſoit des opérations qu'il dirigea pendant ſon miniſtère : nous voulûmes lui parler de ſes ſuccès, il nous parla de ſes fautes.

Son cœur, aiſément ému, s'enflamme au récit d'une belle action, & s'attendrit ſur le ſort du malheureux, dont il excite la reconnoiſſance, ſans l'exiger. Dans ſa maiſon, autour de ſa demeure, tout ſe reſſent de cette bonté généreuſe qui pré-

(1) Ariſtot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54.
(2) Id. ibid. cap. 14, p. 56.

vient tous les vœux, & ſuffit à tous les beſoins. Déjà des terres abandonnées ſe ſont couvertes de moiſſons ; déjà les pauvres habitants des campagnes voiſines, prévenus par ſes bienfaits, lui offrent un tribut d'amour qui le touche plus que leur reſpect.

Mon cher Apollodore, c'eſt à l'hiſtoire qu'il appartient de mettre à ſa place un miniſtre qui, dépoſitaire de toute la faveur, & n'ayant aucune eſpece de flatteurs à ſes gages, n'ambitionna jamais que la gloire & le bonheur de ſa nation. Je vous ai fait part des premieres impreſſions que nous avons reçues auprès de lui, je rappellerai peut-être dans la ſuite d'autres traits de ſon caractere. Vous me le pardonnerez, ſans doute : des voyageurs ne doivent point négliger de ſi riches détails ; car enfin la deſcription d'un grand homme vaut bien celle d'un grand édifice.

LETTRE D'APOLLODORE.

Vous ſavez qu'au voiſinage des états de Philippe, dans la Thrace maritime, s'étend, le long de la mer, la Chalcidique, où s'établirent autrefois pluſieurs colonies greçques, dont Olynthe eſt la principale. C'eſt une ville forte, opulente, très-peuplée, & qui, placée en partie ſur une hauteur, attire de loin les regards par la beauté de ſes édifices & la grandeur de ſon enceinte (1).

Ses habitans ont donné plus d'une fois des preuves éclatantes de leur valeur. Quand Philippe monta ſur le trône ils étoient ſur le point de conclure une alliance avec nous. Il fut la détour-

(1) Thucyd. lib. 1, cap. 63. Diod. Sic. lib. 16, p. 432.

ner, en nous ſéduiſant par des promeſſes, eux par des bienfaits (1); il augmenta leurs domaines par la ceſſion d'Anthémonte & de Potidée, dont il s'étoit rendu maître (2). Touchés de ces avances généreuſes ils l'ont laiſſé, pendant pluſieurs années, s'agrandir impunément, & ſi par haſard ils en concevoient de l'ombrage il faiſoit partir auſſi-tôt des ambaſſadeurs qui, ſoutenus des nombreux partiſans qu'il avoit eu le temps de ſe ménager dans la ville, calmoient facilement ces alarmes paſſageres (3).

Ils avoient enfin ouvert les yeux, & réſolu de ſe jetter entre nos bras (4); d'ailleurs ils refuſoient depuis long-temps de livrer au roi deux de ſes freres d'un autre lit, qui s'étoient réfugiés chez eux, & qui pouvoient avoir des prétentions au trône de Macédoine (5). Il ſe ſert aujourd'hui de ces prétextes pour effectuer le deſſein, conçu depuis long-tems, d'ajouter la Chalcidique à ſes états. Il s'eſt emparé, ſans effort, de quelques villes de la contrée; les autres tomberont bientôt entre ſes mains (6). Olynthe eſt menacée d'un ſiege: ſes députés ont imploré notre ſecours. Démoſthene a parlé pour eux (7), & ſon avis a prévalu, malgré l'oppoſition de Démade, orateur éloquent, mais ſoupçonné d'intelligence avec Philippe (8).

Charès eſt parti avec 30 galeres & 2000 hom-

(1) Demoſth. olynth. 2, p. 22.
(2) Id. Philip. 2, p. 66; Philip. 4, p. 104.
(3) Demoſth. Phil. 3, p. 87 & 93.
(4) Id. olynth. 3, p. 36, &c.
(5) Juſtin. lib. 8, cap. 3. Oroſ. lib. 3, cap. 12, p. 172.
(6) Diod. Sic. lib. 16, p. 450.
(7) Demoſth. olynth. Plut. in X rhetor. vit. t. 2, p. 845.
(8) Suid. in *lexicon*.

mes armés à la légere (1); il a trouvé ſur la côte voiſine d'Olynthe un petit corps de mercenaires au ſervice du roi de Macédoine, & content de l'avoir mis en fuite, & d'avoir pris le chef, ſurnommé le Coq, il eſt venu jouir de ſon triomphe au milieu de nous. Les Olynthiens n'ont pas été ſecourus; mais, après des ſacrifices en actions de graces, notre général a donné dans la place publique un repas au peuple (2), qui, dans l'ivreſſe de ſa joie, lui a décerné une couronne d'or.

Cependant Olynthe nous ayant envoyé de nouveaux députés nous avons fait partir 18 galeres, 4000 ſoldats étrangers, armés à la légere, & 150 chevaux (3), ſous la conduite de Charidème, qui ne ſurpaſſe Charès qu'en ſcélérateſſe. Après avoir ravagé la contrée voiſine il eſt entré dans la ville, où tous les jours il ſe ſignale par ſon intempérance & ſes débauches (4).

Quoique bien des gens ſoutiennent ici que cette guerre nous eſt étrangere (5), je ſuis perſuadé que rien n'eſt ſi eſſentiel pour les Athéniens que la conſervation d'Olynthe. Si Philippe s'en empare qui l'empêchera de venir dans l'Attique? Il ne reſte plus entre lui & nous que les Theſſaliens, qui ſont ſes alliés; les Thébains, qui ſont nos ennemis; & les Phocéens, trop foibles pour ſe défendre eux-mêmes (6).

---

(1) Philoel. apud Dionyſ. Halic. epiſt. ad Amm. cap. 9, t. 6, p. 784.
(2) Theop. & Duris, ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 582. Argum. olynth. 3, ap. Demoſth. p. 34.
(3) Philocl. ibid.
(4) Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436.
(5) Ulpian. in Demoſth. olynth. 1, p. 6.
(6) Demoſth. olynth. 1, p. 4.

LETTRE DE NICÉTAS.

Je n'attendois qu'une imprudence de Philippe : il craignoit & ménageoit les Olynthiens (1) ; tout-à-coup on l'a vu s'approcher de leurs murailles, à la diſtance de 40 ſtades *. Ils lui ont envoyé des députés. » Il faut que vous ſortiez de la ville, » ou moi de la Macédoine. « Voilà ſa réponſe (2). Il a donc oublié que, dans ces derniers temps, ils contraignirent ſon pere Amyntas à leur céder une partie de ſon royaume, & qu'ils oppoſerent enſuite la plus longue réſiſtance à l'effort de ſes armes, jointes à celles des Lacédémoniens, dont il avoit imploré l'aſſiſtance (3).

On dit qu'en arrivant il les a mis en fuite ; mais comment pourra-t-il franchir ces murs que l'art a fortifiés & qui ſont défendus par une armée entiere ? Il faut compter d'abord plus de 10,000 hommes d'infanterie & 1000 de cavalerie, levés dans la Chalcidique ; enſuite quantité de braves guerriers que les aſſiégés ont reçus de leurs anciens alliés (4) : joignez-y les troupes de Charidème & le nouveau renfort de 2000 hommes peſamment armés & de 300 cavaliers, tous Athéniens, que nous venons de faire partir (5).

Philippe n'eût jamais entrepris cette expédition s'il en eût prévu les ſuites ; il a cru tout

(1) Demoſth. olynth. 3, p. 36.

* Environ une lieue & demie.

(2) Id. Philip. 3, p. 87.

(3) Xenoph. hiſt. Græc. lib. 5, p. 559. Diod. Sic. lib. 15, p. 341.

(4) Demoſth. de falſ. leg. p. 335.

(5) Philocl. apud Dionyſ. Halic. ad Amm. de Demoſth. cap. 9, t. 6, p. 735.

emporter d'emblée. Une autre inquiétude le dévore en ſecret : les Theſſaliens, ſes alliés, ſeront bientôt au nombre de ſes ennemis ; il leur avoit enlevé la ville de Pagaſe, ils la demandent ; il comptoit fortifier Magnéſie, ils s'y oppoſent ; il perçoit des droits dans leurs ports & dans leurs marchés, ils veulent ſe les réſerver. S'il en eſt privé comment paiera-t-il cette armée nombreuſe de mercenaires qui fait toute ſa force. On préſume, d'un autre côté, que les Illyriens & les Péoniens, peu façonnés à la ſervitude, ſecoueront bientôt le joug d'un prince que ſes victoires ont rendu inſolent (1).

Que n'euſſions-nous pas donné pour ſuſciter les Olynthiens contre lui ? L'événement a ſurpaſſé notre attente. Vous apprendrez bientôt que la puiſſance & la gloire de Philippe ſe ſont briſées contre les remparts d'Olynthe.

LETTRE D'APOLLODORE.

Philippe entretenoit des intelligences dans l'Eubée : il y faiſoit paſſer ſecrétement des troupes. Déjà la plupart des villes étoient gagnées. Maître de cette île il l'eût été bientôt de la Grece entiere. A la priere de Plutarque, d'Erétrie, nous fîmes partir Phocion avec un petit nombre de cavaliers & de fantaſſins (2). Nous comptions ſur les partiſans de la liberté & ſur les étrangers que Plutarque avoit à ſa ſolde ; mais la corruption avoit fait de ſi grands progrès que toute l'île ſe ſouleva contre nous, que Phocion courut le plus

(1) Demoſth. olynth. 1, p. 4.
(2) Plut. in Phoc. t. 1, p. 747.

grand danger, & que nous fîmes marcher le reſte de la cavalerie (1).

Phocion occupoit une éminence qu'un ravin profond ſéparoit de la plaine de Tamynes (2). Les ennemis, qui le tenoient aſſiégé depuis quelque temps, réſolurent enfin de le dépoſter. Il les vit s'avancer & reſta tranquille; mais Plutarque, au mépris de ſes ordres, ſortit des retranchemens à la tête des troupes étrangeres; il fut ſuivi de nos cavaliers: les uns & les autres attaquerent en déſordre & furent mis en fuite. Tout le camp frémiſſoit d'indignation; mais Phocion contenoit la valeur des ſoldats, ſous prétexte que les ſacrifices n'étoient pas favorables. Dès qu'il vit les ennemis abattre l'enceinte du camp il donna le ſignal, les repouſſa vivement & les pourſuivit dans la plaine. Le combat fut meurtrier & la victoire complete. L'orateur Eſchine en a apporté la nouvelle. Il s'étoit diſtingué dans l'action (3).

Phocion a chaſſé d'Erétrie ce Plutarque qui la tyranniſoit, & de l'Eubée tous ces petits deſpotes qui s'étoient vendus à Philippe. Il a mis une garniſon dans le fort de Zarétra, pour aſſurer l'indépendance de l'île, & après une campagne que les connoiſſeurs admirent, il eſt venu ſe confondre avec les citoyens d'Athenes.

Vous jugerez de ſa ſageſſe & de ſon humanité par ces deux traits. Avant la bataille il défendit aux officiers d'empêcher la déſertion, qui les délivroit d'une foule de lâches & de mutins; après la victoire il ordonna de relâcher tous les priſon-

(1) Demoſth. in Mid. p. 629.
(2) Plut. ibid.
(3) Æſchin. de falſ. leg. p. 422.

niers Grecs, de peur que le peuple n'exerçât ſur eux des actes de vengeance & de cruauté (1)...

Dans une de nos dernieres converſations Théodore nous entretint de la nature & du mouvement des aſtres. Pour tout compliment Diogene lui demanda s'il y avoit long-tems qu'il étoit deſcendu du ciel (2). Panthion nous lut enſuite un ouvrage d'une exceſſive longueur. Diogene, aſſis auprès de lui, jettoit par intervalles les yeux ſur le manuſcrit, & s'étant aperçu qu'il tendoit à ſa fin : Terre, terre ! s'écria-t-il, mes amis, encore un moment de patience (3).

Un inſtant après on demandoit à quelles marques un étranger arrivant dans une ville reconnoîtroit qu'on y néglige l'éducation. Platon répondit : » Si l'on y a beſoin de médecins & de juges (4). «

SOUS L'ARCHONTE THÉOPHILE.

La 1re année de la 108e olympiade.

(Depuis le 18 juillet de l'an 348 juſqu'au 8 juillet de l'an 347 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Ces jours paſſés, nous promenant hors de la porte de Thrace, nous vîmes un homme à cheval arriver à toute bride ; nous l'arrêtâmes. D'où venez-vous ? Savez-vous quelque choſe du ſiege

(1) Plut. in Phoc. t. 1, p. 747.
(2) Diog. Laert. lib. 6, §. 39.
(3) Diog. Laert. lib. 6, §. 38. Etymol. in *lexicon.*
(4) Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 405.

d'Olynthe ? J'étois allé à Potidée, nous dit-il ; à mon retour je n'ai plus vu Olynthe (1). A ces mots il nous quitte & diſparoît. Nous rentrâmes, & quelques momens après le déſaſtre de cette ville répandit par-tout la conſternation.

Olynthe n'eſt plus ; ſes richeſſes, ſes forces ; ſes alliés, 14,000 hommes que nous lui avions envoyés à diverſes repriſes, rien n'a pu la ſauver (2). Philippe, repouſſé à tous les aſſauts, perdoit journellement du monde (3) ; mais des traîtres qu'elle renfermoit dans ſon ſein hâtoient tous les jours l'inſtant de ſa ruine. Il avoit acheté ſes magiſtrats & ſes généraux. Les principaux d'entr'eux, Euthycrate & Laſthene, lui livrerent une fois 500 cavaliers qu'ils commándoient (4) ; & après d'autres trahiſons non moins funeſtes l'introduiſirent dans la ville, qui fut auſſi-tôt abandonnée au pillage. Maiſons, portiques, temples, la flamme & le fer ont tout détruit, & bientôt on ſe demandera où elle étoit ſituée (5). Philippe a fait vendre les habitans & mettre à mort deux de ſes freres, retirés depuis pluſieurs années dans cet aſyle (6).

La Grece eſt dans l'épouvante ; elle craint pour ſa puiſſance & pour ſa liberté (7) : on ſe voit partout entouré d'eſpions & d'ennemis. Comment ſe garantir de la vénalité des amis ? Comment ſe défendre contre un prince qui dit ſouvent & qui

(1) Agath. ap. Phoc. p. 1335.
(2) Demoſth. de falſ. leg. p. 335. Dionyſ. Halic. ep. ad Amm. t. 6, p. 736.
(3) Diod. Sic. lib. 16, p. 450.
(4) Demoſth. ibid.
(5) Id. Phil. 3, p. 89. Strab. lib. 2, p. 121. Diod. ibid.
(6) Oroſ. lib. 3, cap. 12. Juſtin. lib. 8, cap. 3.
(7) Agath. ap. Phoc. p. 1334.

prouve par les faits qu'il n'y a point de murailles qu'une bête de ſomme, chargée d'or, ne puiſſe aiſément franchir (1)? Les autres nations ont applaudi aux décrets foudroyans que nous avons portés contre ceux qui ont trahi les Olynthiens (2). Il faut rendre juſtice aux vainqueurs; indignés de cette perfidie ils l'ont reprochée ouvertement aux coupables. Euthycrate & Laſthene s'en ſont plains à Philippe, qui leur a répondu: » Les ſoldats macédoniens ſont encore bien groſ» ſiers; ils nomment chaque choſe par ſon » nom (3). «

Tandis que les Olynthiens, chargés de fers, pleuroient aſſis ſur les cendres de leur patrie, ou ſe traînoient par troupeaux dans les chemins publics, à la ſuite de leurs nouveaux maîtres (4), Philippe oſoit remercier le Ciel des maux dont il étoit l'auteur, & célébroit des jeux ſuperbes en l'honneur de Jupiter Olympien (5). Il avoit appellé les artiſtes les plus diſtingués, les acteurs les plus habiles. Ils furent admis au repas qui termina ces fêtes odieuſes. Là, dans l'ivreſſe de la victoire & des plaiſirs, le roi s'empreſſoit de prévenir ou de ſatisfaire les vœux des aſſiſtans, de leur prodiguer ſes bienfaits ou ſes promeſſes. Satyrus, cet acteur qui excelle dans le comique, gardoit un morne ſilence. Philippe s'en apperçut & lui en fit des reproches: » Eh! quoi, lui diſoit-

il,

(1) Plut. apophth. t. 2, p. 178. Cicer. ad Attic. lib. 1, epiſt. 16, t. 8, p. 75.

(2) Demoſth. de falſ. leg. p. 335.

(3) Plut. ibid.

(4) Demoſth. ibid. p. 341.

(5) Demoſth. de falſ. leg. p. 322. Æſchin. de falſ. leg. p. 420. Diod. Sic. lib. 16, p. 451.

» il, doutez-vous de ma générosité, de mon esti-» me? n'avez-vous point de graces à solliciter? « Il en est une, répondit Satyrus, qui dépend uniquement de vous; mais je crains un refus. » Par-» lez, dit Philippe, & soyez sûr d'obtenir tout ce » que vous demanderez. «

» J'avois, reprit l'acteur, des liaisons étroites » d'hospitalité & d'amitié avec Apollophane, de » Pydna. On le fit mourir sur de fausses imputa-» tions. Il ne laissa que deux filles, très-jeunes » encore. Leurs parens, pour les mettre en lieu » de sûreté, les firent passer à Olynthe. Elles sont » dans les fers, elles sont à vous & j'ose les ré-» clamer. Je n'ai d'autre intérêt que celui de leur » honneur. Mon dessein est de leur constituer des » dots, de leur choisir des époux & d'empêcher » qu'elles ne fassent rien qui soit indigne de leur » pere & de son ami. « Toute la salle retentit des applaudissemens que méritoit Satyrus, & Philippe, plus ému que les autres, lui fit remettre à l'instant les deux jeunes captives. Ce trait de clémence est d'autant plus beau qu'Apollophane fut accusé d'avoir, avec d'autres conjurés, privé de la vie & de la couronne Alexandre, frere de Philippe.

Je ne vous parle pas de la guerre des Phocéens: elle se perpétue sans incidens remarquables. Fasse le Ciel qu'elle ne se termine pas comme celle d'Olynthe.

LETTRE DE NICÉTAS.

Je ne m'attendois pas au malheur des Olynthiens, parce que je ne devois pas m'attendre à leur aveuglement. S'ils ont péri c'est pour n'avoir pas étouffé dans son origine le parti de Philippe. Ils avoient à la tête de leur cavalerie Apol-

lonide, habile général, excellent citoyen : on le bannit tout-à-coup (1), parce que les partiſans de Philippe étoient parvenus à le rendre ſuſpect. Laſthene qu'on met à ſa place, Euthicrate qu'on lui aſſocie, avoient reçu de la Macédoine des bois de conſtruction, des troupeaux de bœufs & d'autres richeſſes qu'ils n'étoient pas en état d'acquérir ; leur liaiſon avec Philippe étoit avérée, & les Olynthiens ne s'en apperçoivent pas. Pendant le ſiege les meſures des chefs ſont viſiblement concertées avec le roi, & les Olynthiens perſiſtent dans leur aveuglement. On ſavoit par-tout qu'il avoit ſoumis les villes de la Chalcidique, plutôt à force de préſens que par la valeur de ſes troupes, & cet exemple eſt perdu pour les Olynthiens (2).

Celui d'Euthycrate & de Laſthene effraiera déſormais les lâches qui ſeroient capables d'une pareille infamie. Ces deux miſérables ont péri miſérablement (3). Philippe, qui emploie les traîtres & les mépriſe, a cru devoir livrer ceux-ci aux outrages de ſes ſoldats, qui ont fini par les mettre en pieces.

La priſe d'Olynthe, au lieu de détruire nos eſpérances, ne ſert qu'à les relever. Nos orateurs ont enflammé les eſprits. Nous avons envoyé un grand nombre d'ambaſſadeurs (4). Ils iront partout chercher des ennemis à Philippe, & indiquer une diete générale pour y délibérer ſur la guerre. Elle doit ſe tenir ici. Eſchine s'eſt rendu chez les Arcadiens, qui ont promis d'accéder à la ligue.

(1) Demoſth. Phil. 3, p. 93 & 94.
(2) Id. de falſ. leg. p. 335.
(3) Id. de Cherſon. p. 80.
(4) Demoſth. de falſ. leg. p. 295. Æſchin. ibid. p. 404. Id. in Ctéſiph. p. 437. Diod. Sic. lib. 16, p. 450.

Les autres nations commencent à ſe remuer; toute la Grece ſera bientôt ſous les armes.

La république ne ménage plus rien. Outre les décrets portés contre ceux qui ont perdu Olynthe, nous avons publiquement accueilli ceux de ſes habitans qui avoient échappé aux flammes & à l'eſclavage (1). A tant d'actes de vigueur Philippe reconnoîtra qu'il ne s'agit plus entre nous & lui d'attaques furtives, de plaintes, de négociations & de projets de paix.

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 15 de thargélion *.

Vous partagerez notre douleur. Une mort imprévue vient de nous enlever Platon. Ce fut le 7 de ce mois **, le jour même de ſa naiſſance. (2) Il n'avoit pu ſe diſpenſer de ſe trouver à un repas de noce (3): j'étois auprès de lui; il ne mangea, comme il faiſoit ſouvent, que quelques olives (4). Jamais il ne fut ſi aimable, jamais ſa ſanté ne nous avoit donné de ſi belles eſpérances. Dans le tems que je l'en félicitois il ſe trouve mal, perd connoiſſance & tombe entre mes bras. Tous les ſecours furent inutiles; nous le fîmes tranſporter

(1) Senec. in excerpt. controv. t. 3, p. 516.

* Le 25 mai 347 avant J. C.

** Le 17 de mai 347 avant J. C. Je ne donne pas cette date comme certaine; on ſait que les chronologiſtes ſe partagent ſur l'année & ſur le jour où mourut Platon; mais il paroît que la différence ne peut être que de quelques mois. (Voyez Dodwel. de Cycl. diſſert. 10, p. 609, ainſi qu'une diſſertation du P. Corſini, inſérée dans un recueil de pieces, intitulé: *Symbolæ litterariæ*, t. 6, p. 80.)

(2) Diog. Laert. lib. 3, §. 2. Senec. epiſt. 58.

(3) Hermipp. ap. Diog. Laert. ibid.

(4) Diog. Laert. lib. 6, §. 25.

chez lui. Nous vîmes ſur ſa table les dernieres lignes qu'il avoit écrites quelques momens auparavant (1), & les corrections qu'il faiſoit par intervalles à ſon traité de la république (2) : nous les arroſâmes de nos pleurs. Les regrets du public, les larmes de ſes amis l'ont accompagné au tombeau. Il eſt inhumé auprès de l'Académie (3). Il avoit 81 ans révolus (4).

Son teſtament contient l'état de ſes biens (5) : deux maiſons de campagne, trois mines en argent comptant *, quatre eſclaves, deux vaſes d'argent, peſant l'un 165 drachmes, l'autre 45, un anneau d'or, la boucle d'oreille de même métal qu'il portoit dans ſon enfance (6). Il déclare n'avoir aucune dette (7). Il legue une de ſes maiſons de campagne au fils d'Adimante, ſon frere, & donne la liberté à Diane, dont le zele & les ſoins méritoient cette marque de reconnoiſſance. Il regle de plus tout ce qui concerne ſes funérailles & ſon tombeau (8). Speuſippe, ſon neveu, eſt nommé parmi les exécuteurs de ſes dernieres volontés & doit le remplacer à l'Académie.

Parmi ſes papiers on a trouvé des lettres qui roulent ſur des matieres de philoſophie. Il nous avoit dit plus d'une fois qu'étant en Sicile il avoit

(1) Cicer. de ſenect. cap. 5, t. 3, p. 298.

(2) Dionyſ. Halic. de comp. verb. cap. 25, p. 209. Quintil lib. 8, cap. 6, p. 529. Diog. Laert. lib. 3, §. 37.

(3) Pauſan. lib. 1, cap. 30, p. 76.

(4) Diog. Laert. lib. 3, §. 2. Cicer. ibid. Senec. ep. 58, t. 2, p. 207. Cenſor. de die nat. cap. 14 & 15. Lucian. in Macrob. t. 3, p. 223. Val. Max. lib. 8, cap. 7, &c.

(5) Diog. Laert. ibid. §. 41.

* 270 livres.

(6) Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 12, p. 271.

(7) Diog. Laert. ibid.

(8) Dioſcor. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 509.

eu avec le jeune Denys, roi de Syracuſe, quelques légers entretiens ſur la nature du premier principe & ſur l'origine du mal ; que Denys, joignant à de ſi foibles notions ſes propres idées & celles de quelques autres philoſophes, les avoit expoſées dans un ouvrage qui ne dévoile que ſon ignorance (1).

Quelque-tems après le retour de Platon le roi lui envoya le philoſophe Archédémus pour le prier d'éclaircir des doutes qui l'inquiétoient. Platon, dans ſa réponſe, que je viens de lire, n'oſe pas s'expliquer ſur le premier principe (2), il craint que ſa lettre ne s'égare. Ce qu'il ajoute m'a ſinguliérement étonné ; je vais vous le rapporter en ſubſtance :

» Vous me demandez, fils de Denys, quelle » eſt la cauſe des maux qui affligent l'univers. Un » jour, dans votre jardin, à l'ombre de ces lau- » riers (3), vous me dîtes que vous l'aviez décou- » verte. Je vous répondis que je m'étois occupé » toute ma vie de ce problême, & que je n'avois » trouvé juſqu'à préſent perſonne qui l'eût pu ré- » ſoudre. Je ſoupçonne que, frappé d'un premier » trait de lumiere, vous vous êtes depuis livré, » avec une nouvelle ardeur, à ces recherches ; mais » que n'ayant pas de principes fixes vous avez » laiſſé votre eſprit courir ſans frein & ſans guide » après de fauſſes apparences. Vous n'êtes pas le » ſeul à qui cela ſoit arrivé. Tous ceux à qui j'ai » communiqué ma doctrine ont été dans les com- » mencemens plus ou moins tourmentés de pa- » reilles incertitudes. Voici le moyen de diſſiper

(1) Plat. epiſt. 7, t. 3, p. 341.
(2) Id. epiſt. 2, p. 312.
(3) Id. ibid. p. 313.

» les vôtres. Archédémus vous porte ma premiere » réponſe; vous la méditerez à loiſir : vous la com- » parerez avec celles des autres philoſophes. Si » elle vous préſente de nouvelles difficultés, Ar- » chédémus reviendra & n'aura pas fait deux ou » trois voyages que vous verrez vos doutes diſ- » paroître.

» Mais gardez-vous de parler de ces matieres » devant tout le monde. Ce qui excite l'admira- » tion & l'enthouſiaſme des uns, ſeroit pour les » autres un ſujet de mépris & de riſée. Mes dog- » mes, ſoumis à un long examen, en ſortent » comme l'or purifié dans le creuſet. J'ai vu de » bons eſprits qui, après trente ans de médita- » tions, ont enfin avoué qu'ils ne trouvoient plus » qu'évidence & certitude où ils n'avoient, pen- » dant ſi long-tems, trouvé qu'incertitude & obſ- » curité. Mais, je vous l'ai déjà dit, il ne faut » traiter que de vive voix un ſujet ſi relevé. Je n'ai » jamais expoſé, je n'expoſerai jamais par écrit » mes vrais ſentimens; je n'ai publié que ceux de » Socrate. Adieu, ſoyez docile à mes conſeils & » brûlez ma lettre après l'avoir lue pluſieurs fois. «

Quoi! les écrits de Platon ne contiennent pas ſes vrais ſentimens ſur l'origine du mal? Quoi! il s'eſt fait un devoir de les cacher au public, lorſqu'il a développé avec tant d'éloquence le ſyſtême de Timée de Locres? Vous ſavez bien que, dans cet ouvrage, Socrate n'enſeigne point & ne fait qu'écouter. Quel eſt donc cette doctrine myſtérieuſe dont parle Platon? A quels diſciples l'a-t-il confiée? Vous en a-t-il jamais parlé? Je me perds dans une foule de conjectures.....

La perte de Platon m'en occaſionne une autre à laquelle je ſuis très-ſenſible. Ariſtote nous quitte: c'eſt pour quelques dégoûts que je vous raconterai à votre retour. Il ſe retire auprès de

l'eunuque Hermias, à qui le roi de Perſe a confié le gouvernement de la ville d'Atarnée en Myſie (1). Je regrette ſon amitié, ſes lumieres, ſa converſation. Il m'a promis de revenir; mais quelle différence entre jouir & attendre! Hélas! il diſoit lui-même, d'après Pindare, que l'eſpérance n'eſt que le rêve d'un homme qui veille (2): j'applaudiſſois alors à ſa définition; je veux la trouver fauſſe aujourd'hui.

Je ſuis fâché de n'avoir pas recueilli ſes reparties. C'eſt lui qui, dans un entretien ſur l'amitié, s'écria tout-à-coup ſi plaiſamment: » Oh mes » amis! il n'y a pas d'amis (3). « On lui demandoit à quoi ſervoit la philoſophie? » A faire librement, » dit-il, ce que la crainte des loix obligeroit de » faire (4). « D'où vient, lui diſoit hier quelqu'un, chez moi, qu'on ne peut s'arracher d'auprès des belles perſonnes? » Queſtion d'aveugle, « répondit-il (5); mais vous avez vécu avec lui, & vous ſavez que, bien qu'il ait plus de connoiſſances que perſonne au monde, il a peut-être encore plus d'eſprit que de connoiſſances.

(1) Diog. Laert. lib. 5, §. 9. Dionyſ. Halic. epiſt. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728.
(2) Diog. Laert. lib. 5, §. 18. Stob. ſerm. 10, p. 581.
(3) Phavor. ap. Diog. Laert. ibid. §. 21.
(4) Diog. Laert. ibid. §. 20.
(5) Id. ibid.

SOUS L'ARCHONTE THÉMISTOCLE,

La 2e année de la 108e olympiade.

(*Depuis le 8 juillet de l'an 347 jusqu'au 27 juin de l'an 346 avant J. C.*)

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Philippe, inſtruit de la gaieté qui regne dans nos aſſemblées *, vient de nous faire remettre un talent. Il nous invite à lui communiquer le réſultat de chaque ſéance (1). La ſociété n'oubliera rien pour exécuter ſes ordres. J'ai propoſé de lui envoyer le portrait de quelques-uns de nos miniſtres & de nos généraux. J'en ai fourni ſur-le-champ nombre de traits. Je cherche à me les rappeller.

Démade (2) a, pendant quelque-tems, brillé dans la chiourme de nos galeres (3); il manioit la rame avec la même adreſſe & la même force qu'il manie aujourd'hui la parole. Il a retiré de ſon premier état l'honneur de nous avoir enrichis d'un proverbe. *De la rame à la tribune* déſigne à préſent le chemin qu'a fait un parvenu (4).

Il a beaucoup d'eſprit, & ſur-tout le ton de la bonne plaiſanterie (5), quoiqu'il vive avec la

* Elles étoient compoſées de gens d'eſprit & de goût, au nombre de 60, qui ſe réuniſſoient de tems en tems pour porter des décrets ſur les ridicules dont on leur faiſoit le rapport. J'en ai parlé plus haut. (Voyez le chap. XX.)

(1) Athen. lib. 14, cap. 1, p. 614.

(2) Fabric. bibl. Græc. t. 4, p. 418.

(3) Quintil. lib. 2, cap. 17, p. 128. Suid. in *lexicon*. Sext. Emp. adv. gramm. lib. 2, p. 291.

(4) Eraſm. adag. chil. 3, cent. 4, p. 679.

(5) Cicer. orat. cap. 26, t. 1, p. 441.

derniere claſſe des courtiſanes (1) : on cite de lui quantité de bons-mots (2). Tout ce qu'il dit ſemble venir par inſpiration ; l'idée & l'expreſſion propre lui apparoiſſent dans un même inſtant : auſſi ne ſe donne-t-il pas la peine d'écrire ſes diſcours (3), & rarement celle de les méditer. S'agit-il dans l'aſſemblée générale d'une affaire imprévue, où Démoſthene même n'oſe pas rompre le ſilence, on appelle Démade ; il parle alors avec tant d'éloquence qu'on n'héſite pas à le mettre au-deſſus de tous nos orateurs (4). Il eſt ſupérieur dans d'autres genres : il pourroit défier tous les Athéniens de s'enivrer auſſi ſouvent que lui (5), & tous les rois de la terre de le raſſaſier de biens (6). Comme il eſt très-facile dans le commerce il ſe vendra, même pour quelques années, à qui voudra l'acheter (7). Il diſoit à quelqu'un que lorſqu'il conſtituera une dot à ſa fille ce ſera aux dépens des puiſſances étrangeres (8).

Philocrate eſt moins éloquent, auſſi voluptueux (9) & beaucoup plus intempérant. A table tout diſparoît devant lui. Il ſemble s'y multiplier, & c'eſt ce qui fait dire au poëte Eubulus, dans une de ſes pieces : Nous avons deux convives invincibles, Philocrate & Philocrate (10). C'eſt encore

I

(1) Pyth. ap. Athen. lib 2, p. 44.
(2) Demetr. Phal. de eloc.
(3) Cicer. de clar. orat. cap. 9, t. 1, p. 343. Quinctil. lib. 2, cap. 17, p. 129.
(4) Theoph. ap. Plut. in Demoſth. t. 1, p. 850.
(5) Athen. lib. 2, p. 44.
(6) Plut. in Phoc. t. 1, p. 755. Id. in apophth. t. 1, p. 188.
(7) Dinarch. adv. Demoſth. p. 103.
(8) Plut. in Phoc. t. 1, p. 755. Id. in apophth. t. 2, p. 188.
(9) Demoſth. de falſ. leg. p. 329 & 342. Æſchin. ibid. p. 403.
(10) Eubul. ap. Athen. lib. 1, cap. 7, p. 8.

un de ces hommes ſur le front deſquels on croit lire, comme ſur la porte d'une maiſon, ces mots tracés en gros caracteres : *A louer, à vendre* (1).

Il n'en eſt pas de même de Démoſthène : il montre un zele ardent pour la patrie. Il a beſoin de ces dehors pour ſupplanter ſes rivaux & gagner la confiance du peuple. Il nous trahira peut-être, quand il ne pourra plus empêcher les autres de nous trahir (2).

Son éducation fut négligée : il ne connut point ces arts agréables qui pouvoient corriger les diſgraces dont il étoit abondamment pourvu (3). Je voudrois pouvoir vous le peindre tel qu'il parut les premieres fois à la tribune. Figurez-vous un homme l'air auſtere & chagrin, ſe grattant la tête, remuant les épaules, la voix aigre & foible (4), la reſpiration entrecoupée, des tons à déchirer les oreilles, une prononciation barbare, un ſtyle plus barbare encore, des périodes intariſſables, interminables, inconcevables, hériſſées en outre de tous les argumens de l'école (5). Il nous excéda, nous le lui rendîmes : il fut ſifflé, hué, obligé de ſe cacher pendant quelques tems. Mais il uſa de ſon infortune en homme ſupérieur. Des efforts inouis (6) ont fait diſparoître une partie de ſes défauts; & chaque jour ajoute un nouveau rayon à ſa gloire. Elle lui coûte cher ; il faut qu'il médite long-tems un

(1) Demoſth. ibid. p. 310. Id. de cor. p. 476.

(2) Dinarch. adv. Demoſth. p. 90. Plut. in Demoſth. t. 1, p. 857. Id. X, rhet. vit. t. 2, p. 846.

(3) Plut. in Demoſth. t. 1, p. 847.

(4) Æſchin. de falſ. leg. p. 420.

(5) Plut. ibid. p. 848.

(6) Id. ibid. p. 849. Id. X, rhet. vit. t. 2, p. 844.

ſujet, & qu'il retourne ſon eſprit de toutes les manieres pour le forcer à produire (1).

Ses ennemis prétendent que ſes ouvrages ſentent la lampe [2]. Les gens de goût trouvent quelque choſe d'ignoble dans ſon action (3); ils lui reprochent des expreſſions dures & des métaphores biſarres (4). Pour moi je le trouve auſſi mauvais plaiſant (5) que ridiculement jaloux de ſa parure : la femme la plus délicate n'a pas de plus beau linge (6); & cette recherche fait un contraſte ſingulier avec l'âpreté de ſon caractere (7).

Je ne répondrois pas de ſa probité : dans un procès il écrivit pour les deux parties (8). Je citois ce fait à un de ſes amis, homme de beaucoup d'eſprit; il me dit en riant : Il étoit bien jeune alors.

Ses mœurs, ſans être pures, ne ſont pas indécentes. On dit, à la vérité, qu'il voit des courtiſanes, qu'il s'habille quelquefois comme elles (9), & que, dans ſa jeuneſſe, un ſeul rendez-vous lui coûta tout ce que ſes plaidoyers lui avoient valu pendant une année entiere (10). Tout cela n'eſt rien. On ajoute qu'il vendit une fois ſa femme au jeune Cnoſion (11) : ceci eſt plus

(1) Plut. in Demoſth. t. 1, p. 849.

(2) Plut. in Demoſth. t. 1, p. 849. Ælian. var. hiſt. lib. 7, cap. 7. Lucian. in Demoſth. encom. cap. 15, t. 3, p. 502.

(3) Plut. ibid. p. 851.

(4) Æſchin. in Cteſiph. p. 439 Longin. de ſubl. cap. 34.

(5) Æſchin. in Timarch. p. 279. Longin. ibid. Quintil. lib 10, cap. 1, p. 643.

(6) Æſchin. ibid. p. 280.

(7) Plut. ibid. p. 847 & 886.

(8) Æſchin. de falſ. leg. p. 421. Plut. ibid. p. 852 & 887.

(9) Plut. x, rhet. vit. t. 2, p. 847.

(10) Athen. lib. 13, cap. 7, p. 593.

(11) Æſchin. de falſ. leg. p. 419.

ſérieux ; mais ce ſont des affaires domeſtiques dont je ne veux pas me mêler.

Pendant les dernieres fêtes de Bacchus (1), en qualité de chorege de ſa tribu, il étoit à la tête d'une troupe de jeunes gens qui diſputoient le prix de la danſe. Au milieu de la cérémonie Midias, homme riche & couvert de ridicules, lui en donna un des plus vigoureux, en lui appliquant un ſoufflet en préſence d'un nombre infini de ſpectateurs. Démoſthene porta ſa plainte au tribunal ; l'affaire s'eſt terminée à la ſatisfaction de l'un & de l'autre. Midias a donné de l'argent ; Démoſthene en a reçu. On ſait à préſent qu'il n'en coûte que 3000 drachmes * pour inſulter la joue d'un chorege (2).

Peu de tems après il accuſa un de ſes couſins de l'avoir bleſſé dangereuſement ; il montroit une inciſion à la tête, qu'on le ſoupçonnoit de s'être faite lui-même (3). Comme il vouloit avoir des dommages & intérêts, on diſoit que la tête de Démoſthene étoit d'un excellent rapport (4).

On peut rire de ſon amour-propre : on n'en eſt pas choqué, il eſt trop à découvert. J'étois l'autre jour avec lui dans la rue ; une porteuſe d'eau qui l'aperçut le montroit du doigt à une autre femme : » Tiens, regarde, voilà Démoſ- » thene (5). « Je fis ſemblant de ne pas l'entendre ; mais il me la fit remarquer.

---

(1) Demoſth. in Mid. p. 603.

* 2700 livres.

(2) Æſchin. in Ctef. p. 436. Plut. X, rhet. vit. t. 2, p. 844.

(3) Æſchin. de falſ. leg. p. 410. Id. in Ctefiph. p. 435. Suid. in *lexicon.*

(4) Herald. animadv. in Salmaſ. obſerv. lib. 1, cap. 10, p. 139.

(5) Cicer. tuſcul. lib. 5, cap. 36, t. 2, p. 391. Plin. lib. 9, epiſt. 23. Ælian. var. hiſt. lib. 9, p. 17.

Eſchine s'accoutuma, dès ſa jeuneſſe, à parler en public. Sa mere l'avoit mis de bonne heure dans le monde; il alloit avec elle dans les maiſons initier les gens de la lie du peuple aux myſteres de Bacchus : il paroiſſoit dans les rues à la tête d'un chœur de bacchans couronnés de fenouil & de branches de peuplier, & faiſoit avec eux, mais avec une grace infinie, toutes les extravagances de leur culte biſarre. Il chantoit, danſoit, hurloit, ſerrant dans ſes mains des ſerpens, qu'il agitoit au-deſſus de ſa tête. La populace le combloit de bénédictions & les vieilles femmes lui donnoient de petits gâteaux (1).

Ce ſuccès excita ſon ambition : il s'enrôla dans une troupe de comédiens ; mais ſeulement pour les troiſiemes rôles. Malgré la beauté de ſa voix, le public lui déclara une guerre éternelle (2). Il quitta ſa profeſſion, fut greffier dans un tribunal ſubalterne, enſuite miniſtre d'état.

Sa conduite a depuis toujours été réguliere & décente. Il apporte dans la ſociété de l'eſprit, du goût, de la politeſſe, la connoiſſance des égards. Son éloquence eſt diſtinguée par l'heureux choix des mots, par l'abondance & la clarté des idées, par une grande facilité, qu'il doit moins à l'art qu'à la nature. Il ne manque pas de vigueur, quoiqu'il n'en ait pas autant que Démoſthene. D'abord il éblouit, enſuite il entraîne (3) : c'eſt du moins ce que j'entends dire à gens qui s'y connoiſſent. Il a la foibleſſe de rougir de ſon premier état, & la mal-adreſſe de le rappeller aux autres. Lorſqu'il ſe promene

(1) Demoſth. de cor. p. 516.
(2) Id. ibid. & de falſ. leg. p. 346.
(3) Dionyſ. Halic. de veter. ſcript. cenſ. t. 5, p. 434.

dans la place publique, à pas comptés, la robe traînante, la tête levée, & bourſoufflant ſes joues (1), on entend de tous côtés : N'eſt-ce pas là ce petit greffier d'un petit tribunal ; ce fils de Tromès le maître d'école ; & de Glaucothée, qu'on nommoit auparavant le Lutin (2) ? N'eſt-ce pas lui qui frottoit les bancs de l'école quand nous étions en claſſe, & qui, pendant les bacchanales (3), crioit de toutes ſes forces dans les rues : EVOÉ, SABOÉ * ?

On s'aperçoit aiſément de la jalouſie qui regne entre Démoſthene & lui. Ils ont dû s'en apercevoir les premiers ; car ceux qui ont les mêmes prétentions ſe devinent d'un coup-d'œil. Je ne ſais pas ſi Eſchine ſe laiſſeroit corrompre ; mais on eſt bien foible quand on eſt ſi aimable.

Je dois ajouter qu'il eſt très-brave homme. Il s'eſt diſtingué dans pluſieurs combats : Phocion a rendu témoignage à ſa valeur (4).

Perſonne n'a autant de ridicules que ce dernier : c'eſt de Phocion que je parle. Il n'a jamais ſu qu'il vivoit dans ce ſiecle & dans cette ville. Il eſt pauvre, & n'en eſt pas humilié ; il fait le bien, & ne s'en vante point : il donne des conſeils, quoique très-perſuadé qu'ils ne ſeront pas ſuivis. Il a des talens ſans ambition, & ſert l'état ſans intérêt. A la tête de l'armée il ſe contente de rétablir la diſcipline & de battre l'ennemi ; à la tribune, il n'eſt ni ébranlé par les cris de la multitude ni flatté de ſes applaudiſſemens. Dans une de ſes harangues il propoſoit

(1) Démoſth. de falſ. leg. p. 343.
(2) Id. de cor. p. 494.
(3) Id. ibid. p. 516.
* Expreſſions barbares pour invoquer Bacchus.
(4) Æſchin de falſ. leg. p. 422.

un plan de campagne, une voix l'interrompit & l'accabla d'injures (1). Phocion ſe tut, & quand l'autre eut achevé il reprit froidement : » Je » vous ai parlé de la cavalerie & de l'infanterie, » il me reſte à vous parler, &c. &c. « Une autre fois il s'entendit applaudir ; j'étois par haſard auprès de lui, il ſe tourna & me dit : » Eſt-ce » qu'il m'eſt échappé quelque ſotiſe (2) ? «

Nous rions de ſes ſaillies ; mais nous avons trouvé un ſecret admirable pour nous venger de ſes mépris. C'eſt le ſeul général qui nous reſte, & nous ne l'employons preſque jamais ; c'eſt le plus integre & peut-être le plus éclairé de nos orateurs, & nous l'écoutons encore moins. Il eſt vrai que nous ne lui ôterons pas ſes principes ; mais, par les dieux, il ne nous ôtera pas les nôtres ; & certes il ne ſera pas dit qu'avec ce cortege de vertus ſurannées, & ſes rhapſodies de mœurs antiques Phocion ſera aſſez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers.

Voyez ce Charès, qui, par ſes exemples, apprend à nos jeunes gens à faire profeſſion ouverte de corruption (3) : c'eſt le plus fripon & le plus mal-adroit de nos généraux ; mais c'eſt le plus accrédité (4). Il s'eſt mis ſous la protection de Démoſthene & de quelques autres orateurs. Il donne des fêtes au peuple. Eſt-il queſtion d'équiper une flotte ? c'eſt Charès qui la commande & qui en diſpoſe à ſon gré. On lui ordonne d'aller d'un côté, il va d'un autre. Au lieu de garantir nos poſſeſſions il ſe joint aux corſaires,

(1) Plut. reip. gerend. præcept. t. 2, p. 810.
(2) Id. in Phoc. t. 1, p. 745.
(3) Ariſtot. rhet. lib. 1, cap. 15, t. 2, p. 544.
(4) Theopomp. ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532.

& de concert avec eux il rançonne les îles & s'empare de tous les bâtimens qu'il trouve : en peu d'années il nous a perdu plus de 100 vaiſſeaux, il a conſommé 1500 talens * dans des expéditions inutiles à l'état ; mais fort lucratives pour lui & pour ſes principaux officiers. Quelquefois il ne daigne pas nous donner de ſes nouvelles ; mais nous en avons malgré lui : & derniérement nous fîmes partir un bâtiment léger, avec ordre de courir les mers & de s'informer de ce qu'étoient devenus la flotte & le général (1).

LETTRE DE NICÉTAS.

Les Phocéens, épuiſés par une guerre qui dure depuis près de 10 ans, ont imploré notre ſecours. Ils conſentent de nous livrer Thronium, Nicée, Alpénus, places fortes & ſituées à l'entrée du détroit des Thermopyles. Proxène, qui commande notre flotte aux environs, s'eſt avancé pour les recevoir de leurs mains. Il y mettra des garniſons, & Philippe doit renoncer déſormais au projet de forcer le défilé.

Nous avons réſolu en même tems d'équiper une autre flotte de 50 vaiſſeaux. L'élite de notre jeuneſſe eſt prête à marcher ; nous avons enrôlé tous ceux qui n'ont pas paſſé leur 30e année ; & nous apprenons qu'Archidamus, roi de Lacédémone, vient d'offrir aux Phocéens toutes les forces de ſa république (2). La guerre eſt inévitable, & la perte de Philippe ne l'eſt pas moins.

LETTRE

* Huit millions cent mille livres.

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 406. Demoſth. in olynth. 3, p. 38.

(2) Id. ibid. p. 416.

LETTRE D'APOLLODORE.

Nos plus aimables Athéniennes ſont jalouſes des éloges que vous donnez à l'épouſe & à la ſœur d'Artaxerxès ; nos plus habiles politiques conviennent que nous aurions beſoin d'un génie tel que le ſien, pour l'oppoſer à celui de Philippe. Tout retentiſſoit ici du bruit des armes, un mot de ce prince les a fait tomber de nos mains.

Pendant le ſiege d'Olynthe il avoit, à ce qu'on dit, témoigné plus d'une fois le déſir de vivre en bonne intelligence avec nous (1). A cette nouvelle, que le peuple reçut avec tranſport, il fut réſolu d'entamer une négociation que divers obſtacles ſuſpendirent. Il prit Olynthe, & nous ne reſpirâmes que la guerre. Bientôt après, deux de nos acteurs, Ariſtodeme & Néoptoleme, que Philippe traite avec beaucoup bonté, nous aſſurerent, à leur retour, qu'il perſiſtoit dans ſes premieres diſpoſitions (2), & nous ne reſpirons que la paix.

Nous venons d'envoyer en Macédoine dix députés, tous diſtingués par leurs talens, Ctéſiphon, Ariſtodeme, Iatrocle, Cimon & Nauſiclès, qui ſe ſont aſſocié Dercyllus, Phrynon, Philocrate, Eſchine & Démoſthene (3) ; il faut y joindre Aglaocréon, de Ténédos, qui ſe charge des intérêts de nos alliés. Ils doivent convenir avec Philippe des principaux articles de la paix, & l'engager à nous envoyer des plénipotentiaires pour la terminer ici.

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 397.
(2) Argum. orat. de falſ. leg. p. 291. Demoſth. ibid. p. 295.
(3) Æſchin. ibid. p. 398. Argum. ibid. p. 291.

Je ne connois plus rien à notre conduite. Ce prince laiſſe échapper quelques proteſtations d'amitié, vagues & peut-être inſidieuſes; auſſi-tôt, ſans écouter les gens ſages qui ſe défient de ſes intentions, ſans attendre le retour de ſes députés envoyés aux peuples de la Grece, pour les réunir contre l'ennemi commun, nous interrompons nos préparatifs & nous faiſons des avances dont il abuſera, s'il les accepte; qui nous aviliront, s'il les refuſe. Il faut, pour obtenir ſa bienveillance, que nos députés aient le bonheur de lui plaire. L'acteur Ariſtodeme avoit pris des engagemens avec quelques villes qui devoient donner des ſpectacles; on va chez elles, de la part du Sénat, les prier à mains jointes de ne pas condamner Ariſtodeme à l'amende, parce que la république a beſoin de lui en Macédoine. Et c'eſt Démoſthene qui eſt l'auteur de ce décret, lui qui, dans ſes harangues, traitoit ce prince avec tant de hauteur & de mépris (1)?

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Nos ambaſſadeurs ont fait une diligence incroyable [2]: les voilà de retour. Il paroiſſent agir de concert; mais Démoſthene n'eſt pas content de ſes collegues, qui, de leur côté, ſe plaignent de lui. Je vais vous raconter quelques anecdotes ſur leur voyage; je les appris hier dans un ſouper où ſe trouverent les principaux d'entr'eux, Ctéſiphon, Eſchine, Ariſtodeme & Philocrate.

Il faut vous dire d'abord que, pendant tout le

(1) Æſchin de falſ. leg. p. 398.
(2) Demoſth. ibid. p. 318.

voyage, ils eurent infiniment à ſouffrir de la vanité de Démoſthene [1]; mais ils prenoient patience. On ſupporte ſi aiſément dans la ſociété les gens inſupportables! ce qui les inquiétoit le plus c'étoit le génie & l'aſcendant de Philippe. Ils ſentoient bien qu'ils n'étoient pas auſſi forts que lui en politique. Tous les jours ils ſe diſtribuoient les rôles; on diſpoſa les attaques: il fut réglé que les plus âgés monteroient les premiers à l'aſſaut; Démoſthene, comme le plus jeune, devoit s'y préſenter le dernier. Il leur promettoit d'ouvrir les ſources intariſſables de ſon éloquence. Ne craignez point Philippe, ajoutoit-il, je lui *coudrai* ſi bien la bouche [2] qu'il ſera forcé de nous rendre Amphipolis.

Quand ils furent à l'audience du prince, Cteſiphon & les autres s'exprimerent en peu de mots: (3) Eſchine, éloquemment & longuement; Démoſthene.... vous l'allez voir. Il ſe leva, mourant de peur. Ce n'étoit point ici la tribune d'Athenes, ni cette multitude d'ouvriers qui compoſent nos aſſemblées. Philippe étoit environné de ſes courtiſans, la plupart gens d'eſprit: on y voyoit entr'autres Python, de Byzance, qui ſe pique de bien écrire, & Léoſthene, que nous avons banni & qui, dit-on, eſt un des plus grands orateurs de la Grece (4). Tous avoient entendu parler des magnifiques promeſſes de Démoſthene; tous en attendoient l'effet avec une attention qui acheva de le déconcerter (5). Il bégaie, en tremblant,

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 318.
(2) Id. ibid. p. 398.
(3) Id. ibid. p. 399.
(4) Id. ibid. p. 415.
(5) Id. ibid. p. 400.

un exorde obſcur : il s'en apperçoit, ſe trouble, s'égare & ſe tait. Le roi cherchoit vainement à l'encourager, il ne ſe releva que pour retomber plus vîte. Quand on eut joui pendant quelques momens de ſon ſilence, le héraut fit retirer nos députés (1).

Démoſthene auroit dû rire le premier de cet accident ; il n'en fit rien, & s'en prit à Eſchine. Il lui reprochoit avec amertume d'avoir parlé au roi avec trop de liberté, & d'attirer à la république une guerre qu'elle n'eſt pas en état de ſoutenir. Eſchine alloit ſe juſtifier lorſqu'on les fit rentrer. Quand ils furent aſſis, Philippe diſcuta par ordre leurs prétentions, répondit à leurs plaintes, s'arrêta ſur-tout au diſcours d'Eſchine, & lui adreſſa pluſieurs fois la parole ; enſuite, prenant un ton de douceur & de bonté, il témoigna le déſir le plus ſincere de conclure la paix.

Pendant tout ce tems Démoſthene, avec l'inquiétude d'un courtiſan menacé de ſa diſgrace, s'agitoit pour attirer l'attention du prince ; mais il n'obtint pas un ſeul mot, pas même un regard.

Il ſortit de la conférence avec un dépit qui produiſit les ſcenes les plus extravagantes. Il étoit comme un enfant gâté par les careſſes de ſes parens & tout-à-coup humilié par les ſuccès de ſes collegues. L'orage dura pluſieurs jours. Il s'apperçut enfin que l'humeur ne réuſſit jamais. Il voulut ſe rapprocher des autres députés. Ils étoient alors en chemin pour revenir. Il les prenoit ſéparément, leur promettoit ſa protection auprès du

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 401.

peuple. Il diſoit à l'un : Je rétablirai votre fortune ; à l'autre : Je vous ferai commander l'armée. Il jouoit tout ſon jeu à l'égard d'Eſchine, & ſoulageoit ſa jalouſie en exagérant le mérite de ſon rival. Ses louanges devoient être bien outrées ; Eſchine prétend qu'il en étoit importuné.

Un ſoir, dans je ne ſais qu'elle ville de Theſſalie, le voilà qui plaiſante, pour la premiere fois, de ſon aventure ; il ajoute que ſous le ciel perſonne ne poſſede, comme Philippe, le talent de la parole. Ce qui m'a le plus étonné, répond Eſchine, eſt cette exactitude avec laquelle il a récapitulé tous nos diſcours. Et moi, reprend Ctéſiphon, quoique je ſois bien vieux, je n'ai jamais vu un homme ſi aimable & ſi gai. Démoſthene battoit des mains, applaudiſſoit. Fort bien, diſoit-il ; mais vous n'oſeriez pas vous en expliquer de même en préſence du peuple. Et pourquoi pas, répondirent les autres ? Il en douta, ils inſiſterent ; il exigea leur parole, ils la donnerent (1).

On ne ſait pas l'uſage qu'il en veut faire ; nous le verrons à la premiere aſſemblée. Toute notre ſociété compte y aſſiſter ; car il nous doit revenir de tout ceci quelque ſcene ridicule. Si Démoſthene réſervoit ſes folies pour la Macédoine, je ne le lui pardonnerois de la vie.

Ce qui m'alarme c'eſt qu'il s'eſt bien conduit à l'aſſemblée du ſénat. La lettre de Philippe ayant été remiſe à la compagnie, Démoſthene a félicité la république d'avoir confié ſes intérêts à des députés auſſi recommandables pour leur éloquence que pour leur probité : il a propoſé de leur décerner une couronne d'olivier & de les inviter

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 402.

le lendemain à ſouper au Prytanée. Le ſénatus-conſulte eſt conforme à ſes concluſions (1).

Je ne cacheterai ma lettre qu'après l'aſſemblée générale.

J'en ſors à l'inſtant : Démoſthene a fait des merveilles. Les députés venoient de rapporter, chacun à leur tour, différentes circonſtances de l'ambaſſade. Eſchine avoit dit un mot de l'éloquence de Philippe & de ſon heureuſe mémoire ; Ctéſiphon, de la beauté de ſa figure, des agrémens de ſon eſprit, & de ſa gaieté quand il a le verre à la main. Ils avoient eu des applaudiſſemens. Démoſthene eſt monté a la tribune, le maintien plus impoſant qu'à l'ordinaire. Après s'être long-tems gratté le front, car il commence toujours par-là : » J'admire, a-t-il dit, & ceux qui parlent, & ceux » qui écoutent. Comment peut-on s'entretenir de » pareilles minuties dans une affaire ſi importante ? Je vais, de mon côté, vous rendre compte de » l'ambaſſade. Qu'on liſe le décret du peuple qui » nous a fait partir, & la lettre que le roi nous a » remiſe. « Cette lecture achevée : » Voilà nos » inſtructions, a-t-il dit ; nous les avons remplies. » Voilà ce qu'a répondu Philippe ; il ne reſte plus » qu'à délibérer (2). «

Ces mots ont excité une eſpece de murmure dans l'aſſemblée. Quelle préciſion, quelle adreſſe, diſoient les uns ! quelle envie, quelle méchanceté, diſoient les autres ! Pour moi, je riois de la contenance embarraſſée de Ctéſiphon & d'Eſchine. Sans leur donner le tems de reſpirer il a repris : » On vous a parlé de l'éloquence & de la mémoire

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 492.
(2) Id. ibid. p. 493.

» de Philippe ; tout autre, revêtu du même pou-
» voir, obtiendroit les mêmes éloges. On a re-
» levé ſes autres qualités ; mais il n'eſt pas plus
» beau que l'acteur Ariſtodeme, & ne boit pas
» mieux que Philocrate. Eſchine vous a dit qu'il
» m'avoit réſervé, du moins en partie, la diſcuſ-
» cuſſion de nos droits ſur Amphipolis ; mais cet
» orateur ne laiſſera jamais, ni à vous, ni à moi,
» la liberté de parler. Au ſurplus ce ne ſont là
» que des miſeres. Je vais propoſer un décret. Le
» héraut de Philippe eſt arrivé, ſes ambaſſadeurs
» le ſuivront de près. Je demande qu'il ſoit per-
» mis de traiter avec eux, & que les prytanes con-
» voquent une aſſemblée qui ſe tiendra deux jours
» de ſuite, & dans laquelle on délibérera ſur la
» paix & ſur l'alliance. Je demande encore qu'on
» donne des éloges aux députés, s'ils le méritent,
» & qu'on les invite pour demain à ſouper au Pry-
» tanée (1). « Ce décret a paſſé preſque tout d'une voix, & l'orateur a repris ſa ſupériorité.

Je fais grand cas de Démoſthene ; mais ce n'eſt pas aſſez d'avoir des talens, il ne faut pas être ridicule. Il ſubſiſte, entre les hommes célebres & notre ſociété, une convention tacite ; nous leur payons notre eſtime, ils doivent nous payer leurs ſottiſes.

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 403.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous envoie le journal de ce qui s'eſt paſſé dans nos aſſemblées juſqu'à la concluſion de la paix.

Le 8 d'élaphébolion, jour de la fête d'Eſculape. * Les prytanes ſe ſont aſſemblés, & conformément au décret du peuple ils ont indiqué deux aſſemblées générales, pour délibérer ſur la paix. Elles ſe tiendront le 18 & le 19 (1).

Le 12, premier jour des fêtes de Bacchus **. Antipater, Parménion, Euryloque ſont arrivés. Ils viennent, de la part de Philippe, pour conclure le traité & recevoir le ſerment qui en doit garantir l'exécution (2).

Antipater eſt, après Philippe, le plus habile politique de la Grece; actif, infatigable, il étend ſes ſoins ſur preſque toutes les parties de l'adminiſtration. Le roi dit ſouvent: » Nous pouvons » nous livrer au repos ou aux plaiſirs, Antipater » veille pour nous (3). «

Parménion, chéri du ſouverain, plus encore des ſoldats (4), s'eſt déjà ſignalé par un grand nombre d'exploits: il ſeroit le premier général de la Grece, ſi Philippe n'exiſtoit pas. On peut juger, par les talens de ces deux députés, du mérite d'Euryloque leur aſſocié.

---

* Le 8 de ce mois répondoit, pour l'année dont il s'agit, au 8 mars 346 avant J. C.

(1) Æſchin de falſ. leg. p. 403 & 404. Id. in Cteſiph. p. 438.

** Le 12 de mars, même année.

(2) Argum. orat. de falſ. leg. ap. Demoſth. p. 291, Demoſth. de falſ. leg. p. 304.

(3) Plut. apophth. t. 2, p. 179.

(4) Quint. Curt. lib. 4, cap. 13.

Le 15 *d'élaphébolion* *. Les ambaſſadeurs de Philippe aſſiſtent réguliérement aux ſpectacles que nous donnons dans ces fêtes. Démoſthene leur avoit fait décerner par le ſénat une place diſtinguée (1). Il a ſoin qu'on leur apporte des couſſins & des tapis de pourpre. Dès le point du jour il les conduit lui-même au théatre ; il les loge chez lui. Bien des gens murmurent de ces attentions, qu'ils regardent comme des baſſeſſes (2). Ils prétendent que, n'ayant pu gagner, en Macédoine, la bienveillance de Philippe, il veut aujourd'hui lui montrer qu'il en étoit digne.

Le 18 *d'élaphébolion* **. Le peuple s'eſt aſſemblé. Avant de vous faire part de la délibération je dois vous en rappeller les principaux objets.

La poſſeſſion d'Amphipolis eſt la premiere ſource de nos différens avec Philippe. (3) Cette ville nous appartient ; il s'en eſt emparé : nous demandons qu'il nous la reſtitue.

Il a déclaré la guerre à quelques-uns de nos alliés ; il ſeroit honteux & dangereux pour nous de les abandonner. De ce nombre ſont les villes de la Cherſoneſe de Thrace & celles de la Phocide. Le roi Cotys nous avoit enlevé les premieres (4). Cerſoblepte ſon fils nous les a rendues depuis quelques mois (5) ; mais nous n'en avons pas encore pris poſſeſſion. Il eſt de notre intérêt de les conſerver, parce qu'elles aſſurent notre na-

---

* Le 15 de mars 346 avant J. C.

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 403 & 412. Demoſth. de cor. p. 377.

(2) Æſchin. in Cteſiph. p. 440.

** Le 18 mars 346 avant J. C.

(3) Id. de falſ. leg. p. 406.

(4) Demoſth. adv. Ariſtocr. p. 742 & 746, &c. Diod. Sic. lib. 16, p. 434.

(5) Demoſth. de falſ. leg. p. 305; Id. adv. Ariſtocr. p. 742. Æſchin. de falſ. leg. p. 406.

vigation dans l'Helleſpont, & notre commerce dans le Pont-Euxin. Nous devons protéger les ſecondes, parce qu'elles défendent le pas des Thermopyles, & ſont le boulevard de l'Attique par terre, comme celles de la Thrace le ſont du côté de la mer (1).

Lorſque nos députés prirent congé du roi il s'acheminoit vers la Thrace; mais il leur promit de ne pas attaquer Cerſoblepte pendant les négociations de la paix (2). Nous ne ſommes pas auſſi tranquilles à l'égard des Phocéens. Ses ambaſſadeurs ont annoncé qu'il refuſe de les comprendre dans le traité; mais ſes partiſans aſſurent que s'il ne ſe déclare pas ouvertement pour eux, c'eſt pour ménager encore les Thébains & les Theſſaliens, leurs ennemis (3).

Il prétend auſſi exclure les habitans de Hale en Theſſalie, qui ſont dans notre alliance, & qu'il aſſiege maintenant, pour venger de leurs incurſions ceux de Pharſale qui ſont dans la ſienne (4).

Je ſupprime d'autres articles moins importans.

Dans l'aſſemblée d'aujourd'hui on a commencé par lire le décret que les agens de nos alliés avoient eu la précaution de dreſſer (5). Il porte en ſubſtance, » que le peuple d'Athenes, déli» bérant ſur la paix avec Philippe, ſes alliés ont » ſtatué qu'après que les ambaſſadeurs envoyés » par les Athéniens aux différentes nations de la » Grece ſeroient de retour, & auroient fait leur » rapport en préſence des Athéniens & des alliés, » les prytanes convoqueroient deux aſſemblées

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 321.
(2) Æſchin. ibid. p. 408.
(3) Demoſth. ibid. p. 344.
(4) Id. ibid. p. 299. Ulpian. ibid. p. 356.
(5) Æſchin. de falſ. leg. p. 404. Id. in Cteſiph. p. 438.

» pour y traiter de la paix; que les alliés ratifioient d'avance tout ce qu'on y décideroit, & » qu'on accorderoit trois mois aux autres peuples » qui voudroient accéder au traité. «

Après cette lecture Philocrate a propoſé un décret, dont un des articles excluoit formellement du traité les habitans de Hale & de la Phocide. Le peuple en a rougi de honte (1). Les eſprits ſe ſont échauffés. Des orateurs rejettoient toute voie de conciliation. Ils nous exhortoient à porter nos regards ſur les monumens de nos victoires & ſur les tombeaux de nos peres. » Imitons » nos ancêtres, répondoit Eſchine, lorſqu'ils dé» fendirent leur patrie contre les troupes innom» brables des Perſes; mais ne les imitons pas, » lorſqu'au mépris de ſes intérêts ils eurent l'im» prudence d'envoyer leurs armées en Sicile pour » ſecourir les Léontins leurs alliés (2). « Il a conclu pour la paix; les autres orateurs ont fait de même, & l'avis a paſſé.

Pendant qu'on diſcutoit les conditions on a préſenté des lettres de notre général Proxene. Nous l'avions chargé de prendre poſſeſſion de quelques places fortes qui ſont à l'entrée des Thermopyles. Les Phocéens nous les avoient offertes. Dans l'intervalle il eſt ſurvenu des diviſions entr'eux. Le parti dominant a refuſé de remettre les places à Proxene. C'eſt ce que contenoient ſes lettres (3).

Nous avons plaint l'aveuglement des Phocéens, ſans néanmoins les abandonner. L'on a ſupprimé, dans le décret de Philocrate, la clauſe qui les

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 299 & 317.
(2) Demoſth. de falſ. leg. p. 296 & 342. Æſchin. ibid. p. 406.
(3) Æſchin. ibid. p. 416.

excluoit du traité, & l'on a mis qu'Athenes ſtipuloit en ſon nom & au nom de ſes alliés (1).

Tout le monde diſoit, en ſortant, que nos différens avec Philippe ſeroient bientôt terminés; mais que, ſuivant les apparences, nous ne ſongerions à contracter une alliance avec lui qu'après en avoir conféré avec les députés de la Grece, qui doivent ſe rendre ici (2).

Le 19 d'élaphébolion *. Démoſthene s'étant emparé de la tribune a dit : que la république prendroit en vain des arrangemens, ſi ce n'étoit de concert avec les ambaſſadeurs de Macédoine; qu'on ne devoit pas *arracher* l'alliance de la paix, c'eſt l'expreſſion dont il s'eſt ſervi; qu'il ne falloit pas attendre les lenteurs des peuples de la Grece; que c'étoit à eux de ſe déterminer, chacun en particulier, pour la paix ou pour la guerre. Les ambaſſadeurs de Macédoine étoient préſens. Antipater a répondu conformément à l'avis de Démoſthene qui lui avoit adreſſé la parole (3). La matiere n'a point été approfondie. Un décret précédent ordonnoit que dans la premiere aſſemblée chaque citoyen pourroit s'expliquer ſur les objets de la délibération; mais que le lendemain les préſidens prendroient tout de ſuite les ſuffrages. Ils les ont recueillis. Nous faiſons à-la-fois un traité de paix & un traité d'alliance (4).

En voici les principaux articles : Nous cédons à Philippe nos droits ſur Amphipolis (5); mais

(1) Demoſth. ibid. p. 317.
(2) Æſchin. in Cteſiph. p. 439.
* Le 19 mars 346 avant J. C.
(3) Id. ibid.
(4) Æſchin. de falſ. leg. p. 405.
(5) Demoſth. de pace, p. 63. Epiſt. Phil. ap. Demoſth. p. 117.

on nous fait eſpérer, en dédommagement, ou l'île d'Eubée, dont il peut, en quelque maniere, diſpoſer, ou la ville d'Orope, que les Thébains nous ont enlevée (1). Nous nous flattons auſſi qu'il nous laiſſera jouir de la Cherſoneſe de Thrace (2). Nous avons compris tous nos alliés dans le traité, & par là nous ſauvons le roi de Thrace, les habitans de Hale & les Phocéens. Nous garantiſſons à Philippe tout ce qu'il poſſede actuellement, & nous regarderons comme ennemis tous ceux qui voudroient l'en dépouiller (3).

Des objets ſi importans auroient dû ſe régler dans une diete générale de la Grece (4). Nous l'avions convoquée, & nos alliés la déſiroient (5); mais l'affaire a pris tout-à-coup un mouvement ſi rapide qu'on a tout précipité, tout conclu. Philippe nous avoit écrit que ſi nous nous joignions à lui il s'expliqueroit plus clairement ſur les ceſſions qu'il pourroit nous faire (6). Cette promeſſe vague a ſéduit le peuple, & le déſir de lui plaire, nos orateurs. Quoique ſes ambaſſadeurs n'aient rien promis (7), nous nous ſommes hâtés de prêter ſerment entre leurs mains, & de nommer des députés pour aller au plutôt recevoir le ſien (8).

Ils ſont au nombre de dix, ſans compter celui de nos alliés (9). Quelques-uns avoient été de la

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 297 & 326. Id. de pace, p. 61.
(2) Id. de falſ. leg. p. 305.
(3) Id. ibid. p. 315.
(4) Æſchin. in Ctefiph. p. 437.
(5) Id. ibid. p. 438.
(6) Demoſth. de falſ. leg. p. 300.
(7) Id. ibid. p. 304.
(8) Id de cor. p. 477.
(9) Æſchin. de falſ. leg. p. 410.

premiere ambaſſade, entr'autres Démoſthene & Eſchine. Leurs inſtructions portent, entr'autres choſes, que le traité s'étend ſur les alliés d'Athenes & ſur ceux de Philippe; que les députés ſe rendront auprès de ce prince pour en exiger la ratification; qu'ils éviteront toute conférence particuliere avec lui; qu'ils demanderont la liberté des Athéniens qu'il retient dans ſes fers; que dans chacune des villes qui lui ſont alliées ils prendront le ſerment de ceux qui ſe trouvent à la tête de l'adminiſtration; qu'au ſurplus les députés feront, ſuivant les circonſtances, ce qu'ils jugeront de plus convenable aux intérêts de la république (1). Le ſénat eſt chargé de preſſer leur départ (2).

Le 25 d'élaphébolion *. Les agens, ou repréſentans de quelques-uns de nos alliés, ont aujourd'hui prêté leur ſerment entre les mains des ambaſſadeurs de Philippe (3).

Le 3 de munychion **. L'intérêt de Philippe eſt de différer la ratification du traité, le nôtre de la hâter; car nos préparatifs ſont ſuſpendus, & lui n'a jamais été ſi actif. Il préſume avec raiſon qu'on ne lui diſputera pas les conquêtes qu'il aura faites dans l'intervalle. Démoſthene a prévu ſes deſſeins. Il a fait paſſer dans le Sénat, dont il eſt membre, un décret qui ordonne à nos députés de partir au plutôt (4). Ils ne tarderont pas à ſe mettre en chemin.

Le 15 de targélion ***. Philippe n'a pas encore

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 337. Æſchin. in Cteſiph. p. 411.
(2) Demoſth. ibid. p. 317.
* Le 25 mars de l'an 346 avant J. C.
(3) Æſchin. ibid. p. 488. Id. in Cteſiph. p. 439.
** Le premier avril même année.
(4) Demoſth. ibid. p. 316 & 317.
*** Le 13 mai même année.

ſigné le traité ; nos députés ne ſe hâtent pas de le joindre : ils ſont en Macédoine, il eſt en Thrace. Malgré la parole qu'il avoit donnée de ne pas toucher aux états du roi Cerſoblepte il en a pris une partie, & ſe diſpoſe à prendre l'autre. Ils augmenteront conſidérablement ſes forces & ſon revenu. Outre que le pays eſt riche & peuplé, les droits que le roi de Thrace leve tous les ans dans ſes ports (1) ſe montent à 200 talens *. Il nous étoit aiſé de prévenir cette conquête. Nos députés pouvoient ſe rendre à l'Helleſpont en moins de dix jours, peut-être en moins de trois ou quatre (2). Ils auroient trouvé Philippe aux environs, & lui auroient offert l'alternative, ou de ſe ſoumettre aux conditions de la paix, ou de les rejetter. Dans le premier cas il s'engageoit à ménager les poſſeſſions de nos alliés, & par conſéquent celles du roi de Thrace ; dans le ſecond, notre armée, jointe à celle des Phocéens, l'arrêtoit aux Thermopyles (3) ; nos flottes, maîtreſſes de la mer, empêchoient les ſiennes de faire une deſcente dans l'Attique ; nous lui fermions nos ports, & plutôt que de laiſſer ruiner ſon commerce il auroit reſpecté nos prétentions & nos droits.

Tel étoit le plan de Démoſthene. Il vouloit aller par mer ; Eſchine, Philocrate & la plupart des députés ont préferé la route par terre, & marchant à petites journées ils en ont mis 23 pour ſe rendre à Pella, capitale de la Macédoine [4]. Ils pouvoient ſe rendre tout de ſuite au

(1) Demoſth. in Ariſtocr. p. 743.
* Un million quatre-vingt mille livres.
(2) Id. de cor. p. 477.
(3) Id. de falſ. leg. p. 316.
(4) Id. ibid. p. 317.

camp de Philippe, ou du moins aller de côté & d'autre recevoir le ſerment de ſes alliés ; ils ont pris le parti d'attendre tranquillement, dans cette ville, que ſon expédition fût achevée.

A ſon retour il comprendra ſes nouvelles acquiſitions parmi les poſſeſſions que nous lui avons garanties; & ſi nous lui reprochons, comme une infraction au traité, l'uſurpation des états de Cerſoblepte, il répondra que lors de la conquête il n'avoit pas encore vu nos ambaſſadeurs, ni ratifié le traité qui pouvoit borner le cours de ſes exploits [1].

Cependant les Thébains ayant imploré ſon ſecours contre les Phocéens, peu content de leur renvoyer des troupes [2], il a ſaiſi cette occaſion pour raſſembler dans ſa capitale les députés des principales villes de la Grece. Le prétexte de cette eſpece de diete eſt de terminer la guerre des Phocéens & des Thébains, & l'objet de Philippe eſt de tenir la Grece dans l'inaction juſqu'à ce qu'il ait exécuté les projets qu'il médite.

Le 13 de ſcirophorion *. Nos députés viennent enfin d'arriver. Ils rendront compte de leur miſſion au ſénat après demain, dans l'aſſemblée du peuple le jour d'après (3).

Le 15 de ſcirophorion **. Rien de plus criminel & de plus révoltant que la conduite de nos députés, ſi l'on en croit Démoſthene. Il les accuſe de s'être vendus à Philippe, d'avoir trahi la république

(1) Demoſth. de falſ. p. 318. Ulpian. ibid. p. 377.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 455. Æſchin de falſ. leg. p. 411.
* Le 9 juin 346 avant J. C.
(3) Demoſth. de falſ. leg. p. 296 & 302.
** Le 11 juin même année.

république & ſes alliés. Il les preſſoit vivement de ſe rendre auprès de ce prince, ils ſe ſont obſtinés à l'attendre pendant 27 jours à Pella, & ne l'ont vu que 50 jours après leur départ d'Athenes (1).

Il a trouvé les députés des premières villes de la Grece, réunis dans ſa capitale, alarmés de ſes nouvelles victoires, plus inquiets encore du deſſein qu'il a de s'approcher inceſſamment des Thermopyles (2). Tous ignoroient ſes vues, & cherchoient à les pénétrer. Les courtiſans du prince diſoient à quelques-uns de nos députés que les villes de Béotie ſeroient rétablies, & l'on en devoit conclure que celle de Thebes étoit menacée. Les ambaſſadeurs de Lacédémone accréditoient ce bruit, & ſe joignant aux nôtres preſſoient Philippe de le réaliſer. Ceux de Theſſalie diſoient que l'expédition les regardoit uniquement.

Pendant qu'ils ſe conſumoient en craintes & en eſpérances Philippe employoit, pour ſe les attirer, tantôt des préſens (3), qui ne ſembloient être que des témoignages d'eſtime, tantôt des careſſes qu'on eut priſes pour des épanchemens d'amitié. On ſoupçonne Eſchine & Philocrate de n'avoir pas été inſenſibles à ces deux genres de ſéduction.

Le jour de l'audience publique il ſe fit attendre. Il étoit encore au lit. Les ambaſſadeurs murmuroient. » Ne ſoyez pas ſurpris, leur dit » Parménion, que Philippe dorme pendant que » vous veillez ; il veilloit pendant que vous dor-

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 317.
(2) Æſchin. de falſ. leg. p. 416.
(3) Demoſth ibid. p. 318.

» miez (1). « Il parut enfin ; & ils expoſerent, chacun à leur tour, l'objet de leur miſſion (2). Eſchine s'étendit ſur la réſolution qu'avoit priſe le roi de terminer la guerre des Phocéens. Il le conjura, quand il ſeroit à Delphes, de rendre la liberté aux villes de Béotie & de rétablir celles que les Thébains avoient détruites ; de ne pas livrer à ces derniers indiſtinctement les malheureux habitans de la Phocide ; mais de ſoumettre le jugement de ceux qui avoient profané le temple & le tréſor d'Apollon à la déciſion des peuples amphictyoniques, de tous tems chargés de pourſuivre ces ſortes de crimes.

Philippe ne s'expliqua pas ouvertement ſur ces demandes. Il congédia les autres députés, partit avec les nôtres pour la Theſſalie, & ce ne fut que dans une auberge de la ville de Phérès qu'il ſigna le traité, dont il jura l'obſervation (3). Il refuſa d'y comprendre les Phocéens, pour ne pas violer le ſerment qu'il avoit prêté aux Theſſaliens & aux Thébains (4) ; mais il donna des promeſſes & une lettre. Nos députés prirent congé de lui, & les troupes du roi s'avancerent vers les Thermopyles.

Le ſénat s'eſt aſſemblé ce matin. La ſalle étoit pleine de monde (5). Démoſthene a tâché de prouver que ſes collegues ont agi contre leurs inſtructions, qu'ils ſont d'intelligence avec Philippe, & que notre unique reſſource eſt de voler au ſecours des Phocéens & de nous emparer du pas des Thermopyles (6).

---

(1) Plut. apophth. t. 2, p. 179.
(2) Æſchin. de falſ. leg. p. 412.
(3) Demoſth. ibid p. 317.
(4) Id. ibid. p 300 & 343. Ulpian. p. 357.
(5) Demoſth. de falſ leg. p. 296.
(6) Id, Philip. 2, p. 67.

La lettre du roi n'étoit pas capable de calmer les eſprits. » J'ai prêté le ſerment, dit-il, entre » les mains de vos députés. Vous y verrez inſcrits » les noms de ceux de mes alliés qui étoient » préſens. Je vous enverrai à meſure le ſerment » des autres (1). « Et plus bas : » Vos députés » auroient été le prendre ſur les lieux, je les ai » retenus auprès de moi ; j'en avois beſoin » pour réconcilier ceux de Hale avec ceux de » Pharſale (2). «

La lettre ne dit pas un mot des Phocéens, ni des eſpérances qu'on nous avoit données de ſa part, & qu'il nous laiſſoit entrevoir quand nous conclûmes la paix. Il nous mandoit alors que, ſi nous conſentions à nous allier avec lui, il s'expliqueroit plus clairement ſur les ſervices qu'il pourroit nous rendre ; mais dans ſa derniere lettre il dit froidement qu'il ne ſait en quoi il peut nous obliger (3). Le ſénat indigné a porté un décret conforme à l'avis de Démoſthene. Il n'a point décerné d'éloges aux députés & ne les a point invités au repas du Prytanée, ſévérité qu'il n'avoit jamais exercée contre des ambaſſadeurs (4), & qui ſans doute préviendra le peuple contre Eſchine & ſes adhérens.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Le 16 de ſcirophorion * (5). Me voilà chez le grave Apollodore. Je venois le voir ; il alloit

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 415.
(2) Demoſth. ibid. p. 299.
(3) Demoſth. de falſ. leg. p. 300.
(4) Id. ibid. p. 298.
* Le 12 juin 346 avant J. C.
(5) Id. ibid. p. 302.

vous écrire : je lui arrache la plume des mains, & je continue ſon journal.

Je ſais à préſent mon Démoſthene par cœur. Voulez-vous un génie vigoureux & ſublime ? faites-le monter à la tribune ; un homme lourd, gauche, de mauvais ton ? vous n'avez qu'à le tranſporter à la cour de Macédoine. Il s'eſt hâté de parler le premier, quand nos députés ont reparu devant Philippe. D'abord des invectives contre ſes collegues, enſuite un long étalage des ſervices qu'il avoit rendus à ce prince ; la lecture ennuyeuſe des décrets qu'il avoit portés pour accélérer la paix ; ſon attention à loger chez lui les ambaſſadeurs de Macédoine, à leur procurer de bons couſſins aux ſpectacles, à leur choiſir trois attelages de mulets quand ils ſont partis, à les accompagner lui-même à cheval, & tout cela en dépit des envieux, a découvert dans lui l'unique intention de plaire au monarque. Ses collegues ſe couvroient le viſage pour cacher leur honte ; il continuoit toujours. » Je n'ai pas » parlé de votre beauté, c'eſt le mérite d'une » femme ; ni de votre mémoire, c'eſt celui d'un » rhéteur ; ni de votre talent pour boire, c'eſt » celui d'une éponge. « Enfin il en a tant dit que tout le monde a fini par éclater de rire (1).

J'ai une autre ſcene à vous raconter. Je viens de l'aſſemblée générale. On s'attendoit qu'elle ſeroit orageuſe & piquante. Nos députés ne s'accordent point ſur la réponſe de Philippe. Ce n'étoit pourtant que l'objet principal de leur ambaſſade. Eſchine a parlé des avantages ſans nombre que le roi veut nous accorder (2) ; il en a détaillé

(1) Æſchin. de falſ. leg. p. 412.
(2) Demoſth. ibid. p. 297.

quelques-uns : il s'eſt expliqué ſur les autres en fin politique, à demi-mot, comme un homme honoré de la confiance du prince, & l'unique dépoſitaire de ſes ſecrets. Après avoir donné une haute idée de ſa capacité il eſt deſcendu gravement de la tribune. Démoſthene l'a remplacé : il a nié tout ce que l'autre avoit avancé. Eſchine & Philocrate s'étoient mis auprès de lui, à droite & à gauche; ils l'interrompoient à chaque phraſe par des cris ou par des plaiſanteries. La multitude en faiſoit autant. » Puiſque vous craignez, » a-t-il ajouté, que je ne détruiſe vos eſpérances, » je proteſte contre ces vaines promeſſes & je » me retire. Pas ſi vîte, a repris Eſchine; encore » un moment : affirmez du moins que, dans la » ſuite, vous ne vous attribuerez pas les ſuccès de » vos collegues. Non, non, a répondu Démoſthene » avec un ſourire amer, je ne vous ferai jamais » cette injuſtice. « Alors Philocrate, prenant la parole, a commencé ainſi : » Athéniens, ne ſoyez » pas ſurpris que Démoſthene & moi ne ſoyons » pas du même avis. Il ne boit que de l'eau, & » moi que du vin. « Ces mots ont excité un rire exceſſif (1), & Philocrate eſt reſté maître du champ de bataille.

Apollodore vous inſtruira du dénouement de cette farce; car notre tribune n'eſt plus qu'une ſcene de comédie, & nos orateurs que des hiſtrions qui détonnent dans leurs diſcours ou dans leur conduite. On dit qu'en cette occaſion quelques-uns d'entr'eux ont porté ce privilege un peu loin. Je l'ignore; mais je vois clairement que Philippe s'eſt moqué d'eux, qu'ils ſe moquent du peuple,

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 300.

& que le meilleur parti eſt de ſe moquer du peuple & de ceux qui le gouvernent.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vais ajouter ce qui manque au récit de ce fou de Callimédon.

Le peuple étoit alarmé de l'arrivée de Philippe aux Thermopyles (1). Si ce prince alloit ſe joindre aux Thébains, nos ennemis, & détruire les Phocéens, nos alliés, quel ſeroit l'eſpoir de la république ? Eſchine a répondu des diſpoſitions favorables du roi & du ſalut de la Phocide. Dans deux ou trois jours, a-t-il dit, ſans ſortir de chez nous, ſans être obligés de recourir aux armes, nous apprendrons que la ville de Thebes eſt aſſiégée, que la Béotie eſt libre, qu'on travaille au rétabliſſement de Platée & de Theſpies, démolies par les Thébains. Le ſacrilege commis contre le temple d'Apollon ſera jugé par le tribunal des amphyctions : le crime de quelques particuliers ne retombera plus ſur la nation entiere des Phocéens. Nous cédons Amphipolis, mais nous aurons un dédommagement qui nous conſolera de ce ſacrifice (2).

Après ce diſcours le peuple, ivre d'eſpérance & de joie, a refuſé d'entendre Démoſthene, & Philocrate a propoſé un décret qui a paſſé ſans contradiction : il contient des éloges pour Philippe, une alliance étroite avec ſa poſtérité, pluſieurs autres articles dont celui-ci eſt le plus important :

(1) Demoſth. de cor. p. 478.

(2) Demoſth. de cor. p. 478. Id. de falſ. leg. p. 297. Id. de pace, p. 60.

» Si les Phocéens ne livrent pas le temple de Del-» phes aux amphyctions les Athéniens feront » marcher des troupes contr'eux (1). «

Cette réſolution priſe on a choiſi de nouveaux députés, qui ſe rendront auprès de Philippe & veilleront à l'exécution de ſes promeſſes. Démoſthene s'eſt excuſé; Eſchine a prétexté une maladie: on les a remplacés tout de ſuite. Etienne, Dercyllus & les autres partent à l'inſtant (2). Encore quelques jours & nous ſaurons ſi l'orage eſt tombé ſur nos amis ou ſur nos ennemis, ſur les Phocéens ou ſur les Thébains.

Le 27 ſcirophorion *. C'en eſt fait de la Phocide & de ſes habitans. L'aſſemblée générale ſe tenoit aujourd'hui au Pirée : c'étoit au ſujet de nos arſenaux (3). Dercyllus, un de nos députés, a paru tout-à-coup. Il avoit appris à Chalcis en Eubée, que peu de jours auparavant les Phocéens s'étoient livrés à Philippe, qui va les livrer aux Thébains. Je ne ſaurois vous peindre la douleur, la conſternation & l'épouvante qui ſe ſont emparées de tous les eſprits.

Le 28 ſcirophorion **. Nous ſommes dans une agitation que le ſentiment de notre foibleſſe rend inſupportable. Les généraux, de l'avis du ſénat, ont convoqué une aſſemblée extraordinaire. Elle ordonne de tranſporter au plutôt de la campagne les femmes, les enfans, les meubles, tous les effets; ceux qui ſont en-deçà de 120 ſtades ***, dans la ville & au Pirée; ceux qui ſont au-delà,

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 301.
(2) Demoſth. de falſ. leg. p. 312. Æſchin. ibid. p. 417.
* Le 23 juin 346 avant J. C.
(3) Demoſth ibid. p. 302 & 312.
** Le 24 juin même année.
*** Environ 4 lieues & demie.

dans Eleuſis, Phylée, Aphidné, Rhamnonte & Sunium; de réparer les murs d'Athenes & des autres places fortes, & d'offrir des ſacrifices en l'honneur d'Hercule, comme c'eſt notre uſage dans les calamités publiques (1).

Le 30 *de ſcirophorion* *. Voici quelques détails ſur les malheurs des Phocéens. Dans le tems qu'Eſchine & Philocrate nous faiſoient de ſi magnifiques promeſſes de la part de Philippe il avoit déjà paſſé les Thermopyles (2). Les Phocéens incertains de ſes vues, & flottant entre la crainte & l'eſpérance, n'avoient pas cru devoir ſe ſaiſir de ce poſte important; ils occupoient les places qui ſont à l'entrée du détroit: le roi cherchoit à traiter avec eux, ils ſe défioient de ſes intentions & vouloient connoître les nôtres. Bientôt, inſtruits par les députés qu'ils nous avoient envoyés récemment (3), de ce qui s'étoit paſſé dans notre aſſemblée du 16 de ce mois **, ils furent perſuadés que Philippe, d'intelligence avec nous, n'en vouloit qu'aux Thébains, & ne crurent pas devoir ſe défendre (4). Phalécus leur général lui remit Nicée & tous les forts qui ſont aux environs des Thermopyles. Il obtint la permiſſion de ſe retirer de la Phocide avec les 8000 hommes qu'il avoit ſous ſes ordres (5). A cette nouvelle les Lacédémoniens, qui venoient ſous la conduite d'Archidamus au ſecours des Phocéens, reprirent tranquillement le chemin du Péloponeſe (6); &

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 312. Id. de cor. p. 478.
* Le 26 juin 346 avant J. C.
(2) Id. de cor. ibid.
(3) Id. de falſ. leg. p. 302.
** Du 12 juin même année.
(4) Demoſth de falſ leg p. 305.
(5) Æſchin. de falſ. leg. p. 417. Diod. Sic. lib. 16, p. 455.
(6) Demoſth. ibid. p. 301 & 305.

Philippe, ſans le moindre obſtacle, ſans efforts, ſans avoir perdu un ſeul homme, tient entre ſes mains la deſtinée d'un peuple qui, depuis dix ans, réſiſtoit aux attaques des Thébains & des Theſſaliens acharnés à ſa perte. Elle eſt réſolue ſans doute; Philippe la doit & l'a promiſe à ſes alliés: il croira ſe la devoir à lui-même. Il va pourſuivre les Phocéens comme ſacrileges. S'il exerce contr'eux des cruautés il ſera par-tout condamné par un petit nombre de ſages, mais par-tout adoré de la multitude.

Comme il nous a trompés! ou plutôt comme nous avons voulu l'être! Quand il faiſoit attendre ſi long-tems nos députés à Pella, n'étoit-il pas viſible qu'il vouloit paiſiblement achever ſon expédition de Thrace? quand il les retenoit chez lui, après avoir congédié les autres, n'étoit-il pas clair que ſon intention étoit de finir ſes préparatifs, & de ſuſpendre les nôtres? quand il nous les renvoyoit avec des paroles qui promettoient tout, & une lettre qui ne promettoit rien, n'étoit-il pas démontré qu'il n'avoit pris aucun engagement avec nous?

J'ai oublié de vous dire que dans cette lettre il nous propoſoit de faire avancer nos troupes, & de terminer, de concert avec lui, la guerre des Phocéens (1); mais il ſavoit bien que la lettre ne nous ſeroit remiſe que lorſqu'il ſeroit maître de la Phocide.

Nous n'avons à préſent d'autre reſſource que l'indulgence ou la pitié de ce prince. La pitié! Mânes de Thémiſtocle & d'Ariſtide! . . . En nous alliant avec lui, en concluant tout-à-coup

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 301. Æſchin. de falſ. leg. p. 416.

la paix, dans le tems que nous invitions les autres peuples à prendre les armes, nous avons perdu nos poſſeſſions & nos alliés (1). A qui nous adreſſer maintenant ? Toute la Grece ſeptentrionale eſt dévouée à Philippe. Dans le Péloponeſe, l'Elide, l'Arcadie & l'Argolide, pleines de ſes partiſans (2), ne ſauroient, non plus que les autres peuples de ces cantons, nous pardonner notre alliance avec les Lacédémoiens (3). Ces derniers, malgré l'ardeur bouillante d'Archidamus leur roi, préferent la paix à la guerre. De notre côté, quand je jette les yeux ſur l'état de la marine, de l'armée & des finances, je n'y vois que les débris d'une puiſſance autrefois ſi redoutable.

Un cri général s'eſt élevé contre nos députés: ils ſont bien coupables s'ils nous ont trahis, bien malheureux s'ils ſont innocens. Je demandois à Eſchine pourquoi ils s'étoient arrêtés en Macédoine ? Il répondit: Nous n'avions pas ordre d'aller plus loin (4). — Pourquoi il nous avoit bercés de ſi belles eſpérances ? — J'ai rapporté ce qu'on m'a dit & ce que j'ai vu comme on me l'a dit & comme je l'ai vu (5). Cet orateur, inſtruit des ſuccès de Philippe, eſt parti ſubitement pour ſe joindre à la troiſieme députation que nous envoyons à ce prince, & dont il avoit refuſé d'être quelques jours auparavant (6).

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 315.
(2) Id. ibid. p. 334.
(3) Id. de pace, p. 62.
(4) Æſchin. de falſ. leg. p. 410.
(5) Id. ibid. p. 407.
(6) Demoſth. ibid. p. 312.

SOUS L'ARCHONTE ARCHIAS.

La 3e année de la 108e olympiade.

(*Depuis le 27 juin de l'an 346 juſqu'au 15 juillet de l'an 345 avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 7 de métagéitnion *. Il nous eſt encore permis d'être libres. Philippe ne tournera point ſes armes contre nous. Les affaires de la Phocide l'ont occupé juſqu'à préſent, & bientôt d'autres intérêts le rameneront en Macédoine.

Dès qu'il fut à Delphes il aſſembla les amphictyons. C'étoit pour décerner une peine éclatante contre ceux qui s'étoient emparés du temple & du tréſor ſacré. La forme étoit légale; nous l'avions indiquée nous-mêmes par notre décret du 16 de ſcirophorion **; cependant, comme les Thébains & les Theſſaliens, par le nombre de leurs ſuffrages, entraînent à leur gré les déciſions de ce tribunal, la haine & la cruauté devoient néceſſairement influer ſur le jugement (1). Les principaux auteurs du ſacrilege ſont dévoués à l'exécration publique; il eſt permis de les pourſuivre en tous lieux (2). La nation, comme complice de leur crime, puiſqu'elle en a pris la défenſe, perd le double ſuffrage qu'elle avoit dans l'aſſemblée des amphyctions, & ce privilege eſt

* Le 1er août de l'an 346 avant J. C.

** Du 12 juin même année.

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 301.

(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 455.

à jamais dévolu aux rois de Macédoine. A l'exception de trois villes dont on ſe contente de détruire les fortifications, toutes ſeront raſées & réduites en des hameaux de cinquante petites maiſons, placés à une certaine diſtance l'un de l'autre (1). Les habitans de la Phocide, privés du droit d'offrir des ſacrifices dans le temple, & d'y participer aux cérémonies ſaintes, cultiveront leurs terres, dépoſeront tous les ans, dans le tréſor ſacré, 60 talens *, juſqu'à ce qu'ils aient reſtitué en entier les ſommes qu'ils en ont enlevées; ils livreront leurs armes & leurs chevaux, & n'en pourront avoir d'autres, juſqu'à ce que le tréſor ſoit indemniſé. Philippe, de concert avec les Béotiens & les Theſſaliens, préſidera aux jeux pythiques, à la place des Corinthiens, accuſés d'avoir favoriſé les Phocéens. D'autres articles ont pour objet de rétablir l'union parmi les peuples de la Grece, & de la majeſté du culte dans le temple d'Apollon (2).

L'avis des Œtéens, de Theſſalie, fut cruel, parce qu'il fut conforme aux loix portées contre les ſacrileges. Ils propoſerent d'exterminer la race impie des Phocéens, en précipitant leurs enfans du haut d'un rocher. Eſchine prit hautement leur défenſe, & ſauva l'eſpérance de tant de malheureuſes familles (3).

Philippe a fait exécuter le décret, ſuivant les uns, avec une rigueur barbare (4), ſuivant d'au-

(1) Diod. ibid. Pauſan. lib. 10, cap. 3, p. 804.
* 324,000 livres.
(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 455. Pauſan. lib. 10, cap. 3, p. 804.
(3) Æſchin. de falſ. leg. p. 417.
(4) Juſtin. lib. 8, cap. 5. Oroſ. lib. 3, cap. 12.

tres, avec plus de modération que n'en ont montré les Thébains & les Theſſaliens (1).

Vingt-deux villes, entourées de murailles, faiſoient l'ornement de la Phocide (2) ; la plupart ne préſentent que des amas de cendres & de décombres (3). On ne voit dans les campagnes que des vieillards, des femmes, des enfans, des hommes infirmes, dont les mains foibles & tremblantes arrachent à peine de la terre quelques aliments groſſiers. Leurs fils, leurs époux, leurs peres ont été forcés de les abandonner. Les uns, vendus à l'encan, gémiſſent dans les fers (4) ; les autres, proſcrits ou fugitifs, ne trouvent point d'aſyle dans la Grece. Nous en avons reçu quelques-uns, & déjà les Theſſaliens nous en font un crime (5). Quand même des circonſtances plus heureuſes les rameneroient dans leur patrie, quel temps ne leur faudra-t-il pas pour reſtituer au temple de Delphes l'or & l'argent dont leurs généraux l'ont dépouillé pendant le cours de la guerre ? On en fait monter la valeur à plus de 10,000 talens (6) *.

Après l'aſſemblée Philippe offrit des ſacrifices en actions de graces, & dans un repas ſplendide, où ſe trouverent 200 convives, y compris les députés de la Grece, & les nôtres en particulier, on n'entendit que des hymnes en l'honneur des dieux, des chants de victoire en l'honneur du prince (7).

(1) Æſchin. ibid. Diod. Sic. ibid. p. 456.
(2) Demoſth. de falſ. leg. p. 312.
(3) Id. ibid. p. 303 & 344.
(4) Demoſth de cor. p. 479.
(5) Id. de pace, p. 62.
(6) Diod. Sic. lib. 16, p. 453.
* Plus de 54 millions.
(7) Demoſth. de falſ. p. 313. Æſchin. de falſ. leg. p. 421.

Le 1er *de puanepſion* *. Philippe, avant de retourner dans ſes états, a rempli les engagemens qu'il avoit contractés avec les Thébains & les Theſſaliens (1). Il a donné aux premiers Orchomene, Coronée & d'autres villes de la Béotie, qu'ils ont démantelées (2); aux ſeconds Nicée & les places qui ſont à l'iſſue des Thermopyles (3), & que les Phocéens avoient enlevées aux Locriens. Ainſi les Theſſaliens reſtent maîtres du détroit; mais ils ſont ſi faciles à tromper (4) que Philippe ne riſque rien à leur en confier la garde. Pour lui il a retiré de ſon expédition le fruit qu'il en attendoit : la liberté de paſſer les Thermopyles quand il le jugeroit à propos (5), l'honneur d'avoir terminé une guerre de religion, le droit de préſider aux jeux pythiques & le droit plus important de ſéance & de ſuffrage dans l'aſſemblée des amphictyons.

Comme cette derniere prérogative peut lui donner une très-grande prépondérance ſur les affaires de la Grece il eſt très-jaloux de ſe la conſerver. Il ne la tient juſqu'à préſent que des Thébains & des Theſſaliens. Pour la rendre légitime le conſentement des autres peuples de la ligue eſt néceſſaire. Ses ambaſſadeurs & ceux des Theſſaliens ſont venus derniérement ſolliciter le nôtre (6); ils ne l'ont pas obtenu (7), quoique Démoſthene fût d'avis de l'accorder : il craignoit qu'un refus n'irritât les nations am-

---

* Le 23 octobre 346 avant J. C.

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 343.
(2) Id. de pace, p. 62. Id. de falſ. leg. p. 315 & 344.
(3) Id. Phil. 2, p. 66. Æſchin. in Cteſiph. p. 450.
(4) Ulpian. in olynth. 2, p. 28.
(5) Demoſth. de pace, p. 62.
(6) Demoſth de falſ. leg. p. 310.
(7) Id. Phil. 1, p. 62.

phictyoniques, & ne fit de l'Attique une ſeconde Phocide (1).

Nous ſommes ſi mécontens de la derniere paix que nous avons été bien aiſes de donner ce dégoût à Philippe. S'il eſt bleſſé de notre oppoſition nous devons l'être de ſes procédés. En effet, nous lui avons tout cédé, & il ne s'eſt relâché que ſur l'article des villes de Thrace qui nous appartenoient (2). On va reſter de part & d'autre dans un état de défiance, & delà réſulteront des infractions & des raccommodemens qui ſe termineront par quelque éclat funeſte.

Vous êtes étonné de notre audace. Le peuple ne craint plus Philippe depuis qu'il eſt éloigné; nous l'avons trop redouté quand il étoit dans les contrées voiſines. La maniere dont il a conduit & terminé la guerre des Phocéens, ſon déſintéreſſement dans le partage de leurs dépouilles, enfin ſes démarches mieux approfondies, nous doivent autant raſſurer ſur le préſent, que nous effrayer pour un avenir qui n'eſt peut-être pas éloigné. Les autres conquérans ſe hâtent de s'emparer d'un pays, ſans ſonger à ceux qui l'habitent, & n'ont pour nouveaux ſujets que des eſclaves prêts à ſe révolter. Philippe veut conquérir les Grecs avant la Grece; il veut nous attirer, gagner notre confiance, nous accoutumer aux fers, nous forcer peut-être à lui en demander, & par des voies lentes & douces devenir inſenſiblement notre arbitre, notre défenſeur & notre maître.

Je finis par deux traits qu'on m'a racontés de lui. Pendant qu'il étoit à Delphes il apprit

(1) Demoſth. de pace. Liban. argum. p. 59.
(2) Id. de falſ. leg. p. 305.

qu'un Achéen, nommé Arcadion, homme d'eſprit & prompt à la répartie, le haïſſoit & affectoit d'éviter ſa préſence ; il le rencontra par haſard : » Juſqu'à quand me fuirez-vous, lui dit-il » avec bonté ? Juſqu'à ce que, répondit Arca» dion, je parvienne en des lieux où votre nom » ne ſoit pas connu. « Le roi ſe prit à rire, & l'engagea, par ſes careſſes, à venir ſouper avec lui (1).

Ce prince eſt ſi grand que j'attendois de lui quelque foibleſſe. Mon attente n'a point été trompée : il vient de défendre l'uſage des chars dans ſes états (2). Savez-vous pourquoi ? un devin lui a prédit qu'il périroit par un char*.

SOUS L'ARCHONTE EUBULUS.

La 4e année de la 108e olympiade.

(*Depuis le* 15 *juillet de l'an* 345 *juſqu'au* 4 *juillet de l'an* 344 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Timonide, de Leucade, eſt arrivé depuis quelques jours. Vous le connûtes à l'académie. Vous ſavez qu'il accompagna Dion en Sicile, il y a 12 ans, & qu'il combattit toujours à ſes côtés. L'hiſtoire à laquelle il travaille contiendra les détails de cette célebre expédition (3).

Rien

(1) Theop. Dur. Phil. ap. Athen. lib. 6, cap. 13, p. 249.
(2) Cicer. de fat. cap. 3. Val. Max. lib. 1, cap. 8, extern. no 9. Ælian. var. hiſt. lib. 3, cap. 45.
* Les auteurs qui rapportent cette anecdote ajoutent qu'on avoit gravé un char ſur le manche du poignard dont ce prince fut aſſaſſiné.
(3) Plut. in Dion. t. 1, p. 967, 971 & 972.

Rien de plus épouvantable que l'état où il a laiſſé cette île, autrefois ſi floriſſante. Il ſemble que la fortune ait choiſi ce théatre pour y montrer, en un petit nombre d'années, toutes les viciſſitudes des choſes humaines. Elle y fait d'abord paroître deux tyrans qui l'oppriment pendant un demi-ſiecle. Elle ſouleve, contre le dernier de ces princes, Dion ſon oncle; contre Dion, Callippe ſon ami; contre cet infâme aſſaſſin, Hipparinus, qu'elle fait périr deux ans après d'une mort violente (1); elle le remplace par une ſucceſſion rapide de deſpotes moins puiſſans, mais auſſi cruels que les premiers (2).

Ces différentes éruptions de la tyrannie, précédées, accompagnées & ſuivies de terribles ſecouſſes, ſe diſtinguent toutes, comme celles de l'Etna, par des traces effrayantes. Les mêmes ſcenes ſe renouvellent à chaque inſtant dans les principales villes de la Sicile. La plupart ont briſé les liens qui faiſoient leur force, en les attachant à la capitale, & ſe ſont livrées à des chefs qui les ont aſſervies en leur promettant la liberté. Hippon s'eſt rendu maître de Meſſine; Mamercus, de Catane; Icétas, de Léonte; Niſéus, de Syracuſe; Leptine, d'Apollonie (3): d'autres villes gémiſſent ſous le joug de Nicodeme, d'Apolloniade, &c. (4). Ces révolutions ne ſe ſont opérées qu'avec des torrens de ſang, qu'avec des haines implacables & des crimes atroces.

Les Carthaginois, qui occupent pluſieurs pla-

(1) Plat. epiſt. 8, t. 3, p. 356. Polyæn. ſtrateg. lib. 5, cap. 4. Diod. lib. 16, p. 436. Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436.

(2) Plut. in Timol. t. 1, p. 236.

(3) Plut. in Timol. t. 1, p. 236 & 247.

(4) Diod. Sic. lib. 16, p. 472.

ces en Sicile, étendent leurs conquêtes, & font journellement des incurſions ſur les domaines des villes grecques, dont les habitans éprouvent, ſans la moindre interruption, les horreurs d'une guerre étrangere & d'une guerre civile; ſans ceſſe expoſés aux attaques des barbares, aux entrepriſes du tyran de Syracuſe, aux attentats de leurs tyrans particuliers, à la rage des partis, parvenue au point d'armer les gens de bien les uns contre les autres.

Tant de calamités n'ont fait de la Sicile qu'une ſolitude profonde, qu'un vaſte tombeau. Les hameaux, les bourgs ont diſparu (1). Les campagnes incultes, les villes à demi détruites & déſertes, ſont glacées d'effroi à l'aſpect menaçant de ces citadelles (2) qui renferment leurs tyrans, entourés des miniſtres de la mort.

Vous le voyez, Anacharſis, rien n'eſt ſi funeſte pour une nation qui n'a plus de mœurs que d'entreprendre de briſer ſes fers. Les Grecs de Sicile étoient trop corrompus pour conſerver leur liberté, trop vains pour ſupporter la ſervitude. Leurs diviſions, leurs guerres ne ſont venues que de l'alliance monſtrueuſe qu'ils ont voulu faire de l'amour de l'indépendance avec le goût exceſſif des plaiſirs. A force de ſe tourmenter ils ſont devenus les plus infortunés des hommes & les plus vils des eſclaves.

Timonide ſort d'ici dans le moment: il a reçu des lettres de Syracuſe. Denys eſt remonté ſur le trône; il en a chaſſé Niſéus, fils du même pere que lui, mais d'une autre mere (3). Niſéus régnoit depuis quelques années, & perpétuoit avec éclat la

(1) Plut. ibid. Diod. ibid. p. 473.
(2) Nep. in Timol. cap. 3.
(3) Plut. in Timol. p. 236.

tyrannie de ſes prédéceſſeurs. Trahi des ſiens (1), jetté dans un cachot, condamné à perdre la vie, il en a paſſé les derniers jours dans une ivreſſe continuelle (2); il eſt mort comme ſon frere Hipparinus, qui avoit régné avant lui (3), comme vécut un autre de ſes freres, nommé Apollocrate (4).

Denys a de grandes vengeances à exercer contre ſes ſujets. Ils l'avoient dépouillé du pouvoir ſuprême; il a traîné, pendant pluſieurs années, en Italie, le poids de l'ignominie & du mépris (5). On craint l'altiere impétuoſité de ſon caractere; on craint un eſprit effarouché par le malheur: c'eſt une nouvelle intrigue pour la grande tragédie que la fortune repréſente en Sicile.

LETTRE D'APOLLODORE.

On vient de recevoir des nouvelles de Sicile. Denys ſe croyoit heureux ſur un trône pluſieurs fois ſouillé du ſang de ſa famille. C'étoit le moment fatal où l'attendoit ſa deſtinée: ſon épouſe, ſes filles, le plus jeune de ſes fils viennent de périr tous enſemble de la mort la plus lente & la plus douloureuſe. Lorſqu'il partit de l'Italie pour la Sicile il les laiſſa dans la capitale des Locriens Epizéphyriens, qui profiterent de ſon abſence pour les aſſiéger dans la citadelle. S'en étant rendus maîtres ils les dépouillerent de leurs vêtemens & les expoſerent à la brutalité des déſirs d'une populace effrénée, dont la fureur ne

(1) Juſtin. lib. 21, cap. 3.
(2) Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 437.
(3) Id. ibid.
(4) Ælian. var. hiſt. lib. 2, cap. 42.
(5) Plat. epiſt. 7, t. 3, p. 334.

fut pas assouvie par cet excès d'indignité. On les fit expirer, en leur enfonçant des aiguilles sous les ongles; on brisa leurs os dans un mortier; les restes de leurs corps, mis en morceaux, furent jettés dans les flammes ou dans la mer, après que chaque citoyen eut été forcé d'en goûter (1).

Denys étoit accusé d'avoir, de concert avec les médecins, abrégé par le poison la vie de son pere (2); il l'étoit d'avoir fait périr quelques-uns de ses freres & de ses parens qui faisoient ombrage à son autorité (3). Il a fini par être le bourreau de son épouse & de ses enfans. Lorsque les peuples se portent à de si étranges barbaries il faut remonter plus haut pour trouver le coupable. Examinez la conduite des Locriens: ils vivoient tranquillement sous des loix qui maintenoient l'ordre & la décence dans leur ville (4). Denys, chassé de Syracuse, leur demande un asyle; ils l'accueillent avec d'autant plus d'égards qu'ils avoient un traité d'alliance avec lui, & que sa mere avoit reçu le jour parmi eux. Leurs peres, en permettant, contre les loix d'une sage politique (5), qu'une famille particuliere donnât une reine à la Sicile, n'avoient pas prévu que la Sicile leur rendroit un tyran. Denys, par le secours de ses parens & de ses troupes, s'empare de la citadelle, saisit les biens des riches citoyens, presque tous massacrés par ses ordres, expose leurs épouses & leurs filles à la plus infâme pros-

(1) Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Plut. in Timol. t. 1, p. 242. Strab. lib. 6, p. 260. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8.
(2) Plut. in Dion. t. 1, p. 960.
(3) Justin. lib. 21, cap. 1. Ælian. ibid. lib. 6, cap. 12.
(4) Strab. ibid. p. 259.
(5) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, t. 2, p. 396.

titution, &, dans un petit nombre d'années, détruit pour jamais les loix, les mœurs, le repos & le bonheur d'une nation que tant d'outrages ont rendue féroce (1).

Le malheur épouvantable qu'il vient d'eſſuyer a répandu la terreur dans tout l'empire. Il n'en faut pas douter, Denys va renchérir ſur les cruautés de ſon pere, & réaliſer une prédiction qu'un Sicilien m'a racontée ces jours paſſés.

Pendant que tous les ſujets de Denys l'Ancien faiſoient des imprécations contre lui il apprit avec ſurpriſe qu'une femme de Syracuſe, extrêmement âgée, demandoit tous les matins aux dieux de ne pas ſurvivre à ce prince. Il la fit venir, & voulut ſavoir la raiſon d'un ſi tendre intérêt: » Je » vais vous la dire, répondit-elle. Dans mon enfance, il y a bien long-tems de cela, j'entendois » tout le monde ſe plaindre de celui qui nous » gouvernoit, & je déſirois ſa mort avec tout le » monde; il fut maſſacré. Il en vint un ſecond, » qui, s'étant rendu maître de la citadelle, fit regretter le premier. Nous conjurions les dieux » de nous en délivrer, ils nous exaucerent. Vous » parûtes, & vous nous avez fait plus de mal que » les deux autres. Comme je penſe que le quatrieme ſeroit encore plus cruel que vous, j'adreſſe tous les jours des vœux au Ciel pour votre » conſervation. « Denys, frappé de la franchiſe de cette femme, la traita fort bien; il ne la fit pas mourir (2).

(1) Juſtin. lib. 21, cap. 2 & 3. Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Ælian. var. hiſt. lib. 9, cap. 8. Strab. lib. 6, p. 259.
(2) Val. Max. lib. 6, cap. 2, extern. nº 2.

SOUS L'ARCHONTE LYCISCUS.

La 1re année de la 109e olympiade.

(Depuis le 4 juillet de l'an 344 jusqu'au 23 juillet de l'an 343 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Les rois de Macédoine haïssoient les Illyriens, qui les avoient souvent battus ; Philippe ne hait aucun peuple, parce qu'il n'en craint aucun. Il veut simplement les subjuguer tous.

Suivez, si vous le pouvez, les opérations rapides de sa derniere campagne. Il rassemble une forte armée, tombe sur l'Illyrie, s'empare de plusieurs villes, fait un butin immense, revient en Macédoine, pénetre en Thessalie, où l'appellent ses partisans, la délivre de tous les petits tyrans qui l'opprimoient, la partage en quatre grands districts, place à leur tête les chefs qu'elle désire & qui lui sont dévoués, s'attache par de nouveaux liens les peuples qui l'habitent, se fait confirmer les droits qu'il percevoit dans leurs ports, & retourne paisiblement dans ses états (1). Qu'arrive-t-il delà ? Tandis que les barbares traînent, en frémissant de rage, les fers qu'il leur a donnés, les Grecs aveuglés courent au-devant de la servitude. Ils le regardent comme l'ennemi de la tyrannie, comme leur ami, leur bienfaiteur, leur sauveur (2). Les uns briguent son alliance (3),

(1) Demosth. Phil. 2, p. 66 ; Phil. 3, p. 9. Diod. Sic. lib. 16, p. 463.
(2) Demosth. de cor. p. 479.
(3) Diod. Sic. lib. 16, p. 463.

les autres implorent ſa protection. Actuellement même il prend avec hauteur la défenſe des Meſſéniens & des Argiens; il leur fournit des troupes & de l'argent; il fait dire aux Lacédémoniens que s'ils s'aviſent de les attaquer il entrera dans le Péloponeſe (1). Démoſthene eſt allé en Meſſénie & dans l'Argolide; il a vainement tâché d'éclairer ces nations ſur leurs intérêts....

DU MÊME.

Il nous eſt arrivé des ambaſſadeurs de Philippe. Il ſe plaint des calomnies que nous ſemons contre lui, au ſujet de la derniere paix. Il ſoutient qu'il n'avoit pris aucun engagement, qu'il n'avoit fait aucune promeſſe: il nous défie de prouver le contraire (2). Nos députés nous ont donc indignement trompés; il faut donc qu'ils ſe juſtifient, ou qu'ils ſoient punis. C'eſt ce que Démoſthene avoit propoſé (3).

Ils le feront bientôt. L'orateur Hypéride dénonça dernierement Philocrate, & dévoila ſes indignes manœuvres. Tous les eſprits étoient ſoulevés contre l'accuſé, qui demeuroit tranquille. Il attendoit que la fureur de la multitude fût calmée. » Défendez-vous donc, lui dit quelqu'un. » — Il n'eſt pas tems. — Et qu'attendez-vous? — » Que le peuple ait condamné quelque autre ora» teur (4). « A la fin pourtant, convaincu d'avoir

(1) Demoſth. Phil. 2, p. 65.
(2) Liban. argum. in Phil. 2, p. 53.
(3) Demoſth. Phil. 2, p. 67.
(4) Ariſtot. rhet. lib. 2, cap. 3, t. 2, p. 551.

reçu de riches préſens de Philippe (1), il a pris la fuite pour ſe dérober au ſupplice.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Vous avez ouï dire que du tems de nos peres, il y a dix à douze ſiecles, les dieux, pour ſe délaſſer de leur bonheur, venoient quelquefois ſur la terre s'amuſer avec les filles des mortels. Vous croyez qu'ils ſe ſont dégoûtés de ce commerce, vous vous trompez.

Il n'y a pas long-tems que je vis un athlete, nommé Attalus (2), né à Magnéſie, ville ſituée ſur le Méandre en Phrygie. Il arrivoit des jeux olympiques & n'avoit remporté du combat que des bleſſures aſſez conſidérables. J'en témoignai ma ſurpriſe, parce qu'il me paroiſſoit d'une force invincible. Son pere, qui étoit avec lui, me dit: On ne doit attribuer ſa défaite qu'à ſon ingratitude; en ſe faiſant inſcrire il n'a pas déclaré ſon véritable pere, qui s'en eſt vengé en le privant de la victoire. — Il n'eſt donc pas votre fils? — Non, c'eſt le Méandre qui lui a donné le jour. — Il eſt fils d'un fleuve? — Sans doute; ma femme me l'a dit, & tout Magnéſie en fut témoin. Suivant un uſage très-ancien, nos filles, avant de ſe marier, ſe baignent dans les eaux du Méandre & ne manquent pas d'offrir au dieu leurs premieres faveurs: il les dédaigne ſouvent; il accepta celles de ma femme. Nous vîmes de loin cette divinité, ſous la figure d'un beau jeune homme, la conduire

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 310 & 311.
(2) Æſchin. epiſt. 10, p. 211.

dans des buiſſons épais dont le rivage eſt couvert. — Et comment ſavez-vous que c'étoit le fleuve ? — Il le falloit bien ; il avoit la tête couronnée de roſeaux. — Je me rends à cette preuve.

Je fis part à pluſieurs de mes amis de cette étrange converſation ; ils me citerent un muſicien d'Epidamne, nommé Carion, qui prétend qu'un de ſes enfans eſt fils d'Hercule. Eſchine me raconta le fait ſuivant*. Je rapporte ſes paroles :

J'étois dans la Troade avec le jeune Cimon. J'étudiois l'Iliade ſur les lieux mêmes ; Cimon étudioit toute autre choſe. On devoit marier un certain nombre de filles. Callirhoé, la plus belle de toutes, alla ſe baigner dans le Scamandre. Sa nourrice ſe tenoit ſur le rivage, à une certaine diſtance. Callirhoé fut à peine dans le fleuve qu'elle dit à haute voix : Scamandre, recevez l'hommage que nous vous devons. Je le reçois, répondit un jeune homme, qui ſe leva du milieu de quelques arbriſſeaux. J'étois avec tout le peuple dans un ſi grand éloignement que nous ne pûmes diſtinguer les traits de ſon viſage : d'ailleurs ſa tête étoit couverte de roſeaux. Le ſoir je riois avec Cimon de la ſimplicité de ces gens-là.

Quatre jours après les nouvelles mariées parurent, avec tous leurs ornemens, dans une proceſſion que l'on faiſoit en l'honneur de Vénus. Pendant qu'elle défiloit, Callirhoé, appercevant Cimon à mes côtés, tombe tout-à-coup à ſes pieds & s'écrie avec une joie naïve : Oh ma nourrice, voilà le dieu Scamandre, mon premier époux !

* Ce fait n'arriva que quelques années après ; mais comme il s'agit ici des mœurs, j'ai cru qu'on pardonneroit l'anachroniſme, & qu'il ſuffiroit d'en avertir.

La nourrice jette les hauts cris : l'impoſture eſt découverte. Cimon diſparoît ; je le ſuis de près. Arrivé à la maiſon je le traite d'imprudent, de ſcélérat ; mais lui de me rire au nez : il me cite l'exemple de l'athlete Attalus, du muſicien Carion. Après tout, ajoute-t-il, Homère a mis le Scamandre en tragédie & je l'ai mis en comédie. J'irai plus loin encore : je veux donner un enfant à Bacchus, un autre à Apollon. Fort bien, répondis-je ; mais en attendant nous allons être brûlés vifs, car je vois le peuple s'avancer avec des tiſons ardens. Nous n'eûmes que le tems de nous ſauver par une porte de derriere & de nous rembarquer au plus vîte (1).

Mon cher Anacharſis, quand on dit qu'un ſiecle eſt éclairé, cela ſignifie qu'on trouve plus de lumieres dans certaines villes que dans d'autres, & que dans les premieres la principale claſſe des citoyens eſt plus inſtruite qu'elle ne l'étoit autrefois. La multitude, je n'en excepte pas celle d'Athenes, tient d'autant plus à ſes ſuperſtitions qu'on fait plus d'efforts pour l'en arracher. Pendant les dernieres fêtes d'Eleuſis la jeune & charmante Phryné, s'étant dépouillée de ſes habits & laiſſant tomber ſes beaux cheveux ſur ſes épaules, entra dans la mer & ſe joua long-temps au milieu des flots. Un nombre infini de ſpectateurs couvroit le rivage ; quand elle ſortit ils s'écrierent tous : C'eſt Vénus qui ſort des eaux. Le peuple l'auroit priſe pour la déeſſe, ſi elle n'étoit pas ſi connue, & peut-être même ſi les gens éclairés avoient voulu favoriſer une pareille illuſion.

N'en doutez pas, les hommes ont deux paſſions favorites, que la philoſophie ne détruira jamais ;

(1) Æſchin. epiſt. 10, p. 211.

celle de l'erreur & celle de l'eſclavage. Mais laiſſons la philoſophie & revenons à Phryné. La ſcene qu'elle nous donna, & qui fut trop applaudie pour ne pas ſe réitérer, tournera ſans doute à l'avantage des arts. Le peintre Apelle & le ſculpteur Praxitele étoient ſur le rivage ; l'un & l'autre ont réſolu de repréſenter la naiſſance de Vénus d'après le modele qu'ils avoient ſous les yeux (1).

Vous la verrez à votre retour, cette Phryné, & vous conviendrez qu'aucune des beautés de l'Aſie n'a offert à vos yeux tant de graces à la fois. Praxitele en eſt éperduement amoureux. Il ſe connoît en beauté ; il avoue qu'il n'a jamais rien trouvé de ſi parfait. Elle vouloit avoir le plus bel ouvrage de cet artiſte. Je vous le donne avec plaiſir, lui dit-il, à condition que vous le choiſirez vous-même. Mais comment ſe déterminer au milieu de tant de chef-d'œuvres ? Pendant qu'elle héſitoit un eſclave, ſecrétement gagné, vint, en courant, annoncer à ſon maître que le feu avoit pris à l'attelier, que la plupart des ſtatues étoient détruites, que les autres étoient ſur le point de l'être. Ah ! c'en eſt fait de moi, s'écrie Praxitele, ſi l'on ne ſauve pas l'amour & le ſatyre. Raſſurez-vous, lui dit Phryné en riant, j'ai voulu, par cette fauſſe nouvelle, vous forcer à m'éclairer ſur mon choix. Elle prit la figure de l'amour, & ſon projet eſt d'en enrichir la ville de Theſpies, lieu de ſa naiſſance (2). On dit auſſi que cette ville veut lui conſacrer une ſtatue dans l'enceinte du temple de Delphes, & la placer à côté de celle de Philippe (3). Il con-

(1) Athen. lib. 12, p. 590.
(2) Pauſan. lib. 1, cap. 20, p. 46.
(3) Athen. lib. 12, p. 590.

vient en effet qu'une courtiſane ſoit auprès d'un conquérant.

Je pardonne à Phryné de ruiner ſes amans ; mais je ne lui pardonne pas de les renvoyer enſuite (1). Nos loix, plus indulgentes, fermoient les yeux ſur ſes fréquentes infidélités & ſur la licence de ſes mœurs ; mais on la ſoupçonna d'avoir, à l'exemple d'Alcibiade, profané les myſteres d'Eleuſis. Elle fut déférée au tribunal des héliaſtes ; elle y comparut, & à meſure que les juges entroient elle arroſoit leurs mains de ſes larmes (2). Euthias, qui la pourſuivoit, conclut à la mort. Hypéride parla pour elle. Ce célebre orateur, qui l'avoit aimée, qui l'aimoit encore, s'appercevant que ſon éloquence ne faiſoit aucune impreſſion, s'abandonna tout-à-coup au ſentiment qui l'animoit. Il fait approcher Phryné, déchire les voiles qui couvroient ſon ſein & repréſente fortement que ce ſeroit une impiété de condamner à mort la prêtreſſe de Vénus. Les juges, frappés d'une crainte religieuſe, & plus éblouis encore des charmes expoſés à leurs yeux, reconnurent l'innocence de Phryné (3).

Depuis quelque tems la ſolde des troupes étrangeres nous a coûté plus de mille talens (4) *. Nous avons perdu ſoixante-quinze villes qui étoient dans notre dépendance (5) ; mais nous avons peut-être acquis autant de beautés, plus aimables les unes que les autres. Elles augmentent ſans

(1) Timocl. ap. Athen. lib. 13, cap. 3, p. 567.

(2) Polyb. ibid. p. 591.

(3) Athen. lib. 13, p. 590. Plut. in X, rhet. vit. t. 2, p. 849. Quintil. lib. 2, cap. 15, p. 120.

(4) Iſocr. areop. t. 1, p. 315.

* Plus de cinq millions quatre cens mille livres.

(5) Æſchin. de falſ. leg. p. 406.

doute les agrémens de la ſociété ; mais elles en multiplient les ridicules. Nos orateurs, nos philoſophes, les perſonnages les plus graves ſe piquent de galanterie (1). Nos petites-maîtreſſes apprennent les mathématiques (2). Gnathene n'a pas beſoin de cette reſſource pour plaire. Diphilus, qui l'aime beaucoup, donna derniérement une comédie dont il ne put attribuer la chute à la cabale. J'arrivai un moment après chez ſon amie : il y vint pénétré de douleur ; en entrant il la pria de lui laver les pieds *. Vous n'en avez pas beſoin, lui dit-elle, tout le monde vous a porté ſur les épaules (3).

Le même, dînant un jour chez elle, lui demandoit comment elle faiſoit pour avoir du vin ſi frais. Je le fais rafraîchir, répondit-elle, dans un puits où j'ai jetté les prologues de vos pieces (4).

Avant de finir je veux vous rapporter un jugement que Philippe vient de prononcer. On lui avoit préſenté deux ſcélérats également coupables : ils méritoient la mort ; mais il n'aime pas à verſer le ſang. Il a banni l'un de ſes états & condamné l'autre à pourſuivre le premier juſqu'à ce qu'il le ramene en Macédoine (5).

(1) Athen. lib. 13, p. 588, &c.
(2) Id. ibid. p. 583.
* Pluſieurs Athéniens alloient pieds nus.
(3) Athen. lib. 13, p. 583.
(4) Id. ibid. p. 580.
(5) Plut. apophth. t. 2, p. 178.

LETTRE D'APOLLODORE.

Iſocrate vient de me montrer une lettre qu'il écrit à Philippe (1). Un vieux courtiſan ne ſeroit pas plus adroit à flatter un prince. Il s'excuſe d'oſer lui donner des conſeils; mais il s'y trouve contraint : l'intérêt d'Athenes & de la Grece l'exige. Il s'agit d'un objet important, du ſoin que le roi de Macédoine devroit prendre de ſa conſervation. Tout le monde vous blâme, dit-il, de vous précipiter dans le danger avec moins de précaution qu'un ſimple ſoldat. Il eſt beau de mourir pour ſa patrie, pour ſes enfans, pour ceux qui nous ont donné le jour; mais rien de ſi condamnable que d'expoſer une vie d'où dépend le ſort d'un empire, & de ternir, par une funeſte témérité, le cours brillant de tant d'exploits. Il lui cite l'exemple des rois de Lacédémone, entourés dans la mêlée de pluſieurs guerriers qui veillent ſur leurs jours; de Xerxès, roi de Perſe, qui, malgré ſa défaite, ſauva ſon royaume en veillant ſur les ſiens; de tant de généraux qui, pour ne s'être pas ménagés, ont entraîné la perte de leurs armées (2).

Il voudroit établir, entre Philippe & les Athéniens, une amitié ſincere & diriger leurs forces contre l'empire des Perſes. Il fait les honneurs de la république : il convient que nous avons des torts; mais les dieux mêmes ne ſont pas irréprochables à nos yeux (3).

(1) Iſocr. epiſt. 2, ad Phil. t. 1, p. 442.
(2) Iſocr. epiſt. 2, ad Phil. t. 1, p. 445.
(3) Id. ibid. p. 450.

Je m'arrête & ne ſuis point ſurpris qu'un homme, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, rampe encore, après avoir rampé toute ſa vie.

Ce qui m'afflige, c'eſt que beaucoup d'Athéniens penſent comme lui, & vous devez en conclure que, depuis votre départ, nos idées ſont bien changées.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-UNIEME.

CHAPITRE LXII.

De la nature des Gouvernemens, ſuivant Ariſtote & d'autres Philoſophes.

CE fut à Smyrne, à notre retour de Perſe *, qu'on nous remit les dernieres lettres que j'ai rapportées. Nous apprîmes dans cette ville qu'Ariſtote, après avoir paſſé trois ans auprès d'Hermias, gouverneur d'Atarnée, s'étoit établi à Mytylene, capitale de Lesbos (1).

Nous étions ſi près de lui, & nous avions été ſi long-temps ſans le voir, que nous réſolûmes de l'aller ſurprendre : cette attention le tranſporta de joie. Il ſe diſpoſoit à partir pour la Macédoine ; Philippe avoit enfin obtenu de lui qu'il ſe chargeroit de l'éducation d'Alexandre ſon fils. Je ſacrifie ma liberté, nous dit-il ; mais voici mon excuſe. Il nous montra une lettre du roi ; elle étoit conçue en ces termes (2) : » J'ai un fils, & je rends graces » aux dieux, moins encore de me l'avoir donné que » de l'avoir fait naître de votre tems. J'eſpere que » vos ſoins & vos lumieres le rendront digne de » moi & de cet empire. «

Nous paſſions des journées entieres avec Ariſtote ; nous lui rendîmes un compte exact de notre voyage :

* Au printems de l'année 343 avant J. C.

(1) Diog. Laert. lib. 5, §. 3 & 9. Dionyſ. Halic. epiſt. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728.

(2) Aul. Gell. lib. 9, cap. 3.

voyage : les détails ſuivans parurent l'intéreſſer. Nous étions, lui dis-je, en Phénicie; nous fûmes priés à dîner avec quelques ſeigneurs perſes, chez le ſatrape de la province : la converſation, ſuivant l'uſage, ne roula que ſur le grand roi. Vous ſavez que ſon autorité eſt moins reſpectée dans les pays éloignés de la capitale. Ils citerent pluſieurs exemples de ſon orgueil & de ſon deſpotiſme : Il faut convenir, dit le ſatrape, que les rois ſe croient d'une autre eſpece que nous (1). Quelques jours après, nous trouvant avec pluſieurs officiers ſubalternes employés dans cette province, ils raconterent les injuſtices qu'ils eſſuyoient de la part du ſatrape. Tout ce que j'en conclus, dit l'un d'eux, c'eſt qu'un ſatrape ſe croit d'une nature différente de la nôtre. J'interrogeai leurs eſclaves ; tous ſe plaignirent de la rigueur de leur ſort, & convinrent que leurs maîtres ſe croyoient d'une eſpece ſupérieure à la leur (2). De notre côté nous reconnûmes, avec Platon, que la plupart des hommes, tour-à-tour eſclaves & tyrans, ſe révoltent contre l'injuſtice, moins par la haine qu'elle mérite, que par la crainte qu'elle inſpire (3).

Etant à Suze, dans une converſation que nous eûmes avec un Perſe, nous lui dîmes que la condition des deſpotes eſt ſi malheureuſe qu'ils ont aſſez de puiſſance pour opérer les plus grands maux. Nous déplorions en conſéquence l'eſclavage où ſon pays étoit réduit (4), & nous l'oppoſions

(1) Lib. de mund. ap. Ariſtot. cap. 6, t. 1, p. 611. Ælian. var. hiſt lib. 8, cap. 15, lib. 9, cap. 41. Quint. Curt. lib. 7, cap. 8.

(2) Philem. ap. Stob. ſerm. 60, p. 384.

(3) Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 344.

(4) Id. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698.

à la liberté dont on jouit dans la Grece. Il nous répondit en ſouriant : Vous avez parcouru pluſieurs de nos provinces, comment les avez-vous trouvées? Très-floriſſantes, lui dis-je ; une nombreuſe population, un grand commerce, l'agriculture honorée & hautement protégée par le ſouverain (1); des manufactures en activité, une tranquillité profonde, quelques vexations de la part des gouverneurs.

Ne vous fiez donc pas, reprit-il, aux vaines déclamations de vos écrivains. Je la connois cette Grece dont vous parlez ; j'y ai paſſé pluſieurs années : j'ai étudié ſes inſtitutions & j'ai été témoin des troubles qui la déchirent. Citez-moi, je ne dis pas une nation entiere, mais une ſeule ville, qui n'éprouve à tous momens les cruautés du deſpotiſme ou les convulſions de l'anarchie. Vos loix ſont excellentes & ne ſont pas mieux obſervées que les nôtres ; car nous en avons de très-ſages & qui reſtent ſans effet, parce que l'empire eſt trop riche & trop vaſte. Quand le ſouverain les reſpecte nous ne changerions pas notre deſtinée pour la vôtre ; quand il les viole le peuple a du moins la conſolation d'eſpérer que la foudre ne frappera que les principaux citoyens & qu'elle retombera ſur celui qui l'a lancée : en un mot, nous ſommes quelquefois malheureux par l'abus du pouvoir, vous l'êtes preſque toujours par l'excès de la liberté.

Ces réflexions engagerent inſenſiblement Ariſtote à nous parler des différentes formes de gouvernemens : il s'en étoit occupé depuis notre départ. Il avoit commencé par recueillir les loix & les inſtitutions de preſque toutes les nations grec-

(1) Xenoph. memor. lib. 5, p. 828.

ques & barbares (1) ; il nous les fit voir rangées par ordre & accompagnées de remarques, dans autant de traités particuliers, au nombre de plus de 150 (2) * : il se flattoit de pouvoir un jour compléter ce recueil. Là se trouvent la constitution d'Athenes, celles de Lacédémone, des Thessaliens, des Arcadiens, de Syracuse, de Marseille, jusqu'à celle de la petite île d'Ithaque (3).

Cette immense collection pouvoit par elle-même assurer la gloire de l'auteur ; mais il ne la regardoit que comme un échachafaud pour élever un monument plus précieux encore. Les faits étoient rassemblés ; ils présentoient des différences & des contradictions frappantes : pour en tirer des résultats utiles au genre humain il falloit faire ce qu'on n'avoit pas fait encore, remonter à l'esprit des loix, & les suivre dans leurs effets ; examiner, d'après l'expérience de plusieurs siecles, les causes qui conservent ou détruisent les états ; proposer des remedes contre les vices qui sont inhérens à la constitution, & contre les principes d'altération qui lui sont étrangers ; dresser enfin, pour chaque législateur un code lumineux, à la faveur duquel il puisse choisir le gouvernement qui conviendra le mieux au caractere de la nation, ainsi qu'aux circonstances des tems & des lieux (4).

Ce grand ouvrage (5) étoit presque achevé quand nous arrivâmes à Mytilene, & parut quel-

(1) Cicer. de fin. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 200.

(2) Diog. Laert. lib. 5, §. 27.

* Diogene Laerce dit que le nombre de ces traités étoit de 158. Ammonius, dans la vie d'Aristote, le porte à 255.

(3) Fabr. bibl. Græc. t. 2, p. 197.

(4) Aristot. de mor. lib. 10, t. 2, p. 144.

(5) Id. de rep. lib. 8, t. 2, p. 296.

ques années après (1). Ariſtote nous permit de le lire & d'en faire l'extrait, que je joins ici * : je le diviſe en deux parties.

PREMIERE PARTIE.

Sur les différentes eſpeces de Gouvernemens.

Il faut d'abord diſtinguer deux ſortes de gouvernemens : ceux où l'utilité publique eſt comptée pour tout, & ceux où elle n'eſt comptée pour rien (2). Dans la premiere claſſe nous placerons la monarchie tempérée, le gouvernement ariſtocratique & le républicain proprement dit : ainſi la conſtitution peut être excellente, ſoit que l'autorité ſe trouve entre les mains d'un ſeul, ſoit qu'elle ſe trouve entre les mains de pluſieurs, ſoit qu'elle réſide dans celles du peuple (3).

La ſeconde claſſe comprend la tyrannie, l'oligarchie & la démocratie, qui ne ſont que des corruptions des trois premieres formes de gouvernement; car la monarchie tempérée dégénere en tyrannie ou deſpotiſme, lorſque le ſouverain, rapportant tout à lui, ne met plus de bornes à ſon pouvoir (4); l'ariſtocratie en oligarchie, lorſque la puiſſance ſuprême n'eſt plus le partage d'un certain nombre de perſonnes vertueuſes,

(1) Ariſtot. de mor. lib. 5, cap. 10, p. 404.
* Voyez la note à la fin du volume
(2) Id. ibid. lib. 3, cap. 6, t. 2, p 345.
(3) Id. de rep. lib. 3, cap. 7, p. 346.
(4) Id. rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530.

mais d'un petit nombre de gens, uniquement diſtingués par leurs richeſſes (1); le gouvernement républicain en démocratique, lorſque les plus pauvres ont trop d'influence dans les délibérations publiques.

Comme le nom de monarque déſigne également un roi & un tyran, & qu'il peut ſe faire que la puiſſance de l'un ſoit auſſi abſolue que celle de l'autre, nous les diſtinguerons par deux principales différences *, l'une tirée de l'uſage qu'ils font de leur pouvoir, l'autre des diſpoſitions qu'ils trouvent dans leurs ſujets. Quant à la premiere, nous avons déjà dit que le roi repporte tout à ſon peuple, & le tyran à lui ſeul. Quant à la ſeconde, nous diſons que l'autorité la plus abſolue devient légitime, ſi les ſujets conſentent à l'établir ou à la ſupporter (2).

D'après ces notions préliminaires nous découvrirons, dans l'hiſtoire des peuples, cinq eſpeces de royautés.

La premiere eſt celle qu'on trouve fréquemment dans les tems héroïques : le ſouverain avoit le droit de commander les armées, d'infliger la peine de mort pendant qu'il les commandoit, de préſider aux ſacrifices, de juger les cauſes des particuliers, & de tranſmettre ſa puiſſance à ſes enfans (3). La ſeconde s'établiſſoit lorſque des diſſentions interminables forçoient une ville à dépoſer ſon autorité entre les mains d'un particulier, ou pour toute ſa vie, ou pour un certain nombre d'années. La troiſieme eſt celle des nations

(1) Ariſtot. de rep. lib. 3, cap. 7, p. 346.
* Voyez la note à la fin du volume.
(2) Ariſtot. de rep. lib. 3, cap. 14, t. 2, p. 357; lib. 4, cap. 10, p. 374.
(3) Id. ibid. p. 356 & 357.

barbares de l'Aſie : le ſouverain y jouit d'un pouvoir immenſe, qu'il a néanmoins reçu de ſes peres, & contre lequel les peuples n'ont pas réclamé. La quatrieme eſt celle de Lacédémone : elle paroît la plus conforme aux loix, qui l'ont bornée au commandement des armées & à des fonctions relatives au culte divin. La cinquieme enfin, que je nommerai royauté ou monarchie tempérée, eſt celle où le ſouverain exerce dans ſes états la même autorité qu'un pere de famille dans l'intérieur de ſa maiſon (1).

C'eſt la ſeule dont je dois m'occuper ici. Je ne parlerai pas de la premiere, parce qu'elle eſt preſque par-tout abolie depuis long-tems ; ni de la ſeconde, parce qu'elle n'étoit qu'une commiſſion paſſagere ; ni de la troiſieme, parce qu'elle ne convient qu'à des Aſiatiques, plus accoutumés à la ſervitude que les Grecs & les Européens (2) ; ni celle de Lacédémone, parce que, reſſerrée dans des limites très-étroites, elle ne fait que partie de la conſtitution, & n'eſt pas par elle-même un gouvernement particulier.

Voici donc l'idée que nous nous formons d'une véritable royauté. Le ſouverain jouit de l'autorité ſuprême (3), & veille ſur toutes les parties de l'adminiſtration, ainſi que ſur la tranquillité de l'état.

C'eſt à lui de faire exécuter les loix ; & comme, d'un côté, il ne peut les maintenir contre ceux qui les violent, s'il n'a pas un corps de troupes à ſa diſpoſition, & que, d'un autre côté, il pourroit abuſer de ce moyen, nous établirons pour regle

(1) Ariſtot. de rep. lib. 1, cap. 12, p. 310 ; lib. 3, cap. 14, p. 356.
(2) Id. ibid. p. 356.
(3) Ariſtot. de rep. lib. 3, cap. 14, p. 357, D ; cap. 15, p. 359, & cap. 16 & 17.

générale qu'il doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, & point assez pour opprimer la nation (1).

Il pourra statuer sur les cas que les loix n'ont pas prévus (2). Le soin de rendre la justice & de punir les coupables sera confié à des magistrats (3). Ne pouvant ni tout voir, ni tout régler par lui-même, il aura un conseil qui l'éclairera de ses lumieres & le soulagera dans les détails de l'administration (4).

Les impôts ne seront établis qu'à l'occasion d'une guerre, ou de quelque autre besoin de l'état. Il n'insultera point à la misere des peuples, en prodiguant leurs biens à des étrangers, des histrions & des courtisanes (5). Il faut de plus que, méditant sur la nature du pouvoir dont il est revêtu, il se rendre accessible à ses sujets (6), & vive au milieu d'eux comme un pere au milieu de ses enfans (7). Il faut qu'il soit plus occupé de leurs intérêts que des siens (8); que l'éclat qui l'environne inspire le respect & non la terreur (9); que l'honneur soit le mobile de toutes ses entreprises (10), & que l'amour de son peuple en soit le prix (11); qu'il discerne & récompense le mérite (12), & que sous son empire les riches, maintenus

(1) Aristot. de rep. lib. 3, cap. 15, p. 369, C.
(2) Id. ibid. cap. 11, p. 451, E.
(3) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 410, A.
(4) Id. ibid. lib. 3, cap. 16, p. 361.
(5) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.
(6) Id. ibid. p. 410
(7) Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310.
(8) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 410.
(9) Id. ibid. p. 409.
(10) Id. ibid. cap. 10, p. 403.
(11) Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310.
(12) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.

dans la poſſeſſion de leurs biens, & les pauvres protégés contre les entrepriſes des riches, apprennent à s'eſtimer eux-mêmes & à chérir une des belles conſtitutions établies parmi les hommes (1).

Cependant, comme ſon excellence dépend uniquement de la modération du prince, il eſt viſible que la ſûreté & la liberté des ſujets doivent en dépendre auſſi; & c'eſt ce qui fait que, dans les villes de la Grece, les citoyens s'eſtimant tous égaux, & pouvant tous participer à l'autorité ſouveraine, ſont plus frappés des inconvéniens que des avantages d'un gouvernement qui peut tour-à-tour faire le bonheur ou le malheur d'un peuple *.

La royauté n'étant fondée que ſur la confiance qu'elle inſpire, elle ſe détruit lorſque le ſouverain ſe rend odieux par ſon deſpotiſme, ou mépriſable par ſes vices (2).

Sous un tyran toutes les forces de la nation ſont tournées contre elle-même. Le gouvernement fait une guerre continuelle aux ſujets: il les attaque dans leurs loix, dans leurs biens, dans leur honneur, & il ne leur laiſſe que le ſentiment profond de leur miſere.

Au lieu qu'un roi ſe propoſe la gloire de ſon regne & le bien de ſon peuple, un tyran n'a d'autre vue que d'attirer à lui toutes les richeſſes

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403, cap. 11, p. 410; lib. 3, cap. 14, p. 356.

* Ariſtote n'a preſque rien dit ſur les grandes monarchies qui ſubſiſtoient encore de ſon tems, telles que celles de Perſe & d'Egypte; il ne s'eſt pas expliqué non plus ſur le gouvernement de Macédoine, quoiqu'il dût bien le connoître. Il n'avoit en vue que l'eſpece de royauté qui s'étoit quelquefois établie en certaines villes de la Grece, & qui étoit d'une autre nature que les monarchies modernes. (Voyez Monteſquieu, Eſprit des loix, liv. 1, chap. 9, t. 1, p. 222.)

(2) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 406, & cap. 11, p. 404.

de l'état & de les faire ſervir à ſes ſales voluptés (1). Denys, roi de Syracuſe, avoit tellement multiplié les impôts que, dans l'eſpace de cinq ans, les biens de tous les particuliers étoient entrés dans ſon tréſor (2). Comme le tyran ne regne que par la crainte qu'il inſpire, ſa ſûreté doit être l'unique objet de ſon attention (3). Ainſi, tandis que la garde d'un roi eſt compoſée de citoyens intéreſſés à la choſe publique, celle d'un tyran ne l'eſt que d'étrangers, qui ſervent d'inſtrument à ſes fureurs ou à ſes caprices (4).

Une telle conſtitution, ſi toutesfois elle mérite ce nom, renferme tous les vices des gouvernemens les plus corrompus. Elle ne peut donc naturellement ſe ſoutenir que par les moyens les plus violens ou les plus honteux; elle doit donc renfermer toutes les cauſes poſſibles de deſtruction.

La tyrannie ſe maintient lorſque le prince a l'attention d'anéantir les citoyens qui s'élevent trop au-deſſus des autres (5); lorſqu'il ne permet ni les progrès des connoiſſances qui peuvent éclairer les ſujets, ni les repas publics & les aſſemblées qui peuvent les réunir; lorſqu'à l'exemple des rois de Syracuſe il les aſſiege par des eſpions qui les tiennent, à tous momens, dans l'inquiétude & dans l'épouvante; lorſque, par des pratiques adroites, il ſeme le trouble dans les familles, la diviſion dans les différens ordres de l'état, la méfiance juſque dans les liaiſons les

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403.
(2) Id. ibid. cap. 11, p. 407.
(3) Id. rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530.
(4) Id. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 403.
(5) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 407. Euripid. in ſupplic. v. 441.

plus intimes ; lorſque le peuple, écraſé par des travaux publics, accablé d'impôts, entraîné à des guerres excitées à deſſein, réduit au point de n'avoir ni élévation dans les idées, ni nobleſſe dans les ſentimens, a perdu le courage & les moyens de ſecouer le joug qui l'opprime ; lorſque le trône n'eſt environné que de vils flatteurs (1) & de tyrans ſubalternes, d'autant plus utiles au deſpote qu'ils ne ſont arrêtés ni par la honte, ni par le remords.

Il eſt cependant un moyen plus propre à perpétuer ſon autorité (2), c'eſt lorſqu'en conſervant toute la plénitude de la puiſſance il veut bien s'aſſujettir à des formes qui en adouciſſent la rigueur, & ſe montrer à ſes peuples plutôt ſous les traits d'un pere dont ils ſont l'héritage, que ſous l'aſpect d'un animal féroce (3), dont ils deviennent les victimes.

Comme ils doivent être perſuadés que leur fortune eſt ſacrifiée au bien de l'état, & non au ſien particulier, il faut que, par ſon application, il établiſſe l'opinion de ſon habileté dans la ſcience du gouvernement (4). Il ſera très-avantageux pour lui qu'il ait les qualités qui inſpirent le reſpect, & les apparences des vertus qui attirent l'amour. Il ne le ſera pas moins qu'il paroiſſe attaché, mais ſans baſſeſſe, au culte religieux ; car les peuples le croiront retenu par la crainte des dieux, & n'oſeront s'élever contre un prince qu'ils protegent (5).

Ce qu'il doit éviter, c'eſt d'élever un de ſes

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, p. 407.
(2) Ariſtot. ibid. cap. 11, p. 408.
(3) Id. ibid. lib. 3, cap. 16, p. 360.
(4) Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.
(5) Id. ibid.

ſujets à un point de grandeur dont ce dernier puiſſe abuſer (1); mais il doit encore plus s'abſtenir d'outrager des particuliers & de porter le déshonneur dans les familles. Parmi cette foule de princes que l'abus du pouvoir a précipités du trône, pluſieurs ont péri pour expier des injures perſonnelles dont ils s'étoient rendus coupables, ou qu'ils avoient autoriſées (2).

C'eſt avec de pareils ménagemens que le deſpotiſme s'eſt maintenu à Sicyone pendant un ſiecle entier, à Corinthe pendant près d'un ſiecle (3). Ceux qui gouvernerent ces deux états obtinrent l'eſtime ou la confiance publique, les uns par leurs talens militaires, les autres par leur affabilité; d'autres par les égards qu'en certaines occaſions ils eurent pour les loix. Par-tout ailleurs la tyrannie a plus ou moins ſubſiſté, ſuivant qu'elle a plus ou moins négligé de ſe cacher. On l'a vue quelquefois déſarmer la multitude irritée; d'autres fois briſer les fers des eſclaves, & les appeller à ſon ſecours (4): mais il faut de toute néceſſité qu'un gouvernement ſi monſtrueux finiſſe tôt ou tard, parce que la haine ou le mépris qu'il inſpire (5) doit tôt ou tard venger la majeſté des nations outragées.

Lorſqu'après l'extinction de la royauté l'autorité revint aux ſociétés dont elle étoit émanée, les unes prirent le parti de l'exercer en corps de nation, les autres de la confier à un certain nombre de citoyens.

Alors ſe ranimerent deux puiſſantes factions,

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 410.
(2) Id. ibid. cap. 10, p. 403.
(3) Id. ibid. cap. 12, p. 411.
(4) Id. ibid. cap. 11, p. 410.
(5) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 406.

celle des grands & celle du peuple, toutes deux réprimées auparavant par l'autorité d'un ſeul, & depuis beaucoup plus occupées à ſe détruire qu'à ſe balancer. Leurs diviſions ont preſque partout dénaturé la conſtitution primitive, & d'autres cauſes ont contribué à l'altérer : telles ſont les imperfections que l'expérience a fait découvrir dans les différens ſyſtêmes des légiſlateurs, les abus attachés à l'exercice du pouvoir même le plus légitime, les variations que les peuples ont éprouvées dans leur puiſſance, dans leurs mœurs, dans leurs rapports avec les autres nations. Ainſi chez ces Grecs, également enflammés de l'amour de la liberté, vous ne trouverez pas deux nations ou deux villes, quelque voiſines qu'elles ſoient, qui aient préciſément la même légiſlation & la même forme de gouvernement ; mais vous verrez par-tout la conſtitution incliner vers le deſpotiſme des grands, ou vers celui de la multitude.

Il réſulte delà qu'il faut diſtinguer pluſieurs eſpeces d'ariſtocraties ; les unes approchant plus ou moins de la perfection dont ce gouvernement eſt ſuſceptible ; les autres tendant plus ou moins vers l'oligarchie, qui en eſt la corruption.

La véritable ariſtocratie ſeroit celle où l'autorité ſe trouveroit entre les mains d'un certain nombre de magiſtrats éclairés & vertueux (1). Par vertu j'entends la vertu politique, qui n'eſt autre choſe que l'amour du bien public ou de la patrie (2) ; comme on lui déféroit tous les

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 7, p. 371 ; cap. 15, p. 382.
(2) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 371.

honneurs elle ſeroit le principe de ce gouvernement (1).

Pour aſſurer cette conſtitution il faudroit la tempérer de maniere que les principaux citoyens y trouvaſſent les avantages de l'oligarchie, & le peuple ceux de la démocratie (2). Deux loix contribueroient à produire ce double effet; l'une, qui dérive du principe de ce gouvernement, conféreroit les magiſtratures ſuprêmes aux qualités perſonnelles, ſans avoir égard aux fortunes (3); l'autre, pour empêcher que les magiſtrats ne puiſſent s'enrichir dans leurs emplois, les obligeroit de rendre compte au public de l'adminiſtration des finances (4).

Par la premiere tous les citoyens pourroient aſpirer aux principales dignités; par la ſeconde ceux des dernieres claſſes renonceroient à un droit qu'ils n'ambitionnent que parce qu'ils le croient utile (5).

Comme il ſeroit à craindre qu'à la longue une vertu revêtue de toute l'autorité ne s'affoiblît ou n'excitât la jalouſie, on a ſoin, dans pluſieurs ariſtocraties, de limiter le pouvoir des magiſtratures & d'ordonner qu'elles paſſent en de nouvelles mains, de ſix en ſix mois (6).

S'il eſt important que les juges de certains tribunaux ſoient tirés de la claſſe des citoyens diſtingués, il faudra du moins qu'on trouve, en

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372.
(2) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 396.
(3) Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.
(4) Id. ibid. lib. 5, cap. 8, p. 399.
(5) Id. ibid.
(6) Id. ibid. p. 398.

d'autres tribunaux, des juges choisis dans tous les états (1).

Il n'appartient qu'à ce gouvernement d'établir des magistrats qui veillent sur l'éducation des enfans & sur la conduite des femmes. Une telle censure seroit sans effet dans la démocratie & dans l'oligarchie; dans la premiere, parce que le petit peuple y veut jouir d'une liberté excessive; dans la seconde, parce que les gens en place y sont les premiers à donner l'exemple de la corruption & de l'impunité (2).

Ce système de gouvernement, où l'homme de bien ne seroit jamais distingué du citoyen (3), ne subsiste nulle part; s'il étoit question de le développer il faudroit d'autres loix & d'autres réglemens. Contentons-nous, pour juger des différentes aristocraties, de remonter au principe; car c'est delà sur-tout que dépend la bonté du gouvernement: celui de l'aristocratie pure seroit la vertu politique ou l'amour du bien public. Si dans les aristocraties actuelles cet amour influe plus ou moins sur le choix des magistrats, concluez-en que la constitution est plus ou moins avantageuse. C'est ainsi que le gouvernement de Lacédémone approche plus de la véritable aristocratie que celui de Carthage, quoiqu'ils aient d'ailleurs beaucoup de conformité entr'eux (4). Il faut à Lacédémone que le magistrat choisi soit animé de l'amour de la patrie & dans la disposition de favoriser le peuple; à Carthage il faut de plus qu'il jouisse d'une fortune aisée (5), & delà

(1) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 16, p. 384.
(2) Id. ibid. cap. 15, p. 383, B.
(3) Id. ibid. cap. 7, p. 371.
(4) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334.
(5) Id. ibid. lib. 4, cap. 7, p. 371.

vient que ce gouvernement incline plus vers l'oligarchie.

La conſtitution eſt en danger dans l'ariſtocratie lorſque les intérêts des principaux citoyens ne ſont pas aſſez bien combinés avec ceux du peuple pour que chacune de ces claſſes n'en ait pas un infiniment grand à s'emparer de l'autorité (1); lorſque les loix permettent que toutes les richeſſes paſſent inſenſiblement entre les mains de quelques particuliers ; lorſqu'on ferme les yeux ſur les premieres innovations qui attaquent la conſtitution (2) ; lorſque les magiſtrats, jaloux ou négligens, perſécutent des citoyens illuſtres, ou les excluent des magiſtratures, ou les laiſſent devenir aſſez puiſſans pour aſſervir leur patrie (3).

L'ariſtocratie imparfaite a tant de rapports avec l'oligarchie qu'il faut néceſſairement les enviſager enſemble, lorſqu'on veut détailler les cauſes qui détruiſent & celles qui maintiennent l'une ou l'autre.

Dans l'oligarchie l'autorité eſt entre les mains d'un petit nombre de gens riches (4). Comme il eſt de l'eſſence de ce gouvernement qu'au moins les principales magiſtratures ſoient électives (5), & qu'en les conférant on ſe regle ſur le cens, c'eſt-à-dire ſur la fortune des particuliers, les richeſſes y doivent être préférées à tout : elles établiſſent une très-grande inégalité entre les citoyens (6), & le déſir d'en acquérir eſt le principe du gouvernement (7).

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 7, p. 396.
(2) Id. ibid. cap. 8, p. 397.
(3) Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 396.
(4) Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 345; lib. 4, cap. 4, p. 366; cap. 15, p. 382.
(5) Id. ibid. p. 384. Id. rhet. p. 614.
(6) Id. de rep. lib. 5, cap. 1, p. 385.
(7) Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 372.

Quantité de villes ont choiſi d'elles-mêmes ce ſyſtême d'adminiſtration. Les Lacédémoniens cherchent à l'introduire chez les autres peuples, avec le même zele que les Athéniens veulent y établir la démocratie (1); mais par-tout il ſe diverſifie, ſuivant la nature du cens exigé pour parvenir aux premiers emplois, ſuivant les différentes manieres dont ils ſont conférés, ſuivant que la puiſſance du magiſtrat eſt plus ou moins reſtreinte. Par-tout encore le petit nombre de citoyens qui gouverne cherche à ſe maintenir contre le grand nombre de citoyens qui obéit (2).

Le moyen que l'on emploie dans pluſieurs états eſt d'accorder à tous les citoyens le droit d'aſſiſter aux aſſemblées générales de la nation, de remplir les magiſtratures, de donner leurs ſuffrages dans les tribunaux de juſtice, d'avoir des armes dans leurs maiſons, d'augmenter leurs forces par les exercices du gymnaſe (3). Mais nulle peine n'eſt décernée contre les pauvres qui négligent ces avantages, tandis que les riches ne peuvent y renoncer ſans être aſſujettis à une amende (4). L'indulgence qu'on a pour les premiers, fondée en apparence ſur la multiplicité de leurs travaux & de leurs beſoins, les éloigne des affaires & les accoutume à regarder les délibérations publiques, les ſoins de rendre la juſtice & les autres détails de l'adminiſtration comme un fardeau pénible que les riches ſeuls peuvent & doivent ſupporter.

Pour conſtituer la meilleure des oligarchies il faut

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 7, p. 397.
(2) Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 369.
(3) Id. ibid. cap. 13, p. 378.
(4) Id. ibid. cap. 9, p. 373.

faut que le cens qui fixe la classe des premiers citoyens ne soit pas trop fort ; car plus cette classe est nombreuse, plus on doit présumer que ce sont les loix qui gouvernent & non pas les hommes (1).

Il faut que plusieurs magistratures ne tombent pas à la fois dans la même famille, parce qu'elle deviendroit trop puissante. Dans quelques villes le fils est exclus par son pere, le frere par son frere ainé (2).

Il faut, pour éviter que les fortunes soient trop inégalement distribuées, que l'on ne puisse disposer de la sienne au préjudice des héritiers légitimes, & que, d'un autre côté, deux hérédités ne puissent s'accumuler sur la même tête (3).

Il faut que le peuple soit sous la protection immédiate du gouvernement, qu'il soit plus favorisé que les riches dans la poursuite des insultes qu'il éprouve, & que nulle loi, nul crédit ne mette obstacle à sa subsistance ou à sa fortune. Peu jaloux des dignités qui ne procurent que l'honneur de servir la patrie, il les verra passer avec plaisir en d'autres mains, si l'on n'arrache pas des siennes le fruit de ses travaux (4).

Pour l'attacher de plus en plus au gouvernement il faut lui conférer un certain nombre de petits emplois lucratifs (5), & lui laisser même l'espérance de pouvoir, à force de mérite, s'élever à certaines magistratures importantes, comme on le pratique à Marseille (6).

(1) Aristot. de rep. lib. 4, cap. 6, p. 371.
(2) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 393.
(3) Id. ibid. cap. 8, p. 400.
(4) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 400. Id. rhet. t. 2, p. 614.
(5) Id. de rep. lib. 6, cap. 6, p. 420.
(6) Id. ibid. cap. 7, p. 421.

La loi qui, dans plusieurs oligarchies, interdit le commerce aux magistrats (1), produit deux excellens effets; elle les empêche de sacrifier à l'intérêt de leur fortune des moments qu'ils doivent à l'état, & d'exercer un monopole qui ruineroit les autres commerçans*.

Quand les magistrats consacrent, à l'envi, une partie de leurs biens à décorer la capitale, à donner des fêtes, des spectacles, des repas publics, une pareille émulation est une ressource pour le trésor de l'état. Elle réduit à de justes bornes les richesses excessives de quelques particuliers; le peuple pardonne aisément une autorité qui s'annonce par de tels bienfaits; il est alors moins frappé de l'éclat des dignités que des devoirs accablans qu'elles entraînent & des avantages réels qu'il en retire (2).

Mais quand le cens qui fixe la classe des citoyens destinés à gouverner est trop fort, cette classe est trop peu nombreuse. Bientôt ceux qui, par leurs intrigues ou par leurs talens, se feront mis à la tête des affaires, chercheront à s'y maintenir par les mêmes voies, on les verra étendre insensiblement leurs droits, se faire autoriser à se choisir des associés, & à laisser leurs places à leurs enfans (3); supprimer enfin toutes les formes, & substituer impunément leurs volontés aux loix. Le gouvernement se trouvera au dernier degré de corruption, & l'oligarchie fera dans l'oligarchie, comme cela est arrivé dans la ville d'Élis (4).

(1) Aristot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 412; cap. 8, p. 399.

* A Venise, le commerce est interdit aux nobles. (Amelot. hist. du gouv. de Ven. p. 24. Esprit des loix, liv. 5, chap. 8.)

(2) Aristot. de rep. lib. 6, cap. 7, p. 421.

(3) Id. ibid. lib. 4, cap. 14, p. 380.

(4) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 394.

La tyrannie d'un petit nombre de citoyens ne ſubſiſtera pas plus long-temps que celle d'un ſeul (1); elle s'affoiblira par l'excès de ſon pouvoir. Les riches, exclus du gouvernement, ſe mêleront avec la multitude pour le détruire : c'eſt ainſi qu'à Cnide l'oligarchie fut tout-à-coup changée en démocratie (2).

On doit s'attendre à la même révolution lorſque la claſſe des riches s'unit étroitement pour traiter les autres citoyens en eſclaves (3). Dans quelques endroits ils oſent prononcer ce ſerment auſſi barbare qu'inſenſé : » Je ferai au peuple tout » le mal qui dépendra de moi (4). « Cependant, comme le peuple eſt également dangereux, ſoit qu'il rampe devant les autres, ſoit qu'on rampe devant lui, il ne faut pas qu'il poſſede excluſivement le droit de juger, & qu'il confere toutes les magiſtratures ; car alors, la claſſe des gens riches étant obligée de mendier baſſement ſes ſuffrages, il ne tardera pas à ſe convaincre qu'il lui eſt auſſi facile de retenir l'autorité que d'en diſpoſer (5).

Les mœurs peuvent rendre populaire un gouvernement qui ne l'eſt pas, ou ſubſtituer l'oligarchie à la démocratie (6). Quoique ces changemens mettent le gouvernement en oppoſition avec la conſtitution, ils peuvent n'être pas dangereux, parce qu'ils s'opérent avec lenteur, du conſentement de tous les ordres de l'état. Mais rien n'eſt ſi eſſentiel que d'arrêter, dès le prin-

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 12, p. 411.
(2) Id. ibid. cap. 6, p. 393.
(3) Id ibid. p. 395.
(4) Id. ibid. cap. 9, p. 401.
(5) Id. ibid. cap. 6, p. 394.
(6) Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 370.

cipe, les innovations qui attaquent violemment la conſtitution ; & en effet, dans un gouvernement qui ſe propoſe de maintenir une ſorte d'équilibre entre les volontés des deux puiſſantes claſſes de citoyens, le moindre avantage remporté ſur les loix établies en prépare la ruine. A Thurium la loi ne permettoit de remplir, pour la ſeconde fois, un emploi militaire qu'après un intervalle de cinq ans. De jeunes gens, aſſurés de la confiance des troupes & des ſuffrages du peuple, firent révoquer la loi, malgré l'oppoſition des magiſtrats ; & bientôt, par des entrepriſes plus hardies, ils changerent le gouvernement ſage & modéré de ce peuple en une affreuſe tyrannie (1).

La liberté ne peut ſe trouver que dans la démocratie, diſent les fanatiques partiſans du pouvoir populaire (2) : elle eſt le principe de ce gouvernement ; elle donne à chaque citoyen la volonté d'obéir, le pouvoir de commander ; elle le rend maître de lui-même, égal aux autres, & précieux à l'état, dont il fait partie.

Il eſt donc eſſentiel à ce gouvernement que toutes les magiſtratures, ou du moins la plupart, puiſſent être conférées par la voie du ſort à chaque particulier (3) ; que les emplois, à l'exception des militaires, ſoient très-rarement accordés à celui qui les a déjà remplis une fois ; que tous les citoyens ſoient alternativement diſtribués dans les cours de juſtice ; qu'on établiſſe un ſénat pour préparer les affaires qui doivent ſe terminer dans l'aſſemblée nationale & ſouveraine, où tous les citoyens puiſſent aſſiſter ; qu'on accorde un droit

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 7, p. 397.
(2) Ariſtot. de rep. lib. 6, cap. 2, p. 414.
(3) Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.

de préſence à ceux qui ſe rendent aſſidus à cette aſſemblée, ainſi qu'au ſénat & aux tribunaux de juſtice (1).

Cette forme de gouvernement eſt ſujette aux mêmes révolutions que l'ariſtocratie; elle eſt tempérée dans les lieux où, pour écarter une populace ignorante & inquiete, on exige un cens modique de la part de ceux qui veulent participer à l'adminiſtration (2); dans les lieux où, par de ſages réglemens, la premiere claſſe des citoyens n'eſt pas victime de la haine & de la jalouſie des dernieres claſſes (3); dans tous les lieux enfin où, au milieu des mouvemens les plus tumultueux, les loix ont la force de parler & de ſe faire entendre (4). Mais elle eſt tyrannique (5) par-tout où les pauvres influent trop dans les délibérations publiques.

Pluſieurs cauſes leur ont valu cet excès de pouvoir; la premiere eſt la ſuppreſſion du cens, ſuivant lequel on devoit régler la diſtribution des charges (6); par-là les moindres citoyens ont obtenu le droit de ſe mêler des affaires publiques: la ſeconde eſt la gratification accordée aux pauvres, & refuſée aux riches, qui portent leurs ſuffrages, ſoit dans les aſſemblées générales, ſoit dans les tribunaux de juſtice (7); trop légere pour engager les ſeconds à une ſorte d'aſſiduité; elle ſuffit pour dédommager les premiers de l'inter-

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 14, p. 880; lib. 6, cap. 2, p. 414.
(2) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 368; cap. 5, p. 373; lib. 6, cap. 2, p. 414.
(3) Id. ibid. lib. 5, cap. 9, p. 401; lib. 6, cap. 5, p. 419.
(4) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 368.
(5) Id. ibid. p. 405.
(6) Id. ibid. lib. 5, cap. 5, p. 393.
(7) Id. ibid. lib. 4, cap. 13, p. 378.

ruption de leurs travaux, & delà cette foule d'ouvriers & de mercenaires qui élevent une voix impérieuſe dans les lieux auguſtes où ſe diſcutent les intérêts de la patrie : la troiſieme eſt le pouvoir que les orateurs de l'état ont acquis ſur la multitude.

Elle étoit jadis conduite par des militaires, qui abuſerent plus d'une fois de ſa confiance pour la ſubjuguer (1) ; & comme ſon deſtin eſt d'être aſſervie il s'eſt élevé, dans ces derniers tems, des hommes ambitieux qui emploient leurs talens à flatter ſes paſſions & ſes vices, à l'enivrer de l'opinion de ſon pouvoir & de ſa gloire, à ranimer ſa haine contre les riches, ſon mépris pour les regles, ſon amour de l'indépendance. Leur triomphe eſt celui de l'éloquence, qui ſemble ne s'être perfectionnée de nos jours (2) que pour introduire le deſpotiſme dans le ſein de la liberté même. Les républiques ſagement adminiſtrées ne ſe livrent point à ces hommes dangereux ; mais par-tout où ils ont du crédit le gouvernement parvient avec rapidité au plus haut point de la corruption, & le peuple contracte les vices & la férocité des tyrans (3).

Preſque tous nos gouvernemens, ſous quelque forme qu'ils ſoient établis, portent en eux-mêmes pluſieurs germes de deſtruction. Comme la plupart des républiques grecques ſont renfermées dans l'enceinte étroite d'une ville ou d'un canton, les diviſions des particuliers devenues diviſions de l'état, les malheurs d'une guerre qui ſemble ne laiſſer aucune reſſource, la jalouſie inté-

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 5, p. 392.
(2) Id. ibid.
(3) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 369.

térée & toujours renaiſſante des diverſes claſſes de citoyens, une ſucceſſion rapide d'événemens imprévus, y peuvent, dans un inſtant, ébranler ou renverſer la conſtitution. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thebes par la perte d'une bataille (1); dans celles d'Héraclée, de Cumes & de Mégare, par le retour des principaux citoyens, que le peuple avoit proſcrits pour enrichir le tréſor public de leurs dépouilles (2). On a vu la forme du gouvernement changer à Syracuſe par une intrigue d'amour (3); dans la ville d'Erétrie, par une inſulte faite à un particulier (4); à Epidaure, par une amende infligée à un autre particulier (5). Et combien de ſéditions qui n'avoient pas de cauſes plus importantes, & qui, ſe communiquant par degrés, ont fini par exciter des guerres ſanglantes?

Tandis que ces calamités affligent la plus grande partie de la Grece, trois nations, les Crétois, les Lacédémoniens & les Carthaginois, jouiſſent en paix, depuis pluſieurs ſiecles, d'un gouvernement qui différe de tous les autres, quoiqu'il en réuniſſe les avantages. Les Crétois conçurent, dans les plus anciens tems, l'idée de tempérer la puiſſance des grands par celle du peuple (6); les Lacédémoniens, & les Carthaginois ſans doute à leur exemple, celle de concilier la royauté avec l'ariſtocratie & la démocratie [7].

Ici Ariſtote expoſe ſuccinctement les ſyſtêmes

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 3, p. 388.
(2) Id. ibid. lib. 5, cap. 5, p. 392.
(3) Id. ibid. cap. 4, p. 390.
(4) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 6, p. 395.
(5) Id. ibid. cap. 4, p. 391.
(6) Id. ibid. lib. 2, cap. 10, p. 332.
(7) Id. ibid. cap. 9, p. 328; cap. 11, p. 334.

adoptés en Crète, à Lacédémone, à Carthage; je vais rapporter ce qu'il penſe du dernier, en ajoutant quelques traits légers à ſon eſquiſſe.

A Carthage la puiſſance ſouveraine eſt partagée entre deux rois *, un ſénat & l'aſſemblée du peuple [1].

Les deux rois ne ſont pas tirés de deux ſeules familles, comme à Lacédémone; mais ils ſont choiſis tous les ans [2], tantôt dans une maiſon, tantôt dans une autre: on exige qu'ils aient de la naiſſance, des richeſſes & des vertus [3].

Le ſénat eſt très-nombreux. C'eſt aux rois à le convoquer [4]. Ils y préſident; ils y diſcutent la guerre, la paix, les affaires les plus importantes de l'état [5]. Un corps de magiſtrats, au nombre de cent quatre, eſt chargé d'y ſoutenir les intérêts du peuple [6]. On peut ſe diſpenſer de renvoyer l'affaire à la nation, ſi les avis ſont uniformes; on doit la communiquer, s'ils ne le ſont pas.

Dans l'aſſemblée générale les rois & les ſénateurs expoſent les raiſons qui ont réuni ou partagé les ſuffrages. Le moindre citoyen peut s'élever contre leur décret ou contre les diverſes opinions qui l'ont ſuſpendu; le peuple décide en dernier reſſort [7].

Toutes les magiſtratures, celle des rois, celle

* Les auteurs Latins donnent à ces deux magiſtrats ſuprêmes le nom de Suffetes, qui eſt leur véritable nom. Les auteurs Grecs leur donnent celui de Rois.

(1) Ariſtot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334. Polyb. lib. 6, p. 493.
(2) Nep. in Hannib. cap. 7.
(3) Ariſtot. ibid.
(4) Liv. lib. 30, cap. 7.
(5) Polyb. lib. 1, p. 33; lib. 3, p. 175 & 187.
(6) Ariſtot. ibid.
(7) Ariſtot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334.

des sénateurs, des juges, des strateges ou gouverneurs de provinces, sont conférées par voie d'élection & renfermées dans les bornes prescrites par les loix. Le général des armées seul n'en connoît aucune [1]. Il est absolu quand il est à la tête des troupes; mais à son retour il doit rendre compte de ses opérations devant un tribunal qui est composé de cent sénateurs, & dont les jugemens sont accompagnés d'une extrême sévérité. [2].

C'est par la distribution éclairée & le sage exercice de ces différens pouvoirs qu'un peuple nombreux, puissant, actif, aussi jaloux de sa liberté que fier de son opulence, a toujours repoussé les efforts de la tyrannie, & jouit depuis très-longtems d'une tranquillité à peine troublée par quelques orages passagers, qui n'ont pas détruit sa constitution primitive (3).

Cependant, malgré son excellence, cette constitution a des défauts. C'en est un de regarder comme une distinction glorieuse la réunion de plusieurs magistratures sur une même tête (4)*, parce qu'alors il est plus avantageux de multiplier ses devoirs que de les remplir, & qu'on s'accoutume à croire qu'obtenir des places c'est les mériter. C'est encore un défaut de considérer autant la fortune que la vertu, quand il est question de choisir des magistrats (5). Dès que, dans un état, l'argent devient un moyen pour s'élever, bientôt

(1) Isocr. in Nicocl. t. 1, p. 96. Ubbo Emm. in rep. Carthag.
(2) Diod. Sic. lib. 20, p. 753. Justin. lib. 19, cap. 2.
(3) Aristot. ibid.
(4) Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 335.
* A Venise, dit Amelot, les nobles ne sauroient tenir plusieurs magistratures à la fois, quelque petites qu'elles soient. (Hist. du gouvern. de Venise, p. 25.)
(5) Id. ibid. p. 334.

on n'en connoît plus d'autre : accumuler des richeſſes eſt la ſeule ambition du citoyen, & le gouvernement incline fortement vers l'oligarchie (1).

Pour le retenir dans ſon équilibre on a penſé à Carthage qu'il falloit accorder quelques avantages au peuple, & envoyer par intervalles les principaux de cette claſſe dans des villes particulieres, avec des commiſſions qui leur donnent la facilité de s'enrichir. Cette reſſource a, juſqu'à préſent, maintenu la république; mais comme elle ne tient pas immédiatement à la légiſlation, & qu'elle renferme en elle-même un vice ſecret, on ne doit en attribuer le ſuccès qu'au haſard; & ſi jamais, devenu trop riche & trop puiſſant, le peuple ſépare ſes intérêts de ceux des autres citoyens, les loix actuelles ne ſuffiront pas pour arrêter ſes prétentions, & la conſtitution ſera détruite (2) *.

D'après ce que nous avons dit il eſt aiſé de découvrir l'objet que doit ſe propoſer le magiſtrat ſouverain dans l'exercice de ſon pouvoir, ou, ſi l'on veut, quel eſt dans chaque conſtitution le principe du gouvernement. Dans la monarchie c'eſt le beau, l'honnête; car le prince doit déſirer la gloire de ſon regne, & ne l'acquérir que par des voies honorables (3). Dans la tyrannie, c'eſt la ſûreté du tyran; car il ne ſe maintient ſur le trône que par la terreur qu'il inſpire (4). Dans

(1) Ariſtot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 335.
(2) Id. ibid.
* La prédiction d'Ariſtote ne tarda pas à ſe vérifier. Au tems de la 2e guerre Punique, environ 100 ans après ce philoſophe, la république de Carthage penchoit vers ſa ruine; & Polybe regarde l'autorité que le peuple avoit uſurpée comme la principale cauſe de ſa décadence. (Polyb. lib. 6, p. 493.)
(3) Id. ibid. lib. 5, cap. 10, p. 403.
(4) Id. rhet. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 530.

l'ariſtocratie, la vertu, puiſque les chefs ne peuvent s'y diſtinguer que par l'amour de la patrie (1). Dans l'oligarchie, les richeſſes, puiſque ce n'eſt que parmi les riches qu'on choiſit les adminiſtrateurs de l'état (2). Dans la démocratie, la liberté de chaque citoyen (3); mais ce principe dégénere preſque par-tout en licence, & ne pourroit ſubſiſter que dans le gouvernement dont la ſeconde partie de cet extrait préſente une idée ſuccincte.

SECONDE PARTIE.

De la meilleure des Conſtitutions.

Si j'étois chargé d'inſtruire un chef de colonie je remonterois d'abord aux principes.

Toute ſociété eſt une aggrégation de familles qui n'ont d'autre but, en ſe réuniſſant, que de travailler à leur bonheur commun (4). Si elles ne ſont pas aſſez nombreuſes comment les défendre contre les attaques du dehors ? Si elles le ſont trop comment les contenir par des loix qui aſſurent leur repos ? Ne cherchez point à fonder un empire, mais une cité, moins puiſſante par la multitude des habitans que par les qualités des citoyens. Tant que l'ordre ou la loi pourra diriger ſon action ſur toutes les parties de ce corps, ne ſongez pas à le réduire; mais dès que ceux qui obéiſſent ne ſont plus ſous les yeux,

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372.
(2) Id. ibid.
(3) Id. ibid.
(4) Id. ibid. lib. 1, cap. 1, p. 296; lib. 3, cap. 9, p. 349.

ni ſous la main de ceux qui commandent, ſongez que le gouvernement a perdu une partie de ſon influence & l'état une partie de ſa force (1).

Que votre capitale, ſituée auprès de la mer (2), ne ſoit ni trop grande, ni trop petite ; qu'une expoſition favorable, un air pur, des eaux ſalubres contribuent de concert à la conſervation des habitans (3); que ſon territoire ſuffiſe à ſes beſoins, & préſente à la fois un accès difficile à l'ennemi & des communications aiſées à vos troupes (4) ; qu'elle ſoit commandée par une citadelle, ſi l'on préfere le gouvernement monarchique ; que divers poſtes fortifiés la garantiſſent des premieres fureurs de la populace, ſi l'on choiſit l'ariſtocratie ; qu'elle n'ait d'autre défenſe que ſes remparts, ſi l'on établit une démocratie (5); que ſes murailles ſoient fortes & capables de réſiſter aux nouvelles machines dont on ſe ſert depuis quelques tems dans les ſieges ; que les rues ſoient en partie larges & tirées au cordeau, en partie étroites & tortueuſes : les premieres ſerviront à ſon embelliſſement ; les ſecondes, à ſa défenſe, en cas de ſurpriſe (6).

Conſtruiſez, à quelque diſtance, un port qui ſoit joint à la ville par de longues murailles, comme on le pratique en pluſieurs endroits de la Grece : pendant la guerre il facilitera les ſecours de vos alliés, pendant la paix vous y retiendrez cette foule de matelots étrangers ou regnicoles, dont la licence & l'avidité corromproient les mœurs

(1) Ariſtot. de rep. lib. 7, cap. 4, p. 430.
(2) Id. ibid. cap. 5, p. 431 ; ibid. cap. 6.
(3) Id. ibid. cap. 11, p. 438.
(4) Id. ibid. cap. 5, p. 431.
(5) Id. ibid. cap. 11, p. 438.
(6) Id. ibid.

de vos citoyens, ſi vous les receviez dans la ville. Mais que votre commerce ſe borne à échanger le ſuperflu que votre territoire vous accorde, contre le néceſſaire qu'il vous refuſe, & votre marine à vous faire redouter ou rechercher des nations voiſines (1).

Votre colonie eſt établie, il faut lui donner des loix : il en faut de fondamentales pour former ſa conſtitution, & de civiles pour aſſurer ſa tranquillité.

Vous vous inſtruirez des différentes formes de gouvernement adoptées par nos légiſlateurs, ou imaginées par nos philoſopes. Quelques-uns de ces ſyſtêmes ſont trop imparfaits, les autres exigent trop de perfection. Ayez le courage de comparer les principes des premiers avec leurs effets, & le courage encore plus grand de réſiſter à l'attrait des ſeconds. Si, par la force de votre génie, vous pouvez concevoir le plan d'une conſtitution ſans défaut, il faudra qu'une raiſon ſupérieure vous perſuade qu'un tel plan n'eſt pas ſuſceptible d'exécution, ou s'il l'étoit par haſard, qu'il ne conviendroit peut-être pas à toutes les nations (2).

Le meilleur gouvernement pour un peuple eſt celui qui s'aſſortit à ſon caractere, à ſes intérêts, au climat qu'il habite, à une foule de circonſtances qui lui ſont particulieres.

La nature a diſtingué, par des traits frappans & variés, les ſociétés répandues ſur notre globe (3); celles du nord & de l'Europe ont de la valeur, mais peu de lumieres & d'induſtrie; il faut donc

(1) Ariſtot. de rep. lib. 7, cap. 6, p. 432.
(2) Id. ibid. lib. 4, cap. 1, p. 363.
(3) Hippocr. de aer. §. 39. t. 1, p. 350. Ariſtot. ibid. lib. 7, cap. 7, p. 433. Plat. de rep. lib. 4, p. 435. Anonym. ap. Phot. p. 1320.

qu'elles ſoient libres, indociles au joug des loix, incapables de gouverner les nations voiſines. Celles de l'Aſie poſſedent tous les talens de l'eſprit, toutes les reſſources des arts; mais leur extrême lâcheté les condamne à la ſervitude. Les Grecs, placés entre les unes & les autres, enrichis de tous les avantages dont elles ſe glorifient, réuniſſent tellement la valeur aux lumieres, l'amour des loix à celui de la liberté, qu'ils ſeroient en état de conquérir & de gouverner l'univers. Et par combien de nuances la nature ne ſe plaît-elle pas à diverſifier ces caracteres principaux dans une même contrée ? Parmi les peuples de la Grece les uns ont plus d'eſprit, les autres plus de bravoure. Il en eſt chez qui ces qualités brillantes ſont dans un juſte équilibre (1).

C'eſt en étudiant les hommes ſoumis à ſa conduite qu'un légiſlateur verra s'ils ont reçu de la nature, ou s'ils peuvent recevoir de ſes inſtitutions, aſſez de lumieres pour ſentir le prix de la vertu, aſſez de force & de chaleur pour la préférer à tout : plus il ſe propoſe un grand objet, plus il doit réfléchir, s'inſtruire & douter : une circonſtance locale ſuffira quelquefois pour fixer ſes irréſolutions. Si, par exemple, le ſol que ſa colonie doit occuper eſt ſuſceptible d'une grande culture, & que des obſtacles inſurmontables ne lui permettent pas de propoſer une autre conſtitution, qu'il n'héſite pas à établir le gouvernement populaire (2). Un peuple agriculteur eſt le meilleur de tous les peuples ; il n'abandonnera point des travaux qui exigent ſa préſence, pour venir, ſur la place publique, s'occuper des diſſen-

(1) Ariſtot. de rep. lib. 7, cap. 7, p. 433.
(2) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 6, p. 370; lib. 6, cap. 4, p. 416.

tions que fomente l'oiſiveté & diſputer des honneurs dont il n'eſt point avide (1). Les magiſtrats, plus reſpectés, ne ſeront pas expoſés aux caprices d'une multitude d'ouvriers & de mercenaires auſſi audacieux qu'inſatiables.

D'un autre côté, l'oligarchie s'établit naturellement dans les lieux où il eſt néceſſaire & poſſible d'avoir une nombreuſe cavalerie : comme elle y fait la principale force de l'état, il faut qu'un grand nombre de citoyens y puiſſent entretenir un cheval & ſupporter la dépenſe qu'exige leur profeſſion : alors le parti des riches domine ſur celui des pauvres (2).

Avant que d'aller plus loin examinons quels ſont les droits, quelles doivent être les diſpoſitions du citoyen.

Dans certains endroits, pour être citoyen il ſuffit d'être né d'un pere & d'une mere qui l'étoient, ailleurs on exige un plus grand nombre de degrés; mais il ſuit delà que les premiers, qui ont pris cette qualité, n'en avoient pas le droit, & s'ils ne l'avoient pas comment ont-ils pu le tranſmettre à leurs enfans (3) ?

Ce n'eſt pas l'enceinte d'une ville ou d'un état qui donne ce privilege à celui qui l'habite; ſi cela étoit il conviendroit à l'eſclave, ainſi qu'à l'homme libre (4) ; ſi l'eſclave ne peut pas être citoyen, tous ceux qui ſont au ſervice de leurs ſemblables, ou qui, en exerçant des arts méchaniques, ſe mettent dans une étroite dépendance du public, ne ſauroient l'être non plus (5). Je ſais

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 6, p. 417.
(2) Id. ibid. lib. 6, cap. 7, p. 420.
(3) Ariſtot. de rep. lib. 3, cap. 2, p. 340.
(4) Id. ibid. cap. 1.
(5) Id. ibid. cap. 5, p. 343.

qu'on les regarde comme tels dans la plupart des républiques, & ſur-tout dans l'extrême démocratie ; mais dans un état bien conſtitué on ne doit pas leur accorder une ſi belle prérogative.

Quel eſt donc le véritable citoyen ? celui qui, libre de tout autre ſoin, ſe conſacre uniquement au ſervice de la patrie & peut participer aux charges, aux dignités, aux honneurs (1), en un mot, à l'autorité ſouveraine.

Delà il ſuit que ce nom ne convient qu'imparfaitement aux enfans, aux vieillards décrépits, & ne ſauroit convenir aux artiſans, aux laboureurs, aux affranchis (2) ; il ſuit encore qu'on n'eſt citoyen que dans une république (3), quoiqu'on y partage ce droit avec des gens à qui, ſuivant nos principes, il faudroit le refuſer.

Dans votre cité tout travail qui détournera l'attention que l'on doit excluſivement aux intérêts de la patrie ſera interdit au citoyen, & vous ne donnerez ce titre qu'à ceux qui, dans leur jeuneſſe, porteront les armes pour la défenſe de l'état, & qui, dans un âge plus avancé, l'éclaireront de leurs lumieres (4).

Ainſi vos citoyens feront véritablement partie de la cité : leur prérogative eſſentielle ſera de parvenir aux magiſtratures, de juger les affaires des particuliers, de voter dans le ſénat ou dans l'aſſemblée générale (5) ; ils la tiendront de la loi fondamentale, parce que la loi eſt un contrat (6) qui aſſure

(1) Ariſtot. de rep. lib. 3, cap. 1, p. 338 & 339 ; cap. 4, p. 341.
(2) Id. ibid. lib. 3, cap. 1 & 5 ; lib. 7, cap. 9, p. 435.
(3) Id. ibid. lib. 3, cap. 1, p. 339.
(4) Id. ibid. lib. 7, cap. 9, p. 435.
(5) Ariſtot. de rep. lib. 3, cap. 1, p. 339.
(6) Id. ibid. cap. 9, p. 348.

aſſure les droits des citoyens. Le premier de leurs devoirs ſera de ſe mettre en état de commander & d'obéir (1) ; ils le rempliront en vertu de leur inſtitution, parce qu'elle peut ſeule leur inſpirer les vertus du citoyen, ou l'amour de la patrie.

Ces réflexions nous ferons connoître l'eſpece d'égalité que le légiſlateur doit introduire dans la cité.

On n'en admet aucune dans l'oligarchie ; on y ſuppoſe, au contraire, que la différence dans les fortunes en établit une dans l'état des citoyens, & qu'en conſéquence les préférences & les diſtinctions ne doivent être accordées qu'aux richeſſes (2). Dans la démocratie les citoyens ſe croient tous égaux, parce qu'ils ſont tous libres ; mais, comme ils n'ont qu'une fauſſe idée de la liberté, l'égalité qu'ils affectent détruit toute ſubordination. Delà les ſéditions qui fermentent ſans ceſſe dans le premier de ces gouvernemens, parce que la multitude y regarde l'inégalité comme une injuſtice (3) ; & dans le ſecond, parce que les riches y ſont bleſſés d'une égalité qui les humilie.

Parmi les avantages qui établiſſent ou détruiſent l'égalité entre les citoyens, il en eſt trois qui méritent quelques réflexions : la liberté, la vertu & les richeſſes. Je ne parle pas de la nobleſſe, parce qu'elle rentre dans cette diviſion générale, en ce qu'elle n'eſt que l'ancienneté des richeſſes & de la vertu dans une famille (4).

Rien n'eſt ſi oppoſé à la licence que la liberté :

(1) Ariſtot. de rep. lib. 3, cap. 4, p. 342.
(2) Id. ibid. cap. 9, p. 349 ; lib. 5, cap. 1, p. 385.
(3) Id. ibid. lib. 5, cap. 3, p. 389.
(4) Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 373.

dans tous les gouvernemens les particuliers ſont & doivent être aſſervis, avec cette différence pourtant qu'en certains endroits ils ne ſont eſclaves que des hommes, & que dans d'autres ils ne doivent l'être que des loix. En effet, la liberté ne conſiſte pas à faire tout ce que l'on veut, comme on le ſoutient dans certaines démocraties (1); mais à ne faire que ce que veulent les loix, qui aſſurent l'indépendance de chaque particulier; & ſous cet aſpect tous vos citoyens peuvent être auſſi libres les uns que les autres.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur la vertu: comme nos citoyens participeront à l'autorité ſouveraine ils ſeront tous également intéreſſés à la maintenir & à ſe pénétrer d'un même amour pour la patrie. J'ajoute qu'ils ſeront plus ou moins libres, à proportion qu'ils ſeront plus ou moins vertueux.

Quant aux richeſſes, la plupart des philoſophes n'ont pu ſe garantir d'une illuſion trop naturelle: c'eſt de porter leur attention ſur l'abus qui choque le plus leur goût ou leurs intérêts, & de croire qu'en le déracinant l'état ira de lui-même. D'anciens légiſlateurs avoient jugé convenable, dans un commencement de réforme, de répartir également les biens entre tous les citoyens, & delà quelques légiſlateurs modernes, entr'autres Phaléas, de Chalcédoine, ont propoſé l'égalité conſtante des fortunes pour baſe de leurs ſyſtêmes. Les uns veulent que les riches ne puiſſent s'allier qu'avec les pauvres, & que les filles des premiers ſoient dotées, tandis que celles des derniers ne le ſeront pas; d'autres, qu'il ne ſoit

(1) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 9, p. 402.

permis d'augmenter ſon bien que juſqu'à un taux fixé par la loi. Mais en limitant les facultés de chaque famille il faudroit donc limiter le nombre des enfans qu'elle doit avoir (1). Ce n'eſt point par des loix prohibitives que l'on tiendra dans une ſorte d'équilibre les fortunes des particuliers; il faut, autant qu'il eſt poſſible, introduire parmi eux l'eſprit du déſintéreſſement, & régler les choſes de maniere que les gens de bien ne veuillent pas augmenter leurs poſſeſſions, & que les méchans ne le puiſſent pas (2).

Ainſi vos citoyens pourront différer les uns des autres par les richeſſes. Mais, comme cette différence n'en occaſionnera aucune dans la diſtribution des emplois & des honneurs, elle ne détruira pas l'égalité qui doit ſubſiſter entr'eux. Ils ſeront égaux, parce qu'ils ne dépendront que des loix, & qu'ils ſeront tous également chargés du glorieux emploi de contribuer au repos & au bonheur de la patrie (3).

Vous voyez déjà que le gouvernement dont je veux vous donner l'idée approcheroit de la démocratie; mais il tiendroit auſſi de l'oligarchie; car ce ſeroit un gouvernement mixte, tellement combiné, qu'on héſiteroit ſur le nom dont il faudroit l'appeller, & dans lequel néanmoins les partiſans de la démocratie & ceux de l'oligarchie trouveroient les avantages de la conſtitution qu'ils préferent, ſans y trouver les inconvéniens de celle qu'ils rejettent (4).

Cet heureux mélange ſeroit ſur-tout ſenſible

(1) Ariſtot. de rep. lib. 2, cap. 7, p. 321.
(2) Id. ibid. p. 323 & 324.
(3) Id. ibid. lib. 3, cap. 4, p. 341; cap. 9, p. 349.
(4) Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.

dans la diſtribution des trois pouvoirs qui conſtituent un état républicain. Le premier, qui eſt le légiſlatif, réſidera dans l'aſſemblée générale de la nation ; le ſecond, qui concerne l'exécution, appartiendra aux magiſtrats ; le troiſieme, qui eſt le pouvoir de juger, ſera confié aux tribunaux de juſtice (1).

1° La paix, la guerre, les alliances, les loix, le choix des magiſtrats, la punition des crimes contre l'état, la reddition des comptes, de la part de ceux qui ont rempli des fonctions importantes, ſur tous ces objets on doit s'en rapporter au jugement du peuple, qui ſe trompe rarement, lorſqu'il n'eſt point agité par des factions. Dans ces circonſtances ſes ſuffrages ſont libres, & ne ſont point ſouillés par un vil intérêt ; car il ſeroit impoſſible de corrompre tout un peuple : ils ſont éclairés, car les moindres citoyens ont un ſingulier talent pour diſcerner les hommes diſtingués par leurs lumieres & leurs vertus, & une ſinguliere facilité à combiner, à ſuivre & même à rectifier leurs avis (2).

Les décrets de l'aſſemblée générale ne pourront être réformés, à moins qu'il ne ſoit queſtion d'affaires criminelles : dans ce cas, ſi l'aſſemblée abſout l'accuſé, la cauſe eſt finie ; ſi elle le condamne, ſon jugement doit être confirmé, ou peut-être caſſé par un des tribunaux de juſtice (3).

Pour éloigner de l'aſſemblée générale des gens de la lie du peuple, qui, ne poſſedant rien & n'exerçant aucune profeſſion méchanique, ſeroient, en qualité de citoyens, en droit d'y aſſiſter, on

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 14, p. 379.

(2) Ariſtot. de rep. lib. 3, cap. 11, p. 350 & 351 ; cap. 15, p. 356 ; lib. 4, cap. 14, p. 381.

(3) Id. ibid. lib. 4, p. 381.

aura recours au cens, ou à l'état connu des biens des particuliers. Dans l'oligarchie, le cens eſt ſi fort qu'il n'admet à l'aſſemblée de la nation que les gens les plus riches. Il n'exiſte pas dans certaines démocraties ; & dans d'autres il eſt ſi foible qu'il n'exclut preſque perſonne. Vous établirez un cens en vertu duquel la plus grande & la plus ſaine partie des citoyens aura le droit de voter dans les délibérations publiques (1).

Et comme le cens n'eſt pas une meſure fixe, qu'il varie ſuivant le prix des denrées, & que ces variations ont quelquefois ſuffi pour changer la nature du gouvernement, vous aurez l'attention de le renouveller de tems en tems, & de le proportionner, ſuivant les occurences, aux facultés des particuliers & à l'objet que vous vous propoſez (2).

2° Les décrets de l'aſſemblée générale doivent être exécutés par des magiſtrats, dont il faut que le choix, le nombre, les fonctions & la durée de leur exercice ſoient aſſortis à l'étendue de la république, ainſi qu'à la forme du gouvernement.

Ici, comme dans preſque tous les objets que nous traitons, il s'éleve une foule de queſtions (3), que nous paſſons ſous ſilence, pour nous attacher à deux points importans, qui ſont le choix & le nombre de ces magiſtrats. Il eſt de l'eſſence de l'oligarchie qu'ils ſoient élus relativement au cens ; de la démocratie, qu'on les tire au ſort, ſans aucun égard aux facultés des particuliers (4). Vous emprunterez de la premiere

(1) Ariſtot de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373.
(2) Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 395 ; cap. 8, p. 398.
(3) Id. ibid. lib. 4, cap. 15, p. 381.
(4) Id. ibid. cap. 9, p. 373.

la voix de l'élection, parce qu'elle eſt la plus propre à vous donner des magiſtrats vertueux & éclairés; à l'exemple de la ſeconde vous ne vous réglerez pas ſur le cens, parce que vous ne craindrez point qu'on éleve aux magiſtratures des gens obſcurs & incapables de les remplir. Quant au nombre des magiſtrats il vaut mieux multiplier les places que de ſurcharger chaque département (1).

3° Le même mélange de formes s'obſervera dans les réglemens relatifs aux tribunaux de juſtice. Dans le gouvernement oligarchique on prononce une amende contre les riches qui ne s'acquittent pas des fonctions de la judicature, & on n'aſſigne aucun ſalaire aux pauvres qui les rempliſſent. On fait le contraire dans les démocraties: vous engagerez tous les juges à être aſſidus, en condamnant les premiers à une peine pécuniaire quand ils s'abſenteront, en accordant un droit de préſence aux ſeconds (2).

Après avoir intéreſſé ces deux claſſes de citoyens au bien de l'état il s'agit d'étouffer dans leurs cœurs cette rivalité odieuſe qui a perdu la plupart des républiques de la Grece, & c'eſt encore ici un des points les plus importans de notre légiſlation.

Ne cherchez pas à concilier des prétentions que l'ambition & les vices des deux partis ne feroient qu'éterniſer. L'unique moyen de les détruire eſt de favoriſer, par préférence, l'état mitoyen *, & de le rendre auſſi puiſſant qu'il peut

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 15, p. 382.

(2) Id. ibid. cap. 9, p. 373.

* Par cet état mitoyen Ariſtote entend ceux qui jouiſſent d'une fortune médiocre. Comparez ce qu'il en dit avec le commencement de la vie de Solon par Plutarque.

l'être (1) : c'eſt dans cet état que vous trouverez le plus de mœurs & d'honnêteté. Content de ſon ſort il n'éprouve & ne fait éprouver aux autres, ni l'orgueil mépriſant qu'inſpirent les richeſſes, ni la baſſe envie que fait naître le beſoin. Les grandes villes, où il eſt plus nombreux, lui doivent d'être moins ſujettes à des ſéditions que les petites ; la démocratie, où il eſt honoré, d'être plus durable que l'oligarchie, qui lui accorde à peine quelques égards (2).

Que la principale partie de vos colons ſoit formée de cet ordre reſpectable ; que vos loix les rendent ſuſceptibles de toutes les diſtinctions ; qu'une ſage inſtitution entretienne à jamais parmi eux l'eſprit & l'amour de la médiocrité, & laiſſez-les dominer dans la place publique. Leur prépondérance garantira l'état du deſpotiſme réfléchi des riches, toujours incapables d'obéir, du deſpotiſme aveugle des pauvres, toujours incapables de commander ; & il réſultera delà que la plus grande partie de la nation, fortement attachée au gouvernement, fera tous ſes efforts pour en maintenir la durée : ce qui eſt le premier élément & la meilleure preuve d'une bonne conſtitution (3).

Dans toute la république un citoyen ſe rend coupable dès qu'il devient trop puiſſant. Si vos loix ne peuvent empêcher que des particuliers n'acquierent trop de richeſſes, & ne raſſemblent autour d'eux une aſſez grande quantité de partiſans pour ſe faire redouter, vous aurez recours

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 11, p. 376. Euripid. in ſuppic. v. 238.
(2) Ariſtot. ibid.
(3) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 12, p. 377 ; lib. 5, cap. 9, p. 409.

à l'oſtraciſme ou l'exil, & vous les tiendrez éloignés pendant un certain nombre d'années.

L'oſtracime eſt un remede violent, peut-être injuſte, trop ſouvent employé pour ſervir des vengeances perſonnelles, mais juſtifié par de grands exemples & de grandes autorités, & le ſeul qui, dans ces occaſions, puiſſe ſauver l'état. Si néanmoins il s'élevoit un homme qui, ſeulement par la ſublimité de ſes vertus, entraînât tous les cœurs après lui, j'avoue qu'au lieu de le proſcrire il ſeroit plus conforme aux vrais principes de le placer ſur le trône (1).

Nous avons dit que vos citoyens ſeront ou des jeunes gens qui ſerviront la patrie par leur valeur, ou des vieillards qui, après l'avoir ſervie, la dirigeront par leurs conſeils. C'eſt dans cette derniere claſſe que vous choiſirez les prêtres; car il ne ſeroit pas décent que l'hommage d'un peuple libre fût offert aux dieux par des mains accoutumées à un travail méchanique & ſervile (2).

Vous établirez les repas publics, parce que rien ne contribue plus à maintenir l'union (3).

Vous diviſerez les biens en deux portions, l'une deſtinée aux beſoins de l'état, l'autre à ceux des particuliers: la premiere ſera conſacrée à l'entretien du culte religieux & des repas publics; la ſeconde ne ſera poſſédée que par ceux que j'ai déſignés ſous le nom de citoyens. L'une & l'autre ſont cultivées par des eſclaves tirés de différentes nations (4).

(1) Ariſtot. de rep. lib. 3, cap. 13, p. 354; cap. 17, p. 361.
(2) Id. ibid. lib. 7, cap. 9, p. 436.
(3) Id. ibid. cap. 10, p. 436.
(4) Ariſtot. de rep. lib. 7, cap. 10, p. 437.

Après avoir réglé la forme du gouvernement vous rédigerez un corps de loix civiles, qui toutes ſe rapportent aux loix fondamentales & ſervent à les cimenter.

L'une des plus eſſentielles doit regarder les mariages. Que les époux ne ſoient pas d'un âge trop diſproportionné (1); rien ne ſeroit plus propre à ſemer entr'eux la diviſion & les dégoûts : qu'ils ne ſoient ni trop jeunes, ni trop vieux; rien ne fait plus dégénérer l'eſpece humaine : que les filles ſe marient à l'âge d'environ 18 ans, les hommes à celui de 37 ou environ (2); que leur mariage ſe célebre vers le ſolſtice d'hiver (3) *; qu'il ſoit permis d'expoſer les enfants, quand ils apportent en naiſſant une conſtitution trop foible, ou des défauts trop ſenſibles; qu'il ſoit encore permis de les expoſer pour éviter l'excès de la population. Si cette idée choque le caractere de la nation, fixez du moins le nombre des enfans dans chaque famille, & ſi deux époux tranſgreſſent la loi qu'il ſoit ordonné à la mere de détruire le fruit de ſon amour avant qu'il ait reçu les principes de la vie & du ſentiment. Proſcrivez ſévérement l'adultere, & que les peines les plus graves flétriſſent celui qui déshonore une ſi belle union (4).

Ariſtote s'étend enſuite ſur la maniere dont on doit élever le citoyen. Il le prend au berceau; il le ſuit dans les différens âges de la vie,

(1) Ariſtot. de rep. lib. 7, cap. 16, p. 445.
(2) Id. ibid. p. 446.
(3) Id. ibid.
* En 1772 M. Vargentin, dans un mémoire préſenté à l'académie des ſciences de Stokholm, prouva, d'après des obſervations faites pendant quatorze ans, que le mois de l'année où il naît le plus d'enfans eſt le mois de ſeptembre. (Gazette de France, du 28 août 1772.)
(4) Ariſtot. de rep. lib. 7, cap. 16, p. 447.

dans les différens emplois de la république, dans ſes différens rapports avec la ſociété. Il traite des connoiſſances dont il faut éclairer ſon eſprit & des vertus dont il faut pénétrer ſon ame; & développant inſenſiblement à ſes yeux la chaîne de ſes devoirs il lui fait remarquer en même-tems la chaîne des loix qui l'obligeront à les templir *.

Je viens d'expoſer quelques-unes des réflexions d'Ariſtote ſur le meilleur des gouvernemens. J'ai rapporté plus haut celles de Platon **, ainſi que les conſtitutions établies par Lycurgue *** & par Solon ****. D'autres écrivains, légiſlateurs, philoſophes, orateurs, poëtes, ont publié leurs idées ſur cet important ſujet. Qui pourroit, ſans un mortel ennui, analyſer leurs différens ſyſtêmes, & cette prodigieuſe quantité de maximes ou de queſtions qu'ils ont avancées ou diſcutées? Bornons-nous au petit nombre de principes qui leur ſont communs à tous, ou qui, par leur ſingularité, méritent d'être recueillis.

Ariſtote n'eſt pas le ſeul qui ait fait l'éloge de la royauté; la plupart des philoſophes ont reconnu l'excellence de ce gouvernement, qu'ils ont conſidéré, les uns relativement à la ſociété, les autres par rapport au ſyſtême général de la nature.

La plus belle des conſtitutions, diſent les premiers, ſeroit celle où l'autorité dépoſée entre les mains d'un ſeul homme ne s'exerceroit que ſuivant des loix ſagement établies (1), où le ſouve-

* Nous n'avons plus ces détails; mais il eſt aiſé de juger, par les premiers chapitres du livre 8 de la République, de la marche qu'avoit ſuivie Ariſtote dans le reſte de l'ouvrage.

** Voyez le chapitre LIV de cet ouvrage.

*** Voyez le chapitre XLV.

**** Voyez l'introduction, p. 104, & le chapitre XIV.

(1) Plat. in polit. t. 2, p. 301 & 302.

rain, élevé au-deſſus de ſes ſujets, autant par ſes lumieres & ſes vertus que par ſa puiſſance (1), ſeroit perſuadé qu'il eſt lui-même comme la loi, qui n'exiſte que pour le bonheur des peuples (2); où le gouvernement inſpireroit la crainte & le reſpect au-dedans & au-dehors, non-ſeulement par l'uniformité des principes, le ſecret des entrepriſes & la célérité dans l'exécution (3), mais encore par la droiture & la bonne foi; car on compteroit plus ſur la parole du prince que ſur les ſermens des autres hommes (4).

Tout dans la nature nous ramene à l'unité, diſent les ſeconds : l'univers eſt préſidé par l'Être ſuprême (5); les ſpheres céleſtes le ſont par autant de génies; les royaumes de la terre le doivent être par autant de ſouverains établis ſur le trône pour entretenir dans leurs états l'harmonie qui regne dans l'univers. Mais, pour remplir une ſi haute deſtinée, ils doivent retracer en eux-mêmes les vertus de ce dieu dont ils ſont les images (6), & gouverner leurs ſujets avec la tendreſſe d'un pere, les ſoins vigilans d'un paſteur, l'impartiale équité de la loi (7).

Tels ſont en partie les devoirs que les Grecs attachent à la royauté; &, comme ils ont vu preſque par-tout les princes s'en écarter, ils ne conſiderent ce gouvernement que comme un modele que doit ſe propoſer un légiſlateur pour ne faire qu'une volonté générale de toutes les vo-

(1) Iſocr. ad Nicocl. t. 1, p. 56.
(2) Archyt. ap. Stob. ſerm. 44, p. 314.
(3) Demoſth. de falſ. leg. p. 321. Iſocr. ad Nicocl. t. 1, p. 93.
(4) Iſocr. ibid. p. 63.
(5) Ecphant. ap. Stob. ſerm. 46, p. 333.
(6) Id. ibid. & p. 334. Diotogen. ibid. p. 330.
(7) Ecphant. ap. Stob. ſerm. 46, p. 334.

lontés des particuliers (1). Si tous les gouvernements étoient tempérés, disoit Platon, il faudroit chercher son bonheur dans le monarchique; mais puisqu'ils sont tous corrompus il faut vivre dans une démocratie (2).

Quelle est donc la constitution qui convient le mieux à des peuples extrêmement jaloux de leur liberté? le gouvernement mixte, celui où se trouvent la royauté, l'aristocratie & la démocratie, combinées par des loix qui redressent la balance du pouvoir, toutes les fois qu'elle incline trop vers une de ces formes (3). Comme on peut opérer ce tempérament d'une infinité de manieres, delà cette prodigieuse variété qui se trouve dans les constitutions des peuples & dans les opinions des philosophes.

On s'accorde beaucoup mieux sur la nécessité d'établir de bonnes loix, sur l'obéissance qu'elles exigent, sur les changemens qu'elles doivent quelquefois éprouver.

Comme il n'est pas donné à un simple mortel d'entretenir l'ordre par ses seules volontés passageres, il faut des loix dans une monarchie (4): sans ce frein tout gouvernement devient tyrannique.

On a présenté une bien juste image quand on a dit que la loi étoit l'ame d'un état. En effet, si on détruit la loi, l'état n'est plus qu'un corps sans vie (5).

---

(1) Plat. in polit. t. 2, p. 301. Hippod. ap. Stob. serm. 41, p. 251.
(2) Plat. ibid. p. 303.
(3) Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Hippod. ibid. p. 251. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 693. Aristot. de rep. lib. 3, cap. 6, p. 321; lib. 2, cap. 9, p. 373.
(4) Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Xenoph. memor. lib. 4, p. 813. Plat in polit. t. 2, p. 276. Bias ap. Plut. in sept. sapient. conv. t. 2, p. 152.
(5) Demosth. ap. Stob. serm. 41, p. 270.

Les loix doivent être claires, préciſes, générales, relatives au climat (1), toutes en faveur de la vertu (2); il faut qu'elles laiſſent le moins de choſes qu'il eſt poſſible à la déciſion des juges (3); elles ſeront ſéveres, mais les juges ne le doivent jamais être (4), parce qu'il vaut mieux riſquer d'abſoudre un criminel que de condamner un innocent. Dans le premier cas le jugement eſt une erreur, dans le ſecond c'eſt une impiété (5).

On a vu des peuples perdre dans l'inaction la ſupériorité qu'ils avoient acquiſe par des victoires. Ce fut la faute de leurs loix qui les ont endurcis contre les travaux de la guerre, & non contre les douceurs du repos. Un légiſlateur s'occupera moins de l'état de guerre, qui doit être paſſager, que des vertus qui apprennent au citoyen tranquille à ne pas craindre la guerre, à ne pas abuſer de la paix. (6).

La multiplicité des loix dans un état eſt une preuve de ſa corruption & de ſa décadence, par la raiſon qu'une ſociété ſeroit heureuſe ſi elle pouvoit ſe paſſer de loix (7).

Quelques-uns ſouhaiteroient qu'à la tête de la plupart des loix un préambule en expoſât les motifs & l'eſprit; rien ne ſeroit plus utile, diſent-ils, que d'éclairer l'obéiſſance des peuples & de les ſoumettre par la perſuaſion, avant que de les intimider par des menaces (8).

---

(1) Archyt. ibid.
(2) Demoſth. epiſt. p. 198. Id. in Timocr. p. 784. Stob. p. 270.
(3) Ariſtot. rhet. lib. 1. cap. 1, t. 2, p. 513.
(4) Iſæus ap. Stob. ſerm. 46, p. 327.
(5) Antiph. ap. Stob. p. 308.
(6) Ariſtot. de rep. lib. 7, cap. 14, p. 444; cap. 15, p. 445.
(7) Arceſil. ap. Stob. ſerm. 41, p. 248. Iſocr. areop. t. 1, p. 331. Tacit. annal. lib. 3, cap. 27.
(8) Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 719.

D'autres regardent l'ignominie comme la peine qui produit le plus d'effet. Quand les fautes ſont rachetées par de l'argent on accoutume les hommes à donner une très-grande valeur à l'argent, une très-petite aux fautes (1).

Plus les loix ſont excellentes, plus il eſt dangereux d'en ſecouer le joug. Il vaudroit mieux en avoir de mauvaiſes & les obſerver que d'en avoir de bonnes & les enfreindre (2).

Rien n'eſt ſi dangereux encore que d'y faire de fréquens changemens. Parmi les Locriens d'Italie (3), celui qui propoſe d'en abolir ou d'en modifier quelqu'une doit avoir autour de ſon cou un nœud coulant, qu'on reſſerre ſi l'on n'approuve pas ſa propoſition *. Chez les mêmes Locriens il n'eſt pas permis de tourmenter & d'éluder les loix à force d'interprétations. Si elles ſont équivoques, & qu'une des parties murmure contre l'explication qu'en a donnée le magiſtrat, elle peut le citer devant un tribunal compoſé de mille juges. Ils paroiſſent tous deux la corde au cou, & la mort eſt la peine de celui dont l'interprétation eſt rejettée (4). Les autres légiſlateurs ont tous déclaré qu'il ne falloit toucher aux loix qu'avec une extrême circonſpection & dans une extrême néceſſité.

Mais quel eſt le fondement ſolide du repos & du bonheur des peuples? Ce ne ſont point les loix qui reglent leur conſtitution, ou qui augmentent leur puiſſance, mais les inſtitutions qui forment les citoyens & qui donnent du reſſort à leurs

(1) Archyt. ap. Stob. ſerm. 41, p. 269.
(2) Thucyd. lib. 3, cap. 37. Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372.
(3) Zaleuc. ap. Stob. ſerm. 42, p. 280. Demoſth. in Timocr. p. 794.
* Voyez la note à la fin du volume.
(4) Polyb. lib. 12, p. 662.

ames ; non les loix qui diſpenſent les peines & les récompenſes, mais la voix du public, lorſqu'elle fait une exacte répartition du mépris & de l'eſtime (1). Telle eſt la déciſion unanime des légiſlateurs, des philoſophes, de tous les Grecs, peut-être de toutes les nations. Quand on approfondit la nature, les avantages & les inconvéniens des diverſes eſpeces de gouvernemens, on trouve pour dernier réſultat que la différence des mœurs ſuffit pour détruire la meilleure des conſtitutions, pour rectifier la plus défectueuſe.

Les loix impuiſſantes par elles-mêmes empruntent leurs forces uniquement des mœurs, qui ſont autant au-deſſus d'elles que la vertu eſt au-deſſus de la probité. C'eſt par les mœurs qu'on préfere ce qui eſt honnête à ce qui n'eſt que juſte, & ce qui eſt juſte à ce qui n'eſt qu'utile. Elles arrêtent le citoyen par la crainte de l'opinion, tandis que les loix ne l'effrayent que par la crainte des peines (2).

Sous l'empire des mœurs les ames montreront beaucoup d'élévation dans leurs ſentiments, de méfiance pour leurs lumieres, de décence & de ſimplicité dans leurs actions. Une certaine pudeur les pénétrera d'un ſaint reſpect pour les dieux, pour les loix, pour les magiſtrats, pour la puiſſance paternelle, pour la ſageſſe des vieillards (3), pour elles-mêmes encore plus que pour tout le reſte (3).

Delà réſulte, pour tout gouvernement, l'indiſpenſable néceſſité de s'occuper de l'éducation des

(1) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 697. Iſocr. areop. t. 1, p. 331.
(2) Hippod. ap. Stob. p. 249.
(3) Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698 & 701.
(4) Democr. ap. Stob. ſerm. 44, p. 310.

enfans (1) comme de l'affaire la plus eſſentielle, de les élever dans l'eſprit & l'amour de la conſtitution, dans la ſimplicité des anciens tems, en un mot dans les principes qui doivent à jamais régler leurs vertus, leurs opinions, leurs ſentimens & leurs manieres. Tous ceux qui ont médité ſur l'art de gouverner les hommes ont reconnu que c'étoit de l'inſtitution de la jeuneſſe que dépendoit le ſort des empires (2); & d'après leurs réflexions on peut poſer ce principe lumineux: Que l'éducation, les loix & les mœurs ne doivent jamais être en contradiction (3). Autre principe non moins certain: Dans tous les états les mœurs du peuple ſe conforment à celles des chefs (4).

Zaleucus & Charondas, peu contens de diriger au maintien des mœurs la plupart des loix qu'ils ont données, le premier aux Locriens d'Italie *, le ſecond à divers peuples de Sicile, ont mis à la tête de leurs codes (5) une ſuite de maximes qu'on peut regarder comme les fondemens de la morale. J'en rapporterai quelques-unes pour achever de montrer ſous quel point de vue on enviſageoit autrefois la légiſlation.

Tous les citoyens, dit Zaleucus (6), doivent être perſuadés de l'exiſtence des dieux. L'ordre & la beauté de l'univers les convaincront aiſément qu'il

(1) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 2. Ariſtot. de leg. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449.

(2) Diotogen. ap. Stob. p. 251.

(3) Hippod. ibid. p. 249.

(4) Iſocr. ad Nicocl. t. 1, p. 68. Æſchin. in Tim. p. 290.

* Suivant Timée, Zaleucus n'avoit pas donné des loix aux Locriens. (Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, t. 3, p. 141. Id. ad Attic. lib. 6, ep. 1, t. 8, p. 261;) mais il contrediſoit toute l'antiquité.

(5) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, t. 3, p. 141.

(6) Zaleuc. ap. Stob. ſerm. 42, p. 279; & ap. Diod. Sic. lib. 12, p. 84.

qu'il n'eſt pas l'effet du haſard, ni l'ouvrage de la main des hommes. Il faut adorer les dieux, parce qu'ils ſont les auteurs des vrais biens. Il faut préparer & purifier ſon ame; car la divinité n'eſt point honorée par l'hommage du méchant; elle n'eſt point flattée des ſacrifices pompeux & des magnifiques ſpectacles dont on embellit ſes fêtes; on ne peut lui plaire que par les bonnes œuvres, que par une vertu conſtante dans ſes principes & dans ſes effets; que par une ferme réſolution de préférer la juſtice & la pauvreté à l'injuſtice & à l'ignominie.

Si, parmi les habitans de cette ville, hommes, femmes, citoyens, étrangers, il s'en trouve qui ne goûtent pas ces vérités, & qui ſoient naturellement portés au mal, qu'ils ſachent que rien ne pourra ſouſtraire le coupable à la vengeance des dieux; qu'ils aient toujours devant les yeux le moment qui doit terminer leur vie, ce moment où l'on ſe rappelle, avec tant de regrets & de remords, le mal qu'on a fait & le bien qu'on a négligé de faire.

Ainſi que chaque citoyen ait dans toutes ſes actions l'heure de la mort préſente à ſon eſprit; & toutes les fois qu'un génie malfaiſant l'entraînera vers le crime, qu'il ſe réfugie dans les temples, aux pieds des autels, dans tous les lieux ſacrés, pour demander l'aſſiſtance divine; qu'il ſe ſauve auprès des gens de bien, qui ſoutiendront ſa foibleſſe, par le tableau des récompenſes deſtinées à la vertu & des malheurs attachés à l'injuſtice.

Reſpectez vos parens, vos loix, vos magiſtrats; chériſſez votre patrie, n'en déſirez pas d'autre: ce déſir ſeroit un commencement de trahiſon. Ne dites du mal de perſonne: c'eſt aux gardiens des loix à veiller ſur les coupables; mais avant de les

punir ils doivent les ramener par leurs conſeils.

Que les magiſtrats, dans leurs jugemens, ne ſe ſouviennent ni de leurs liaiſons, ni de leurs haines particulieres. Des eſclaves peuvent être ſoumis par la crainte; mais des hommes libres ne doivent obéir qu'à la juſtice.

Dans vos projets & dans vos actions, dit Charondas (1), commencez par implorer le ſecours des dieux, qui ſont les auteurs de toutes choſes: pour l'obtenir abſtenez-vous du mal; car il n'y a point de ſociété entre Dieu & l'homme injuſte.

Qu'il regne entre les ſimples citoyens & ceux qui ſont à la tête du gouvernement la même tendreſſe qu'entre les enfans & les peres.

Sacrifiez vos jours pour la patrie, & ſongez qu'il vaut mieux mourir avec honneur que de vivre dans l'opprobre.

Que les époux ſe gardent mutuellement la foi qu'ils ſe ſont promiſe.

Vous ne devez pas honorer les morts par des larmes & par une douleur immodérée, mais par le ſouvenir de leurs vertus & par les offrandes que vous porterez tous les ans ſur leurs tombeaux.

Que les jeunes gens déferent aux avis des vieillards attentifs à s'attirer le reſpect par la régularité de leur vie. Si ces derniers ſe dépouilloient de la pudeur ils introduiroient dans l'état le mépris de la honte, & tous les vices qui en ſont la ſuite.

Déteſtez l'infamie & le menſonge, aimez la vertu, fréquentez ceux qui la cultivent, & parvenez à la plus haute perfection en devenant véritablement honnête homme. Volez au ſecours du citoyen opprimé; ſoulagez la miſere du pauvre,

(1) Charond. ap. Stob. ſerm. 42, p. 289.

pourvu qu'elle ne ſoit pas le fruit de l'oiſiveté. Mépriſez celui qui ſe rend l'eſclave de ſes richeſſes, & décernez l'ignominie à celui qui ſe conſtruit une maiſon plus magnifique que les édifices publics. Mettez de la décence dans vos expreſſions, réprimez votre colere, & ne faites pas d'imprécations contre ceux mêmes qui vous ont fait du tort.

Que tous les citoyens aient toujours ces préceptes devant les yeux, & qu'aux jours de fêtes on les récite à haute voix dans les repas, afin qu'ils ſe gravent encore mieux dans les eſprits.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-DEUXIEME.

CHAPITRE LXIII.

Denys, roi de Syracuſe, à Corinthe. Exploits de Timoléon.

DE retour à Athenes, après onze ans d'abſence, nous crûmes, pour ainſi dire, y venir pour la premiere fois. La mort nous avoit privés de pluſieurs de nos amis & de nos connoiſſances; des familles entieres avoient diſparu, d'autres s'étoient élevées à leur place: on nous recevoit comme étrangers dans des maiſons que nous fréquentions auparavant; c'étoit par-tout la même ſcene & d'autres acteurs.

La tribune aux harangues retentiſſoit ſans ceſſe de plaintes contre Philippe. Les uns en étoient alarmés, les autres les écoutoient avec indifférence (1). Démoſthene avoit récemment accuſé Eſchine de s'être vendu à ce prince, lorſqu'il fut envoyé en Macédoine pour conclure la derniere paix; & comme Eſchine avoit relevé la modeſtie des anciens orateurs, qui, en haranguant le peuple, ne ſe livroient pas à des geſtes outrés: Non, non, s'écria Démoſthene, ce n'eſt point à la tribune, mais dans une ambaſſade qu'il faut cacher ſes mains ſous ſon manteau (2). Ce trait réuſſit, & cependant l'accuſation n'eut pas de ſuite.

Nous fûmes pendant quelque tems accablés de

(1) Demoſth. de falſ. leg. p. 321 & 327.
(2) Id. ibid. leg. p. 332.

questions sur l'Egypte & sur la Perse ; je reprîs ensuite mes anciennes recherches. Un jour, que je traversois la place publique, je vis un grand nombre de nouvellistes, qui alloient, venoient, s'agitoient en tumulte & ne savoient comment exprimer leur surprise. Qu'est-il donc arrivé, dis-je en m'approchant ? Denys est à Corinthe, répondit-on. — Quel Denys ? — Ce roi de Syracuse, si puissant & si redouté. Timoléon l'a chassé du trône, l'a fait jetter sur une galere qui vient de le mener à Corinthe [1]. Il est arrivé * sans escorte, sans amis, sans parens ; il a tout perdu, excepté le souvenir de ce qu'il étoit.

Cette nouvelle me fut bientôt confirmée par Euryale, que je trouvai chez Apollodore. C'étoit un Corinthien avec qui j'avois des liaisons, & qui en avoit eu autrefois avec Denys : il devoit retourner quelques mois après à Corinthe ; je résolus de l'accompagner, & de contempler à loisir un des plus singuliers phénomenes de la fortune.

En arrivant dans cette ville nous trouvâmes, à la porte d'un cabaret, un gros homme (2), enveloppé d'un méchant habit, à qui le maître de la maison sembloit accorder, par pitié, les restes de quelques bouteilles de vin. Il recevoit & repoussoit, en riant, les plaisanteries grossieres de quelques femmes de mauvaise vie, & ses bons-mots amusoient la populace assemblée autour de lui [3].

Euryale me proposa, je ne sais sous quel pré-

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 242. Justin. lib. 21, cap. 5. Diod. Sic. lib. 16, p. 464.

* L'an 343 avant J. C.

(2) Justin. lib. 21, cap. 2.

(3) Plut. in Tim. t. 1, p. 242.

texte, de deſcendre de voiture & de ne pas quitter cet homme. Nous le ſuivîmes en un endroit où l'on exerçoit des femmes qui devoient, à la prochaine fête, chanter dans les chœurs : il leur faiſoit répéter leur rôle, dirigeoit leurs voix & diſputoit avec elles ſur la maniere de rendre certains paſſages [1]. Il fut enſuite chez un parfumeur, où s'offrirent d'abord à nos yeux le philoſophe Diogene & le muſicien Ariſtoxene *, qui, depuis quelques jours, étoient arrivés à Corinthe. Le premier, s'approchant de l'inconnu, lui dit : » Tu ne méritois pas le ſort que tu éprouves. » Tu compatis donc à mes maux, répondit cet » infortuné ? je t'en remercie. Moi, compatir à » tes maux, reprit Diogene ! tu te trompes, vil » eſclave ; tu devois vivre & mourir, comme ton » pere, dans l'effroi des tyrans, & je ſuis indigné » de te voir dans une ville où tu peux ſans crainte » goûter encore quelques plaiſirs [2]. «

Euryale, dis-je alors tout étonné, c'eſt donc là le roi de Syracuſe ! C'eſt lui-même, répondit-il, il ne me reconnoît pas ; ſa vue eſt affoiblie par les excès du vin [3] : écoutons la ſuite de la converſation. Denys la ſoutint avec autant d'eſprit que de modération. Ariſtoxene lui demanda la cauſe de la diſgrace de Platon : » Tous les maux » aſſiégent un tyran, répondit-il ; le plus dange- » reux eſt d'avoir des amis qui lui cachent la vé- » rité. Je ſuivis leurs avis, j'éloignai Platon : qu'en » arriva-t-il ? J'étois roi à Syracuſe, je ſuis maître

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 42.

* C'eſt le même, ſans doute, dont il nous reſte un traité de muſique, inſéré dans le recueil de Meibomius.

(2) Plut. in Timol. t. 1, p. 243.

(3) Ariſtot. & Theopomp. apud Athen. lib. 10, p. 439. Juſtin. lib. 21, cap. 2.

» d'école à Corinthe [1]. « En effet, nous le vîmes plus d'une fois, dans un carrefour, expliquer à des enfans les principes de la grammaire [2].

Le même motif qui m'avoit conduit à Corinthe y attiroit journellement quantité d'étrangers. Les uns, à l'aſpect de ce malheureux, laiſſoient échapper des mouvemens de pitié [3], la plupart ſe repaiſſoient avec délices d'un ſpectacle que les circonſtances rendoient plus intéreſſant. Comme Philippe étoit ſur le point de donner des fers à la Grece ils aſſouviſſoient, ſur le roi de Syracuſe, la haine que leur inſpiroit le roi de Macédoine. L'exemple inſtructif d'un tyran, plongé tout-à-coup dans la plus profonde humiliation, fut bientôt l'unique conſolation de ces fiers républicains. Quelque tems après les Lacédémoniens ne répondirent aux menaces de Philippe que par ces mots énergiques : *Denys à Corinthe* (4).

Nous eûmes pluſieurs converſations avec ce dernier : il faiſoit ſans peine l'aveu de ſes fautes, apparemment parce qu'elles ne lui avoient guere coûté. Euryale voulut ſavoir ce qu'il penſoit des hommages qu'on lui rendoit à Syracuſe. J'entretenois, répondit-il, quantité de ſophiſtes & de poëtes dans mon palais ; je ne les eſtimois point, cependant ils me faiſoient une réputation (5). Mes courtiſans s'apperçurent que ma vue commençoit à s'affoiblir, ils devinrent, pour ainſi dire, tous aveugles ; ils ne diſcernoient plus rien : s'ils ſe

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 243.

(2) Cicer. tuſcul. lib. 3, cap. 12, t. 2, p. 310. Id. ad famil lib. 9, epiſt. 18, t. 7, p. 317. Juſtin. lib. 21, cap. 5. Lucian. ſomn. cap. 23, t. 2, p. 737. Val. Max. lib. 6, cap. 9, extern. n° 6.

(3) Plut. ibid. p. 242.

(4) Demetr. Phal. de eloc. cap. 8.

(5) Plut. apophth. t. 2, p. 176.

rencontroient en ma préſence ils ſe heurtoient les uns contre les autres ; dans nos ſoupers j'étois obligé de diriger leurs mains, qui ſembloient errer ſur la table (1). Et n'étiez-vous pas offenſé de cette baſſeſſe, lui dit Euryale ? Quelquefois, reprit Denys ; mais il eſt ſi doux de pardonner !

Dans ce moment un Corinthien, qui vouloit être plaiſant & dont on ſoupçonnoit la probité, parut ſur le ſeuil de la porte ; il s'arrêta, & pour montrer qu'il n'avoit point de poignard ſous ſa robe il affecta de la ſecouer à pluſieurs repriſes, comme font ceux qui abordent les tyrans. Cette épreuve ſeroit mieux placée, lui dit le prince, quand vous ſortirez d'ici (2).

Quelques momens après un autre particulier entra, & l'excédoit par ſes importunités. Denys nous dit tout bas en ſoupirant : » Heureux ceux » qui ont appris à ſouffrir dès leur enfance (3) ! «

De pareils outrages ſe renouveloient à tous momens : il cherchoit lui-même à ſe les attirer ; couvert de haillons il paſſoit ſa vie dans les cabarets, dans les rues, avec des gens du peuple, devenus les compagnons de ſes plaiſirs. On diſcernoit encore dans ſon ame ce fonds d'inclinations baſes qu'il reçut de la nature, & ces ſentimens élevés qu'il devoit à ſon premier état : il parloit comme un ſage, il agiſſoit comme un fou ; je ne pouvois expliquer le myſtere de ſa conduite. Un Syracuſain, qui l'avoit étudié avec attention, me dit : Outre que ſon eſprit eſt trop foible & trop léger pour avoir plus de meſure dans l'adverſité que dans la proſpérité, il s'eſt apperçu que la

(1) Theophr. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Plut. de adul. t. 2, p. 53.
(2) Ælian. var. hiſt. lib. 4, cap. 18. Plut. in Timol. t. 1, p. 243.
(3) Stob. ſerm. 110, p. 582.

vue d'un tyran, même détrôné, répand la défiance & l'effroi parmi des hommes libres. S'il préféroit l'obſcurité à l'aviliſſement ſa tranquillité ſeroit ſuſpecte aux Corinthiens, qui favoriſent la révolte de la Sicile. Il craint qu'ils ne parviennent à le craindre, & ſe ſauve de leur haine par leur mépris (1).

Il l'avoit obtenu tout entier pendant mon ſéjour à Corinthe, & dans la ſuite il mérita celui de toute la Grece. Soit miſere, ſoit dérangement d'eſprit, il s'enrôla dans une troupe de prêtres de Cybele; il parcouroit avec eux les villes & les bourgs, un tympanon à la main, chantant, danſant autour de la figure de la déeſſe, & tendant la main pour recevoir quelques foibles aumônes (2).

Avant de donner ces ſcenes humiliantes il avoit eu la permiſſion de s'abſenter de Corinthe, & de voyager dans la Grece. Le roi de Macédoine le reçut avec diſtinction. Dans leur premier entretien Philippe lui demanda comment il avoit pu perdre cet empire que ſon pere avoit conſervé pendant ſi long-tems: » C'eſt, répondit-il, que » j'héritai de ſa puiſſance, & non de ſa for» tune (3). « Un Corinthien lui ayant déjà fait la même queſtion il avoit répondu: » Quand mon » pere monta ſur le trône les Syracuſains étoient » las de la démocratie; quand on m'a forcé d'en » deſcendre, ils l'étoient de la tyrannie (4). « Un jour qu'à la table du roi de Macédoine on s'entretenoit des poéſies de Denys l'ancien: » Mais » quel tems choiſiſſoit votre pere, lui dit Phi-

(1) Juſtin. lib. 21, cap. 5. Plut. in Timol. t. 1, p. 242.
(2) Ælian. var. hiſt. lib. 9, cap. 8. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 541. Euſtath. in odyſſ. lib. 19, p. 1824.
(3) Ælian. var. hiſt. lib. 12, cap. 60.
(4) Plut. apophth. t. 2, p. 176.

» lippe, pour compoſer un ſi grand nombre d'ou-
» vrages ? Celui, répondit-il, que vous & moi paſ-
» ſons ici à boire (1). «

Ses vices le précipiterent deux fois dans l'infortune, & ſa deſtinée lui oppoſa chaque fois un des plus grands hommes que ce ſiecle ait produit : Dion, en premier lieu, & Timoléon enſuite. Je vais parler de ce dernier, & je raconterai ce que j'en appris dans les dernieres années de mon ſéjour en Grece.

On a vu plus haut *, qu'après la mort de ſon frere Timoléon s'étoit éloigné, pendant quelque tems, de Corinthe &, pour toujours, des affaires publiques. Il avoit paſſé près de vingt ans dans cet exil volontaire (2), lorſque ceux de Syracuſe, ne pouvant plus réſiſter à leurs tyrans, implorerent l'aſſiſtance des Corinthiens, dont ils tirent leur origine. Ces derniers réſolurent de lever des troupes ; mais, comme ils balançoient ſur le choix du général, une voix nomma par haſard Timoléon, & fut ſuivie à l'inſtant d'une acclamation univerſelle (3). L'accuſation, autrefois intentée contre lui, n'avoit été que ſuſpendue ; les juges lui en remirent la déciſion : Timoléon, lui dirent-ils, ſuivant la maniere dont vous vous conduirez en Sicile nous conclurons que vous avez fait mourir un frere ou un tyran (4).

Les Syracuſains ſe croyoient alors ſans reſſources. Icétas, chef des Léontins, dont ils avoient demandé l'appui, ne ſongeoit qu'à les aſſervir : il venoit de ſe liguer avec les Carthaginois. Maître

(1) Plut. in Timol. t. 2, p. 243.
* Voyez le chapitre IX de cet ouvrage.
(2) Plut. in Timol. t. 1, p. 238.
(3) Id. ibid. p. 237.
(4) Id. ibid. p. 238. Diod. Sic. lib. 16, p. 459.

de Syracuſe il tint Denys aſſiégé dans la citadelle. La flotte de Carthage croiſſoit aux environs, pour intercepter celle de Corinthe. Dans l'intérieur de l'île une fatale expérience avoit appris aux villes grecques à ſe défier de tous ceux qui s'empreſſoient de les ſecourir (1).

Timoléon part avec dix galeres & un petit nombre de ſoldats (2); malgré la flotte des Carthaginois il aborde en Italie, & ſe rend bientôt après à Tauroménium en Sicile. Entre cette ville & celle de Syracuſe eſt la ville d'Adranum, dont les habitans avoient appellé, les uns Icétas & les autres Timoléon. Ils marchent tous deux en même tems, le premier à la tête de 5000 hommes, le ſecond avec 1200. A trente ſtades * d'Adranum Timoléon apprend que les troupes d'Icétas viennent d'arriver, & ſont occupées à ſe loger autour de la ville: il précipite ſes pas & fond ſur elles avec tant d'ordre & d'impétuoſité qu'elles abandonnent, ſans réſiſtance, le camp, le bagage & beaucoup de priſonniers.

Ce ſuccès changea tout-à-coup les diſpoſitions des eſprits & la face des affaires: la révolution fut ſi prompte que, cinquante jours après ſon arrivée en Sicile, Timoléon vit les peuples de cette île briguer ſon alliance, quelques-uns des tyrans joindre leurs forces aux ſiennes (3), Denys lui-même ſe rendre à diſcrétion, & lui remettre la citadelle de Syracuſe, avec les tréſors & les troupes qu'il avoit pris ſoin d'y raſſembler.

Mon objet n'eſt pas de tracer ici les détails

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 241. Diod. Sic. lib. 16, p. 461.
(2) Plut. ibid. p. 239. Diod. Sic. ibid. p. 462.
* Une lieue 335 toiſes.
(3) Plut. ibid. p. 241 & 243. Diod. ibid. p. 463.

d'une ſi glorieuſe expédition. Je dirai ſeulement que Timoléon, jeune encore, avoit montré dans les combats la maturité d'un âge avancé; il montra ſur le déclin de ſa vie la chaleur & l'activité de la jeuneſſe (1). Je dirai qu'il développa tous les talens, toutes les qualités d'un grand général; qu'à la tête d'un petit nombre de troupes il délivra la Sicile des tyrans qui l'opprimoient, & la défendit contre une puiſſance encore plus formidable qui vouloit l'aſſujettir; qu'avec 6000 hommes il mit en fuite une armée de 70,000 Carthaginois (2), & qu'enfin ſes projets étoient médités avec tant de ſageſſe qu'il parut maîtriſer les haſards & diſpoſer des événemens.

Mais la gloire de Timoléon ne conſiſte pas dans cette continuité rapide de ſuccès, qu'il attribuoit lui-même à la fortune, & dont il faiſoit rejaillir l'éclat ſur ſa patrie (3): elle eſt établie ſur une ſuite de conquêtes plus dignes de la reconnoiſſance des hommes.

Le fer avoit moiſſonné une partie des habitans de la Sicile; d'autres en grand nombre, s'étant dérobés par la fuite à l'oppreſſion de leurs deſpotes, s'étoient diſperſés dans la Grece, dans les îles de la mer Egée, ſur les côtes de l'Aſie. Corinthe, remplie du même eſprit que ſon général, les engagea, par ſes députés, à retourner dans leur patrie: elle leur donna des vaiſſeaux, des chefs, une eſcorte, &, à leur arrivée en Sicile, des terres à partager. En même tems des hérauts déclarerent, aux jeux ſolemnels de la Grece, qu'elle

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 237.
(2) Id. ibid. p. 248. Diod. Sic. lib. 15, p. 471.
(3) Id. ibid. p. 250 & 253.

reconnoiſſoit l'indépendance de Syracuſe & de toute la Sicile (1).

A ces cris de liberté, qui retentirent auſſi dans toute l'Italie, 60,000 hommes ſe rendirent à Syracuſe, les uns pour y jouir des droits des citoyens, les autres pour être diſtribués dans l'intérieur de l'île (2).

La forme du gouvernement avoit récemment eſſuyé de fréquentes révolutions (3), & les loix étoient ſans vigueur. Elles avoient été rédigées, pendant la guerre du Péloponeſe, par une aſſemblée d'hommes éclairés, à la tête deſquels étoit ce Dioclès, dont la mémoire fut conſacrée par un temple que l'ancien Denys fit démolir. Ce légiſlateur ſévere avoit défendu, ſous peine de mort, de paroître avec des armes dans la place publique. Quelque tems après, les ennemis ayant fait une irruption aux environs de Syracuſe, il ſort de chez lui, l'épée à la main; il apprend au même inſtant qu'il s'eſt élevé une émeute dans la place, il y court; un particulier s'écrie: » Vous venez » d'abroger votre loi. Dites plutôt que je l'ai con» firmée, « répondit-il, en ſe plongeant l'épée dans le ſein (4).

Ses loix établiſſoient la démocratie; mais, pour corriger les vices de ce gouvernement, elles pourſuivoient avec vigueur toutes les eſpeces d'injuſtices; & pour ne rien laiſſer aux caprices des juges elles attachoient, autant qu'il eſt poſſible, une déciſion à chaque conteſtation, une peine à chaque délit. Cependant, outre qu'elles

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 247. Diod. Sic. lib. 16, p. 472.
(2) Id. ibid. Diod. ibid. p. 473; lib. 19, p. 652.
(3) Ariſtot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390.
(4) Diod. Sic. lib. 13, p. 162.

ſont écrites en ancien langage, leur extrême préciſion nuit à leur clarté. Timoléon les revit avec Céphalus & Denys, deux Corinthiens qu'il avoit attirés auprès de lui (1). Celles qui concernent les particuliers furent conſervées avec des interprétations qui en déterminent le ſens; on réforma celles qui regardent la conſtitution, & l'on réprima la licence du peuple, ſans nuire à ſa liberté. Pour lui aſſurer à jamais la jouiſſance de cette liberté Timoléon l'invita à détruire toutes ſes citadelles, qui ſervoient de repaires aux tyrans [2].

La puiſſante république de Carthage, forcée de demander la paix aux Syracuſains, les oppreſſeurs de la Sicile ſucceſſivemens détruits, les villes rétablies dans leur ſplendeur, les campagnes couvertes de moiſſons, un commerce floriſſant, par-tout l'image de l'union & du bonheur: voilà les bienfaits que Timoléon répandit ſur cette belle contrée [3]; voici les fruits qu'il en recueillit lui-même.

Réduit volontairement à l'état de ſimple particulier il vit ſa conſidération s'accroître de jour en jour. Ceux de Syracuſe le forcerent d'accepter dans leur ville une maiſon diſtinguée, & aux environs une retraite agréable, où il couloit des jours tranquilles avec ſa femme & ſes enfans, qu'il avoit fait venir de Corinthe. Il y recevoit ſans ceſſe les tributs d'eſtime & de reconnoiſſance que lui offroient les peuples, qui le regardoient comme leur ſecond fondateur. Tous les traités, tous les réglemens qui ſe faiſoient en Sicile on venoit, de près, de loin, les ſoumettre à

(1) Plut. in Timol. p. 248. Diod. Sic. lib. 13, p. 263; lib. 26, p. 473.
(2) Nep. in Timol. cap. 3.
(3) Diod. Sic. lib. 16, p. 473.

ſes lumieres, & rien ne s'exécutoit qu'avec ſon approbation [1].

Il perdit la vue dans un âge aſſez avancé [2]. Les Syracuſains, plus touchés de ſon malheur qu'il ne le fut lui-même, redoublerent d'attentions à ſon égard. Ils lui amenoient les étrangers qui venoient chez eux. Voilà, diſoient-ils, notre bienfaiteur, notre pere; il a préféré au triomphe brillant qui l'attendoit à Corinthe, à la gloire qu'il auroit acquiſe dans la Grece, le plaiſir de vivre au milieu de ſes enfans [3]. Timoléon n'oppoſoit aux louanges qu'on lui prodiguoit que cette réponſe modeſte : » Les dieux vouloient » ſauver la Sicile, je leur rends graces de m'avoir » choiſi pour l'inſtrument de leurs bontés [4]. «

L'amour des Syracuſains éclatoit encore plus lorſque, dans l'aſſemblée générale, on agitoit quelque queſtion importante. Des députés l'invitoient à s'y rendre : il montoit ſur un char, dès qu'il paroiſſoit tout le peuple le ſaluoit à grands cris; Timoléon ſaluoit le peuple à ſon tour, & après que les tranſports de joie & d'amour avoient ceſſé il s'informoit du ſujet de la délibération, & donnoit ſon avis, qui entraînoit tous les ſuffrages. A ſon retour il traverſoit de nouveau la place, & les mêmes acclamations le ſuivoient juſqu'à ce qu'on l'eût perdu de vue [5].

La reconnoiſſances des Syracuſains ne pouvoit s'épuiſer. Ils déciderent que le jour de ſa naiſſance ſeroit regardé comme un jour de fête, & qu'ils demanderoient un général à Corinthe toutes les

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 253.
(2) Nep. in Timol. cap. 4.
(3) Plut. ibid. p. 254.
(4) Nep. ibid.
(5) Plut. in Timol. t. 1, p. 254.

fois qu'ils auroient une guerre à ſoutenir contre quelque nation étrangere [1].

A ſa mort la douleur publique ne trouva de ſoulagement que dans les honneurs accordés à ſa mémoire. On donna le tems aux habitans des villes voiſines de ſe rendre à Syracuſe pour aſſiſter au convoi. De jeunes gens, choiſis par le ſort, porterent le corps ſur leurs épaules. Il étoit étendu ſur un lit richement paré. Un nombre infini d'hommes & de femmes l'accompagnoient, couronnés de fleurs, vêtus de robes blanches, & faiſant retentir les airs du nom & des louanges de Timoléon; mais leurs gémiſſemens & leurs larmes atteſtoient encore mieux leur tendreſſe & leur douleur.

Quand le corps fut mis ſur le bûcher un héraut lut à haute voix le décret ſuivant: » Le » peuple de Syracuſe, en reconnoiſſance de ce » que Timoléon a détruit les tyrans, vaincu les » barbares, rétabli pluſieurs grandes villes, & donné des loix aux Siciliens, a réſolu de conſa» crer deux cens mines * à ſes funérailles, & » d'honorer tous les ans ſa mémoire par des » combats de muſique, des courſes de chevaux » & des jeux gymniques [2]. «

D'autres généraux ſe ſont ſignalés par des conquêtes plus brillantes, aucun n'a fait de ſi grandes choſes. Il entreprit la guerre pour travailler au bonheur de la Sicile, & quand il l'eut terminée il ne lui reſta plus d'autre ambition que d'être aimé.

Il fit reſpecter & chérir l'autorité pendant qu'il en

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 254. Nep. in Timol. cap. 5.
* 18000 livres.
(2) Plut. in Timol. t. 1, p. 255.

en étoit revêtu ; lorſqu'il s'en fut dépouillé il la reſpecta & la chérit plus que les autres citoyens. Un jour, en pleine aſſemblée, deux orateurs oſerent l'accuſer d'avoir malverſé dans les places qu'il avoit remplies. Il arrêta le peuple ſoulevé contr'eux : » Je n'ai affronté, dit-il, tant de travaux » & de dangers que pour mettre le moindre des » citoyens en état de défendre les loix & de dire » librement ſa penſée [1]. «

Il exerça ſur les cœurs un empire abſolu, parce qu'il fut doux, modeſte, ſimple, déſintéreſſé, & ſur-tout infiniment juſte. Tant de vertus déſarmoient ceux qui étoient accablés de l'éclat de ſes actions & de la ſupériorité de ſes lumieres. Timoléon éprouva qu'après avoir rendu de grands ſervices à une nation il ſuffit de la laiſſer faire pour en être adoré.

(1) Plut. in Timol. t. 1, p. 253. Nep. ibid. cap. 5.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-TROISIEME.

CHAPITRE LXIV.

Suite de la Biblioteque. Phyſique. Hiſtoire naturelle. Génies.

AMON arrivée de Perſe je retournai chez Euclide : il me reſtoit à parcourir une partie de ſa bibliotheque ; je l'y trouvai avec Méton & Anaxarque. Le premier étoit d'Agrigente en Sicile, & de la même famille que le célebre Empédocle ; le ſecond étoit d'Abdere en Thrace, & de l'école de Démocrite : tous deux, un livre à la main, paroiſſoient enſévelis dans une méditation profonde.

Euclide me montra quelques traités ſur les animaux, ſur les plantes, ſur les foſſiles. Je ne ſuis pas fort riche en ce genre, me dit-il ; le goût de l'hiſtoire naturelle & de la phyſique proprement dite ne s'eſt introduit parmi nous que depuis quelques années. Ce n'eſt pas que pluſieurs hommmes de génie ne ſe ſoient anciennement occupés de la nature ; je vous ai montré autrefois leurs ouvrages, & vous vous rappellez ſans doute ce diſcours où le grand-prêtre de Cérès vous donna une idée ſuccincte de leurs ſyſtêmes *. Vous apprîtes alors qu'ils chercherent à connoître les cauſes plutôt que les effets, la matiere des êtres plutôt que leurs formes [1].

* Voyez le chapitre XXX de cet ouvrage.

(1) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 2, t. 1, p. 329. Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 967 & 968.

Socrate dirigea la philoſophie vers l'utilité publique ; & ſes diſciples, à ſon exemple, conſacrerent leurs veilles à l'étude de l'homme (1). Celle du reſte de l'univers, ſuſpendue pendant près d'un ſiecle, & renouvelée de nos jours, procede avec plus de lumieres & de ſageſſe. On agite, à la vérité, ces queſtions générales, qui avoient diviſé les anciens philoſophes; mais on tâche en même tems de remonter des effets aux cauſes, du connu à l'inconnu (2). En conſéquence on s'occupe des détails avec un ſoin particulier, & l'on commence à recueillir les faits & à les comparer.

Un défaut eſſentiel arrêtoit autrefois les progrès de la ſcience ; on n'étoit pas aſſez attentif à expliquer l'eſſence de chaque corps (3), ni à définir les termes dont on ſe ſervoit : cette négligence avoit fini par inſpirer tant de dégoût, que l'étude de la phyſique fut abandonnée au moment précis où commença l'art des définitions. Ce fut au tems de Socrate (4).

A ces mots Anaxarque & Méton s'approcherent de nous. Eſt-ce que Démocrite, dit le premier, n'a pas donné des définitions exactes ? Eſt-ce qu'Empédocle, dit le ſecond, ne s'eſt pas attaché à l'analyſe des corps ? Plus fréquemment que les autres philoſophes, répondit Euclide, mais pas auſſi ſouvent qu'ils l'auroient dû (5). La converſation devint alors plus animée : Euclide défendoit avec vivacité la doctrine d'Ariſtote, ſon

(1) Ariſtot. de part. anim. t. 1, p. 971.
(2) Id. ibid. p. 967. Id. de nat. auſcult. lib. 1, cap. 1, p. 315.
(3) Id. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 2, p. 329.
(4) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, p. 971. Id. metaph. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 848.
(5) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970.

ami, Anaxarque & Méton celle de leurs compatriotes : ils accuſerent plus d'une fois Ariſtote d'avoir altéré, dans ſes ouvrages, les ſyſtêmes des anciens, pour les combattre avec avantage (1). Méton alla plus loin, il prétendit qu'Ariſtote, Platon, Socrate même avoient puiſé dans les écrits des Pythagoriciens d'Italie & de Sicile preſque tout ce qu'ils ont enſeigné ſur la nature, la politique & la morale. C'eſt dans ces heureuſes contrées, ajouta-t-il, que la vraie philoſophie a pris naiſſance, & c'eſt à Pythagore que l'on doit ce bienfait (2).

J'ai une profonde vénération pour ce grand homme, reprit Euclide ; mais puiſque lui & d'autres philoſophes ſe ſont approprié, ſans en avertir, les richeſſes de l'Egypte, de l'Orient & de tous les peuples que nous nommons barbares (3), n'avions-nous pas le même droit de les tranſporter dans la Grece ? Ayons le courage de nous pardonner mutuellement nos larçins ; ayez celui de rendre à mon ami la juſtice qu'il mérite. Je lui ai ſouvent oui dire qu'il faut diſcuter les opinions avec l'équité d'un arbitre impartial (4) ; s'il s'eſt écarté de cette regle je le condamne. Il ne cite pas toujours les auteurs dont il emprunte des lumieres, parce qu'il a déclaré en général que ſon deſſein étoit d'en profiter (5). Il les cite plus ſouvent quand il les réfute, parce que la célébrité de leur nom n'étoit que trop

(1) Porphyr. vit. Pythag. §. 53, p. 49. Bruck. hiſt. philoſ. differt. prælim. p. 14 ; lib. 2, cap. 1, p. 464. Moshem. ad Cudw. cap. 1, §. 7, not. y.

(2) Porphyr. vit. Pythag. p. 49. Anonym. ap. Phot. p. 1316.

(3) Tatian. orat. ad Græc. p. 2. Clem. Alexandr. ſtromat. lib. 1, p. 355. Bruck. hiſt. philoſ. lib. 1, cap. 1, p. 47.

(4) Ariſtot. de cœl. lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 446.

(5) Id. de mor. lib. 10, cap. 10, t. 2, p. 144.

capable d'accréditer les erreurs qu'il vouloit détruire.

Ariſtote s'eſt emparé du dépôt des connoiſſances, accru par vos ſoins & par les nôtres; il l'augmentera par ſes travaux, &, en le faiſant paſſer à la poſtérité, il élevera le plus ſuperbe des monumens, non à la vanité d'une école en particulier, mais à la gloire de toutes nos écoles.

Je le connus à l'académie; nos liens ſe fortifierent avec les années, &, depuis qu'il eſt ſorti d'Athenes, j'entretiens avec lui une correſpondance ſuivie. Vous, qui ne pouvez le juger que d'après le petit nombre d'ouvrages qu'il a publiés, apprenez quelle eſt l'étendue de ſes projets, & reprochez-lui, ſi vous l'oſez, des erreurs & des omiſſions.

La nature, qui ne dit rien à la plupart des hommes, l'avertit de bonne heure qu'elle l'avoit choiſi pour ſon confident & ſon interprete. Je ne vous dirai pas que, né avec les plus heureuſes diſpoſitions, il fit les plus rapides progrès dans la carriere des ſciences & des arts; qu'on le vit, dès ſa tendre jeuneſſe, dévorer les ouvrages des philoſophes, ſe délaſſer dans ceux des poëtes, s'approprier les connoiſſances de tous les pays & de tous les tems (1): ce ſeroit le louer comme on loue le commun des grands hommes. Ce qui le diſtingue, c'eſt le goût & le génie de l'obſervation; c'eſt d'allier, dans les recherches, l'activité la plus ſurprenante, avec la conſtance la plus opiniâtre; c'eſt encore cette vue perçante, cette ſagacité extraordinaire, qui le conduit, dans un inſtant, aux réſultats, & qui feroit croire ſouvent que ſon eſprit agit plutôt par inſtinct que par

(1) Ammon. Vit. Ariſtot.

réflexion ; c'eſt enfin d'avoir conçu que tout ce que la nature & l'art préſentent à nos yeux n'eſt qu'une ſuite immenſe de faits, tenant tous à une chaîne commune, ſouvent trop ſemblables pour n'être pas facilement confondus, & trop différens pour ne devoir pas être diſtingués. Delà le parti qu'il a pris d'aſſurer ſa marche par le doute (1), de l'éclairer par l'uſage fréquent des définitions, des diviſions & ſubdiviſions, & de ne s'avancer vers le ſéjour de la vérité qu'après avoir reconnu les dehors de l'enceinte qui la tient renfermée.

Telle eſt la méthode qu'il ſuivra dans l'exécution d'un projet qui effraieroit tout autre que lui : c'eſt l'hiſtoire générale & particuliere de la nature. Il prendra d'abord les grandes maſſes ; l'origine ou l'éternité du monde (2) ; les cauſes, les principes & l'eſſence des êtres (3) ; la nature & l'action réciproque des élémens ; la compoſition & la décompoſition des corps (4). Là ſeront rappellées & diſcutées les queſtions ſur l'infini, ſur le mouvement, le vide, l'eſpace & le tems (5).

Il décrira, en tout ou en partie, ce qui exiſte & ce qui s'opere dans les cieux, dans l'intérieur & ſur la ſurface de notre globe ; dans les cieux les météores (6), les diſtances & les révolutions des planetes, la nature des aſtres & des ſpheres auxquelles ils ſont attachés (7) ; dans le ſein de

(1) Ariſtot. metaph. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 858.

(2) Id. de cœl. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 432.

(3) Id. de nat. auſcult. lib. 1 & 2, t. 1, p. 315, &c. Id. metaph. t. 2, p. 838.

(4) Id. de gener. & corrupt. t. 1, p. 493, &c. Diog. Laert. lib. 5, §. 25.

(5) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 3, 4, &c.

(6) Id. meteor. t. 1, p. 528.

(7) Id. de cœl. lib. 2, t. 1, p. 452. Id. aſtronom. ap. Diog. Laert. lib. 5, §. 26.

la terre les foſſiles, les minéraux (1), les ſecouſſes violentes qui bouleverſent le globe (2); ſur ſa ſurface les mers, les fleuves (3), les plantes (4), les animaux (5).

Comme l'homme eſt ſujet à une infinité de beſoins & de devoirs il ſera ſuivi dans tous ſes rapports. L'anatomie du corps humain (6), la nature & les facultés de l'ame (7), les objets & les organes des ſenſations (8), les regles propres à diriger les plus fines opérations de l'eſprit (9) & les plus ſecrets mouvemens du cœur (10), les loix, (11), les gouvernemens (12), les ſciences, les arts (13); ſur tous ces objets intéreſſans, l'hiſtorien joindra ſes lumieres à celles des ſiecles qui l'ont précédé; & conformément à la méthode de pluſieurs philoſophes, appliquant toujours la phyſique à la morale, il nous rendra plus éclairés, pour nous rendre plus heureux.

Voilà le plan d'Ariſtote, autant que je l'ai pu comprendre par ſes converſations & par ſes lettres: je ne ſais s'il pourra s'aſſujettir à l'ordre

(1) Ariſtot. meteor. lib. 3, cap. 6, t. 1, p. 583.
(2) Id. ibid. lib. 2, cap. 8, p. 566.
(3) Id. ibid. lib. 2, cap. 2, p. 551, &c.
(4) Diog. Laert. lib. 5, §. 25.
(5) Ariſtot. hiſt. anim. Id. de animal. inceſſ. part. gener. t. 1, Diog. Laert. ibid.
(6) Id. hiſt. anim. lib. 1, cap. 7, p. 768, &c. Diog. Laert. ibid.
(7) Id. de anim. t. 1, p. 616. Id. de mem. t. 1, p. 678.
(8) Id. de ſenſ. ibid. p. 662.
(9) Id. categ. analyt. topic. t. 1, p. 14, &c. Diog. Laert. ibid. §. 23 & 24.
(10) Id. de mor.; magn. mor.; eudem.; de virt. & vit. t. 2, p. 3, &c.
(11) Diog. Laert. ibid. §. 26.
(12) Ariſtot. de rep. t. 2, p. 296.
(13) Diog. Laert. ibid. Fabric. bibl. Græc. lib. 3, cap. 6 & 7, t. 2, p. 107, &c.

que je viens d'indiquer. Et pourquoi ne le ſuivroit-il pas, lui dis-je ? C'eſt, répondit Euclide, que certaines matieres exigent des éclairciſſemens préliminaires. Sans ſortir de ſon cabinet, où il a raſſemblé une bibliotheque précieuſe (1), il eſt en état de traiter quantité de ſujets ; mais quand il faudra tracer l'hiſtoire & les mœurs de tous les animaux répandus ſur la terre, de quelle longue & pénible ſuite d'obſervations n'aura-t-il pas beſoin ! Cependant ſon courage s'enflamme par les obſtacles ; outre les matériaux qui ſont entre ſes mains il fonde de juſtes eſpérances ſur la protection de Philippe, dont il a mérité l'eſtime (2), & ſur celle d'Alexandre, dont il va diriger l'éducation. S'il eſt vrai, comme on le dit, que ce jeune prince montre un goût très-vif pour les ſciences (3), j'eſpere que, parvenu au trône, il mettra ſon inſtituteur à portée d'en hâter les progrès (4).

A peine Euclide eût achevé, qu'Anaxarque prenant la parole : Je pourrois, dit-il, attribuer à Démocrite le même projet que vous prêtez à Ariſtote. Je vois ici les ouvrages ſans nombre qu'il a publiés ſur la nature & les différentes parties de l'univers, ſur les animaux & les plantes ; ſur notre ame, nos ſens, nos devoirs, nos vertus ; ſur la médecine, l'anatomie, l'agriculture, la logique, la géométrie, l'aſtronomie, la géographie : j'ajoute ſur la muſique & la poéſie (5), & je ne parle pas de ce ſtyle enchanteur qui répand des graces ſur les matieres

(1) Strab. lib. 13, p. 608. Aul. Gell. lib. 3, cap. 17.
(2) Aul. Gell. lib. 9, cap. 3 Ammon. vit. Ariſtot. Ælian. var. hiſt. lib. 4, cap. 19.
(3) Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 327, 328, &c.
(4) Plin. lib. 8, cap. 16, t. 1, p. 443.
(5) Diog. Laert. lib. 9, §. 46. Fabric. bibl. Græc. t. 1, p. 803.

les plus abſtraites (1). L'eſtime publique l'a placé au premier rang des phyſiciens qui ont appliqué les effets aux cauſes. On admire dans ſes écrits une ſuite d'idées neuves, quelquefois trop hardies, ſouvent heureuſes. Vous ſavez qu'à l'exemple de Leucippe, ſon maître, dont il perfectionna le ſyſtême (2), il admit le vide, les atômes, les tourbillons; qu'il regarda la lune comme une terre couverte d'habitans (3); qu'il prit la voie lactée pour une multitude de petites étoiles (4); qu'il réduiſit toutes nos ſenſations à celle du toucher (5), & qu'il nia toujours que les couleurs & les autres qualités ſenſibles fuſſent inhérentes aux corps (6).

Quelques-unes de ces vues avoient été propoſées (7); mais il eut le mérite de les adopter & de les étendre. Il fut le premier à concevoir les autres, & la poſtérité jugera ſi ce ſont des traits de génie ou des écarts de l'eſprit; peut-être même découvrira-t-elle ce qu'il n'a pu que deviner. Si je pouvois ſoupçonner vos philoſophes de jalouſie, je dirois que, dans leurs ouvrages, Platon affecte de ne le point nommer & Ariſtote de l'attaquer ſans ceſſe.

Euclide ſe récria contre ce reproche. On reprit les queſtions déjà traitées; tantôt chaque athlete combattoit ſans ſecond, tantôt le troiſieme avoit à ſoutenir les efforts des deux autres. En ſuppri-

(1) Cicer. de orat. lib. 1, cap. 11, t. 1, p. 141.
(2) Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 1187.
(3) Plut. de plac. philoſ. lib. 2, cap. 25, t. 2, p. 891.
(4) Ariſtot. meteor. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 538. Plut. ibid. p. 893.
(5) Ariſtot. de ſenſ. cap. 4, t. 1, p. 669.
(6) Id. de anim. lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 649. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 399.
(7) Ariſtot. de ſenſ. cap. 4, t. 1, p. 669.

mant les diſcuſſions, pour m'en tenir aux réſultats, je vais expoſer, en peu de mots, l'opinion d'Ariſtote & celle d'Empédocle, ſur l'origine & l'adminiſtration de l'univers. J'ai rapporté, dans un autre endroit celle de Démocrite ſur le même ſujet*.

Tous les philoſophes, dit Euclide, ont avancé que le monde avoit été fait pour toujours ſubſiſter, ſuivant les uns; pour finir un jour, ſuivant les autres; pour finir & ſe reproduire dans les intervalles périodiques, ſuivant les troiſiemes. Ariſtote ſoutient que le monde a toujours été & ſera toujours (1). Permettez que je vous interrompe, dit Méton; avant Ariſtote, pluſieurs de nos Pythagoriciens, & entr'autres Ocellus, de Lucanie, avoient admis l'éternité du monde (2). Je l'avoue, répondit Euclide; mais Ariſtote a fortifié ce ſentiment par de nouvelles preuves. Je me borne à celles qu'il tire du mouvement. En effet, dit-il, ſi le mouvement a commencé il fut dans l'origine imprimé à des êtres préexiſtans: ces êtres avoient été produits ou exiſtoient de toute éternité. Dans le premier cas ils ne purent être produits que par un mouvement antérieur à celui que nous ſuppoſons être le premier; dans le ſecond cas il faut dire que les êtres, avant d'être mus, étoient en repos: or, l'idée du repos entraîne toujours celle d'un mouvement ſuſpendu, dont il eſt la privation (3). Le mouvement eſt donc éternel.

Quelques-uns admettent l'éternité de la matiere

---

* Voyez le chapitre XXX de cet ouvrage, t. 3, p. 195.

(1) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 409. Id. de cœl. lib. 1, cap. 10, p. 447.

(2) Ocell. Lucan. cap. 2.

(3) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 408.

& donnent une origine à l'univers : les parties de la matiere, diſent-ils, furent agitées ſans ordre dans le chaos, juſqu'au moment où elles ſe réunirent pour former les corps. Nous répondons que leur mouvement devoit être conforme ou contraire aux loix de la nature (1), puiſque nous n'en connoiſſons pas d'autres. S'il leur étoit conforme, le monde a toujours été ; s'il leur étoit contraire, il n'a jamais pu être : car, dans la premiere ſuppoſition, les parties de la matiere auroient pris d'elles-mêmes, & de toute éternité, l'arrangement qu'elles conſervent aujourd'hui ; dans la ſeconde, elles n'auroient jamais pu le prendre, puiſque le mouvement contre nature ſépare & détruit, au lieu de réunir & de conſtruire (2). Et qui concevra jamais que des mouvemens irréguliers aient pu compoſer des ſubſtances telles que les os, la chair & les autres parties de notre corps (3) ?

Nous appercevons par-tout une ſuite de forces motrices qui, en opérant les unes ſur les autres, produiſent une continuité de cauſes & d'effets. Ainſi la pierre eſt remuée par le bâton (4), le bâton par le bras, le bras par la volonté, &c. La ſérie de ces forces, ne pouvant ſe prolonger à l'infini (5), s'arrête à des moteurs, ou plutôt à un moteur unique qui exiſte de toute éternité ; c'eſt l'être néceſſaire (6), le premier & le plus excellent des êtres ; c'eſt Dieu lui-même ; il eſt

(1) Ariſtot. de cœl. lib. 3, cap. 2, t. 1, p. 475.
(2) Id. ibid. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 433.
(3) Id. de cœl. lib. 3, cap. 2, p. 475.
(4) Id. de nat. auſcult. lib. 8, cap. 5, t. 1, p. 415.
(5) Id. ibid. Id. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1003.
(6) Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 882, E ; lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1000, B.

immuable, intelligent, indiviſible, ſans étendue (1); il réſide au-deſſus de l'enceinte du monde; il y trouve ſon bonheur dans la contemplation de lui-même (2).

Comme ſa puiſſance eſt toujours en action il communique & communiquera, ſans interruption, le mouvement au premier mobile (3), à la ſphere des cieux où ſont les étoiles fixes: il l'a communiqué de toute éternité. Et en effet, quelle force auroit enchaîné ſon bras, ou pourroit l'enchaîner dans la ſuite? Pourquoi le mouvement auroit-il commencé dans une époque plutôt que dans une autre? Pourquoi finiroit-il un jour (4)?

Le mouvement du premier mobile ſe communique aux ſpheres inférieures & les fait rouler tous les jours d'orient en occident; mais chacune d'elles a de plus un ou pluſieurs mouvemens dirigés par des ſubſtances éternelles & immatérielles. (5).

Ces agens ſecondaires ſont ſubordonnés au premier moteur (6), à peu près comme, dans une armée, les officiers le ſont au général (7). Ce dogme n'eſt pas nouveau. Suivant les traditions antiques la divinité embraſſe la nature entiere. Quoiqu'on les ait altérées par des fables monſtrueuſes elles n'en conſervent pas moins les débris de la vraie doctrine (8).

(1) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 8, cap. 6 & 7, t. 1, p. 118; cap. 15, p. 430. Id. metaph. lib. 14, cap. 7 & 8, t. 2, p. 1001.

(2) Id. metaph. lib. 14, cap. 9, t. 2, p. 1004. Id. de mor. lib. 10, cap. 8, t. 2, p. 139, E. Id. magn. mor. lib. 2, cap. 15, p. 193.

(3) Id. metaph. lib. 14, cap. 6, p. 999; cap. 7, t. 2, p. 1001. Id. de nat. auſcult. lib. 8, cap. 15, t. 1, p. 430.

(4) Id. de nat. auſcult. lib. 8, cap. 1, p. 409 & 410.

(5) Id. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1002. Bruck. t. 1, p. 831.

(6) Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525.

(7) Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.

(8) Id. ibid. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1003, D.

Le premier mobile étant mu par l'action immédiate du premier moteur, action toujours ſimple, toujours la même, n'éprouve point de changement, point de génération, ni de corruption (1). C'eſt dans cette uniformité conſtante & paiſible que brille le caractere de l'immortalité.

Il en eſt de même des ſpheres inférieures; mais la diverſité de leurs mouvemens produit ſur la terre & dans la région ſublunaire des révolutions continuelles, telles que la deſtruction & la reproduction des corps (2).

Euclide, après avoir tâché de montrer la liaiſon de ces effets aux cauſes qu'il venoit de leur aſſigner, continua de cette maniere :

L'excellence & la beauté de l'univers conſiſtent dans l'ordre qui le perpétue (3); ordre qui éclate plus dans les cieux que ſur la terre (4); ordre auquel tous les êtres tendent plus ou moins directement. Comme dans une maiſon bien réglée (5) les hommes libres, les eſclaves, les bêtes de ſomme concourent au maintien de la communauté, avec plus ou moins de zele & de ſuccès, ſuivant qu'ils approchent plus ou moins de la perſonne du chef; de même, dans le ſyſtême général des choſes, tous les efforts ſont dirigés à la conſervation du tout, avec plus de promptitude & de concert dans les cieux, où l'influence du premier moteur ſe fait mieux ſentir; avec plus de négligence & de confuſion dans les

(1) Ariſtot. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 524.
(2) Id. ibid. & p. 525.
(3) Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.
(4) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970, A.
(5) Ariſtot. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1005.

eſpaces ſublunaires, parce qu'ils ſont plus éloignés de ſes regards (1).

De cette tendance univerſelle des êtres à un même but il réſulte que la nature, loin de rien faire d'inutile, cherche toujours le mieux poſſible (2), & ſe propoſe une fin dans toutes ſes opérations (3).

A ces mots les deux étrangers s'écrierent à la fois : Eh ! pourquoi recourir à des cauſes finales? & qui vous a dit que la nature choiſit ce qui convient le mieux à chaque eſpece d'êtres ? Il pleut ſur nos campagnes, eſt-ce pour les fertiliſer ? non ſans doute, c'eſt parce que les vapeurs attirées par le ſoleil & condenſées par le froid, acquierent par leur réunion une gravité qui les précipite ſur la terre. C'eſt par accident qu'elles font croître votre blé & le pourriſſent quand il eſt amoncelé dans votre aire. C'eſt par accident que vous avez des dents propres à diviſer les alimens & d'autres propres à les broyer (4). Dans l'origine des choſes, ajouta Méton, quand le haſard ébauchoit les animaux il forma des têtes qui n'étoient point attachées à des cous (5). Bientôt il parut des hommes à tête de taureau, des taureaux à face humaine (6). Ces faits ſont confirmés par la tra-

(1) Ariſtot. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 524. Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970.

(2) Id. de cœl. lib. 2, cap. 5, t. 1, p. 458; cap. 11, p 463. Id. de gener. ibid. p. 525.

(3) Id. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336. Id. de anim. inceſſ. cap. 2, p. 734.

(4) Id. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336.

(5) Emped. ap. Ariſtot. de anim. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 664. Id. de cœl. lib. 3, cap. 2, t. 1, p. 476.

(6) Id. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336. Plut. adv. Colot. t. 2, p. 1123. Ælian. hiſt. anim. lib. 16, cap. 29.

dition, qui place, après le débrouillement du chaos, des géans, des corps armés de quantité de bras, des hommes qui n'avoient qu'un œil (1). Ces races périrent par quelque vice de conformation; d'autres ont ſubſiſté. Au lieu de dire que ces dernieres étoient mieux organiſées on a ſuppoſé une proportion entre leurs actions & leur fin prétendue.

Preſque aucun des anciens philoſophes, répondit Euclide, n'a cru devoir admettre comme principe ce qu'on appelle haſard ou fortune (2). Ces mots vagues n'ont été employés que pour expliquer des effets qu'on n'avoit pas prévus & ceux qui tiennent à des cauſes éloignées ou juſqu'à préſent ignorées (3). A proprement parler la fortune & le haſard ne produiſent rien par eux-mêmes, & ſi, pour nous conformer au langage vulgaire, nous les regardons comme des cauſes accidentelles, nous n'en admettons pas moins l'intelligence & la nature pour cauſes premieres (4).

Vous n'ignorez pas, dit alors Anaxarque, que le mot *nature* a diverſes acceptions. Dans quel ſens le prenez-vous ici? J'entends par ce mot, répondit Euclide, le principe du mouvement ſubſiſtant par lui-même dans les élémens du feu, de l'air, de la terre & de l'eau (5). Son action eſt toujours uniforme dans les cieux; elle eſt ſouvent contrariée par des obſtacles dans la région ſublunaire. Par exemple, la propriété naturelle du feu eſt de s'élever; cependant une force étrangere l'o-

(1) Hom. Heſiod. Æſchyl. ap. Strab. lib. 1, p. 43; lib. 7, p. 299.
(2) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 332.
(3) Id. ibid. cap. 5, p. 333.
(4) Id. ibid. cap. 6, p. 335.
(5) Id. ibid. cap. 1, p. 327; lib. 3, cap. 1, p. 339.

blige ſouvent à prendre une direction oppoſée (1). Auſſi, quand il s'agit de cette région, la nature eſt non-ſeulement le principe du mouvement, mais elle l'eſt encore, par accident, du repos & du changement (2).

Elle nous préſente des révolutions conſtantes & régulieres, des effets qui ſont invariables ou preſque toujours les mêmes. Permettez que je ne m'arrête qu'à ceux-là. Oſeriez-vous les regarder comme des cas fortuits (3)? Sans m'étendre ſur l'ordre admirable qui brille dans les ſpheres ſupérieures, direz-vous que c'eſt par haſard que les pluies ſont conſtamment plus fréquentes en hiver qu'en été, les chaleurs plus fortes en été qu'en hiver (4)? Jettez les yeux ſur les plantes, & principalement ſur les animaux, où la nature s'exprime avec des traits plus marqués: quoique les derniers agiſſent ſans recherche & ſans délibération, leurs actions néanmoins ſont tellement combinées qu'on a douté ſi les araignées & les fourmis ne ſont pas douées d'intelligence. Or, ſi l'hirondelle a un objet en conſtruiſant ſon nid, & l'araignée en ourdiſſant ſa toile; ſi les plantes ſe couvrent de feuilles pour garantir leurs fruits, & ſi leurs racines, au lieu de s'élever, s'enfoncent dans la terre pour y puiſer des ſucs nourriciers, ne reconnoîtrez-vous pas que la cauſe finale ſe montre clairement dans ces effets, toujours reproduits de la même maniere (5)?

L'art s'écarte quelquefois de ſon but, même lorſqu'il

(1) Ariſtot. de gener. lib. 2, cap. 6, t. 1, p. 521.
(2) Id. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 327.
(3) Id. ibid. cap. 5, p. 333.
(4) Id. ibid. cap. 8, p. 336 & 337.
(5) Id. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 8, p. 336 & 337.

lorſqu'il délibere ; il l'atteint quelquefois, même ſans délibérer : il n'en eſt pas moins vrai qu'il a toujours une fin. On peut dire la même choſe de la nature. D'un côté des obſtacles l'arrêtent dans ſes opérations & les monſtres ſont ſes écarts (1) ; d'un autre côté, en forçant des êtres incapables de délibération à ſe reproduire, elle les conduit à l'objet qu'elle ſe propoſe. Quel eſt cet objet ? la perpétuité des eſpeces. Quel eſt le plus grand bien de ces eſpeces ? leur exiſtence & leur conſervation (2) ?

Pendant qu'Euclide expoſoit ainſi les idées d'Ariſtote ; Anaxarque & Méton lui arrachoient des aveux qu'ils tournerent bientôt contre lui.

Vous reconnoiſſez, lui dirent-ils, un Dieu, un premier moteur, dont l'action immédiate entretient éternellement l'ordre dans les cieux ; mais vous nous laiſſez ignorer juſqu'à quel point ſon influence agit ſur la terre. Preſſé par nos inſtances, vous avez d'abord avancé que le ciel & la nature ſont dans ſa dépendance (3) ; vous avez dit enſuite, avec reſtriction, que tous les mouvemens lui ſont, *en quelque façon*, ſubordonnés (4) ; qu'il *paroît* être la cauſe & le principe de tout (5) ; qu'il *paroît* prendre quelque ſoin des choſes humaines (6) ; vous avez enfin ajouté qu'il ne peut voir dans l'univers que lui-même ; que l'aſpect du crime & du déſordre ſouilleroit ſes regards (7) ; qu'il ne ſauroit être l'auteur ni de la proſpérité

(1) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 2, c. p. 8, p. 337.
(2) Id. de gener. lib. 2, cap. 10, p. 525, B.
(3) Id. metaph. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1000, E.
(4) Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525, F.
(5) Id. metaph. lib. 1, cap. 2, p. 841, D.
(6) Id. de mor. lib. 10, cap. 9, t. 2, p. 142, E.
(7) Id. metaph. lib. 14, cap 9, t. 2, p. 1004. Val. Synopſ. analyt. ibid. p. 122.

dès méchans, ni de l'infortune des gens de bien (1). Pourquoi ces doutes, ces reſtrictions? Expliquez-vous nettement. Sa vigilance s'étend-elle ſur les hommes?

Comme celle d'un chef de famille, répondit Euclide, s'étend ſur ſes derniers eſclaves (2). La regle établie chez lui pour le maintien de la maiſon, & non pour leur bien particulier, n'en ſubſiſte pas moins, quoiqu'ils s'en écartent ſouvent; il ferme les yeux ſur leurs diviſions & ſur les vices inſéparables de leur nature: ſi des maladies les épuiſent, s'ils ſe détruiſent entr'eux, ils ſont bientôt remplacés. Ainſi, dans ce petit coin du monde où les hommes ſont relégués, l'ordre ſe ſoutient par l'impreſſion générale de la volonté de l'Être ſuprême. Les bouleverſements qu'éprouve ce globe, & les maux qui affligent l'humanité, n'arrêtent point la marche de l'univers; la terre ſubſiſte, les générations ſe renouvellent, & le grand objet du premier moteur eſt rempli (3).

Vous m'excuſerez, dit Euclide, ſi je n'entre pas dans de plus grands détails: Ariſtote n'a pas encore développé ce point de doctrine, & peut-être le négligera-t-il; car il s'attache plus aux principes de la phyſique qu'à ceux de la théologie (4). Je ne ſais même ſi j'ai bien ſaiſi ſes idées; le récit d'une opinion que l'on ne connoît que par de courts entretiens, ſans ſuite & ſans liaiſon, reſſemble ſouvent à ces ouvrages défigurés par l'inattention & l'ignorance des copiſtes.

Euclide ceſſa de parler, & Méton prenant la

(1) Ariſtot. magn. mor. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 185, A.
(2) Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.
(3) Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525.
(4) Procl. in Tim. p. 90.

parole: Empédocle, disoit-il, illustra sa patrie par ses loix (1) & la philosophie par ses écrits : son poëme sur la nature (2), & tous ses ouvrages en vers, fourmillent de beautés qu'Homere n'auroit pas désavouées (3). Je conviens néanmoins que ses métaphores, quelqu'heureuses qu'elles soient, nuisent à la précision de ses idées, & ne servent quelquefois qu'à jeter un voile brillant sur les opérations de la nature (4). Quant aux dogmes, il suivit Pythagore, non avec la déférence aveugle d'un soldat, mais avec la noble audace d'un chef de parti & l'indépendance d'un homme qui avoit mieux aimé vivre en simple particulier dans une ville libre, que de régner sur des esclaves (5). Quoiqu'il se soit principalement occupé des phénomenes de la nature il n'en expose pas moins son opinion sur les premieres causes.

Dans ce monde, qui n'est qu'une petite portion du tout, & au-delà duquel il n'y a ni mouvement ni vie (6), nous distinguons deux principes, l'un actif, qui est Dieu; l'autre passif, qui est la matiere (7).

Dieu, intelligence suprême, source de vérité, ne peut être conçu que par l'esprit (8); la matiere n'étoit qu'un assemblage de parties subtiles, similaires, rondes (9), immobiles, possédant par

(1) Diog. Laert. lib. 8, §. 66.
(2) Id. ibid. §. 77.
(3) Id. ibid. §. 57.
(4) Aristot. meteor. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 555.
(5) Xanth. & Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 63.
(6) Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 879. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 52.
(7) Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1112.
(8) Onat. ap. Stob eclog. phys. p. 1 & 4.
(9) Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 13 & 17, t. 2, p. 883. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 33.

eſſence deux propriétés que nous déſignons ſous le nom d'amour & de haine, deſtinées, l'une à joindre ces parties, l'autre à les ſéparer (1). Pour former le monde Dieu ſe contenta de donner de l'activité à ces deux forces motrices, juſqu'alors enchaînées : auſſi-tôt elles s'agiterent & le chaos fut en proie aux horreurs de la haine & de l'amour. Dans ſon ſein, bouleverſé de fond en comble, des torrens de matiere rouloient avec impétuoſité & ſe briſoient les uns contre les autres : les parties ſimilaires, tour-à-tour attirées & repouſſées, ſe réunirent enfin & formerent les quatre élémens (2), qui, après de nouveaux combats, produiſirent des natures informes, des êtres monſtrueux (3), remplacées dans la ſuite par des corps dont l'organiſation étoit plus parfaite.

C'eſt ainſi que le monde ſortit du chaos, c'eſt ainſi qu'il y rentrera ; car ce qui eſt compoſé a un commencement, un milieu & une fin. Tout ſe meut & ſubſiſte, tant que l'amour fait une ſeule choſe de pluſieurs, & que la haine en fait pluſieurs d'une ſeule (4) ; tout s'arrête & ſe décompoſe quand ces deux principes contraires ne ſe balancent plus. Ces paſſages réciproques du mouvement au repos, de l'exiſtence des corps à leur diſſolution, reviennent dans des intervalles périodiques (5). Des dieux & des génies dans les cieux (6), des ames particulieres dans les animaux

(1) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 322. Id. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 844.

(2) Bruck. t. 1, p. 1115. Moshem. in Cudw. cap. 1, §. 13, t. 1, p. 24 & 210.

(3) Ariſtot de nat. auſcult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336.

(4) Id ibid. lib. 8, cap. 1, p 408.

(5) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 319 ; lib. 8, cap. 1, p. 409. Id. de cœl. lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 457

(6) Diog. Laert. lib. 8, §. 32. Pythag. aur. carm. v. 3. Hierocl. ibid. p. 16. Plut. de plac. philoſ. lib. 1, c. 8, t. 2, p. 882.

& dans les plantes, une ame univerſelle dans le monde (1) entretiennent par-tout le mouvement & la vie. Ces intelligences, dont un feu très-pur & très-ſubtil compoſe l'eſſence, ſont ſubordonnées à l'Etre ſuprême, de même qu'un chœur de muſique l'eſt à ſon coryphée, une armée à ſon général (2); mais comme elles émanent de cet être, l'école de Pythagore leur donne le nom de ſubſtances divines (3), & delà viennent ces expreſſions qui lui ſont familieres : » Que le ſage » eſt un dieu (4), que la divinité eſt l'eſprit & l'a» me du monde (5), qu'elle pénetre la matiere, » s'incorpore avec elle & la vivifie (6) «. Gardez-vous d'en conclure que la nature divine eſt diviſée en une infinité de parcelles. Dieu eſt l'unité même (7), il ſe communique; mais il ne ſe partage point.

Il réſide dans la partie la plus élevée des cieux; miniſtres de ſes volontés les dieux inférieurs préſident aux aſtres, & les génies à la terre, ainſi qu'à l'eſpace dont elle eſt immédiatement entourée. Dans les ſpheres voiſines du ſéjour qu'il habite, tout eſt bien, tout eſt dans l'ordre, parce que les êtres les plus parfaits ont été placés auprès de ſon trône, & qu'ils obéiſſent aveuglément au deſtin, je veux dire aux loix qu'il a lui-même établies [8]. Le déſordre commence à ſe

(1) Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 1113.
(2) Onat. ap. Stob. eclog. phyſ. p. 4. Plat. ap. Stob. ibid. p. 1.
(3) Onat. ibid. p. 5.
(4) Pythag. aur. carm. v. ultim. Diog. Laert. lib. 8, §. 62. Bruck. p. 1107.
(5) Onat. ibid. p. 4.
(6) Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405. Id. de ſenect. cap. 21, t. 3, p. 319.
(7) Beauſobr. hiſt. du manich. liv. 5, t. 2, p. 170.
(8) Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 1084.

faire ſentir dans les eſpaces intermédiaires, & le mal prévaut totalement ſur le bien [1] dans la région ſublunaire, parce que c'eſt-là que ſe dépoſerent le ſédiment & la lie de toutes ces ſubſtances que les chocs multipliés de la haine & de l'amour ne purent conduire à leur perfection [2]. C'eſt-là que quatre cauſes principales influent ſur nos actions; Dieu, notre volonté, le deſtin & la fortune [3]: Dieu, parce qu'il prend ſoin de nous [4]; notre volonté, parce que nous délibérons avant que d'agir; le deſtin & la fortune [5], parce nos projets ſont ſouvent renverſés par des événemens conformes ou contraires en apparence aux loix établies.

Nous avons deux ames, l'une ſenſitive, groſſiere, corruptible, périſſable, compoſée de quatre élémens; l'autre intelligente, indiſſoluble, émanée de la divinité même [6]. Je ne parlerai que de cette derniere; elle établit les rapports les plus intimes entre nous, les dieux, les génies, les animaux, les plantes, tous les êtres dont les ames ont une commune origine avec la nôtre [7]. Ainſi la nature, animée & vivante, n'eſt qu'une ſeule famille, dont Dieu eſt le chef.

C'eſt ſur cette affinité qu'eſt fondé le dogme de la métempſycoſe, que nous avons emprunté des Egyptiens [8], que quelques-uns admettent avec différentes modifications, & auquel Empédocle

(1) Ocell. Lucan. cap. 2.
(2) Anonym. ap. Phot. p. 1316.
(3) Id. ibid. Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 1084.
(4) Diog. Laert. lib. 8, §. 27. Ammon. ap. Bruck. t. 1, p. 1115.
(5) Ariſtot. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 332, &c. Anonym. ap. Phot. p. 1317.
(6) Bruck. ibid. p. 1117.
(7) Id. ibid. p. 1118.
(8) Herodot. lib. 2, cap. 123.

s'eſt cru permis de mêler les fictions qui parent la poéſie.

Cette opinion ſuppoſe la chute [1], la punition & le rétabliſſement des ames. Leur nombre eſt limité [2]; leur deſtinée, de vivre heureux dans quelqu'une des planetes. Si elles ſe rendent coupables elles ſont proſcrites & exilées ſur la terre. Alors, condamnées à s'envelopper d'une matiere groſſiere, elles paſſent continuellement d'un corps dans un autre, épuiſant les calamités attachées à toutes les conditions de la vie, ne pouvant ſupporter leur nouvel état, aſſez infortunées pour oublier leur dignité primitive (3). Dès que la mort briſe les liens qui les enchaînent à la matiere, un des génies céleſtes s'empare d'elles; il conduit aux enfers, & livre pour un tems aux Furies celles qui ſe ſont ſouillées par des crimes attroces (4); il tranſporte dans les aſtres celles qui ont marché dans la voie de la juſtice. Mais ſouvent les décrets immuables des dieux ſoumettent les unes & les autres à de plus rudes épreuves; leur exil & leurs courſes durent des milliers d'années (5); il finit lorſque, par une conduite plus réguliere, elles ont mérité de ſe rejoindre à leur auteur & de partager en quelque façon avec lui les honneurs de la divinité (6).

Empédocle décrit ainſi les tourmens qu'il pré-

(1) Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 1091. Moshem. in Cudw. cap. 1. §. 31, p. 64.

(2) Bruck. ibid. p. 1092.

(3) Plut. de exil. t. 2, p. 607. Id. de eſu carn. p. 996. Stob. eclog. phyſ. p. 112. Bruck. ibid. p. 1118.

(4) Diog. Laert. lib. 8, §. 31. Bruck. ibid. p. 1092.

(5) Herodot. lib. 2, cap. 123. emped. ap. Plut. de exil. t. 2, p. 607.

(6) Hierocl. aur. carm. v. ult. Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 1094.

tendoit avoir éprouvés lui-même : « J'ai paru
» successivement sous la forme d'un jeune homme,
» d'une jeune fille, d'une plante, d'un oiseau,
» d'un poisson (1) : dans une de ces transmigrations
» j'errai pendant quelques tems comme un fan-
» tôme léger dans le vague des cieux ; mais bientôt
» je fus plusieurs fois précipité dans la mer,
» rejetté sur la terre, lancé dans le soleil, relancé
» dans les tourbillons des airs (2). En horreur aux
» autres & à moi-même, tous les élémens me
» repoussoient, comme un esclave qui s'étoit
» dérobé aux regards de son maître (3). «

Méton, en finissant, observa que la plupart de ces idées étoient communes aux disciples de Pythagore ; mais qu'Empédocle avoit le premier supposé la destruction & la reproduction alternatives du monde, établi les quatre élémens comme principes (4), & mis en action les élémens par le secours de l'amour & de la haine.

Convenez, me dit alors Anaxarque en riant, que Démocrite avoit raison de prétendre que la vérité est reléguée dans un puits d'une profondeur immense (5). Convenez aussi, lui répondis-je, qu'elle seroit bien étonnée si elle venoit sur la terre, & principalement dans la Grece. Elle s'en retourneroit bien vîte, reprit Euclide ; nous la prendrions pour l'erreur.

Les systêmes précédens concernent l'origine du monde. On ne s'est pas moins partagé sur l'état de notre globe après sa formation, & sur les

(1) Diog. Laert. lib. 8, §. 77. Anthol. lib. 1, p. 127. Ælian. de animal. lib. 12, cap. 7.

(2) Emped. ap. Plut. de vit. ære alien. t. 2, p. 830.

(3) Id. ap. Plut. de exil. t. 2, p. 607.

(4) Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 845.

(5) Cicer. quæst. acad. lib. 1, cap. 12, t. 2, p. 75.

révolutions qu'il a éprouvées juſqu'à préſent. Il fut long-tems enſeveli ſous les eaux de la mer, diſoit Anaxarque ; la chaleur du ſoleil en fit évaporer une partie, & la terre ſe manifeſta (1) : du limon reſté ſur ſa ſurface, & mis en fermentation par la même chaleur, tirerent leur origine les diverſes eſpeces d'animaux & de plantes. Nous en avons encore un exemple frappant en Egypte : après l'inondation du Nil les matieres dépoſées ſur les campagnes produiſent un nombre infini de petits animaux (2). Je doute de ce fait, dis-je alors ; on me l'avoit raconté dans la Thébaïde, & je ne pus jamais le vérifier. Nous ne ferions aucune difficulté de l'admettre, répondit Euclide, nous qui n'attribuons d'autre origine à certaines eſpeces de poiſſons que la vaſe & les ſables de la mer (3).

Anaxarque continua : J'ai dit que dans la ſuite des ſiecles le volume des eaux qui couvroient la terre diminua par l'action du ſoleil. La même cauſe ſubſiſtant toujours il viendra un tems où la mer ſera totalement épuiſée (4). Je crois, en vérité, reprit Euclide, entendre Eſope raconter à ſon pilote la fable ſuivante : Charybde a deux fois ouvert ſa bouche énorme, & deux fois les eaux qui couvroient la terre ſe ſont précipitées dans ſon ſein : à la premiere les montagnes parurent, à la ſeconde les îles, à la troiſieme la mer diſparoîtra (5). Comment Démocrite a-t-il pu ignorer que ſi une immenſe quantité de vapeurs

(1) Ariſtot. meteor. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 549. Anaxim. ap. Plut. de plac. philoſ. lib. 3, t. 2, p. 896.
(2) Diod. Sic. lib. 1, p. 7 & 8.
(3) Ariſtot. hiſt. anim. lib. 6, cap. 15, t. 1, p. 871.
(4) Democr. ap. Ariſtot. meteor. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 554.
(5) Id. ibid.

eſt attirée par la chaleur du ſoleil, elles ſe convertiſſent bientôt en pluies, retombent ſur la terre, & vont rapidement reſtituer à la mer ce qu'elle avoit perdu (1) ? N'avouez-vous pas, dit Anaxarque, que des champs aujourd'hui chargés de moiſſons étoient autrefois cachés ſous ſes eaux ? Or, puiſqu'elle a été forcée d'abandonner ces lieux-là elle doit avoir diminué de volume. Si en certains endroits, répondit Euclide, la terre a gagné ſur la mer, en d'autres la mer a gagné ſur la terre (2).

Anaxarque alloit inſiſter ; mais prenant auſſitôt la parole : Je comprends à préſent, dis-je à Euclide, pourquoi on trouve des coquilles dans les montagnes & dans le ſein de la terre, des poiſſons pétrifiés dans les carrières de Syracuſe (3). La mer a une marche lente & réglée qui lui fait parcourir ſucceſſivement toutes les régions de notre globe : elle enſevelira ſans doute un jour Athenes, Lacédémone & les plus grandes villes de la Grece. Si cette idée n'eſt pas flatteuſe pour les nations qui comptent ſur l'éternité de leur renommée, elle rappelle du moins ces étonnantes révolutions des corps céleſtes, dont me parloient les prêtres égyptiens. A-t-on fixé la durée de celles de la mer?

Votre imagination s'échauffe, me répondit Euclide : calmez-vous ; la mer & le continent, ſuivant nous, ſont comme deux grands empires qui ne changent jamais de place, & qui ſe diſputent ſouvent la poſſeſſion de quelques petits pays limitrophes. Tantôt la mer eſt forcée de retirer

(1) Ariſtot. ibid. cap. 2, p. 552.
(2) Id. ibid. lib. 1, cap. 14, p. 546 & 548.
(3) Xenophan. ap. Origen. philoſ. cap. 14, t. 1, p. 893.

ſes bornes par le limon & les ſables que les fleuves entraînent dans ſon ſein ; tantôt elle les recule par l'action de ſes flots & par d'autres cauſes qui lui ſont étrangeres. Dans l'Acarnanie, dans la plaine d'Ilion, auprès d'Ephèſe & de Milet, les atterriſſemens formés à l'embouchure des rivieres ont prolongé le continent (1).

Quand je paſſai, lui dis-je, au Palus-Méotide on m'apprit que les dépôts qu'y laiſſe journellement le Tanaïs, avoient tellement exhauſſé le fond de ce lac, que depuis quelques années les vaiſſeaux qui venoient y trafiquer étoient plus petits que ceux d'autrefois (2). J'ai un exemple plus frappant à vous citer, répondit-il : cette partie de l'Egypte qui s'étend du nord au midi, depuis la mer juſqu'à la Thébaïde, eſt l'ouvrage & un préſent du Nil. C'eſt-là qu'exiſtoit, dans les plus anciens tems, un golphe qui s'étendoit dans une direction à-peu-près parallele à celle de la mer Rouge (3) ; le Nil l'a comblé par les couches de limon qu'il y dépoſe tous les ans. Il eſt aiſé de s'en convaincre, non-ſeulement par les traditions des Egyptiens, par la nature du terrein, par les coquilles que l'on trouve dans les montagnes ſituées au-deſſus de Memphis (4) *, mais encore

(1) Herodot. lib. 2, cap. 10. Strab. lib. 1, p. 58; lib. 13, p. 595 & 598. Diod. Sic. lib. 1, p. 37.

(2) Ariſtot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 549. Polyb. lib. 4, p. 308.

(3) Herodot. lib. 2, cap. 11. Ariſtot. meteor. ibid. p. 548. Strab. lib. 1, p. 50; lib. 12, p. 536. Ephor. ap. Diod. Sic. lib. 1, p. 37. Diod. Sic. lib. 3, p. 144.

(4) Herodot. lib. 2, cap. 12.

* Les anciens croyoient qu'une grande partie de l'Egypte étoit l'ouvrage du Nil. Les modernes ſe ſont partagés ſur cette queſtion. (Voyez Bochart, geogr. ſacr. lib. 4, cap. 24. col. 261. Frér. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 16, p. 333. Wood, an eſſay on the orig. gen. of Homer. p. 103, &c. &c.)

par une obſervation qui prouve que, malgré ſon exhauſſement actuel, le ſol de l'Egypte n'a pas encore atteint le niveau des régions voiſines. Séſoſtris, Nécos, Darius & d'autres princes, ayant eſſayé d'établir des canaux de communication entre la mer Rouge & le Nil, s'apperçurent que la ſurface de cette mer étoit plus haute que celle du ſol de l'Egypte (1).

Pendant que la mer ſe laiſſe ravir ſur ſes frontieres quelques portions de ſes domaines, elle s'en dédommage de tems à autre par ſes uſurpations ſur la terre. Ses efforts continuels lui ouvrent tout-à-coup des paſſages à travers des terreins qu'elle minoit ſourdement : c'eſt elle qui, ſuivant les apparences, a ſéparé de l'Italie la Sicile (2); de la Béotie, l'Eubée (3); du continent voiſin quantité d'autres îles de vaſtes régions ont été englouties par une ſoudaine irruption de ſes flots. Ces révolutions effrayantes n'ont point été décrites par nos hiſtoriens, parce que l'hiſtoire n'embraſſe que quelques momens de la vie des nations; mais elles ont laiſſé quelquefois des traces ineffaçables dans le ſouvenir des peuples.

Allez à Samothrace vous apprendrez que les eaux du Pont-Euxin, long-tems reſſerrées dans un baſſin fermé de tous côtés, & ſans ceſſe accrues par celles de l'Europe & de l'Aſie, forcerent les paſſages du Boſphore & de l'Helleſpont, & ſe précipitant avec impétuoſité dans la mer Egée, étendirent ſes bornes aux dépens des rivages dont elle étoit entourée. Des fêtes établies

(1) Herodot. lib. 2, cap. 158. Ariſtot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548. Diod. Sic. lib. 1, p. 29.

(2) Æſchyl. ap. Strab. lib. 6, p. 258. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 37, p. 6[illegible].

(3) Strab. lib. 1, p. 60.

dans l'île atteſtent encore le malheur dont les anciens habitans furent menacés, & le bienfait des dieux qui les en garantirent (1). Conſultez la mythologie : Hercule, dont on s'eſt plu à confondre les travaux avec ceux de la nature, cet Hercule ſéparant l'Europe de l'Afrique, ne déſigne-t-il pas que la mer Atlantique détruiſit l'iſthme qui uniſſoit ces deux parties de la terre & ſe répandit dans la mer intérieure (2) ?

D'autres cauſes ont multiplié ces funeſtes & prodigieux effets. Au-delà du détroit dont je viens de parler exiſtoit, ſuivant les traditions anciennes, une île auſſi grande que l'Aſie & l'Afrique ; un tremblement de terre l'engloutit, avec ſes malheureux habitans, dans les gouffres profonds de la mer Atlanique (3). Combien de régions ont été ſubmergées par les eaux du ciel ! Combien de vents impétueux ont tranſporté des montagnes de ſable ſur des plaines fertiles ! L'air, l'eau & le feu ſemblent conjurés contre la terre : cependant ces terribles cataſtrophes, qui menacent le monde entier d'une ruine prochaine, affectent à peine quelques points de la ſurface d'un globe qui n'eſt qu'un point de l'univers (4).

Nous avons vu plus haut la mer & le continent anticiper l'un ſur l'autre par droit de conquête, & par conſéquent aux dépens des malheureux mortels. Les eaux qui coulent ou reſtent ſtagnantes ſur la terre n'alterent pas moins ſa ſurface. Sans parler de ces fleuves qui portent tour-à-tour l'abondance & la déſolation dans un pays, nous

(1) Diod. Sic. lib. 5, p. 322.
(2) Strat. ap. Strab. lib. 1, p. 49. Plin. lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 135.
(3) Plat. in Tim. t. 3, p. 25 ; in Crit. p. 112, &c.
(4) Ariſtot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548.

devons obſerver que, ſous différentes époques, la même contrée eſt ſurchargée, ſuffiſamment fournie, abſolument dépourvue des eaux dont elle a beſoin. Du tems de la guerre de Troie on voyoit aux environs d'Argos un terrein marécageux, & peu de mains pour le cultiver, tandis que le territoire de Mycenes, renfermant encore tous les principes de la végétation, offroit de riches moiſſons & une nombreuſe population; la chaleur du ſoleil ayant, pendant huit ſiecles, abſorbé l'humidité ſuperflue du premier de ces cantons & l'humidité néceſſaire au ſecond, a rendu ſtériles les champs de Mycenes & fécondé ceux d'Argos (1).

Ce que la nature a fait ici en petit elle l'opere en grand ſur toute la terre; elle la dépouille ſans ceſſe, par le miniſtere du ſoleil, des ſucs qui la fertiliſent; mais, comme elle finiroit pas les épuiſer, elle ramene de tems à autre des déluges qui, ſemblables à de grands hivers, réparent en peu de tems les pertes que certaines régions ont eſſuyées pendant une longue ſuite de ſiecles (2). C'eſt ce qui eſt indiqué par nos annales, où nous voyons les hommes ſans doute échappés au naufrage de leur nation, s'établir ſur des hauteurs (3), conſtruire des digues & donner un écoulement aux eaux reſtées dans les plaines. C'eſt ainſi que, dans les plus anciens tems, un roi de Lacédémone aſſervit dans un canal celles dont la Laconie étoit couverte, & fit couler l'Eurotas (4).

D'après ces remarques nous pourrons préſu-

(1) Ariſtot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 547.
(2) Id. ibid. p. 548.
(3) Id. ibid. p. 547. Plat. ap. Strab. lib. 13, p. 592.
(4) Pauſan. lib. 3, cap. 1, p. 204.

mer que le Nil, le Tanaïs & tous les fleuves qu'on nomme éternels, ne furent d'abord que des lacs formés dans des plaines ſtériles par des innondations ſubites, & contraints enſuite, par l'induſtrie des hommes ou par quelque autre cauſe, à ſe frayer une route à travers les terres (1). Nous devons préſumer encore qu'ils abandonnerent leur lit lorſque de nouvelles révolutions les forcerent à ſe répandre dans des lieux qui ſont aujourd'hui arides & déſerts. Telle eſt, ſuivant Ariſtote, la diſtribution des eaux que la nature accorde aux différentes régions de la terre.

Mais où les tient-elle en réſerve, avant que de les montrer à nos yeux? où a-t-elle placé l'origine des fontaines & des rivieres? Elle a creuſé, diſent les uns, d'immenſes réſervoirs dans les entrailles de la terre: c'eſt-là que ſe rendent, en grande partie, les eaux du ciel; c'eſt delà qu'elles coulent avec plus ou moins d'abondance & de continuité, ſuivant la capacité du vaſe qui les renferme (2). Mais, répondent les autres, quel eſpace pourroit jamais contenir le volume d'eau que les grands fleuves entraînent pendant toute une année? Admettons, ſi l'on veut, des cavités ſouterraines pour l'excédent des pluies; mais, comme elles ne ſuffiroient pas à la dépenſe journaliere des fleuves & des fontaines, reconnoiſſons qu'en tout tems, en tout lieu, l'air, ou plutôt les vapeurs dont il eſt chargé, condenſées par le froid, ſe convertiſſent en eau dans le ſein de la terre & ſur ſa ſurface, comme elles ſe changent en pluie dans l'atmoſphere. Cette opération ſe fait encore plus aiſément ſur les montagnes, parce

(1) Ariſtot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 549.
(2) Id. ibid. cap. 13, p. 544.

que leur ſuperficie arrête une quantité prodigieuſe de vapeurs ; auſſi a-t-on remarqué que les plus grandes montagnes donnent naiſſance aux plus grands fleuves (1).

Anaxarque & Méton ayant pris congé d'Euclide, je reſtai, & je le priai de me communiquer quelques-unes de ſes idées ſur cette partie de la phyſique qui conſidere en particulier l'eſſence, les propriétés & l'action réciproque des corps. Cette ſcience, répondit Euclide, a quelque rapport avec la divination : l'une doit manifeſter l'intention de la nature, dans les cas ordinaires ; l'autre la volonté des dieux, dans les événemens extraordinaires : mais les lumieres de la premiere diſſiperont tôt ou tard les impoſtures de ſa rivale. Il viendra un tems où les prodiges qui alarment le peuple ſeront rangés dans la claſſe des choſes naturelles, où ſon aveuglement actuel ſera ſeul regardé comme une ſorte de prodige.

Les effets de la nature étant infiniment variés, & leurs cauſes infiniment obſcures, la phyſique n'a, juſqu'à préſent, haſardé que des opinions : point de vérité peut-être qu'elle n'ait entrevue, point d'abſurdité qu'elle n'ait avancée. Elle devroit donc, quant à préſent, ſe borner à l'obſervation & renvoyer la déciſion aux ſiecles ſuivans. Cependant, à peine ſortie de l'enfance, elle montre déjà l'indiſcrétion & la préſomption d'un âge plus avancé ; elle court dans la carriere, au lieu de s'y traîner ; &, malgré les regles ſéveres qu'elle s'eſt preſcrites, on la voit tous les jours élever des ſyſtêmes ſur de ſimples probabilités, ou ſur de frivoles apparences.

Je

(1) Ariſtot. meteor. lib. 1, cap. 13, t. 1, p. 544.

Je ne rapporterai point ce qu'ont dit les différentes écoles ſur chacun des phénomenes qui frappent nos ſens. Si je m'arrête ſur la théorie des élémens & ſur l'application qu'on a faite de cette théorie, c'eſt que rien ne me paroît donner une plus juſte idée de la ſagacité des philoſophes grecs. Peu importe que leurs principes ſoient bien ou mal fondés: on leur reprochera peut-être un jour de n'avoir pas eu des notions exactes ſur la phyſique, mais on conviendra du moins qu'ils ſe ſont égarés en hommes d'eſprit.

Pouvoient-ils ſe flatter du ſuccès, les premiers phyſiciens qui voulurent connoître les principes conſtitutifs des êtres ſenſibles? L'art ne fourniſſoit aucun moyen pour décompoſer ces êtres; la diviſion, à quelque terme qu'on puiſſe la conduire, ne préſente à l'œil ou à l'imagination de l'obſervateur que des ſurfaces plus ou moins étendues: cependant on crut s'appercevoir, après bien des tentatives, que certaines ſubſtances ſe réduiſoient en d'autres ſubſtances, & delà on conclut ſucceſſivement qu'il y avoit, dans la nature, des corps ſimples & des corps mixtes; que les derniers n'étoient que les réſultats des combinaiſons des premiers; enfin, que les corps ſimples conſervoient, dans les mixtes, les mêmes affections, les mêmes propriétés qu'ils avoient auparavant. La route fut dès-lors ouverte, & il parut eſſentiel d'étudier d'abord la nature des corps ſimples. Voici quelques-unes des obſervations qu'on a faites ſur ce ſujet; je les tiens d'Ariſtote.

La terre, l'eau, l'air & le feu ſont les élémens de tous les corps; ainſi chaque corps peut ſe réſoudre en quelques-uns de ces élémens (1).

(1) Ariſtot. de cœl. lib. 3, cap. 3, t. 1, p. 477.

Les élémens, étant des corps ſimples, ne peuvent ſe diviſer en des corps d'une autre nature; mais ils s'engendrent mutuellement & ſe changent ſans ceſſe l'un dans l'autre (1).

Il n'eſt pas poſſible de fixer d'une maniere préciſe quelle eſt la combinaiſon de ces principes conſtitutifs dans chaque corps; ce n'eſt donc que par conjecture qu'Empédocle a dit qu'un os eſt compoſé de deux parties d'eau, deux de terre, quatre de feu (2).

Nous ne connoiſſons pas mieux la forme des parties intégrantes des élémens: ceux qui ont entrepris de la déterminer ont fait de vains efforts. Pour expliquer les propriétés du feu les uns ont dit: Ses parties doivent être de forme pyramidale; les autres ont dit: Elles doivent être de forme ſphérique. La ſolidité du globe que nous habitons a fait donner aux parties de l'élément terreſtre la forme cubique (3).

Les élémens ont en eux-mêmes un principe de mouvement & de repos qui leur eſt inhérent (4): ce principe oblige l'élément terreſtre à ſe réunir vers le centre de l'univers; l'eau à s'élever au-deſſus de la terre; l'air au-deſſus de l'eau; le feu au-deſſus de l'air (5): ainſi la peſanteur poſitive, & ſans mélange de légéreté, n'appartient qu'à la terre; la légéreté poſitive, & ſans mélange de peſanteur, qu'au feu; les deux intermédiaires, l'air & l'eau, n'ont, par rapport aux deux extrêmes,

(1) Ariſtot. de cœl. lib. 3, cap. 4, p. 479. Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525. Moshem. in Cudw. t. 1, p. 24.

(2) Id. de anim. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 627.

(3) Ariſtot. de cœl. lib. 3, cap. 8, p. 483.

(4) Id. de nat. auſcult. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 327. Id. de cœl. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 432.

(5) Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 489.

qu'une peſanteur & une légéreté relatives, puiſqu'ils ſont plus légers que la terre & plus peſans que le feu. La peſanteur relative s'évanouit, quand l'élément qui la poſſede deſcend dans une région inférieure à la ſienne : c'eſt ainſi que l'air perd ſa peſanteur dans l'eau, & l'eau dans la terre (1).

Vous croyez donc, dis-je à Euclide, que l'air eſt peſant ? On n'en ſauroit douter, répondit-il ; un ballon enflé peſe plus que s'il étoit vide (2).

Aux quatre élémens ſont attachées quatre propriétés eſſentielles : froideur, chaleur, ſéchereſſe & humidité. Les deux premieres ſont actives, les deux ſecondes paſſives (3) ; chaque élément en poſſede deux : la terre eſt froide & ſeche ; l'eau, froide & humide ; l'air, chaud & humide ; le feu, ſec & chaud (4). L'oppoſition de ces qualités ſeconde les vues de la nature, qui agit toujours par les contraires ; auſſi ſont-elles les ſeuls agens qu'elle emploie pour produire tous ſes effets (5).

Les élémens, qui ont une propriété commune, ſe changent facilement l'un dans l'autre ; il ſuffit pour cela de détruire, dans l'un ou dans l'autre, la propriété qui les différencie (6). Qu'une cauſe étrangere dépouille l'eau de ſa froideur, & lui communique la chaleur, l'eau ſera chaude & humide ; elle aura donc les deux propriétés caractériſtiques de l'air, & ne ſera plus diſtinguée de cet élément ; & voilà ce qui fait que, par l'ébullition, l'eau s'évapore & monte à la région de

(1) Ariſtot. de cœl. lib. 4, cap. 4, p. 490.
(2) Id. ibid.
(3) Id. meteor lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 583.
(4) Id. de gener. lib. 2, cap. 3, p. 516.
(5) Id. de nat. auſcult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 321. Plut. adv. Col. t. 2, p. 1111.
(6) Ariſtot. de gener. lib. 2, cap. 4, p. 517.

l'air. Que dans ces lieux élevés une autre cauſe la prive de ſa chaleur, & lui rendre ſa froideur naturelle, elle reprendra ſa premiere forme & retombera ſur la terre; & c'eſt ce qui arrive dans les pluies. De même ôtez à la terre ſa froideur naturelle, vous la convertirez en feu; ôtez-lui la ſéchereſſe, vous la changerez en eau (1).

Les élémens, qui n'ont aucune qualité commune, ſe métamorphoſent auſſi réciproquement; mais ces permutations ſont plus rares & plus lentes (2).

D'après ces aſſertions établies ſur des faits ou ſur des inductions (3), on conçoit aiſément que les corps mixtes doivent être plus ou moins peſans, ſuivant qu'ils contiennent plus ou moins de parties des élémens qui ont la peſanteur poſitive ou relative (4). Prenez deux corps d'un volume égal: ſi l'un eſt plus peſant que l'autre, concluez que l'élément terreſtre domine dans le premier, & l'eau ou l'air dans le ſecond.

L'eau s'évapore par la chaleur, & ſe gele par le froid; ainſi les liquides, ſujets aux mêmes viciſſitudes, ſeront en grande partie compoſés de cet élément (5). La chaleur ſeche & durcit la terre; ainſi tous les corps ſur leſquels elle agit de même ſeront principalement compoſés de l'élément terreſtre.

De la nature des quatre élémens, de leurs propriétés eſſentielles, qui ſont, comme je l'ai dit, la chaleur & la froideur, la ſéchereſſe & l'humidité, dérivent non-ſeulement la peſanteur & la

(1) Ariſtot. meteor. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 558.
(2) Id. de gener. lib. 2, cap. 4, p. 517.
(3) Id. meteor. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 583.
(4) Id. de cœl. lib. 4, cap. 4, p. 490.
(5) Id. meteor. lib. 4, cap. 10, t. 1, p. 597.

légéreté, mais encore la denſité & la rareté, la molleſſe & la dureté, la fragilité, la flexibilité & toutes les autres qualités des corps mixtes (1). C'eſt par là qu'on peut rendre raiſon de leurs changemens continuels, c'eſt par là qu'on explique les phénomenes du ciel & les productions de la terre. Dans le ciel les météores (2), dans le ſein de notre globe les foſſiles, les métaux, &c. ne ſont que le produit des exhalaiſons ſeches, ou des vapeurs humides (3).

L'exemple ſuivant montrera, d'une maniere plus claire, l'uſage que l'on fait des notions précédentes. Les phyſiciens s'étoient partagés ſur la cauſe des tremblemens de terre : Démocrite entr'autres les attribuoit aux pluies abondantes qui pénétroient la terre, & qui, en certaines occaſions, ne pouvant être contenues dans les vaſtes réſervoirs d'eau qu'il ſuppoſoit dans l'intérieur du globe, faiſoient des efforts pour s'en échapper (4). Ariſtote, conformément aux principes que je viens d'établir, prétend, au contraire, que l'eau des pluies, raréfiée par la chaleur interne de la terre, ou par celle du ſoleil, ſe convertit en un volume d'air, qui, ne trouvant pas d'iſſue, ébranle & ſouleve les couches ſupérieures du globe (5).

Les anciens philoſophes vouloient ſavoir comment les choſes avoient été faites, avant que de ſavoir comment elles ſont (6). Le livre de la nature étoit ouvert devant leurs yeux ; au lieu de le lire ils entreprirent de le commenter. Après

(1) Ariſtot. de part. anim. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 976. Id. meteor. lib. 4, cap. 2, 3, &c. t. 1, p. 585.
(2) Id. meteor. lib. 2, cap. 1, p. 558.
(3) Id. ibid. lib. 3, cap. 6, p. 583.
(4) Id. ibid. lib. 2, cap. 7, t. 1, p. 566.
(5) Id. ibid. cap. 8.
(6) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 967 & 968.

de longs & inutiles détours on comprit enfin que, pour connoître les animaux, les plantes & les différentes productions de la nature, il falloit les étudier avec une conſtance opiniâtre. Il eſt réſulté delà un corps d'obſervations, une nouvelle ſcience, plus curieuſe, plus féconde, plus intéreſſante que l'ancienne phyſique. Si celui qui s'en occupe veut me faire part de ſes veilles, long-tems conſacrées à l'étude des animaux, il doit remplir deux devoirs eſſentiels, d'abord celui d'hiſtorien, enſuite celui d'interprete.

Comme hiſtorien il traitera de leur génération, de leur grandeur, de leur forme, de leur couleur, de leur nourriture, de leur caractere, de leurs mœurs. Il aura ſoin de donner l'expoſition anatomique de leurs corps, dont les parties lui ſeront connues par la voie de la diſſection (1).

Comme interprete il doit me faire admirer la ſageſſe de la nature (2) dans les rapports de leur organiſation avec les fonctions qu'ils ont à remplir, avec l'élément où ils doivent ſubſiſter, avec le principe de vie qui les anime (3); il doit me la montrer dans le jeu des divers reſſorts qui produiſent le mouvement (4), ainſi que dans les moyens employés pour conſerver & perpétuer chaque eſpece (5).

Quelque bornée que ſoit l'étude des corps céleſtes & éternels elle excite plus nos tranſports que celle des ſubſtances terreſtres & périſſables,

(1) Ariſtot. de anim. inceſſ. cap. 7, t. 1, p. 738. Id. hiſt. animal. lib. 2, cap. 11, t. 1, p. 785.
(2) Id. de part. anim. paſſim.
(3) Id. ibid. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 976.
(4) Id. de anim. inceſſ. t. 1, p. 733.
(5) Id. de gener. t. 1, p. 493.

On diroit que le ſpectacle des cieux fait ſur un phyſicien la même impreſſion que feroit la beauté ſur un homme qui, pour avoir l'objet dont il eſt épris, conſentiroit à fermer les yeux ſur le reſte du monde (1). Mais ſi la phyſique, en montant dans les régions ſupérieures, nous étonne par la ſublimité de ſes découvertes, du moins, en reſtant ſur la terre, elle nous attire par l'abondance des lumieres qu'elle nous procure, & nous dédommage avec uſure des peines qu'elle nous coûte. Quels charmes en effet la nature ne répand-elle pas ſur les travaux du philoſophe qui, perſuadé qu'elle ne fait rien en vain (2), parvient à ſurprendre le ſecret de ſes opérations, trouve par-tout l'empreinte de ſa grandeur, & n'imite pas ces eſprits puérilement ſuperbes, qui n'oſent abaiſſer leurs regards ſur un inſecte! Des étrangers étoient venus pour conſulter Héraclite; ils le trouverent aſſis auprès d'un four, où la rigueur de la ſaiſon l'avoit obligé de ſe réfugier. Comme une ſorte de honte les arrêtoit ſur le ſeuil de la porte: » Entrez, leur dit-il; les dieux » immortels ne dédaignent pas d'honorer ces lieux » de leur préſence. « La majeſté de la nature ennoblit de même les êtres les plus vils à nos yeux; par-tout cette mere commune agit avec une ſageſſe profonde, & par des voies ſûres, qui la conduiſent à ſes fins (3).

Quand on parcourt d'un premier coup-d'œil le nombre infini de ſes productions on ſent aiſément que, pour les étudier avec fruit, ſaiſir leurs rapports & les décrire avec exactitude, il faut

(1) Ariſtot. de part. anim. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 974.
(2) Id. de cœl. lib. 2, cap. 11, t. 1, p. 463. Id. de anim. incefſ. cap. 2, t. 1, p. 734.
(3) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 975.

les ranger dans un certain ordre, & les diſtribuer d'abord en un petit nombre de claſſes, telles que celles des animaux, des plantes & des minéraux. Si l'on examine enſuite chacune de ces claſſes on trouve que les êtres dont elles ſont compoſées, ayant entr'eux des reſſemblances & des différences plus ou moins ſenſibles, doivent être diviſés & ſubdiviſés en pluſieurs eſpeces, juſqu'à ce qu'on parvienne aux individus.

Ces ſortes d'échelles ſeroient faciles à dreſſer, s'il étoit poſſible de reconnoître le paſſage d'une eſpece à l'autre. Mais de telles tranſitions ſe faiſant d'une maniere imperceptible (1) on riſque à tout moment de confondre ce qui doit être diſtingué, & de diſtinguer ce qui doit être confondu. C'eſt le défaut des méthodes publiées juſqu'à préſent (2); dans quelques-uns de ces tableaux de diſtribution on voit avec ſurpriſe certains oiſeaux rangés parmi les animaux aquatiques, ou dans une eſpece qui leur eſt également étrangere. Les auteurs de ces tableaux ſe ſont trompés dans le principe, ils ont jugé du tout par une partie: en prenant les ailes pour une différence ſpécifique ils ont diviſé tous les animaux en deux grandes familles, l'une de ceux qui ſont ailés, l'autre de ceux qui ne le ſont pas, ſans s'appercevoir que, parmi les individus d'une même eſpece, les fourmis, par exemple, il en eſt qui ſont doués de cet organe, d'autres qui en ſont privés (3).

La diviſion en animaux domeſtiques & ſauvages, quoiqu'adoptée par quelques naturaliſtes, eſt également défectueuſe; car l'homme & les animaux dont il a ſu adoucir les mœurs, ne diffe-

(1) Ariſtot. hiſt animal. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897.
(2) Id. de part. anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 971.
(3) Id. ibid. cap. 3, t. 1, p. 971.

rent pas ſpécifiquement de l'homme, du cheval & du chien qui vivent dans les bois (1).

Toute diviſion, pour être exacte, doit établir une diſtinction réelle entre les objets qu'elle ſépare; toute différence, pour être ſpécifique, doit réunir, dans une ſeule & même eſpece, tous les individus qui lui appartiennent (2), c'eſt-à-dire tous ceux qui ſont abſolument ſemblables, ou qui ne different que du plus au moins.

Comme ces conditions ſont très-difficiles à remplir (3), Ariſtote a conçu un plan de diſtribution qui réunit tous les avantages, ſans aucun des inconvéniens des méthodes précédentes. Il l'expoſera dans un de ſes traités (4), & ce traité ſera certainement l'ouvrage d'un homme laborieux, qui ne néglige rien, & d'un homme de génie, qui voit tout *.

Parmi les obſervations dont il enrichira ſon hiſtoire des animaux, il en eſt quelques-unes qu'il m'a communiquées & que je vais rapporter pour vous inſtruire de la maniere dont on étudie à préſent la nature. 1° En enviſageant les animaux par rapport au climat, on a trouvé que les ſauvages ſont plus farouches en Aſie, plus forts en Europe, plus variés dans leurs formes en Afrique, où, ſuivant le proverbe, il paroît ſans ceſſe quelque nouveau monſtre (5); ceux qui vivent ſur les montagnes ſont plus méchans que ceux des plaines (6). Je ne ſais pourtant ſi cette

(1) Ariſtot. de part. anim. lib. 1, cap. 3, t. 1, p. 972.
(2) Id. ibid. p. 971.
(3) Id. ibid. lib. 1, cap. 4, p. 974.
(4) Id. hiſt. anim. t. 1, p. 761.
* M. de Buffon a très-bien développé ce plan dans la préface du premier volume de l'Hiſtoire naturelle.
(5) Ariſtot. hiſt. animal. lib. 8, cap. 28, t. 1, p. 920, A.
(6) Id. ibid. cap. 20, p. 920, G.

différence vient des lieux qu'ils habitent, plutôt que du défaut de vivres; car en Egypte, où l'on pourvoit à la ſubſiſtance de pluſieurs ſortes d'animaux, les plus féroces & les plus doux vivent paiſiblement enſemble, & le corcodile flatte la main du prêtre qui le nourrit (1).

Le climat influe puiſſamment ſur leurs mœurs (2). L'excès du froid & de la chaleur les rend agreſtes & cruels (3); les vents, les eaux, les alimens ſuffiſent quelquefois pour les altérer (4). Les nations du midi ſont timides & lâches; celles du nord courageuſes & confiantes; mais les premieres ſont plus éclairées, peut-être parce qu'elles ſont plus anciennes, peut-être auſſi parce qu'elles ſont plus amollies. En effet, les ames fortes ſont rarement tourmentées du déſir inquiet de s'inſtruire (5).

La même cauſe qui produit ces différences morales parmi les hommes influe encore ſur leur organiſation. Entr'autres preuves, les yeux ſont communément bleus dans les pays froids, & noirs dans les pays chauds (6).

2° Les oiſeaux ſont très-ſenſibles aux rigueurs des ſaiſons (7). A l'approche de l'hiver ou de l'été les uns deſcendent dans la plaine ou ſe retirent ſur les montagnes, d'autres quittent leur demeure & vont au loin reſpirer un air plus tempéré. C'eſt ainſi que, pour éviter l'excès du froid & de la chaleur, le roi de Perſe tranſporte ſuc-

(1) Ariſtot. hiſt. animal. lib. 9, cap. 1, p. 923.
(2) Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747.
(3) Ariſtot. problem. ſect. 14, t. 2, p. 750.
(4) Plat. de leg. ibid.
(5) Ariſtot. ibid. p. 752.
(6) Id. ibid. p. 751.
(7) Id. hiſt. animal. lib. 8, cap. 12, t. 1, p. 908.

ceſſivement ſa cour au nord & au midi de ſon empire (1).

Le tems du départ & du retour des oiſeaux eſt fixé vers les équinoxes. Les plus foibles ouvrent la marche ; preſque tous voyagent enſemble & comme par tribus : ils ont quelquefois un long chemin à faire avant que de parvenir à leur deſtination. Les grues viennent de Scythie, & ſe rendent vers des marais qui ſont au-deſſus de l'Egypte, & d'où le Nil tire ſon origine ; c'eſt là qu'habitent les pygmées. Quoi ! repris-je, vous croyez aux pygmées ? ſont-ils encore en guerre avec les grues, comme ils l'étoient du tems d'Homere (2) ? Cette guerre, répondit-il, eſt une fiction du poëte, qui ne ſera point adoptée par l'hiſtorien de la nature * ; mais les pygmées exiſtent : c'eſt une race d'hommes très-petits, ainſi que leurs chevaux ; ils ſont noirs & paſſent leur vie dans des cavernes, à la maniére des Troglodytes (3).

La même cauſe, ajoute Euclide, qui oblige certains oiſeaux à s'expatrier tous les ans, agit dans le ſein des eaux (4). Quand on eſt à Byzance on voit, à des époques marquées, pluſieurs eſpeces de poiſſons, tantôt remonter vers le Pont-Euxin, tantôt deſcendre dans la mer Egée : ils vont en corps de nation, comme les oiſeaux ;

(1) Xenoph. inſtit. Cyr. lib. 8, p. 233. Plut. de exil. t. 2, p. 604. Athen. lib. 12, p. 513. Ælian. de animal lib. 3, cap. 13.

(2) Homer. iliad. lib. 3, v. 4.

* Ariſtote n'a point rapporté cette fable, quoique des auteurs l'en aient accuſé, ſur la foi de la traduction latine.

(3) Ariſtot. hiſt. animal. lib. 8, cap. 12, t. 1, p. 907. Herodot. lib. 2, cap. 32. Nonnoſ. ap. Phot. p. 8. Cteſias, ap. eumd. p. 144. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 28, p. 306.

(4) Ariſtot. ibid. cap. 13, p. 909.

& leur route, comme notre vie, eſt marquée par des pieges qui les attendent au paſſage.

3° On a fait des recherches ſur la durée de la vie des animaux, & l'on croit s'être aperçu que dans pluſieurs eſpeces les femelles vivent plus long-tems que les mâles. Mais, ſans nous attacher à cette différence, nous pouvons avancer que les chiens vont pour l'ordinaire juſqu'à 14 ou 15 ans, & quelquefois juſqu'à 20 (1); les bœufs, à peu près au même terme (2); les chevaux, communément à 18 ou 20, quelquefois à 30, & même à 50 (3); les ânes, à plus de 30 (4) *; les chameaux, à plus de 50 (5) **, quelques-uns juſqu'à 100 (6): les éléphans parviennent, ſuivant les uns, à 200 ans; ſuivant les autres à 300 (7). On prétendoit anciennement que le cerf vivoit quatre fois l'âge de la corneille, & cette derniere neuf fois l'âge de l'homme (8). Tout ce qu'on ſait de certain aujourd'hui à l'égard des cerfs, c'eſt que le tems de la geſtation, & leur rapide accroiſſement, ne permettent pas de leur attribuer une très-longue vie (9).

La nature fait quelquefois des exceptions à ſes loix générales. Les Athéniens vous citeront l'exemple d'un mulet qui mourut à l'âge de 80

(1) Ariſtot. ibid. lib. 6, cap. 20, p. 878. Buff. hiſt. nat. t. 5, p. 223.
(2) Id. ibid. cap. 21, p. 879.
(3) Id. hiſt. animal. lib. 6, cap. 22, p. 880.
(4) Id. ibid. cap. 23, p. 881.
* Suivant M. de Buffon, les ânes, comme les chevaux, vivent 25 ou 30 ans. (Hiſt. natur. t. 4, p. 226.)
(5) Id. ibid. cap. 26, p. 882.
** Suivant M. de Buffon, 40 ou 50 ans. (T. 2, p. 239.)
(6) Id. ibid. lib. 8, cap. 9, p. 906.
(7) Id. ibid.
(8) Heſiod. ap. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415.
(9) Ariſtot. ibid. lib. 6, cap. 29, p. 883.

ans. Lors de la conſtruction du temple de Minerve on lui rendit ſa liberté, parce qu'il étoit extrêmement vieux; mais il continua de marcher à la tête des autres, les animant par ſon exemple, & cherchant à partager leurs peines. Un décret du peuple défendit aux marchands de l'écarter, quand il s'approcheroit des corbeilles de grains ou de fruits expoſés en vente [1].

4° On a remarqué, ainſi que je vous l'ai dit, que la nature paſſe d'un genre & d'une eſpece à l'autre par des gradations imperceptibles [2], & que depuis l'homme juſqu'aux êtres les plus inſenſibles toutes ſes productions ſemblent ſe tenir par une liaiſon continue.

Prenons les minéraux, qui forment le premier anneau de la chaîne; je ne vois qu'une matiere paſſive, ſtérile, ſans organes, & par conſéquent ſans beſoins & ſans fonctions. Bientôt je crois diſtinguer dans quelques plantes une ſorte de mouvement, des ſenſations obſcures, une étincelle de vie; dans toutes une reproduction conſtante, mais privée de ſoins maternels qui la favoriſent. Je vais ſur les bords de la mer, & je douterois volontiers ſi ſes coquillages appartiennent au genre des animaux, ou à celui des végétaux. Je retourne ſur mes pas, & les ſignes de vie ſe multiplient à mes yeux. Voici des êtres qui ſe meuvent, qui reſpirent, qui ont des affections & des devoirs. S'il en eſt qui, de même que les plantes dont je viens de parler, furent dès leur enfance abandonnés au haſard, il en eſt auſſi dont l'éducation fut plus ou moins ſoignée. Ceux-ci vivent en ſociété avec le fruit de leurs amours;

(1) Ariſtot. hiſt. anim. lib. 6, cap. 24, p. 882. Plin. lib. 8, cap. 44, t. 1, p. 470. Plut. de ſolert. anim. t. 2, p. 970.

(2) Ariſtot ibid. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897.

ceux-là ſont devenus étrangers à leurs familles. Pluſieurs offrent à mes regards l'eſquiſſe de nos mœurs ; je trouve parmi eux des caracteres faciles, j'en trouve d'indomptables : j'y vois des traits de douceur, de courage, d'audace, de barbarie, de crainte, de lâcheté, quelquefois même l'image de la prudence & de la raiſon. Nous avons l'intelligence, la ſageſſe & les arts ; ils ont des facultés qui ſuppléent à ces avantages (1).

Cette ſuite d'analogies nous conduit enfin à l'extrêmité de la chaîne où l'homme eſt placé. Parmi les qualités qui lui aſſignent le rang ſuprême j'en remarque deux eſſentielles : la premiere eſt cette intelligence qui, pendant ſa vie, l'éleve à la contemplation des choſes céleſtes (2) ; la ſeconde eſt ſon heureuſe organiſation, & ſur-tout ce tact, le premier, le plus néceſſaire & le plus exquis de nos ſens (3), la ſource de l'induſtrie & l'inſtrument le plus propre à ſeconder les opérations de l'eſprit. C'eſt à la main, diſoit le philoſophe Anaxagore, que l'homme doit une partie de ſa ſupériorité (4).

Pourquoi, dis-je alors, placez-vous l'homme à l'extrêmité de la chaîne ? L'eſpace immenſe qui le ſépare de la Divinité ne ſeroit-il qu'un vaſte déſert ? Les Egyptiens, les mages de Chaldée, les Phrygiens, les Thraces le rempliſſent d'habitans auſſi ſupérieurs à nous que nous le ſommes aux brutes (5).

(1) Ariſtot. hiſt. anim. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897 ; lib. 9, cap. 7, p. 928.
(2) Id. de mor. lib. 10, cap. 9, t. 2, p. 140.
(3) Id. de part. anim. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 987. De ſenſ. cap. 4, t. 1, p. 668. Hiſt. anim. lib. 1, cap. 15, t. 1, p. 773. De anim. lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 642 ; lib. 3, cap. 12, p. 661. Anonym. ap. Phot. p. 1316.
(4) Plut. de frat. amor. t. 2, p. 478.
(5) Ariſtot. metaph. lib. 14, cap. 4, t. 2, p. 1003. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415.

Je ne parlois, répondit Euclide, que des êtres visibles. Il est à présumer qu'il en existe au-dessus de nous une infinité d'autres qui se dérobent à nos yeux. De l'être le plus grossier nous sommes remontés, par des degrés imperceptibles, jusqu'à notre espece; pour parvenir de ce terme jusqu'à la Divinité il faut, sans doute, passer par divers ordres d'intelligences d'autant plus brillantes & plus pures qu'elles approchent plus du trône de l'Eternel.

Cette opinion, conforme à la marche de la nature, est aussi ancienne que générale parmi les nations: c'est d'elles que nous l'avons empruntée. Nous peuplons la terre & les cieux de génies auxquels l'Etre suprême a confié l'administration de l'univers (1); nous en distribuons par-tout où la nature paroît animée, mais principalement dans ces régions qui s'étendent autour & au-dessus de nous, depuis la terre jusqu'à la sphere de la lune. C'est-là qu'exerçant une immense autorité ils dispensent la vie & la mort, les biens & les maux, la lumiere & les ténebres.

Chaque peuple, chaque particulier trouve dans ces agens invisibles un ami ardent à le protéger, un ennemi non moins ardent à le poursuivre. Ils sont revêtus d'un corps aérien (2); leur essence tient le milieu entre la nature divine & la nôtre (3); ils nous surpassent en intelligence; quelques-uns sont sujets à nos passions (4), la plu-

(1) Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, §. 32. Thales, ap. eumd. lib. 1, §. 27. Id. ap. Aristot. de anim. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 628. Id. ap. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 11, t. 3, p. 145. Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 899.

(2) Plut. de orac. def. t. 2, p. 431.

(3) Id. ibid. p. 415.

(4) Id. ibid. p. 416.

part à des changemens qui les font paſſer à un rang ſupérieur. Car le peuple innombrable des eſprits eſt diviſé en 4 claſſes principales : la 1re eſt celle des dieux, que le peuple adore, & qui réſident dans les aſtres ; la 2e celle de génies proprement dits ; la 3e celle des héros qui, pendant leur vie, ont rendu de grands ſervices à l'humanité ; la 4e celle de nos ames, après qu'elles ſont ſéparées de leurs corps. Nous décernons aux trois premieres claſſes des honneurs qui deviendront un jour le partage de la nôtre, & qui nous éleveront ſucceſſivement à la dignité des héros, des génies & des dieux (1).

Euclide, qui ne comprenoit pas mieux que moi les motifs de ces promotions, ajouta que certains génies étoient, comme nous, dévorés de chagrins, comme nous deſtinés à la mort (2). Je demandai quel terme on aſſignoit à leur vie. Suivant Héſiode, répondit-il, les Nymphes vivent des milliers d'années ; ſuivant Pindare, une hamadryade meurt avec l'arbre qui la renferme dans ſon ſein (3).

On ne s'eſt pas aſſez occupé, repris-je, d'un objet ſi intéreſſant : il ſeroit pourtant eſſentiel de connoître l'eſpece d'autorité que ces intelligences exercent ſur nous : peut-être doit-on leur attribuer pluſieurs effets dont nous ignorons la cauſe : ce ſont elles peut-être qui amenent les événemens imprévus, ſoit dans les jeux de haſard, ſoit dans ceux de la politique. Je vous l'avouerai, je ſuis dégoûté de l'hiſtoire des hommes ; je

(1) Heſiod. ap. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415. Pythag. ap. Diog. Laert lib. 8, §. 23.
(2) Plut. ibid. p. 419.
(3) Plut. de orac. def. t. 2, p. 415.

je voudrois qu'on écrivît celle des êtres inviſibles. Voici quelqu'un, répondit Euclide, qui pourra vous fournir d'excellens mémoires.

Le Pythagoricien Téléſiclès étant entré dans ce moment, s'informa du ſujet de notre entretien, & parut ſurpris de ce que nous n'avions jamais vu de génies (1). Il eſt vrai, dit-il, qu'ils ne ſe communiquent qu'aux ames depuis long-tems préparées par la méditation & par la priere. Il convint enſuite que le ſien l'honoroit quelquefois de ſa préſence, & que, cédant un jour à ſes inſtances réitérées, il le tranſporta dans l'empire des eſprits. Daignez, lui dis-je, nous raconter votre voyage, je vous en conjure *au nom de celui qui vous enſeigna la vertu des nombres* 1, 2, 3, 4 (2) *. Téléſiclès ne fit plus de réſiſtance & commença par ſes mots :

Le moment du départ étant arrivé je ſentis mon ame ſe dégager des liens qui l'attachoient au corps, & je me trouvai au milieu d'un nouveau monde de ſubſtances animées, bonnes ou malfaiſantes (3), gaies ou triſtes, prudentes ou étourdies ; nous les ſuivîmes pendant quelque tems, & je crus reconnoître qu'elles dirigent les intérêts des états & ceux des particuliers, les recherches des ſages & les opinions de la multitude (4).

Bientôt une femme, de taille giganteſque, étendit ſes crêpes noirs ſous la voûte des cieux, &

(1) Ariſtot. ap. Apul. de deo Socr. t. 2, p 83.

(2) Jamblic. cap. 28, p. 127; cap. 29, p. 138. Pythag. aur. carm. v. 47. Hierocl. ibid. p. 170.

* C'eſt-à-dire *au nom de Pythagore*. J'ai rapporté la formule du ſerment uſité parmi les diſciples de ce grand homme, qui avoit découvert les proportions harmoniques dans ces nombres.

(3) Thal. Pythag. Plat. apud Plut. de plac. philoſ. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 882.

(4) Moshem. in Cudw. cap. 4, §. 34, p. 798. Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 1115.

étant deſcendue lentement ſur la terre elle donna ſes ordres au cortege dont elle étoit accompagnée. Nous nous gliſsâmes dans pluſieurs maiſons ; le ſommeil & ſes miniſtres y répandoient des pavots à pleines mains, & tandis que le ſilence & la paix s'aſſeyoient doucement auprès de l'homme vertueux, les remords & les ſpectres effrayans ſecouoient avec violence le lit du ſcélérat. Platon écrivoit ſous la dictée du génie d'Homere, & des ſonges agréables voltigeoient autour de la jeune Lycoris.

L'aurore & les heures ouvrent les barrieres du jour, me dit mon conducteur; il eſt tems de nous élever dans les airs. Voyez les génies tutélaires d'Athenes, de Corinthe, de Lacédémone planer circulairement au-deſſus de ces villes (1); ils en écartent, autant qu'il eſt poſſible, les maux dont elles ſont menacées : cependant leurs campagnes vont être dévaſtées ; car les génies du midi, enveloppés de nuages ſombres, s'avancent en grondant contre ceux du nord. Les guerres ſont auſſi fréquentes dans ces régions que dans les vôtres, & le combat des Titans & des Typhons ne fut que celui de deux peuplades de génies (2).

Obſervez maintenant ces agens empreſſés, qui, d'un vol auſſi rapide, auſſi inquiet que celui de l'hirondelle, raſent la terre, & portent de tous côtés des regards avides & perçans ; ce ſont les inſpecteurs des choſes humaines ; les uns répandent leurs douces influences ſur les mortels qu'ils protegent (3) ; les autres détachent contre les

(1) Pauſan. lib. 8, cap. 10, p. 620. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 35.
(2) Plut de Iſid. t. 2, p. 360. Id. de orac. def. p. 421.
(3) Plut. de orac. def. t. 2, p. 417. Heſiod. ibid.

forfaits l'implacable Néméſis (1). Voyez ces médiateurs, ces interpretes, qui montent & deſcendent ſans ceſſe; ils portent aux dieux vos vœux & vos offrandes; ils vous rapportent les ſonges heureux ou funeſtes, & les ſecrets de l'avenir (2), qui vous ſont enſuite révélés par la bouche des oracles.

O mon protecteur, m'écriai-je tout-à-coup! voici des êtres dont la taille & l'air ſiniſtre inſpirent la terreur : ils viennent à nous. Fuyons, me dit-il; ils ſont malheureux, le bonheur des autres les irrite, & ils n'épargnent que ceux qui paſſent leur vie dans les ſouffrances & dans les pleurs (3).

Echappés à leur fureur nous trouvâmes d'autres objets non moins affligeans : Até, la déteſtable Até, ſource éternelle des diſſentions qui tourmentent les hommes, marchoit fiérement au-deſſus de leur tête, & ſouffloit dans leur cœur l'outrage & la vengeance (4). D'un pas timide, & les yeux baiſſés, les prieres ſe traînoient ſur ſes traces, & tâchoient de ramener le calme par-tout où la diſcorde venoit de ſe montrer (5). La gloire étoit pourſuivie par l'envie, qui ſe déchiroit elle-même les flancs; la vérité, par l'impoſture, qui changeoit à chaque inſtant de maſque; chaque vertu, par pluſieurs vices qui portoient des ſtylets ou des poignards.

La fortune parut tout-à-coup; je la félicitai des dons qu'elle diſtribuoit aux mortels. Je ne

(1) Tim. locr. in oper. Plut. t. 3, p. 103.
(2) Plat. in conviv. t. 3, p. 202 & 203. Plut. de Iſid. t. 2, p. 361. Id. de orac. def. p. 416. Diog. Laert. lib. 8, §. 32.
(3) Xenocr. ap. Plut. de Iſid. t. 2, p. 361.
(4) Homer. iliad. lib. 19, v. 91.
(5) Id. ibid. lib. 9, v. 500.

donne point, me dit-elle d'un ton ſévere, mais je prête à groſſe uſure (1). En proférant ces paroles elle trempoit les fleurs & les fruits, qu'elle tenoit d'une main, dans une coupe empoiſonnée, qu'elle ſoutenoit de l'autre.

Alors paſſerent auprès de nous deux puiſſantes divinités qui laiſſoient après elles de longs ſillons de lumiere. C'eſt l'impétueux Mars & la ſage Minerve, me dit mon conducteur : deux armées ſe rapprochent en Béotie, la déeſſe va ſe placer auprès d'Epaminondas, chef des Thébains, & le dieu court ſe joindre aux Lacédémoniens, qui ſeront vaincus; car la ſageſſe doit triompher de la valeur.

Voyez en même-tems ſe précipiter ſur la terre ce couple de génies, l'un bon, l'autre mauvais; ils doivent s'emparer d'un enfant qui vient de naître; ils l'accompagneront juſqu'au tombeau : dans ce premier moment ils chercheront, à l'envi, à le douer de tous les avantages ou de toutes les difformités du cœur & de l'eſprit; dans le cours de ſa vie, à le porter au bien ou au mal, ſuivant que l'influence de l'un prévaudra ſur celle de l'autre (2).

Cependant je voyois monter & deſcendre des êtres dont les traits me paroiſſoient plus groſſiers que ceux des génies. J'appris que c'étoient les ames qui alloient s'unir à des corps mortels, ou qui venoient de les quitter. Il en parut tout-à-coup de nombreux eſſaims; ils ſe ſuivoient par intervalles, & ſe répandoient dans les plaines des airs, comme ces amas de pouſſiere blanchâtre,

(1) Bion. ap. Stob. ſerm. 103, p. 563.

(2) Empedocl. ap. Plut. de anim. tranquill. t. 2, p. 474. Xenocr. & Plat. ap. eumd. de orac. def. p. 419. Van Dale de orac. p. 6.

qui tourbillonnent dans nos campagnes. La bataille a commencé, me dit le génie ; le ſang coule à gros bouillons. Aveugles & malheureux mortels ! Voilà les ames des Lacédémoniens & des Thébains qui viennent de périr dans les champs de Leuctres. Où vont-elles, lui dis-je ? Suivez-moi, répondit-il, & vous en ſerez inſtruit.

Nous franchîmes les limites de l'empire des ténebres & de la mort, &, nous étant élancés au-deſſus de la ſphere de la lune, nous parvînmes aux régions qu'éclaire un jour éternel. Arrêtons-nous un inſtant, me dit le guide ; jettez les yeux ſur le magnifique ſpectacle qui vous entoure ; écoutez l'harmonie divine qui produit la marche réguliere des corps céleſtes (1) ; voyez comme à chaque planete, à chaque étoile eſt attaché un génie qui dirige ſa courſe. Ces aſtres ſont peuplés d'intelligences ſublimes & d'une nature ſupérieure à la nôtre.

Pendant que, les yeux fixés ſur le ſoleil, je contemplois avec raviſſement le génie dont le bras vigoureux pouſſoit ce globe étincelant dans la carriere qu'il décrit (2), je le vis écarter avec fureur la plupart des ames que nous avions rencontrées, & ne permettre qu'au plus petit nombre de ſe plonger dans les flots bouillonnans de cet aſtre (3). Ces dernieres, moins coupables que les autres, diſoit mon conducteur, ſeront purifiées par la flamme ; elles s'envoleront enſuite dans les différens aſtres, où elles furent diſtribuées lors de la formation de l'univers : elles y

(1) Jamblic. de vit. Pythag. cap. 15, p. 52. Empedocl. ap. Porphyr de vitt. Pythag. p. 35.
(2) Plat. de leg. lib. 10, t. 2. p 819.
(3) Porphyr. de abſtin. lib. 4, §. 10, p. 329. Bruk. hiſt. philoſ. t. 1, p. 296.

resteront en dépôt jusqu'à ce que les loix de la nature les rappellent sur la terre pour animer d'autres corps (1). Mais celles que le génie vient de repousser, lui dis-je, quelle sera leur destinée? Elles vont se rendre au champ de la vérité, répondit-il; des juges integres condamneront les plus criminelles aux tourmens du Tartare (2), les autres à des courses longues & désespérantes. Alors, dirigeant mes regards, il me montra des millions d'ames qui, depuis des milliers d'années, erroient tristement dans les airs, & s'épuisoient en vains efforts pour obtenir un asyle dans un des globes célestes (3). Ce ne sera, me dit-il, qu'après ces rigoureuses épreuves qu'elles parviendront, ainsi que les premieres, au lieu de leur origine (4).

Touché de leur infortune je le priai de m'en dérober la vue, & de me conduire au loin, vers une enceinte d'où s'échappoient les rayons d'une lumiere plus éclatante. J'espérois entrevoir le souverain de l'univers, entouré des assistans de son trône, de ces êtres purs que nos philosophes appellent nombres, idées éternelles, génies immortels (5). Il habite des lieux inaccessibles aux mortels, me dit le génie: offrez-lui votre hommage, & descendons sur la terre.

Après que Téléscliès se fut retiré je dis à Euclide: Quel nom donner au récit que nous venons d'entendre? est-ce un songe? Est-ce une fiction? L'un ou l'autre, répondit-il; mais enfin, Télé-

(1) Plat. in Tim. t. 3, p. 42.
(2) Axioch. ap. Plat. 3, p. 371.
(3) Empedocl. ap. Plut. de vitand ære alien. t. 2, p. 830. Diog. Laert. lib. 8, §. 77.
(4) Plat. in Tim. t. 3, p. 42.
(5) Anonym. de vit. Pythag. ap. Phot. p. 1316. Beausobr. hist. du manich. t. 1, p. 676.

ſiclès n'a preſque rien avancé qui ne ſoit conforme aux opinions des philoſophes. Il faut lui rendre juſtice : il pouvoit, en adoptant celles de la multitude, augmenter conſidérablement la population des airs ; nous parler de ces ombres que l'art des devins ou des ſorciers attire du fond des tombeaux (1) ; de ces ames infortunées qui s'agitent tumultueuſement autour de leurs corps privés de ſépulture ; de ces dieux & de ces fantômes qui rodent la nuit dans les rues, pour effrayer les enfans ou pour les dévorer (2).

Je lui ſais gré de cette modération, repris-je ; mais j'aurois ſouhaité qu'il ſe fût un peu plus étendu ſur la nature de cet être bienfaiſant auquel j'appartiens. Dieu l'a commis, à ce qu'on prétend, pour veiller ſur mes ſentiments & ſur mes actions (3) ; pourquoi ne m'eſt-il pas permis de le connoître & de l'aimer ? Téléſiclès vous a répondu d'avance, dit Euclide : Le bonheur de voir les génies n'eſt réſervé qu'aux ames pures. — J'ai oui cependant citer des apparitions dont tout un peuple avoit été témoin. — Sans doute, & telle eſt celle dont la tradition s'eſt conſervée en Italie, & qu'on eut autrefois l'attention de repréſenter dans un tableau que j'ai vu. Attendez-vous à un tiſſu d'abſurdités ; elles vous montreront du moins juſqu'à quel excès on a porté quelquefois l'impoſture & la crédulité.

Ulyſſe ayant abordé à Témeſe, ville des Brutiens, un de ſes compagnons, nommé Polités, fut maſſacré par les habitans, qui, bientôt après, éprouverent tous les fléaux de la vengeance céleſte. L'oracle interrogé leur ordonna d'appai-

(1) Homer. odyſſ. lib. 11, v. 37.
(2) Plat. de rep. lib 2, t. 2, p. 381. Theocr. idyl. 15, v. 40.
(3) Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 903 & 906.

ſer le génie de Polités, d'élever en ſon honneur un édifice ſacré, & de lui offrir tous les ans la plus belle fille de la contrée. Ils obéirent, & jouirent d'un calme profond. Vers la 66e olympiade un fameux athlete, nommé Euthyme, arriva au moment qu'on venoit d'introduire dans le temple une de ces malheureuſes victimes. Il obtint la permiſſion de la ſuivre, & frappé de ſes attraits il lui demanda ſi elle conſentiroit à l'épouſer dès qu'il auroit briſé ſes chaînes. Elle y conſentit; le génie parut, & ayant ſuccombé ſous les coups de l'athlete, il renonça au tribut qu'on lui avoit offert pendant ſept à huit ſiecles, & alla ſe précipiter dans la mer voiſine (1).

(1) Strab. lib. 6, p. 255. Pauſan. lib. 6, cap. 6, p. 419.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-QUATRIEME.

CHAPITRE LXV.

Suite de la Bibliotheque. L'Hiſtoire.

Le lendemain, Euclide me voyant arriver de bonne heure : Vous me raſſurez, me dit-il ; je craignois que vous ne fuſſiez dégoûté de la longueur de notre derniere ſéance : nous allons aujourd'hui nous occuper des hiſtoriens, & nous ne ſerons point arrêtés par des opinions & par des préceptes. Pluſieurs auteurs ont écrit l'hiſtoire, aucun ne s'eſt expliqué ſur la maniere de l'écrire, ni ſur le ſtyle qui lui convient (1).

Nous placerons à leur tête Cadmus, qui vivoit il y a environ deux ſiecles, & qui ſe propoſa d'éclaircir les antiquités de Milet, ſa patrie (2) : ſon ouvrage fut abrégé par Bion de Proconneſe (3).

Depuis Cadmus nous avons une ſuite non interrompue d'hiſtoriens. Je cite parmi les plus anciens Eugéon de Samos, Deïochus de Proconneſe, Eudémus, de Paros, Démoclès, de Pygele (4). Quand je lus ces auteurs, dis-je alors, non-ſeulement je fus révolté des fables abſurdes qu'ils rapportent ; mais, à l'exception des faits dont ils ont été les témoins, je les rejettai tous. Car enfin, dès qu'ils ont été les premiers à nous les tranſmettre, dans quelles ſources les avoient-ils puiſés ?

(1) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 15, t. 1, p. 206.
(2) Ibid. in *lexicon*.
(3) Clem. Alex. ſtrom. lib. 6, p. 752.
(4) Dionys. Halic. de Thucyd. jud. t. 6, p. 818.

Euclide me répondit : ils ſubſiſtoient dans la tradition, qui perpétue d'âge en âge le ſouvenir des révolutions qui ont affligé l'humanité ; dans les écrits des poëtes qui avoient conſervé la gloire des héros, les généalogies des ſouverains, l'origine & les émigrations de pluſieurs peuples (1) ; dans ces longues inſcriptions qui contenoient des traités entre les nations (2), & l'ordre ſucceſſif des miniſtres attachés aux principaux temples de la Grece (3) ; dans les fêtes, les autels, les ſtatues, les édifices conſacrés à l'occaſion de certains événements que l'aſpect continuel des lieux & des cérémonies ſembloit renouveler tous les ans.

Il eſt vrai que le récit de ces événemens s'étoit, peu-à-peu, chargé de circonſtances merveilleuſes, & que nos premiers hiſtoriens adopterent ſans examen ces amas confus de vérités & d'erreurs. Mais bientôt, Acuſilaüs, Phérécyde, Hécatée, Xanthus, Hellanicus, & d'autres encore, montrerent plus de critique ; & s'ils ne débrouillerent pas entiérement le chaos ils donnerent au moins l'exemple du mépris que méritent les fictions des premiers ſiecles.

Voici l'ouvrage dans lequel Acuſilaüs, en rapportant les généalogies des anciennes familles royales (4), remonte aux ſiecles antérieurs à la guerre de Troie, & juſqu'à Phoronée, roi d'Argos. Je le ſais, répondis-je, & j'ai bien ri quand j'ai vu cet auteur & ceux qui l'ont ſuivi nommer Phoronée le premier des humains (5). Cependant

(1) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 6, p. 263.
(2) Tacit. ann. 4, cap. 43.
(3) Thucyd. lib. 2, cap. 2. Schol. ibid. Dionyſ. Halic. antiq. Roman. lib. 1, t. 1, p. 161. Polyb. excerpt., p. 150. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 23, p. 394.
(4) Suid. in *lexicon*.
(5) Solon. ap. Plat. in Tim. t. 3, p. 22. Clem. Alex. ſtrom. lib. 1, p. 380.

Acusilaüs mérite de l'indulgence : s'il rapproche trop de nous l'origine du genre humain, il relève celle de l'Amour, qu'il regarde comme un des dieux les plus anciens, & qu'il fait naître avec le monde (1).

Peu de temps après Acusilaüs, dit Euclide, florissoit Phérécyde, d'Athenes, ou plutôt de Léros, une des îles Sporades (2); il a recueilli les traditions relatives à l'ancienne histoire d'Athenes, & par occasion à celle des peuples voisins (3). Son ouvrage contient des détails intéressans, tel que la fondation de plusieurs villes, & les émigrations des premiers habitans de la Grece (4). Ses généalogies ont un défaut qui, dans l'origine des sociétés, assuroit la gloire d'une maison : après être parvenues aux siecles les plus reculés elles se dénouent par l'intervention de quelque divinité. On y voit, par exemple, qu'Orion étoit fils de Neptune & d'Euryalé, Triptoleme fils de l'Océan & de la Terre (5).

Vers le même temps parurent Hécatée, de Milet & Xanthus, de Lydie. Ils jouirent l'un & l'autre d'une réputation affoiblie & non détruite par les travaux de leurs successeurs. Le premier, dans son histoire & dans ses généalogies, se proposa de même d'éclaircir les antiquités des Grecs. Il a quelquefois l'attention de les discuter & d'en écarter le merveilleux. » Voici, dit-il au commencement de son histoire, ce que raconte Hécatée, » de Milet : j'écris ce qui me paroît vrai. Les Grecs,

(1) Plat. in conv., t. 3, p. 178.

(2) Salm. in *lexicon.*, p. 846. Voss. de hist. Græc. lib. 4, p. 445. Mém. de l'acad. des bell. lett., t. 29, p. 67.

(3) Suid. in Schol. Apoll. Rhod. passim.

(4) Dionys. Halic. antiq. Rom. 1, lib. 1, t. 1, p. 35.

(5) Apollod. biblioth. lib. 1, p. 15 & 17.

» à mon avis, ont rapporté beaucoup de choſes » contradictoires & ridicules [1]. « Croiroit-on qu'après cette promeſſe il accorde le don de la parole au bélier qui tranſporta Phrixus en Colchide [2]?

L'hiſtoire ne s'étoit encore occupée que de la Grece. Hécatée étendit ſon domaine; il parcourut l'Egypte & d'autres contrées juſqu'alors inconnues [3]. Sa deſcription de la terre ajouta de nouvelles lumieres à la géographie [4], & fournit des matériaux aux hiſtoriens qui l'ont ſuivi [5].

Voici l'hiſtoire de Lydie par Xanthus, écrivain exact, & très-inſtruit des antiquités de ſon pays [6]; elle eſt accompagnée de pluſieurs ouvrages qu'Hellanicus, de Lesbos, a publiés ſur les différentes nations de la Grece [7]. Cet auteur, qui mourut dans la vingt-unieme année de la guerre du Péloponeſe [8]*, manque quelquefois d'ordre & d'étendue [9]; mais il termine avec honneur la claſſe de nos premiers hiſtoriens.

Tous s'étoient bornés à tracer l'hiſtoire d'une ville ou d'une nation; tous ignoroient l'art de lier à la même chaîne les événemens qui intéreſſent les divers peuples de la terre, & de faire un tout régulier de tant de parties détachées. Hérodote eut le mérite de concevoir cette grande

---

(1) Demetr. Phal. de eloc., cap. 12.

(2) Mém. de l'acad. des bell. lett., t. 6, p. 478.

(3) Herodot. lib. 2, cap. 143. Agathem. ne geogr. lib. 2, cap. 1.

(4) Strab. lib. 1, p. 1 & 7; lib. 6, p. 271; lib. 12, p. 550.

(5) Porph. ap. Euſeb. præp. evang., lib. 10, cap. 3, p. 466.

(6) Dionyſ. Halic. antiq. Rom. lib 1, t. 1, p. 73.

(7) Voſſ. de hiſt. Græc. lib. 1, cap. 1, p. 7; lib. 4, cap. 5, p. 448.

(8) Mém. de l'acad. des bell. lett., t. 29, p. 79.

* Vers l'an 410 avant J. C.

(9) Thucyd. lib. 1, cap. 97.

idée & de l'exécuter. Il ouvrit aux yeux des Grecs les annales de l'univers connu, & leur offrit, ſous un même point de vue, tout ce qui s'étoit paſſé de mémorable dans l'eſpace d'environ 240 ans [1]. On vit alors, pour la premiere fois, une ſuite de tableaux, qui, placés les uns auprès des autres, n'en devenoient que plus effrayans : les nations, toujours inquietes & en mouvement, quoique jalouſes de leur repos, déſunies par l'intérêt & rapprochées par la guerre, ſoupirant pour la liberté & gémiſſant ſous la tyrannie ; par-tout le crime triomphant, la vertu pourſuivie, la terre abreuvée de ſang, & l'empire de la deſtruction établi d'un bout du monde à l'autre. Mais la main qui peignit ces tableaux ſut tellement en adoucir l'horreur par les charmes du coloris & par des images agréables; aux beautés de l'ordonnance elle joignit tant de graces, d'harmonie & de variété; elle excita ſi ſouvent cette douce ſenſibilité qui ſe réjouit du bien & s'afflige du mal [2], que ſon ouvrage fut regardé comme une des plus belles productions de l'eſprit humain.

Permettez-moi de hazarder une réflexion. Il ſemble que dans les lettres, ainſi que dans les arts, les talens entrent d'abord dans la carriere & luttent, pendant quelque-tems, contre les difficultés. Après qu'ils ont épuiſé leurs efforts il paroît un homme de génie qui va poſer le modele au-delà des bornes connues. C'eſt ce que fit Homere pour le poëme épique, c'eſt ce qu'a fait Hérodote pour l'hiſtoire générale. Ceux qui viendront après lui pourront ſe diſtinguer par des beautés de détail & par une critique plus éclairée ; mais pour

(1) Dionyſ. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 820.
(2) Dionyſ. Halic. epiſt. ad. Pomp., t. 6, p. 774.

la conduite de l'ouvrage & l'enchaînement des faits ils chercheront sans doute moins à le surpasser qu'à l'égaler.

Quant à sa vie il suffira d'observer qu'il naquit dans la ville d'Halicarnasse en Carie, vers la 4e année de la 73e olympiade [1] *; qu'il voyagea dans la plupart des pays dont il vouloit écrire l'histoire; que son ouvrage, lu dans l'assemblée des jeux olympiques & ensuite dans celle des Athéniens, y reçut des applaudissemens universels [2], & que, forcé de quitter sa patrie, déchirée par des factions, il alla finir ses jours dans une ville de la grande Grece [3].

Dans le même siecle vivoit Thucydide, plus jeune qu'Hérodote d'environ 13 ans [4]. Il étoit d'une des premieres familles d'Athenes [5]: placé à la tête d'un corps de troupes il tint quelque-temps en respect celles de Brasidas, le plus habile général de Lacédémone [6]; mais ce dernier, ayant surpris la ville d'Amphipolis, Athenes se vengea sur Thucydide d'un revers qu'il n'avoit pu prévenir.

Pendant son exil, qui dura 20 ans [7], il rassembla des matériaux pour l'histoire de la guerre du Péloponese, & n'épargna ni soins ni dépenses pour connoître non-seulement les causes qui la produisirent, mais encore les intérêts particuliers qui la perpétuerent (8). Il se rendit chez les

(1) Scalig. ad Euseb., p. 102. Corsin. fast. Att., t. 3, p. 157.
* Vers l'an 484 avant J. C.
(2) Lucain. in Herodot., t. 1, p. 833. Euseb. chron., p. 169. Plut. de Herodot. malign. t. 2, p. 862.
(3) Suid. in *lexicon*.
(4) Pamph. ap. Aul. Gell. lib. 15, cap. 23.
(5) Marcell. vit. Thucyd.
(6) Thucyd. lib. 4, cap. 107.
(7) Id. lib. 5, cap. 26.
(8) Marcell. vit. Thucyd.

différentes nations ennemies, conſulta par-tout les chefs de l'adminiſtration, les généraux, les ſoldats, & fut lui-même témoin de la plupart des événemens qu'il avoit à décrire. Son hiſtoire, qui comprend les 21 premieres années de cette fatale guerre, ſe reſſent de ſon amour extrême pour la vérité & de ſon caractere qui le portoit à la réflexion. Des Athéniens, qui l'avoient vu après ſon retour de l'exil, m'ont aſſuré qu'il étoit aſſez ſérieux, penſant beaucoup & parlant peu [1].

Il étoit plus jaloux d'inſtruire que de plaire, d'arriver à ſon but que de s'en écarter par des digreſſions [2]. Auſſi ſon ouvrage n'eſt point, comme celui d'Hérodote, une eſpece de poëme où l'on trouve les traditions des peuples ſur leur origine, l'analyſe de leurs uſages & de leurs mœurs, la deſcription des pays qu'ils habitent & des traits d'un merveilleux qui réveille preſque toujours l'imagination : ce ſont des annales, ou, ſi l'on veut, les mémoires d'un militaire, qui tout-à-la-fois homme d'état & philoſophe a mêlé dans ſes récits & dans ſes harangues les principes de ſageſſe qu'il avoit reçus d'Anaxagore & les leçons d'éloquence qu'il tenoit de l'orateur Antiphon [3]. Ses réflexions ſont ſouvent profondes, toujours juſtes : ſon ſtyle, énergique, concis, & par-là même quelquefois obſcur [4], offenſe l'oreille par intervalles ; mais il fixe ſans ceſſe l'attention, & l'on diroit que ſa dureté fait

(1) Marcell. vit. Thucyd.

(2) Thucyd. lib. 1, cap. 22. Quintil. lib. 10, cap. 1., p. 634.

(3) Marcell. vit. Thucyd.

(4) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13 & 22, t. 1, p. 204 & 214. Id. de clar. orat. cap. 83, t. 1, p. 406. Id. orat. cap. 9, p. 426. Dionyſ. Halic. de Thucyd. jud. t. 6, p. 867.

ſa majeſté [1]. Si cet auteur eſtimable emploie des expreſſions ſurannées ou des mots nouveaux, c'eſt qu'un eſprit tel que le ſien s'accommode rarement de la langue que tout le monde parle. On prétend qu'Hérodote, pour des raiſons perſonnelles, a rapporté des traditions injurieuſes à certains peuples de la Grece [2]. Thucydide n'a dit qu'un mot de ſon exil, ſans ſe défendre, ſans ſe plaindre [3], & a repréſenté comme un grand homme Braſidas, dont la gloire éclipſa la ſienne, & dont les ſuccès cauſerent ſa diſgrace. L'hiſtoire de Thucydide fut continuée avec ſuccès par Xénophon, que vous avez connu (4).

Hérodote, Thucydide & Xénophon ſeront ſans doute regardés, à l'avenir, comme les principaux de nos hiſtoriens, quoiqu'ils different eſſentiellement par le ſtyle. Et ſur-tout, dis-je alors, par la maniere dont ils enviſagent communément les objets. Hérodote voit par-tout une divinité jalouſe, qui attend les hommes & les empires au point de leur élévation pour les précipiter dans l'abîme [5]. Thucydide ne découvre dans les revers que les fautes des chefs de l'adminiſtration ou de l'armée: Xénophon attribue preſque toujours à la faveur ou à la colere des dieux les bons ou les mauvais ſuccès. Ainſi tout dans le monde dépend de la fatalité, ſuivant le premier; de la prudence, ſuivant le ſecond; de la piété envers les dieux, ſuivant le troiſieme: tant il eſt vrai que nous ſommes naturellement diſpoſés à tout

(1) Demetr. Phal. de eloc. cap. 48 & 49.
(2) Plut. de Herod. malign. t., 2, p. 854.
(3) Thucyd. lib. 5, cap. 26.
(4) Xenoph. hiſt. Græc., p. 228.
(5) Herod. lib. 1, cap. 32; lib. 3, cap. 40, &c.

tout rapporter à un petit nombre de principes favoris.

Euclide pourſuivit : Hérodote avoit ébauché l'hiſtoire des Aſſyriens & des Perſes ; ſes erreurs ont été relevées par un auteur qui connoiſſoit mieux que lui ces deux célebres nations. C'eſt Ctéſias, de Gnide, qui a vécu de notre tems. Il fut médecin du roi Artaxerxès & fit un ſéjour à la cour de Suze [1]. Il nous a communiqué ce qu'il avoit trouvé dans les archives de l'empire [2], ce qu'il avoit vu, ce que lui avoient tranſmis des témoins oculaires [3] ; mais, s'il eſt plus exact qu'Hérodote (4), il lui eſt inférieur, quant au ſtyle, quoique le ſien ait beaucoup d'agrémens (5) & ſe diſtingue ſur-tout par une extrême clarté (6). Entre pluſieurs autres ouvrages (7), Ctéſias nous a laiſſé une hiſtoire des Indes, où il traite des animaux & des productions naturelles de ces climats éloignés ; mais, comme il n'eut pas d'aſſez bons mémoires, on commence à douter de la vérité de ſes récits (8).

Voici les antiquités de la Sicile, la vie de Denys l'ancien & celle de ſon fils, par Philiſtus (9), mort il y a quelques années, après avoir vu diſſiper la flotte qu'il commandoit au nom du plus jeune de ces princes. Philiſtus avoit des talens

(1) Phot. bibl. p. 105.
(2) Diod. Sic. lib. 2, p. 118.
(3) Phot. ibid. p. 108.
(4) Mém de l'acad. des bell. lett. t. 6, p. 176 ; t. 14, p. 247.
(5) Dionyſ. Halic. de compoſ. verb., t. 5, p. 531.
(6) Demetr. Phal. de eloc. cap. 218.
(7) Fabr. bibl. Græc. t. 1, p. 831.
(8) Ariſtot. hiſt. animal. lib. 8, cap. 28, t. 1, p. 919. Id. de gener. animal. lib. 2, cap. 2, p. 1076. Lucian. var. hiſt. lib. 1, t. 2, p. 71.
(9) Suid. in *lexicon*. Diod. Sic. lib. 15, p. 397.

qui l'ont, en quelque façon, rapproché de Thucydide [1]; mais il n'avoit pas les vertus de Thucydide. C'eſt un eſclave qui n'écrit que pour flatter les tyrans (2), & qui montre, à chaque inſtant, qu'il eſt encore plus ami de la tyrannie que des tyrans mêmes.

Je termine ici cette énumération, déjà trop longue. Vous ne trouverez peut-être pas un peuple, une ville, un temple célebre qui n'ait ſon hiſtorien. Quantité d'écrivains s'exercent actuellement dans ce genre : je vous citerai Ephore & Théopompe, qui s'y ſont déjà ſignalés; deux Béotiens, nommés Anaxis & Dionyſiodore, qui viennent de publier l'hiſtoire de la Grece [3]; Anaximene de Lampſaque, qui nous a donné celle des Grecs & des barbares, depuis la naiſſance du genre-humain juſqu'à la mort d'Épaminondas [4].

Un titre ſi pompeux, lui dis-je, me préviendroit contre l'ouvrage : votre chronologie ſe traîne avec peine à cinq ou ſix ſiecles au-delà de la guerre de Troie, après quoi les temps finiſſent pour vous : à l'exception d'un petit nombre de peuples étrangers, toute la terre vous eſt inconnue. Vous n'appercevez qu'un point dans la durée, ainſi que dans l'eſpace, & votre auteur prétend nous inſtruire de ce qui s'eſt fait dans les ſiecles & les pays les plus éloignés!

Quand on connoît les titres d'ancienneté que les Egyptiens & les Chaldéens produiſent en leur faveur, de quel œil de pitié regarde-t-on l'imperfection & la nouveauté des vôtres! Combien

(1) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205.
(2) Dionys. Halic. de priſc. ſcript. t. 5, p. 427. Tim. & Ephor. ap. Plut. in Dion. t. 1, p. 974.
(3) Diod. Sic. lib 15, p. 403.
(4) Id. ibid., p. 397.

furent ſurpris les prêtres de Saïs lorſqu'ils entendirent Solon leur étaler vos traditions, leur parler du regne de Phoronée, du déluge de Deucalion & de tant d'époques ſi récentes pour eux, ſi anciennes pour lui ! » Solon, Solon, lui dit un » de ces prêtres, vos Grecs ne ſont que des en» fans (1) ! «

Ils n'ont pas ceſſé de l'être depuis. Les uns ne cherchent dans un hiſtorien que les charmes du ſtyle; les autres que des aventures ſurnaturelles & puériles [2] : d'autres dévorent avec intérêt ces fatigantes liſtes de noms inconnus & de faits ſtériles, qui, étayés d'un long amas de fables & de prodiges, rempliſſent preſque entiérement votre ancienne hiſtoire, cette hiſtoire ſur laquelle Homere avoit répandu un éclat immortel, à laquelle vos chroniqueurs n'ont ajouté que l'ennui le plus exceſſif.

Je voudrois que déſormais vos auteurs ne s'occupaſſent que des deux ou trois derniers ſiecles, & que les tems antérieurs reſtaſſent en proie aux poëtes. Vous avez interprété la penſée d'Iſocrate, me dit Euclide : il engagea deux de ſes diſciples, Ephore & Théopompe, à ſe conſacrer uniquement à l'hiſtoire (3). Ephore eſt lent & incapable de pénibles recherches, Théopompe actif, ardent & propre aux diſcuſſions (4). Que fit Iſocrate ? Il lâcha le premier ſur l'hiſtoire ancienne & deſtina le ſecond à l'hiſtoire moderne.

Ephore & Théopompe arriverent dans ce moment. Euclide, qui les attendoit, me dit tout bas

(1) Plat. in Crit., t. 3, p. 22.
(2) Iſocr. panathen. t. 2, p. 180.
(3) Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205. Senec. de tranquill. anim. cap. 6. Phot. biblioth. p. 1456.
(4) Cicer. de clar. orat. cap. 56, t. 1, p. 383.

qu'ils devoient nous lire quelques fragmens des ouvrages dont ils s'occupoient alors. Ils amenoient avec eux deux ou trois de leurs amis ; Euclide en avoit invité quelques-uns des siens. Avant qu'ils fussent tous réunis les deux historiens déclarerent qu'ils n'avoient pas consumé leur tems à éclaircir les fictions des siecles antérieurs à la guerre de Troie (1) ; & faisant profession d'un vif amour pour la vérité ils ajouterent qu'il seroit à désirer qu'un auteur eût été présent à tous les faits qu'il raconte (2).

Je me suis proposé, dit ensuite Ephore, d'écrire tout ce qui s'est passé parmi les Grecs & les barbares, depuis le retour des Héraclides jusqu'à nos jours, pendant l'espace de 850 ans. Dans cet ouvrage, divisé en 30 livres, précédés chacun d'un avant-propos (3), on trouvera l'origine des différens peuples, la fondation des principales villes, leurs colonies, leurs loix, leurs mœurs, la nature de leurs climats & les grands hommes qu'elles ont produits (4). Ephore finit par reconnoître que les nations barbares étoient plus anciennes que celles de la Grece (5), & cet aveu me prévint en sa faveur.

Ce préambule fut suivi de la lecture d'un morceau tiré du onzieme livre de son histoire, & contenant une description de l'Egypte. C'est là qu'aux diverses opinions hasardées sur le débordement du Nil (6) il en substitue une qui ne s'accorde ni

(1) Diod. Sic. lib. 4, p. 209.
(2) Polyb. lib. 12, p. 669. Strab. lib. 9, p. 422.
(3) Diod. Sic. lib. 4, p. 209 ; lib. 16, p. 468.
(4) Polyb. lib. 6, p. 488 ; lib. 9, p. 540. Strab. lib. 1, p. 33 lib. 10, p. 465.
(5) Diod. Sic. lib. 1, p. 9.
(6) Theon. progymn. p. 13.

avec les loix de la phyſique, ni avec les circonſtances de ce phénomene (1). J'étois auprès d'Euclide, je lui dis : Ephore ne connoît pas l'Egypte & n'a point conſulté ceux qui la connoiſſent (2).

Je me convainquis bientôt que l'auteur ne ſe piquoit pas d'exactitude, & que, trop fidele imitateur de la plupart de ceux qui l'ont précédé, il affectoit d'aſſaiſonner ſa narration de fables conſignées dans les traditions des peuples & dans les récits des voyageurs (3).

Il me parut s'abandonner volontiers à des formes oratoires. Comme pluſieurs écrivains placent l'orateur au-deſſus de l'hiſtorien, Ephore crut ne pouvoir mieux leur répondre qu'en s'efforçant de réuſſir dans les deux genres (4).

Malgré ces défauts, ſon ouvrage ſera toujours regardé comme un tréſor d'autant plus précieux que chaque nation y trouvera, ſéparément & dans un bel ordre, tout ce qui peut l'intéreſſer : le ſtyle en eſt pur, élégant, fleuri [5], quoique trop ſouvent aſſujetti à certaines harmonies [6], & preſque toujours dénué d'élévation & de chaleur [7].

Après cette lecture tous les yeux ſe tournerent vers Théopompe [8], qui commença par nous parler de lui. Mon pere Damoſtrate, nous dit-il, ayant été banni de l'île de Chio, ſa patrie, pour avoir montré trop d'attachement aux La-

(1) Diod. Sic. ibid., p. 36.
(2) Id. ibid. p. 37.
(3) Diod. Sic. lib. 1, p. 37. Strab. lib. 5, p. 244 ; lib. 9, p. 422. Senec. quæſt. natur. lib. 7, cap. 16.
(4) Polyb. lib. 12, p. 670.
(5) Dionyſ. Halic. de compoſ. verb. t. 5, p. 173.
(6) Cicer. orat. cap. 57, t. 1, p. 469.
(7) Suid. in *lexicon*. Dio. Chryſoſt. orat. 18, p. 256.
(8) Voſſ. de hiſt. Græc. lib. 1, cap. 7. Bayle, art. Théopompe.

cédémoniens, m'amena dans la Grece, & quelque-tems après je vins dans cette ville, où je m'appliquai ſans relâche à l'étude de la philoſophie & de l'éloquence [1].

Je compoſai pluſieurs diſcours ; je voyageai chez différens peuples ; je parlai dans leurs aſſemblées, &, après une longue ſuite de ſuccès, je crois pouvoir me placer parmi les hommes les plus éloquens de ce ſiecle, au-deſſus des plus éloquens du ſiecle dernier ; car tel qui jouiſſoit alors du premier rang n'obtiendroit pas le ſecond aujourd'hui [2].

Iſocrate me fit paſſer, de la carriere brillante où je m'étois ſignalé, dans celle qu'avoient illuſtrée les talens d'Hérodote & de Thucydide ; j'ai continué l'ouvrage de ce dernier [3] : je travaille maintenant à la vie de Philippe de Macédoine [4] ; mais, loin de me borner à décrire les actions de ce prince, j'ai ſoin de les lier avec l'hiſtoire de preſque tous les peuples dont je rapporte les mœurs & les loix. J'embraſſe un objet auſſi vaſte que celui d'Ephore ; mon plan differe du ſien.

A l'exemple de Thucydide je n'ai rien épargné pour m'inſtruire des faits. Pluſieurs des événemens que je raconte ſe ſont paſſés ſous mes yeux ; j'ai été conſulter, ſur les autres, ceux qui en ont été les acteurs ou les témoins [5]. Il n'eſt point de canton dans la Grece que je n'aie parcouru [6] ; il n'en eſt point où je n'aie contracté des liaiſons avec ceux qui ont dirigé les opéra-

(1) Phot. bibl., p. 392.
(2) Id. ibid., p. 393.
(3) Polyb. excerpt. p. 26. Marcell. vit. Thucyd.
(4) Dionyſ. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 783.
(5) Dionyſ. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 783.
(6) Phot. bibl., p. 392.

tions politiques ou militaires. Je ſuis aſſez riche pour ne pas craindre la dépenſe & trop ami de la vérité pour redouter la fatigue (1).

Une ſi ſotte vanité nous indiſpoſa contre l'auteur ; mais il s'engagea tout-à-coup dans une route ſi lumineuſe, il développa de ſi grandes connoiſſances ſur les affaires de la Grece & des autres peuples, tant d'intelligence dans la diſtribution des faits (2), tant de ſimplicité, de clarté, de nobleſſe & d'harmonie dans ſon ſtyle (3), que nous fûmes forcés d'accabler d'éloges l'homme du monde qui méritoit le plus d'être humilié.

Cependant il continuoit de lire, & notre admiration commençoit à ſe refroidir ; nous vîmes reparoître des fables ; nous entendîmes des récits incroyables (4). Il nous dit qu'un homme qui, malgré la défenſe des dieux, peut entrer dans un temple de Jupiter en Arcadie, jouit pendant toute ſa vie d'un privilege ſingulier : ſon corps frappé des rayons du ſoleil ne projette plus d'ombre (5). Il nous dit encore que dans les premieres années du regne de Philippe on vit tout-à-coup, en quelques villes de Macédoine, les figuiers, les vignes & les oliviers porter des fruits mûrs au milieu du printemps, & que depuis cette époque les affaires de ce prince ne ceſſerent de proſpérer (6).

Ses digreſſions ſont ſi fréquentes qu'elles rempliſſent près des trois quarts de ſon ouvrage (7),

(1) Athen. lib. 3, cap. 7, p. 85.
(2) Dionyſ. ibid., p. 782, &c.
(3) Dionyſ. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 786.
(4) Cicer. de leg. lib. 1, cap. 1, t. 3, p. 116. Ælian. var. hiſt. lib. 3, cap. 18.
(5) Polyb. lib. 16, p. 732.
(6) Theop. ap. Athen. lib. 3, cap. 4, p. 77.
(7) Phot. bibl., p. 393.

& quelquefois ſi longues, qu'on oublie à la fin l'occaſion qui les a fait naître (1). Les harangues qu'il met dans la bouche des généraux, au moment du combat, impatientent le lecteur, comme elles auroient laſſé les ſoldats [2].

Son ſtyle, plus convenable à l'orateur qu'à l'hiſtorien, a de grandes beautés & de grands défauts [3]: il n'eſt pas aſſez négligé quand il s'agit de l'arrangement des mots; il l'eſt trop quand il eſt queſtion de leur choix. Vous voyez l'auteur quelquefois tourmenter ſes périodes pour les arrondir, ou pour en écarter le choc des voyelles [4]; d'autres fois les défigurer par des expreſſions ignobles & des ornemens déplacés [5].

Pendant le cours de ces lectures je me convainquis ſouvent du mépris ou de l'ignorance des Grecs à l'égard des peuples éloignés. Ephore avoit pris l'Ibérie * pour une ville [6], & cette erreur ne fut point relevée; j'avois appris par un marchand Phénicien, dont le commerce s'étendoit juſqu'à Gadir, que l'Ibérie eſt une région vaſte & peuplée. Quelques momens après Théopompe ayant cité la ville de Rome, on lui demanda quelques détails ſur cette ville. Elle eſt en Italie, répondit-il; tout ce que j'en ſais, c'eſt qu'elle fut priſe une fois par un peuple des Gaules [7].

(1) Theon. progymn, p. 34.
(2) Plut. præcept. reip. ger t. 2, p. 803.
(3) Quintil. inſtit. lib. 10, cap. 1, p. 634.
(4) Dionyſ. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 786. Quintil. lib. 9, p. 593.
(5) Longin. de ſubl. cap. 42, Demetr. Phal. de eloc. cap. 71.
* L'Eſpagne.
(6) Joſeph in App. lib. 1, t. 2, p. 444.
(7) Plin. lib. 3, cap. 5, t. 1, p. 152.

Ces deux auteurs s'étant retirés on leur donna les éloges qu'ils méritoient à bien des égards. Un des aſſiſtans, qui étoit couvert d'un manteau de philoſophe, s'écria d'un ton d'autorité : Théopompe eſt le premier qui ait cité le cœur humain au tribunal de l'hiſtoire : voyez avec quelle ſupériorité de lumieres il creuſe dans cet abîme profond, avec quelle impétuoſité d'éloquence il met ſous nos yeux ſes affreuſes découvertes. Toujours en garde contre les belles actions, il tâche de ſurprendre les ſecrets du vice déguiſé ſous le maſque de la vertu (1).

Je crains bien, lui dis-je, qu'on ne démêle un jour dans ſes écrits le poiſon de la malignité, caché ſous les dehors de la franchiſe & de la probité (2). Je ne puis ſouffrir ces eſprits chagrins qui ne trouvent rien de pur & d'innocent parmi les hommes. Celui qui ſe défie ſans ceſſe des intentions des autres m'apprend à me défier des ſiennes.

Un hiſtorien ordinaire, me répondit-on, ſe contente d'expoſer les faits ; un hiſtorien philoſophe remonte à leurs cauſes. Pour moi je hais le crime, & je veux connoître le coupable, pour l'accabler de ma haine. Mais il faut du moins, lui dis-je, qu'il ſoit convaincu. Il eſt coupable, répondit mon adverſaire, s'il avoit intérêt de l'être. Qu'on me donne un ambitieux, je dois reconnoître dans toutes ſes démarches, non ce qu'il a fait, mais ce qu'il a voulu faire, & je ſaurai gré à l'hiſtorien de me révéler les odieux myſteres de cette paſſion. Comment, lui dis-je,

(1) Dionyſ. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 785.

(2) Nep. in Alcib. cap. 11. Plut. in Lycand. t. 1, p. 450. Joſeph. in Appion. lib. 1, t. 2, p. 459.

de ſimples préſomptions, qu'on ne riſque devant les juges que pour étayer des preuves plus fortes, & qu'en les expoſant à la contradiction, ſuffiront dans l'hiſtoire pour imprimer, ſur la mémoire d'un homme, un opprobre éternel!

Théopompe paroît aſſez exact dans ſes récits; mais il n'eſt plus qu'un déclamateur quand il diſtribue à ſon gré le blâme & la louange. Traite-t-il d'une paſſion, elle doit être attroce & conſéquente; s'agit-il d'un homme contre lequel il eſt prévenu [1], il juge de ſon caractere par quelques actions, & du reſte de ſa vie par ſon caractere. Il ſeroit bien malheureux que de pareils impoſteurs puſſent diſpoſer des réputations.

Il le ſeroit bien plus, répliqua-t-on avec chaleur, qu'il ne fût pas permis d'attaquer les réputations uſurpées. Théopompe eſt comme ces juges de l'enfer qui liſent clairement dans le cœur des coupables; comme ces médecins qui appliquent le fer & le feu ſur le mal, ſans offenſer les parties ſaines [2]. Il ne s'arrête à la ſource des vices qu'après s'être aſſuré qu'elle eſt empoiſonnée. Et pourquoi donc, répondis-je, ſe contredit-il lui-même? Il nous annonce, au commencement de ſon ouvrage, qu'il ne l'entreprend que pour rendre à Philippe l'hommage dû au plus grand homme qui ait paru en Europe, & bientôt il le repréſente comme le plus diſſolu, le plus injuſte & le plus perfide des hommes (3). Si ce prince daignoit jetter un regard ſur lui il le verroit ſe traîner honteuſement à ſes pieds. On ſe récria; j'ajoutai: Apprenez donc qu'à préſent même Théopompe

(1) Lucian. quom. hiſt. conſcrib. t. 2, p. 67.
(2) Dionyſ. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 785.
(3) Polyb. excerpt. p. 21 & 22. Athen. lib. 6, p. 260.; lib. 10, p. 439, &c.

compoſe en l'honneur de Philippe un éloge rempli d'adulations (1). Qui croire ſur ce point? l'hiſtorien ou le philoſophe?

Ni l'un ni l'autre, répondit Léocrate, ami d'Euclide. C'étoit un homme de lettres, qui, s'étant appliqué à l'étude de la politique & de la morale, mépriſoit celle de l'hiſtoire. Acuſilaüs, diſoit-il, eſt convaincu de menſonge par Hellanicus, & ce dernier par Ephore, qui le ſera bientôt par d'autres. On découvre tous les jours de nouvelles erreurs dans Hérodote, & Thucydide même n'en eſt pas exempt (2). Des écrivains ignorans ou prévenus, des faits incertains dans leur cauſe & dans leurs circonſtances, voilà quelques-uns des vices inhérens à ce genre.

En voici les avantages, répondit Euclide: de grandes autorités pour la politique, de grands exemples pour la morale. C'eſt à l'hiſtoire que les nations de la Grece ſont à tout moment forcées de recourir pour connoître leurs droits reſpectifs & terminer leurs différents; c'eſt là que chaque république trouve les titres de ſa puiſſance & de ſa gloire; c'eſt enfin à ſon témoignage que remontent ſans ceſſe nos orateurs pour nous éclairer ſur nos intérêts. Quant à la morale, ſes préceptes nombreux ſur la juſtice, ſur la ſageſſe, ſur l'amour de la patrie, valent-ils les exemples éclatans d'Ariſtide, de Socrate & de Léonidas?

Nos auteurs varient quelquefois, lorſqu'il s'agit de notre ancienne chronologie, ou lorſqu'ils parlent des nations étrangeres: nous les abandonnerons, ſi vous voulez, ſur ces articles; mais,

(1) Theon. progymn., p. 15 & 77.
(2) Joſeph. in App. lib. 1, t. 2, p. 439.

depuis nos guerres avec les Perſes, où commence proprement notre hiſtoire, elle eſt devenue le dépôt précieux des expériences que chaque ſiecle laiſſe aux ſiecles ſuivans (1). La paix, la guerre, les impoſitions, toutes les branches de l'adminiſtration ſont diſcutées dans des aſſemblées générales : ces délibérations ſe trouvent conſignées dans des regiſtres publics ; le récit des grands événemens eſt dans tous les écrits, dans toutes les bouches ; nos ſuccès, nos traités ſont gravés ſur des monumens expoſés à nos yeux. Quel écrivain ſeroit aſſez hardi pour contredire des témoins ſi viſibles & ſi authentiques ?

Direz-vous qu'on ſe partage quelquefois ſur les circonſtances d'un fait ? Et qu'importe qu'à la bataille de Salamine les Corinthiens ſe ſoient bien ou mal comportés (2) ? Il n'en eſt pas moins vrai qu'à Salamine, à Platée & aux Thermopyles quelques milliers de Grecs réſiſterent à des millions de Perſes, & qu'alors fut dévoilée, pour la premiere fois peut-être, cette grande & inſigne vérité, que l'amour de la patrie eſt capable d'opérer des actions qui ſemblent être au-deſſus des forces humaines.

L'hiſtoire eſt un théatre où la politique & la morale ſont miſes en action ; les jeunes gens y reçoivent ces premieres impreſſions qui décident quelquefois de leur deſtinée ; il faut donc qu'on leur préſente de beaux modeles à ſuivre, & qu'on ne leur inſpire que de l'horreur pour le faux héroïſme. Les ſouverains & les nations peuvent y puiſer des leçons importantes ; il faut donc que l'hiſtorien ſoit impaſſible comme la juſtice,

(1) Thucyd. lib. 1, cap. 22.

(2) Herodot. lib. 8, cap. 94. Dio. Chryſoſt. orat. 37, p. 456.

dont il doit ſoutenir les droits, & ſincere comme la vérité, dont il prétend être l'organe. Ses fonctions ſont ſi auguſtes qu'elles devroient être exercées par des hommes d'une probité reconnue, & ſous les yeux d'un tribunal auſſi ſévere que celui de l'aréopage. En un mot, dit Euclide en finiſſant, l'utilité de l'hiſtoire n'eſt affoiblie que par ceux qui ne ſavent pas l'écrire, & n'eſt méconnue que de ceux qui ne ſavent pas lire.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-CINQUIEME.

on fit Tlépoleme (1), c'eſt-à-dire *propre à ſoutenir les travaux de la guerre* (2); Archeptoleme (3), *propre à diriger les travaux de la guerre.*

En joignant au mot maſqué, *combat*, des prépoſitions & diverſes parties d'oraiſon qui en modifient le ſens d'une maniere toujours honorable, on compoſa les noms d'Amphimaque, d'Antimaque, de Promaque, de Télémaque. En procédant de la même maniere ſur le mot hénoré, *force*, *intrépidité*, on eut Agapénor, *celui qui eſtime la valeur* (4); Agénor, *celui qui la dirige*; Prothéonor, *le premier par ſon courage* (5): quantité d'autres encore, tels que Alégénor, Anthénor, Eléphénor, Euchénor, Péſénor, Hypſénor, Hypérénor, &c. Du mot damao, *je dompte*, *je ſoumets*, on fit Damaſtor, Amphidamas, Cherſidamas, Iphidamas, Polydamas, &c.

De thoos, *léger à la courſe*, dériverent les noms d'Aréithoos, d'Alcathoos, de Panthoos, de Pirithoos, &c. De noos, *eſprit*, *intelligence*, ceux d'Aſtynoos, Arſinoos, Autonoos, Iphinoos, &c. De Médos, *conſeil*, ceux d'Agamede, Eumede, Lycomede, Périmede, Thraſimede. De cléos, *gloire*, ceux d'Amphiclès, Agaclès, Bathyclès, Doriclos, Echéclos, Iphiclos, Patrocle, Cléobule, &c.

Il ſuit delà que pluſieurs particuliers avoient alors deux noms (6), celui que leur avoient donné leurs parens & celui qu'ils mériterent par

(1) Homer. iliad. lib. 2, v. 657.
(2) Etymol. magn. in *lexicon.*
(3) Homer. iliad. lib. 8, v. 128.
(4) Homer. iliad. lib. 2, v. 609. Schol. in lib. 8, v. 114.
(5) Schol. Hom. in iliad. lib. 2, v. 495.
(6) Euſtath. in lib. 1, iliad. t. 1, p. 224. Id. in lib. 2, p. 351.

par leurs actions; mais le ſecond fit bientôt oublier le premier.

Les titres d'honneur que je viens de rapporter, & d'autres en grand nombre que je ſupprime, tels que ceux d'Orménos (1), *l'impétueux*, d'Aſtéropéos (2), *le foudroyant*, ſe tranſmettoient aux enfans, pour leur rappeller les actions de leurs peres & les engager à les imiter (3).

Ils ſubſiſtent encore aujourd'hui; & comme ils ont paſſé dans les différentes claſſes des citoyens, ils n'impoſent aucune obligation. Quelquefois même il en réſulte un ſingulier contraſte avec l'état ou le caractere de ceux qui les ont reçus dans leur enfance.

Un Perſe, qui fondoit tout ſon mérite ſur l'éclat de ſon nom, vint à Athenes. Je l'avois connu à Suze, je le menai à la place publique. Nous nous aſſîmes auprès de pluſieurs Athéniens qui converſoient enſemble. Il me demanda leurs noms, & me pria de les lui expliquer. Le premier, lui dis-je, s'appelle Eudoxe, c'eſt-à-dire, *illuſtre, honorable*; & voilà mon Perſe qui s'incline devant Eudoxe. Le ſecond, repris-je, ſe nomme Polyclete, qui ſignifie *fort célebre*; autre révérence plus profonde. Sans doute, me dit-il, ces deux perſonages ſont à la tête de la république. Point du tout, répondis-je, ce ſont des gens du peuple, à peine connus. Le troiſieme, qui paroît ſi foible, ſe nomme Agaſthene, ou peut-être Mégaſthene, ce qui ſignifie *le fort*, ou même *le très-fort*. Le quatrieme, qui eſt ſi gros & ſi peſant, s'appelle Prothoos, mot qui déſigne *le léger, celui qui*

(1) Homer iliad. lib. 8, v. 274.
(2) Id. ibid. lib. 17, v. 217.
(3) Euſtath. in iliad, t. 2, p. 650, lin. 35. Scol. Hom. in lib. 2, v. 495.

devance les autres à la courſe. Le cinquieme, qui vous paroît ſi triſte, ſe nomme Epicharès, *le gai.* Et le ſixieme, me dit le Perſe avec impatience ? Le ſixieme, c'eſt Socrate, c'eſt-à-dire *le ſauveur de l'armée.* — Il a donc commandé ? — Non, il n'a jamais ſervi. Le ſeptieme, qui s'appelle Clitomaque, *illuſtre guerrier*, a toujours pris la fuite, & on l'a déclaré infâme. Le huitieme s'appelle Dicæus (1) *le juſte.* — Eh bien ? — Eh bien, c'eſt le plus inſigne fripon qui exiſte. J'allois lui citer encore le neuvieme, qui s'appelloit Evelthon, *le bien-venu* (2), lorſque l'étranger ſe leva, & me dit : Voilà des gens qui déshonorent leurs noms. Mais du moins, repris-je, ces noms ne leur inſpirent point de vanité.

On ne trouve preſque aucune dénomination flétriſſante dans Homere. Elles ſont plus fréquentes aujourd'hui ; mais beaucoup moins qu'on n'auroit dû l'attendre d'un peuple qui eſt ſi aiſément frappé des ridicules & des défauts.

(1) Herodot. lib. 8, cap. 65. Marmor. Nointel.
(2) Id. lib. 4, cap. 162.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-SIXIEME.

CHAPITRE LXVII.

Socrate.

SOCRATE étoit fils d'un ſculpteur nommé Sophroniſque (1) ; il quitta la profeſſion de ſon pere, après l'avoir ſuivie pendant quelque tems (2). Phénarete, ſa mere, exercoit celle de ſage-femme (3).

Ces belles proportions, ces formes élégantes que le marbre reçoit du ciſeau lui donnerent la premiere idée de la perfection ; & cette idée s'élevant par degrés il ſentit qu'il devoit régner dans l'univers une harmonie générale entre ſes parties, & dans l'homme un rapport exact entre ſes actions & ſes devoirs.

Pour développer ces premieres notions il porta dans tous les genres d'étude l'ardeur & l'obſtination d'une ame forte & avide d'inſtruction. L'examen de la nature (4), les ſciences exactes (5) & les arts agréables, fixerent tour-à-tour ſon attention.

Il parut dans un tems où l'eſprit humain ſembloit tous les jours s'ouvrir de nouvelles ſources de lumieres. Deux claſſes d'hommes ſe chargeoient

(1) Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 131. Diog. Laert. lib. 2, §. 18.
(2) Diog. Laert. ibid. §. 19. Pauſan. lib. 1, cap. 22, p. 53 & lib. 9, cap. 35, p. 782. Suid. in *lexicon*.
(3) Plat. in Theæt. t. 1, p. 149.
(4) Id. in Phædon. t. 1, p. 96.
(5) Xenoph. memor. lib. 4, p. 814.

du ſoin de les recueillir ou de les répandre : les philoſophes, dont la plupart paſſoient leur vie à méditer ſur la formation de l'univers & ſur l'eſſence des êtres, & les ſopiſtes, qui, à la faveur de quelques notions légeres & d'une éloquence faſtueuſe, ſe faiſoient un jeu de diſcourir ſur tous les objets de la morale & de la politique, ſans en éclaircir aucun.

Socrate fréquenta les uns & les autres (1) ; il admira leurs talens & s'inſtruiſit par leurs écarts. A la ſuite des premiers il s'aperçut que plus il avançoit dans la carriere, plus les ténebres s'épaiſſiſſoient autour de lui : alors il reconnut que la nature, en nous accordant ſans peine les connoiſſances de premiere néceſſité, ſe fait arracher celles qui ſont moins utiles, & nous refuſe avec rigueur toutes celles qui ne ſatisferoient qu'une curioſité inquiete. Ainſi, jugeant de leur importance par le degré d'évidence ou d'obſcurité dont elles ſont accompagnées, il prit le parti de renoncer à l'étude des premieres cauſes, & de rejeter ces théories abſtraites qui ne ſervent qu'à tourmenter ou égarer l'eſprit (2).

S'il regarda comme inutiles les méditations des philoſophes, les ſophiſtes lui parurent d'autant plus dangereux que, ſoutenant toutes les doctrines, ſans en adopter aucune, ils introduiſoient la licence du doute dans les vérités les plus eſſentielles au repos des ſociétés.

De ſes recherches infructueuſes il conclut que la ſeule connoiſſance néceſſaire aux hommes étoit celle de leurs devoirs ; la ſeule occupation

(1) Plat. in Men. t. 2, p. 96. Diog. Laert. lib. 2, §. 19.

(2) Xenoph. memor. lib. 1, p. 710 ; lib. 4, p. 815. Diog. Laert. lib. 2, §. 21.

digne du philoſophe, celle de les en inſtruire ; & ſoumettant à l'examen de ſa raiſon les rapports que nous avons avec les dieux & nos ſemblables, il s'en tint à cette théologie ſimple dont les nations avoient tranquillement écouté la voix depuis une longue ſuite de ſiecles.

La ſageſſe ſuprême conſerve dans une éternelle jeuneſſe l'univers qu'elle a formé (1) ; inviſible elle-même, les merveilles qu'elle produit l'annoncent avec éclat : les dieux étendent leur providence ſur la nature entiere ; préſens en tous lieux, ils voient tout, ils entendent tout (2). Parmi cette infinité d'êtres ſortis de leurs mains, l'homme, diſtingué des autres animaux par des qualités éminentes, & ſur-tout par une intelligence capable de concevoir l'idée de la Divinité, l'homme fut toujours l'objet de leur amour & de leur prédilection (3) ; ils lui parlent ſans ceſſe par ces loix ſouveraines qu'ils ont gravées dans ſon cœur : » Proſternez-vous devant les dieux ; » honorez vos parens ; faites du bien à ceux qui » vous en font (4). « Ils lui parlent auſſi par leurs oracles répandus ſur la terre, & par une foule de prodiges & de préſages, indices de leurs volontés (5).

Qu'on ne ſe plaigne donc plus de leur ſilence ; qu'on ne diſe point qu'ils ſont trop grands pour s'abaiſſer juſqu'à notre foibleſſe (6). Si leur puiſſance les éleve au-deſſus nous, leur bonté nous rapproche d'eux. Mais qu'exigent-ils ? Le

(1) Xenop. cyrop. lib. 8, p. 237. Id. memor. lib. 4, p. 802.
(2) Xenoph. memor. lib. 1, p. 711 & 728.
(3) Id. ibid. p. 727 ; lib 4, p. 800 & 802. Plat. in Phædon. t. 1, p. 62.
(4) Xenoph, memor. lib. 4, p. 807 & 808.
(5) Id. ibid. lib. 1, p. 708 & 709 ; lib. 4, p. 802.
(6) Id. ibid. lib. 1, p. 728.

culte établi dans chaque contrée (1) ; des prieres qui ſe borneront à ſolliciter en général leur protection ; des ſacrifices où la pureté du cœur eſt plus eſſentielle que la magnificence des offrandes (2). Ils exigent encore plus : c'eſt les honorer que de leur obéir (3) ; c'eſt leur obéir que d'être utile à la ſociété. L'homme d'état qui travaille au bonheur du peuple, le laboureur qui rend la terre plus fertile, tous ceux qui s'acquittent exactement de leurs devoirs, rendent aux dieux le plus beau des hommages (4) ; mais il faut qu'il ſoit continuel : leurs faveurs ſont le prix d'une piété fervente, & accompagnée d'eſpoir & de confiance (5). N'entreprenons rien d'eſſentiel ſans les conſulter, n'exécutons rien contre leurs ordres (6), & ſouvenons-nous que la préſence des dieux éclaire & remplit les lieux les plus obſcurs & les plus ſolitaires (7).

Socrate ne s'expliqua point ſur la nature de la Divinité ; mais il s'énonça toujours clairement ſur ſon exiſtence & ſur ſa providence ; vérités dont il étoit intimement convaincu, & les ſeules auxquelles il lui fut poſſible & important de parvenir. Il reconnut un Dieu unique, auteur & conſervateur de l'univers (8) ; au-deſſous de lui, des dieux inférieurs, formés de ſes mains, revêtus d'une partie de ſon autorité & dignes de notre

(1) Xenoph. memor. lib. 4, p. 803.
(2) Id. ibid. lib. 1, p. 722.
(3) Id. ibid. lib. 4, p. 803.
(4) Id. ibid. lib. 3, p. 780.
(5) Id. ibid. lib. 4, p. 803.
(6) Id. ibid. lib. 1, p. 709.
(7) Id. ibid. lib. 1, p. 728.
(8) Cudw. ſyſt intellect. cap. 4, §. 23. Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 560, &c.

vénération. Pénétré du plus profond reſpect pour le Souverain, par-tout il ſe fût proſterné devant lui, par-tout il eût honoré ſes miniſtres, ſous quelque nom qu'on les invoquât, pourvu qu'on ne leur attribuât aucune de nos foibleſſes, & qu'on écartât de leur culte les ſuperſtitions qui le défigurent. Les cérémonies pouvoient varier chez les différens peuples; mais elles devoient être autoriſées par les loix & accompagnées de la pureté d'intention (1).

Il ne rechercha point l'origine du mal qui regne dans le moral, ainſi que dans le phyſique; mais il connut les biens & les maux qui font le bonheur & le malheur de l'homme, & c'eſt ſur cette connoiſſance qu'il fonda ſa morale.

Le vrai bien eſt permanent & inaltérable; il remplit l'ame ſans l'épuiſer, & l'établit dans une tranquillité profonde pour le préſent, dans une entiere ſécurité pour l'avenir. Il ne conſiſte donc point dans la jouiſſance des plaiſirs, du pouvoir, de la ſanté, des richeſſes & des honneurs. Ces avantages & tous ceux qui irritent le plus nos déſirs ne ſont pas des biens par eux-mêmes, puiſqu'ils peuvent êtres utile ou nuiſibles par l'uſage qu'on en fait (2), ou par les effets qu'ils produiſent naturellement: les uns ſont accompagnés de tourmens, les autres ſuivis de dégoûts & de remords; tous ſont détruits, dès qu'on en abuſe; & l'on ceſſe d'en jouir, dès qu'on craint de les perdre.

Nous n'avons pas de plus juſtes idées des maux que nous redoutons: il en eſt, comme la

(2) Xenop. memor. lib. 4, p. 803.

(1) Plat. in Men.; t. 2, p. 88. Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 4, p. 798.

diſgrace, la maladie, la pauvreté, qui, malgré la terreur qu'ils inſpirent, procurent quelquefois plus d'avantages que le crédit, les richeſſes & la ſanté (1).

Ainſi, placé entre des objets dont nous ignorons la nature, notre eſprit flottant & incertain ne diſcerne qu'à la faveur de quelques lueurs ſombres, le bon & le mauvais, le juſte & l'injuſte, l'honnête & le malhonnête (2); &, comme toutes nos actions ſont des choix, & que ces choix ſont d'autant plus aveugles qu'ils ſont plus importans, nous riſquons ſans ceſſe de tomber dans les piéges qui nous entourent. Delà tant de contradictions dans notre conduite, tant de vertus fragiles, tant de ſyſtêmes de bonheur renverſés.

Cependant les dieux nous ont accordé un guide pour nous diriger au milieu de ces routes incertaines : ce guide eſt la ſageſſe, qui eſt le plus grand des biens, comme l'ignorance eſt le plus grand des maux(3). La ſageſſe eſt une raiſon éclairée (4), qui, dépouillant de leurs fauſſes couleurs les objets de nos craintes & de nos eſpérances, nous les montre tels qu'ils ſont en eux-mêmes, fixe l'inſtabilité de nos jugemens & détermine notre volonté par la ſeule force de l'évidence.

A la faveur de cette lumiere vive & pure, l'homme eſt juſte, parce qu'il eſt intimement perſuadé que ſon intérêt eſt d'obéir aux loix, & de ne faire tort à perſonne (5); il eſt frugal & tempérant, parce qu'il voit clairement que l'excès

(1) Xenoph. ibid. lib. 4, p. 798 & 799.
(2) Plat. in Alcib. 1, t. 1, p. 117. Id. in Protag. t. 1, p. 357.
(3) Plat. in Euthyd. t. 1, p. 281. Diog. Laert. lib. 2, §. 31.
(4) Xenoph. memor. lib. 4, p. 812.
(5) Xenoph. memor. lib. 4, p. 803, 805 & 806.

des plaiſirs entraîne, avec la perte de la ſanté, celle de la fortune & de la réputation (1); il a le courage de l'ame, parce qu'il connoît le danger & la néceſſité de le braver (2). Ses autres vertus émanent du même principe, ou plutôt elles ne ſont toutes que la ſageſſe appliquée aux différentes circonſtances de la vie (3).

Il ſuit delà que toute vertu eſt une ſcience qui s'augmente par l'exercice & la méditation (4); tout vice une erreur, qui, par ſa nature, doit produire tous les autres vices (5).

Ce principe, diſcuté encore aujourd'hui par les philoſophes, trouvoit des contradicteurs du tems de Socrate. On lui diſoit : Nous devons nous plaindre de notre foibleſſe, & non de notre ignorance; & ſi nous faiſons le mal ce n'eſt pas faute de le connoître (6). Vous ne le connoiſſez pas, répondoit-il; vous le rejetteriez loin de vous ſi vous le regardiez comme un mal (7); mais vous le préférez au bien, parce qu'il vous paroît un bien plus grand encore.

On inſiſtoit; Cette préférence, nous la condamnons avant & après nos chutes (8); mais il eſt des momens où l'attrait de la volupté nous fait oublier nos principes, & nous ferme les yeux ſur l'avenir (9). Et pouvons-nous, après tout,

(1) Plat. in Protag. t. 1, p. 353.
(2) Xenoph. ibid. p. 812.
(3) Id. ibid. lib. 3, p. 778; lib. 4, p. 812.
(4) Id. ibid. lib. 2, p. 754. Ariſtot. de mor. lib. 6, cap. 13, t. 2, p. 82. Id. magn. moral. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 145.
(5) Plat. in Euthydem. t. 1, p. 281. Id. in Protag. p. 357.
(6) Plat. in Protag. t. 1, p. 352.
(7) Id. ibid. p. 358. Id. in Men. t. 2, p. 77.
(8) Ariſtot. de mor. lib. 7, cap. 3, t. 2, p. 86.
(9) Plat. in Protag. p. 352 & 356.

éteindre les paſſions qui nous aſſerviſſent malgré nous?

Si vous êtes des eſclaves, répliquoit Socrate, vous ne devez plus compter ſur votre vertu, & par conſéquent ſur le bonheur. La ſageſſe, qui peut ſeule le procurer, ne fait entendre ſa voix qu'à des hommes libres, ou qui s'efforcent de le devenir (1). Pour vous rendre votre liberté elle n'exige que le ſacrifice des beſoins que la nature n'a pas donnés; à meſure qu'on goûte & qu'on médite ſes leçons on ſecoue aiſément toutes ces ſervitudes qui troublent & obſcurciſſent l'eſprit; car ce n'eſt pas la tyrannie des paſſions qu'il faut craindre, c'eſt celle de l'ignorance, qui vous livre entre leurs mains, en exagérant leur puiſſance: détruiſez ſon empire & vous verrez diſparoître ces illuſions qui vous éblouiſſent, ces opinions confuſes & mobiles que vous prenez pour des principes. C'eſt alors que l'éclat & la beauté de la vertu font une telle impreſſion ſur nos ames qu'elles ne réſiſtent plus à l'attrait impérieux qui les entraîne. Alors on peut dire que nous n'avons pas le pouvoir d'être méchans (2), parce que nous n'aurons jamais celui de préférer, avec connoiſſance de cauſe, le mal au bien, ni même un plus petit avantage à un plus grand (3).

Pénétré de cette doctrine, Socrate conçut le deſſein, auſſi extraordinaire qu'intéreſſant, de détruire, s'il en étoit temps encore, les erreurs & les préjugés qui font le malheur & la honte de l'humanité. On vit donc un ſimple particulier, ſans naiſſance, ſans crédit, ſans aucune vue d'intérêt, ſans aucun déſir de la gloire, ſe charger

(1) Xenoph. memor. lib. 4, p. 808.
(2) Ariſtot. magn. mor. lib. 1, t. 2, cap. 9, p. 153.
(3) Plat. in Protag. t. 1, p. 358. Id. in Men. t. 2, p. 77.

du ſoin pénible & dangereux d'inſtruire les hommes, & de les conduire à la vertu par la vérité ; on le vit conſacrer ſa vie, tous les momens de ſa vie, à ce glorieux miniſtere, l'exercer avec la chaleur & la modération qu'inſpire l'amour éclairé du bien public, & ſoutenir autant qu'il lui étoit poſſible l'empire chancelant des loix & des mœurs.

Socrate ne chercha point à ſe mêler de l'adminiſtration ; il avoit de plus nobles fonctions à remplir. En formant de bons citoyens, diſoit-il, je multiplie les ſervices que je dois à ma patrie (1).

Comme il ne devoit, ni annoncer ſes projets de réforme, ni en précipiter l'exécution, il ne compoſa point d'ouvrages, il n'affecta point de réunir à des heures marquées ſes auditeurs auprès de lui (2). Mais dans les places & les promenades publiques, dans les ſociétés choiſies, parmi le peuple (3), il profitoit de la moindre occaſion pour éclairer ſur leurs vrais intérêts le magiſtrat, l'artiſan, le laboureur, tous ſes freres, en un mot ; car c'étoit ſous ce point de vue qu'il enviſageoit tous les hommes (4)*. La converſation ne rouloit d'abord que ſur des choſes indifférentes ; mais par degrés, & ſans s'en appercevoir, ils lui rendoient compte de leur conduite, & la plupart apprenoient avec ſurpriſe que, dans

(1) Xenoph. memor. lib. 1, p. 732.
(2) Plut. an ſeni, &c. t. 2, p. 796.
(3) Xenoph. ibid. p. 709. Plat. in apol. t. 1, p. 17.
(4) Plut. de exil. t. 2, p. 600. Cicér. tuſcul. lib. 5, cap. 37, t. 2, p. 392.
* Socrate diſoit : Je ſuis citoyen de l'univers. (Cicer. ibid.) Ariſtippe : Je ſuis étranger par-tout. (Xenoph. memor. lib. 2, p. 736.) Ces deux mots ſuffiſent pour caractériſer le maître & le diſciple.

chaque état, le bonheur conſiſte à être bon parent, bon ami, bon citoyen (1).

Socrate ne ſe flattoit pas que ſa doctrine ſeroit goûtée des Athéniens, pendant que la guerre du Péloponeſe agitoit les eſprits & portoit la licence à ſon comble; mais il préſumoit que leurs enfans, plus dociles, la tranſmettroient à la génération ſuivante.

Il les attiroit par les charmes de ſa converſation, quelquefois en s'aſſociant à leurs plaiſirs, ſans participer à leurs excès. Un d'entr'eux, nommé Eſchine, après l'avoir entendu, s'écria: » Socrate, je ſuis pauvre; mais je me donne en» tiérement à vous: c'eſt tout ce que je puis vous » offrir. Vous ignorez, lui répondit Socrate, la » la beauté du préſent que vous me faites (2). « Son premier ſoin étoit de démêler leur caractere; il les aidoit, par ſes queſtions, à mettre au jour leurs idées, & les forçoit, par ſes réponſes, à les rejeter. Des définitions plus exactes diſſipoient par degrés les fauſſes lumieres qu'on leur avoit données dans une premiere inſtitution, & des doutes, adroitement expoſés, redoubloient leur inquiétude & leur curioſité (3); car ſon grand art fut toujours de les amener au point où ils ne pouvoient ſupporter ni leur ignorance, ni leurs foibleſſes.

Pluſieurs ne purent ſoutenir cette épreuve; &, rougiſſant de leur état, ſans avoir la force d'en ſortir, ils abandonnerent Socrate, qui ne s'empreſſa pas de les rappeller (4). Les autres

(1) Plat. in Lach. t. 2, p. 187.
(2) Diog. Laert. lib. 2, §. 34.
(3) Xenoph. memor. lib. 4, p. 795.
(4) Id. ibid. p. 799.

apprirent, par leur humiliation, à ſe méfier d'eux-mêmes, & dès cet inſtant il ceſſa de tendre des pieges à leur vanité (1). Il ne leur parloit point avec la rigidité d'un cenſeur, ni avec la hauteur d'un ſophiſte; point de reproches amers, point de plaintes importunes: c'étoit le langage de la raiſon & de l'amitié, dans la bouche de la vertu.

Il s'attachoit à former leur eſprit, parce que chaque précepte devoit avoir ſon principe; il les exerçoit dans la dialectique, parce qu'ils auroient à combattre contre les ſophiſmes de la volupté & des autres paſſions (2).

Jamais homme ne fut moins ſuſceptible de jalouſie. Vouloient-ils prendre une légere teinture des ſciences exactes, il leur indiquoit les maîtres qu'il croyoit plus éclairés que lui (3). Déſiroient-ils de fréquenter d'autres écoles, il les recommandoit lui-même aux philoſophes qu'ils lui préféroient (4).

Ses leçons n'étoient que des entretiens familiers, dont les circonſtances amenoient le ſujet: tantôt il liſoit avec eux les écrits des ſages qui l'avoient précédé (5); il les reliſoit, parce qu'il ſavoit que pour perſévérer dans l'amour du bien il faut ſouvent ſe convaincre de nouveau des vérités dont on eſt convaincu: tantôt il diſcutoit la nature de la juſtice, de la ſcience & du vrai bien (6). Périſſe, s'écrioit-il alors, la mémoire de celui

(1) Xenoph. memor. lib. 4, p. 800.
(2) Id. ibid. p. 810.
(3) Id. ibid. p. 814.
(4) Plat. in Theæt. t 1, p. 251. Epict. enchir. cap. 46. Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 5. Simpl. in Epict. p. 311.
(5) Xenoph. ibid. lib. 1, p. 731.
(6) Xenoph. memor. Plat. paſſim.

qui oſa le premier établir une diſtinction entre ce qui eſt juſte & ce qui eſt utile (1) ! D'autres fois il leur montroit plus en détail les rapports qui lient les hommes entr'eux, & ceux qu'ils ont avec les objets qui les entourent (2). Soumiſſion aux volontés des parens, quelque dures qu'elles ſoient ; ſoumiſſion plus entiere aux ordres de la patrie, quelque ſéveres qu'ils puiſſent être (3) ; égalité d'ame dans l'une & l'autre fortune (4) ; obligation de ſe rendre utile aux hommes ; néceſſité de ſe tenir dans un état de guerre contre ſes paſſions, dans un état de paix contre les paſſions des autres : ces points de doctrine Socrate les expoſoit avec autant de clarté que de préciſion.

Delà ce développement d'une foule d'idées nouvelles pour eux ; delà ces maximes priſes au haſard parmi celles qui nous reſtent de lui : que moins on a de beſoins, plus on approche de la divinité (5) ; que l'oiſiveté avilit, & non le travail (6) ; qu'un regard, arrêté avec complaiſance ſur la beauté, introduit un poiſon mortel dans le cœur (7) ; que la gloire du ſage conſiſte à être vertueux, ſans affecter de le paroître, & ſa volupté à l'être tous les jours de plus en plus (8) ; qu'il vaut mieux mourir avec honneur que de vivre avec ignominie ; qu'il ne faut jamais ren-

(1) Cicer. de leg. lib. 1, cap. 2, t. 3, p. 126. Id. de offic. lib. 3, cap. 3, p. 259.
(2) Xenoph. memor. lib. 4, p. 794.
(3) Plat. in Crit. t. 1, p. 51. Id. in Protag. p. 346. Xenoph. ibid. lib. 2, p. 741.
(4) Stob. ſerm. 147, p. 234.
(5) Xenoph. ibid. lib. 1, p. 731.
(6) Xenoph. memor. lib. 1, p. 720.
(7) Id. ibid. p. 724.
(8) Id. ibid. p. 730 & 732.

dre le mal pour le mal [1]; enfin, & c'étoit une de ces vérités effrayantes ſur leſquelles il inſiſtoit davantage, que la plus grande des impoſtures eſt de prétendre gouverner & conduire les hommes ſans en avoir le talent [2].

Eh! comment en effet la préſomption de l'ignorance ne l'auroit-elle pas révolté, lui qui, à force de connoiſſances & de travaux, croyoit à peine avoir acquis le droit d'avouer qu'il ne ſavoit rien [3]; lui qui voyoit dans l'état les places les plus importantes obtenues par l'intrigue, & confiées à des gens ſans lumieres ou ſans probité; dans la ſociété & dans l'intérieur des familles, tous les principes obſcurcis, tous les devoirs méconnus; parmi la jeuneſſe d'Athenes des eſprits altiers & frivoles, dont les prétentions n'avoient point de bornes, & dont l'incapacité égaloit l'orgueil?

Socrate, toujours attentif à détruire la haute opinion qu'ils avoient d'eux-mêmes [4], liſoit dans le cœur d'Alcibiade le déſir d'être bientôt à la tête de la république, & dans celui de Critias l'ambition de la ſubjuguer un jour: l'un & l'autre, diſtingués par leur naiſſance & par leurs richeſſes, cherchoient à s'inſtruire pour étaler dans la ſuite leurs connoiſſances aux yeux du peuple [5]. Mais le premier étoit plus dangereux, parce qu'il joignoit à ces avantages les qualités les plus aimables. Socrate, après avoir obtenu ſa confiance, le forçoit à pleurer, tantôt ſur ſon

(1) Plat. in Crit. t. 1, p. 49.
(2) Xenoph. ibid. p. 732.
(3) Plat. in apol. t. 1, p. 21. Id. in Theæt. t. 1, p. 157.
(4) Xenoph. memor. lib. 4, p. 791.
(5) Id. ibid. lib. 1, p. 713.

ignorance, tantôt ſur ſa vanité ; &, dans cette confuſion de ſentimens, le diſciple avouoit qu'il ne pouvoit être heureux, ni avec un tel maître, ni ſans un tel ami. Pour échapper à ſa ſéduction Alcibiade & Critias prirent enfin le parti d'éviter ſa préſence [1].

Des ſuccès moins brillans & plus durables, ſans le conſoler de cette perte, le dédommageoient de ſes travaux. Ecarter des emplois publics ceux de ſes éleves qui n'avoient pas encore aſſez d'expérience [2]; en rapprocher d'autres qui s'en éloignoient par indifférence ou par modeſtie [3]; les réunir quand ils étoient diviſés [4]; rétablir le calme dans leurs familles & l'ordre dans leurs affaires (5); les rendre plus religieux, plus juſtes, plus tempérans (6) : tels étoient les effets de cette perſuaſion douce qu'il faiſoit couler dans les ames (7); tels étoient les plaiſirs qui tranſportoient la ſienne.

Il les dut encore moins à ſes leçons qu'à ſes exemples (8) : les traits ſuivans montreront qu'il étoit difficile de le fréquenter ſans devenir meilleur (9). Né avec un extrême penchant pour le vice, ſa vie entiere fut le modele de toutes les vertus. Il eut de la peine à réprimer la violence

(1) Xenoph. memor. lib. 1, p. 713. Plat. in conv. t. 3, p. 215 & 216.
(2) Xenoph. memor. lib. 3, p. 772.
(3) Id. ibid. p. 774. Diog. Laert. lib. 2, §. 29.
(4) Xenoph. ibid. lib. 2, p. 743.
(5) Id. ibid. p. 741 & 755.
(6) Id. ibid. lib. 1, p. 711; lib. 4, p. 803 & 808.
(7) Id. ibid. p. 713; lib. 4, p. 814. Lucian. in Damonact. t. 2, p. 379.
(8) Xenoph. ibid. lib. 1, p. 712.
(9) Id. ibid. lib. 1, p. 721.

lence de ſon caractere, ſoit que ce défaut paroiſſe le plus difficile à corriger, ſoit qu'on ſe le pardonne plus aiſément : dans la ſuite ſa patience devint invincible. L'humeur difficile de Xantippe, ſon épouſe, ne troubla plus le calme de ſon ame (1), ni la ſérénité qui régnoit ſur ſon front (2). Il leva les bras ſur ſon eſclave : Ah ! ſi je n'étois en colere, lui dit-il ! & il ne le frappa point (3). Il avoit prié ſes amis de l'avertir quand ils appercevroient de l'altération dans ſes traits ou dans ſa voix (4).

Quoiqu'il fût très-pauvre il ne retira aucun ſalaire de ſes inſtructions (5), & n'accepta jamais les offres de ſes diſciples. Quelques riches particuliers de la Grece voulurent l'attirer chez eux (6), il les refuſa ; & quand Archélaüs, roi de Macédoine, lui propoſa un établiſſement à ſa cour il le refuſa encore, ſous prétexte qu'il n'étoit pas en état de lui rendre bienfait pour bienfait (7).

Cependant ſon extérieur n'étoit point négligé, quoiqu'il ſe reſſentît de la médiocrité de ſa fortune. Cette propreté tenoit aux idées d'ordre & de décence qui dirigeoient ſes actions, & le ſoin qu'il prenoit de ſa ſanté au déſir qu'il avoit de conſerver ſon eſprit libre & tranquille (8).

(1) Xenoph. in conv. p. 875. Diog. Laert. lib. 2, §. 36.
(2) Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, t. 3, p. 203. Ælian. var. hiſt. lib. 9, cap. 7.
(3) Senec. de irâ, lib. 3, cap. 13.
(4) Id. ibid. lib. 3, cap. 15.
(5) Xenoph. memor. lib. 1, p. 712 & 729. Plat. in apol. t. 1, p. 19. Diog. Laert. lib. 2, §. 27.
(6) Diog. Laert. ibid. §. 24.
(7) Senec. de benef. lib. 5, cap. 6. Diog. Laert. ibid.
(8) Xenoph. memor. lib. 1, p. 712. Diog. Laert. lib. 2, §. 22.

Dans ces repas où le plaiſir va quelquefois juſqu'à la licence, ſes amis admirerent ſa frugalité (1), & dans ſa conduite ſes ennemis reſpecterent la pureté de ſes mœurs (2).

Il fit pluſieurs campagnes, dans toutes il donna l'exemple de la valeur & de l'obéiſſance : comme il s'étoit endurci depuis long-tems contre les beſoins de la vie & contre l'intempérie des ſaiſons (3), on le vit au ſiege de Potidée, pendant qu'un froid rigoureux retenoit les troupes ſous les tentes, ſortir de la ſienne avec l'habit qu'il portoit en tout tems, ne prendre aucune précaution, & marcher pieds nus ſur la glace (4). Les ſoldats lui ſuppoſerent le projet d'inſulter à leur molleſſe ; mais il en auroit agi de même s'il n'avoit pas eu de témoins.

Au même ſiege, pendant une ſortie que fit la garniſon, ayant trouvé Alcibiade couvert de bleſſures, il l'arracha des mains de l'ennemi, &, quelque tems après, lui fit décerner le prix de la bravoure qu'il avoit mérité lui-même (5).

A la bataille de Délium il ſe retira des derniers, à côté du général, qu'il aidoit de ſes conſeils, marchant à petits pas, & toujours combattant ; juſqu'à ce qu'ayant apperçu le jeune Xénophon, épuiſé de fatigue & renverſé de cheval, il le prit ſur ſes épaules & le mit en lieu de ſûreté (6). Lachès, c'étoit le nom du général,

(1) Xenoph. memor. lib. 1, p. 723. Diog. Laert. ibid. §. 27.
(2) Xenoph. ibid. p. 724.
(3) Id. ibid. p. 711, 729.
(4) Plat. in conv. t. 3, p. 220.
(5) Plat. in conv. t. 3, p. 220. Plut. in Alcib. t. 1, p. 194. Diog. Laert. ibid. lib. 2, §. 23.
(6) Plat. ibid. p. 221. Strab. lib. 9, p. 403. Diog. Laert. ibid. §. 22.

avoua depuis qu'il auroit pu compter ſur la victoire ſi tout le monde s'étoit comporté comme Socrate (1).

Ce courage ne l'abandonnoit pas dans des occaſions peut-être plus périlleuſes. Le ſort l'avoit élevé au rang de ſénateur, en cette qualité il préſidoit, avec quelques autres membres du ſénat, à l'aſſemblée du peuple. Il s'agiſſoit d'une accuſation contre des généraux qui venoient de remporter une victoire ſignalée : on propoſoit une forme de jugement auſſi vicieuſe par ſon irrégularité que funeſte à la cauſe de l'innocence. La multitude ſe ſoulevoit à la moindre contradiction, & demandoit qu'on mît les oppoſans au nombre des accuſés. Les autres préſidens, effrayés, approuverent le décret : Socrate ſeul, intrépide au milieu des clameurs & des menaces, proteſta qu'ayant fait le ſerment de juger conformément aux loix rien ne le forceroit à le violer, & il ne le viola point (2).

Socrate plaiſantoit ſouvent de la reſſemblance de ſes traits avec ceux auxquels on reconnoît le dieu Silene (3). Il avoit beaucoup d'agrémens & de gaieté dans l'eſprit, autant de force que de ſolidité dans le caractere, un talent particulier pour rendre la vérité ſenſible & intéreſſante ; point d'ornemens dans ſes diſcours, ſouvent de l'élévation, toujours la propriété du terme, ainſi que l'enchaînement & la juſteſſe des idées. Il diſoit qu'Aſpaſie lui avoit donné des

(1) Plat. in Lach. t. 2, p. 181.

(2) Xenoph. hiſt. Græc. t. 1, lib. 1, p. 449. Id. memor. lib. 1, p. 711 ; lib. 4, p. 803.

(3) Id. in conv. p. 883. Plat. in Theæt. t. 1, p. 143. Id. in conv. t. 3, p. 215.

leçons de rhétorique (1) : ce qui ſignifioit ſans doute qu'il avoit appris auprès d'elle à s'exprimer avec plus de graces. Il eut des liaiſons avec cette femme célebre, avec Périclès, Euripide & les hommes les plus diſtingués de ſon ſiecle ; mais ſes diſciples furent toujours ſes véritables amis : il en étoit adoré (2), & j'en ai vu qui, long-tems après ſa mort, s'attendriſſoient à ſon ſouvenir.

Pendant qu'il converſoit avec eux il leur parloit fréquemment d'un génie qui l'accompagnoit depuis ſon enfance (3), & dont les inſpirations ne l'engageoient jamais à rien entreprendre, mais l'arrêtoient ſouvent ſur le point de l'exécution (4). Si on le conſultoit ſur un projet dont l'iſſue dût être funeſte la voix ſecrete ſe faiſoit entendre, s'il devoit réuſſir elle gardoit le ſilence. Un de ſes diſciples, étonné d'un langage ſi nouveau, le preſſa de s'expliquer ſur la nature de cette voix céleſte, & n'obtint aucune réponſe (5) ; un autre s'adreſſa, pour le même ſujet, à l'oracle de Trophonius, & ſa curioſité ne fut pas mieux ſatisfaite (6). Les auroit-il laiſſés dans le doute, ſi par ce génie il prétendoit déſigner cette prudence rare que ſon expérience lui avoit acquiſe ? Vouloit-il les engager dans l'erreur, & s'accréditer dans leur eſprit, en ſe montrant à leurs yeux comme un homme inſpiré ? Non, me répondit Xénophon, à qui je propoſois un

(1) Plat. in Menex. t. 2, p. 235.

(2) Xenoph. memor. lib. 1, p 731 ; lib. 2, p. 746 & 752 ; lib. 4, p. 817. Lucian. in Demonact. t. 2, p. 379.

(3) Plat. in Theag. t. 1, p. 128.

(4 Id. ibid. Id. in Phædr. t. 3, p. 242. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 54, t. 3, p. 54.

(5) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 588.

(6) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 590.

jour ces queſtions : jamais Socrate ne déguiſa la vérité, jamais il ne fut capable d'une impoſture; il n'étoit ni aſſez vain, ni aſſez imbécille pour donner de ſimples conjectures comme de véritables prédictions, mais il étoit convaincu lui-même ; & quand il nous parloit au nom de ſon génie, c'eſt qu'il en reſſentoit intérieurement l'influence (1).

Un autre diſciple de Socrate, nommé Simmias, que je connus à Thebes, atteſtoit que ſon maître, perſuadé que les dieux ne ſe rendent pas viſibles aux mortels, rejetoit les apparitions dont on lui faiſoit le récit ; mais qu'il écoutoit & interrogeoit avec l'intérêt le plus vif ceux qui croyoient entendre au dedans d'eux-mêmes les accens d'une voix divine (2).

Si l'on ajoute à ces témoignages formels que Socrate a proteſté juſqu'à ſa mort que les dieux daignoient quelquefois lui communiquer une portion de leur preſcience (3); qu'il racontoit, ainſi que ſes diſciples, pluſieurs de ſes prédictions que l'événement avoit juſtifiées (4) ; que quelques-unes firent beaucoup de bruit parmi les Athéniens, & qu'il ne ſongea point à les démentir (5), on verra clairement qu'il étoit de bonne foi lorſqu'en parlant de ſon génie il diſoit qu'il éprouvoit en lui-même ce qui n'étoit peut-être jamais arrivé à perſonne (6).

En examinant ſes principes & ſa conduite on

(1) Xenoph. memor. lib. 1, p. 708.
(2) Plut. de gen. Socr t. 2, p. 588.
(3) Plat. in apol. t. 1, p. 31. Diog. Laert. lib. 2, §. 32.
(4) Xenoph. apol. t. 2, p. 703. Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 581. Ælian. var. hiſt. lib. 8, cap. 1.
(5) Plut. ibid.
(6) Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 496.

entrevoit par quels degrés il parvint à s'attribuer une pareille prérogative. Attaché à la religion dominante il penſoit, conformément aux traditions anciennes, adoptées par des philoſophes (1), que les dieux, touchés des beſoins & fléchis par les prieres de l'homme de bien, lui dévoilent quelquefois l'avenir par différens ſignes (2). En conſéquence il exhortoit ſes diſciples, tantôt à conſulter les oracles, tantôt à s'appliquer à l'étude de la divination (3). Lui-même, docile à l'opinion du plus grand nombre (4), étoit attentif aux ſonges & leur obéiſſoit comme à des avertiſſemens du Ciel (5). Ce n'eſt pas tout encore : ſouvent plongée pendant des heures entieres dans la contemplation, ſon ame, pure & dégagée des ſens, remontoit inſenſiblement à la ſource des devoirs & des vertus. Or, il eſt difficile de ſe tenir long-tems ſous les yeux de la divinité ſans oſer l'interroger, ſans écouter ſa réponſe, ſans ſe familiariſer avec les illuſions que produit quelquefois la contention d'eſprit. D'après ces notions doit-on s'étonner que Socrate prît quelquefois ſes preſſentimens pour des inſpirations divines, & rapportât à une cauſe ſurnaturelle les effets de la prudence ou du hazard ?

Cependant on trouve dans l'hiſtoire de ſa vie des faits qui porteroient à ſoupçonner la droiture de ſes intentions. Que penſer en effet d'un homme qui, ſuivi de ſes diſciples, s'arrête tout-à-coup,

(1) Cicer. de divin. lib. 1, cap. 3 & 43.
(2) Xenoph. memor lib. 1, p. 723.
(3) Id. ibid. lib. 4, p. 815.
(4) Ariſtot. de divin. cap. 1, t. 1, p. 697.
(5) Plat in Crit. t. 1, p. 44. Id. in Phædon. p. 61. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22.

ſe recueille long-tems en lui-même, écoute la voix de ſon génie, & leur ordonne de prendre un autre chemin, quoiqu'ils n'euſſent rien à riſquer en ſuivant le premier (1) *?

Je cite un ſecond exemple. Au ſiege de Potidée on s'apperçut que, depuis le lever de l'aurore, il étoit hors de ſa tente, immobile, enſéveli dans une méditation profonde, expoſé à l'ardeur brûlante du ſoleil; car c'étoit en été. Les ſoldats s'aſſemblerent autour de lui, & dans leur admiration ſe le montroient l'un à l'autre. Le ſoir quelques-uns d'entr'eux réſolurent de paſſer la nuit à l'obſerver. Il reſta dans la même poſition juſqu'au jour ſuivant. Alors il rendit ſon hommage au ſoleil, & ſe retira tranquillement dans ſa tente (2).

Vouloit-il ſe donner en ſpectacle à l'armée? Son eſprit pouvoit-il ſuivre pendant ſi long-tems le fil d'une vérité? Ses diſciples, en nous traſmettant ces faits, en ont-ils altéré les circonſtances? Convenons plutôt que la conduite des hommes les plus ſages & les plus vertueux préſente quelquefois des obſcurités impénétrables.

Quoi qu'il en ſoit, malgré les prédictions qu'on attribuoit à Socrate, les Athéniens n'eurent jamais pour lui la conſidération qu'il méritoit à tant de titres. Sa méthode devoit les aliéner ou les offenſer. Les uns ne pouvoient lui pardonner l'ennui d'une diſcuſſion qu'ils n'étoient pas en état de

(1) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 580.

* Quelques-uns de ſes diſciples continuerent leur chemin, malgré l'avis du génie, & rencontrerent un troupeau de cochons qui les couvrirent de boue. C'eſt Théocrite, diſciple de Socrate, qui raconte ce fait dans Plutarque, & qui prend à témoin Simmias, autre diſciple de Socrate.

(2) Plat. in conv. t. 3, p. 220. Phavor. ap. Aul. Gell. lib. 3, cap. 1. Diog. Laert. lib. 2, §. 23.

ſuivre, les autres l'aveu qu'il leur arrachoit de leur ignorance.

Comme il vouloit que, dans la recherche de la vérité, on commençât par héſiter & ſe méfier des lumieres qu'on avoit acquiſes, & que, pour dégoûter ſes nouveaux éleves des fauſſes idées qu'ils avoient reçues, il les amenoit, de conſéquences en conſéquences, au point de convenir que, ſuivant leurs principes, la ſageſſe même pourroit devenir nuiſible, les aſſiſtans, qui ne pénétroient pas ſes vues, l'accuſoient de jetter ſes diſciples dans le doute, de ſoutenir le pour & le contre, de tout détruire & de ne rien édifier (1).

Comme, auprès de ceux dont il n'étoit pas connu, il affectoit de ne rien ſavoir, & diſſimuloit d'abord ſes forces, pour les employer enſuite avec plus de ſuccès, on diſoit que, par une ironie inſultante, il ne cherchoit qu'à tendre des piéges à la ſimplicité des autres (2) *.

Comme la jeuneſſe d'Athenes, qui voyoit les combats des gens d'eſprit avec le même plaiſir qu'elle auroit vu ceux des animaux féroces, applaudiſſoit à ſes victoires, & ſe ſervoit, à la moindre occaſion, des armes qui les lui avoient procurées, on inféroit delà qu'elle ne puiſoit à ſa ſuite que le goût de la diſpute & de la contradiction (3). Les plus indulgens obſervoient ſeulement qu'il avoit aſſez de talens pour inſpirer à ſes éleves l'amour de la ſageſſe, & point aſſez pour leur en faciliter la pratique (4).

Il aſſiſtoit rarement aux ſpectacles, & en blâ-

(1) Plat. in Men. t. 2, p. 80 & 84. Xenoph. mem. l. 4, p. 805.
(2) Tim. ap. Dieg. Laert. lib. 2, §. 19. Xenoph. memor. lib. 4, p. 805.
* Voyez la note à la fin du volume.
(3) Plat. in apol. t. 1, p. 23.
(4) Xenoph. memor. lib. 1, p. 715.

mant l'extrême licence qui régnoit alors dans les comédies, il s'attira la haine de leurs auteurs (1).

De ce qu'il ne paroiſſoit preſque jamais à l'aſſemblée du peuple, & qu'il n'avoit ni crédit, ni aucun moyen d'acheter ou de vendre des ſuffrages, pluſieurs ſe contenterent de le regarder comme un homme oiſif, inutile, qui n'annonçoit que des réformes & ne promettoit que des vertus.

De cette foule de préjugés & de ſentimens réunis il réſulta l'opinion preſque générale que Socrate n'étoit qu'un ſophiſte plus habile, plus honnête, mais peut-être plus vain que les autres (2). J'ai vu des Athéniens éclairés lui donner cette qualification long-tems après ſa mort (3); & de ſon vivant quelques auteurs l'employerent avec adreſſe pour ſe venger de ſes mépris.

Ariſtophane, Eupolis, Amipſias le jouerent ſur le théatre (4), comme ils ſe permirent de jouer Périclès, Alcibiade & preſque tous ceux qui furent à la tête du gouvernement; comme d'autres auteurs dramatiques y jouerent d'autres philoſophes (5); car il régnoit alors de la diviſion entre ces deux claſſes de gens de lettres (6).

Il falloit jetter du ridicule ſur le prétendu génie de Socrate & ſur ſes longues méditations; Ariſtophane le repréſente ſuſpendu au-deſſus de

(1) Ælian. var. hiſt. lib. 2, cap. 13.
(2) Ameipſ. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 28.
(3) Æſchin. in Timarch. p. 287.
(4) Schol. Ariſtoph. in nub. v. 96. Diog. Laert. lib. 2, §. 28. Senec. de vit. beat. cap. 27.
(5) Senec. ibid.
(6) Plat. de rep. lib. 10, t. 2, p. 607. Argum. nub. p. 50.

la terre, assimilant ses pensées à l'air subtil & léger qu'il respire (1), invoquant les déesses tutélaires des sophistes, les Nuées, dont il croit entendre la voix au milieu des brouillards & des ténebres qui l'environnent (2). Il falloit le perdre dans l'esprit du peuple; il l'accuse d'apprendre aux jeunes gens à mépriser les dieux, à tromper les hommes (3).

Aristophane présenta sa piece au concours, elle reçut des applaudissemens & ne fut pas couronnée (4): il la remit au théatre l'année d'après, elle n'eut pas un meilleur succès. Il la retoucha de nouveau; mais des circonstances l'empêcherent d'en donner une troisieme représentation (5). Socrate, à ce qu'on prétend, ne dédaigna pas d'assister à la premiere, de se montrer à des étrangers qui le cherchoient des yeux dans l'assemblée (6). De pareilles attaques n'ébranloient pas plus sa constance que les autres événemens de la vie (7). » Je dois me corriger, disoit-il, » si les reproches de ces auteurs sont fondés; » les mépriser, s'ils ne le sont pas. « On lui rapportoit un jour qu'un homme disoit du mal de lui: » C'est, répondit-il, qu'il n'a pas appris à bien » parler (8)».

Depuis la représentation des Nuées il s'étoit écoulé environ 24 ans. Il sembloit que le tems de la persécution étoit passé pour lui, lorsque

(1) Aristoph in nub. v. 229.
(2) Id. ibid. v. 291 & 329.
(3) Id. ibid. v. 112 & 246.
(4) Id. ibid. v. 525.
(5) Schol. Aristoph. p. 51. Sam. Pet. miscel. lib. 1, cap. 3. Palmer. exercit. p. 729.
(6) Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13.
(7) Senec. de const. sap. cap. 18.
(8) Diog. Laert. lib. 2, §. 36.

tout-à-coup il apprit qu'un jeune homme venoit de préſenter au ſecond des archontes (1) une dénonciation conçue en ces termes: » Mélitus, fils de Mélitus, du bourg de Pithos, intente une accuſation criminelle contre Socrate, » fils de Sophroniſque, du bourg d'Alopece. Socrate eſt coupable en ce qu'il n'admet pas nos » dieux, & qu'il introduit parmi nous des divinités nouvelles ſous le nom de génies: Socrate eſt coupable en ce qu'il corrompt la » jeuneſſe d'Athenes: pour peine, la mort (2) ».

Mélitus étoit un poëte froid & ſans talens; il compoſa quelques tragédies, dont le ſouvenir ne ſe perpétuera que par les plaiſanteries d'Ariſtophane (3). Deux accuſateurs plus puiſſans que lui, Anytus & Lycon, le firent ſervir d'inſtrument à leur haine (4). Ce dernier étoit un de ces orateurs publics, qui dans les aſſemblées du ſénat & du peuple diſcutent les intérêts de la patrie & diſpoſent de l'opinion de la multitude, comme la multitude diſpoſe de tout (5). Ce fut lui qui dirigea les procédures (6).

Des richeſſes conſidérables & des ſervices ſignalés rendus à l'état plaçoient Anytus parmi les citoyens qui avoient le plus de crédit (7). Il remplit ſucceſſivement les premieres dignités de la république (8). Zélé partiſan de la démo-

(1) Plat. in Euthypr. t. 1, p 2.
(2) Plat. apol. t. 1, p. 24 Xenoph. memor. lib. 1, p. 708. Phavor. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 40.
(3) Ariſtoph. in ran. v. 1337. Schol. ibid. Suid. in *lexicon*.
(4) Plat. ibid. p. 23. Antiſth. ap. Diog. Laert. lib. 2, §. 39.
(5) Ariſtot de rep. lib. 4, cap 4, t. 2, p. 369.
(6) Diog. Laert. lib. 2, §. 38.
(7) Iſocr. in Callimach. t. 2, p. 495.
(8) Lyſ. in Agorat. p. 261. Id. in Dardan. p. 388.

cratie, perſécuté par les 30 tyrans, il fut un de ceux qui contribuerent le plus à leur expulſion & au rétabliſſement de la liberté (1).

Anytus avoit long-tems vécu en bonne intelligence avec Socrate ; il le pria même une fois de donner quelques inſtructions à ſon fils, qu'il avoit chargé des détails d'une manufacture dont il tiroit un gros revenu. Mais Socrate, lui ayant repréſenté que ces fonctions aviliſſantes ne convenoient, ni à la dignité du pere, ni aux diſpoſitions du fils [2], Anytus, bleſſé de cet avis, défendit au jeune homme tout commerce avec ſon maître.

Quelque tems après Socrate examinoit avec Ménon, un de ſes amis, ſi l'éducation pouvoit donner les qualités de l'eſprit & du cœur, refuſées par la nature. Anytus ſurvint & ſe mêla de la converſation. La conduite de ſon fils, dont il négligeoit l'éducation, commençoit à lui donner de l'inquiétude. Dans la ſuite du diſcours Socrate obſerva que les enfans de Thémiſtocle, d'Ariſtide & de Périclès, entourés de maîtres de muſique, d'équitation & de gymnaſtique, ſe diſtinguerent dans ces différens genres ; mais qu'ils ne furent jamais auſſi vertueux que leurs peres : preuve certaine, ajoutoit-il, que ces derniers ne trouverent aucun inſtituteur en état de donner à leurs fils le mérite qu'ils avoient eux-mêmes. Anytus, qui ſe plaçoit à côté de ces grands hommes, ſentit ou ſuppoſa l'alluſion. Il répondit avec colere : » Vous parlez des autres avec une licence intolérable. » Croyez-moi, ſoyez plus réſervé ; ici plus

(1) Xenoph. hiſt. Græc. lib. 2, p. 468.
(2) Id. apol. p. 706 & 707.

» qu'ailleurs il eſt aiſé de faire du bien ou » du mal à qui l'on veut, & vous devez le ſa- » voir [1].»

A ces griefs perſonnels s'en joignoient d'autres qui aigriſſoient Anytus, & qui lui étoient communs avec la plus grande partie de la nation. Il faut les développer, pour faire connoître la principale cauſe de l'accuſation contre Socrate [2].

Deux factions ont toujours ſubſiſté parmi les Athéniens : les partiſans de l'ariſtocratie & ceux de la démocratie. Les premiers, preſque toujours aſſervis, ſe contentoient, dans les tems heureux, de murmurer en ſecret ; dans les malheurs de l'état, & ſur-tout vers la fin de la guere du Péloponeſe, ils firent quelques tentatives pour détruire la puiſſance exceſſive du peuple. Après la priſe d'Athenes les Lacédémoniens en confierent le gouvernement à trente magiſtrats, la plupart tirés de cette claſſe. Critias, un des diſciples de Socrate, étoit à leur tête. Dans l'eſpace de huit mois ils exercerent plus de cruautés que le peuple n'en avoit exercé pendant pluſieurs ſiecles. Quantité de citoyens, obligés d'abord de prendre la fuite, ſe réunirent enfin ſous la conduite de Thraſibule & d'Anytus. L'oligarchie fut détruite, l'ancienne forme de gouvernement rétablie, & pour prévenir déſormais toute diſſention une amniſtie preſque générale accorda le pardon & ordonna l'oubli du paſſé. Elle fut publiée & garantie ſous la foi du ſerment, trois ans avant la mort de Socrate (3).

(1) Plat. in Men. t. 2, p. 94.
(2) Obſerv. manuſcrites de M. Fréret ſur la condamnation de Socrate.
(3) Andocid. de myſt. p. 12.

Le peuple prêta le ſerment ; mais il ſe rappelloit avec frayeur qu'il avoit été dépouillé de ſon autorité ; qu'il pouvoit à tout moment la perdre encore ; qu'il étoit dans la dépendance de cette Lacédémone, ſi jalouſe d'établir partout l'oligarchie ; que les principaux citoyens d'Athenes entretenoient des intelligences avec elle, & ſe trouvoient animés des mêmes ſentimens. Et que ne feroit pas cette faction cruelle dans d'autres circonſtances, puiſqu'au milieu des ruines de la république il avoit fallu tant de ſang pour aſſouvir ſa fureur ?

Les flatteurs du peuple redoubloient ſes alarmes, en lui repréſentant que des eſprits ardens s'expliquoient tous les jours avec une témérité révoltante contre la nature du gouvernement populaire ; que Socrate, le plus dangereux de tous, parce qu'il étoit le plus éclairé, ne ceſſoit d'infecter la jeuneſſe d'Athenes par des maximes contraires à la conſtitution établie ; qu'on lui avoit entendu dire plus d'une fois qu'il falloit être inſenſé pour confier les emplois & la conduite de l'état à des magiſtrats qu'un ſort aveugle choiſiſſoit parmi le plus grand nombre des citoyens (1) ; que, docile à ſes leçons, Alcibiade, outre les maux dont il avoit accablé la république (2), avoit en dernier lieu conſpiré contre ſa liberté ; que dans le même tems Critias & Théramene, deux autres de ſes diſciples, n'avoient pas rougi de ſe placer à la tête des trente tyrans ; qu'il falloit enfin réprimer une licence dont les ſuites, difficiles à prévoir, ſeroient impoſſibles à éviter.

(1) Xenoph. memor. lib. 1, p. 712.
(2) Id. ibid. p. 713.

Mais quelle action intenter contre Socrate ? On n'avoit à lui reprocher que des diſcours ſur leſquels les loix n'avoient rien ſtatué, & qui par eux-mêmes ne formoient pas un corps de délit, puiſqu'ils n'avoient pas une liaiſon néceſſaire avec les malheurs dont on avoit à ſe plaindre : d'ailleurs, en les établiſſant comme l'unique baſe de l'accuſation, on riſquoit de réveiller l'animoſité des partis, & l'on étoit obligé de remonter à des événemens ſur leſquels l'amniſtie impoſoit un ſilence abſolu.

La trame ourdie par Anytus paroit à ces inconvéniens, & ſervoit à la fois ſa haine perſonnelle & la vengeance du parti populaire. L'accuſateur, en pourſuivant Socrate comme un impie, devoit ſe flatter de le perdre, parce que le peuple recevoit toujours avec ardeur ces ſortes d'accuſations (1), & qu'en confondant Socrate avec les autres philoſophes il étoit perſuadé qu'ils ne pouvoient s'occuper de la nature, ſans nier l'exiſtence des dieux (2). D'ailleurs la plupart des juges, ayant autrefois aſſiſté à la repréſentation des Nuées d'Ariſtophane, avoient conſervé contre Socrate ces impreſſions ſourdes que, dans une grande ville, il eſt ſi facile de recevoir & ſi difficile de détruire (3).

D'un autre côté Mélitus, en le pourſuivant comme le corrupteur de la jeuneſſe, pouvoit, à la faveur d'une allégation ſi vague, rappeller incidemment & ſans riſque des faits capables de ſoulever les juges & d'effrayer les partiſans du gouvernement populaire.

(1) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 3.
(2) Plat. in apol. t. 1, p. 18
(3) Id. ibid. p. 19.

Le ſecret de cette marche n'a pas échappé à la poſtérité; environ 54 ans après la mort de Socrate l'orateur Eſchine, avec qui j'étois fort lié, diſoit, en préſence du même tribunal où fut plaidée la cauſe de ce philoſophe : » Vous qui avez » mis à mort le ſophiſte Socrate, convaincu d'a» voir donné des leçons à Critias, l'un de ces » trente magiſtrats qui détruiſirent la démocra» tie (1). »

Pendant les premieres procédures Socrate ſe tenoit tranquille; ſes diſciples dans l'effroi s'empreſſoient de conjurer l'orage : le célebre Lyſias fit pour lui un diſcours touchant & capable d'émouvoir les juges; Socrate y reconnut les talens de l'orateur, mais il n'y trouva point le langage vigoureux de l'innocence (2).

Un de ſes amis, nommé Hermogene, le prioit un jour de travailler à ſa défenſe (3) : » Je m'en » ſuis occupé depuis que je reſpire, répondit So» crate; qu'on examine ma vie entiere : voilà mon » apologie. »

» Cependant, reprit Hermogene, la vérité a » beſoin de ſoutien, & vous n'ignorez pas com» bien, dans nos tribunaux l'éloquence a perdu » de citoyens innocens & ſauvé de coupables. » Je le ſais, répliqua Socrate; j'ai même deux » fois entrepris de mettre en ordre mes moyens » de défenſe; deux fois le génie qui m'éclaire » m'en a détourné, & j'ai reconnu la ſageſſe de ſes » conſeils.

» J'ai vécu juſqu'à préſent le plus heureux des mortels,

(1) Æſchin. in Timarch. p. 287.
(2) Cicer. de orat. lib. 1, cap. 54, t. 1, p. 182. Diog. Laert. lib. 2, §. 40. Val. Max. lib. 6, cap. 4, extern. n° 2.
(3) Xenoph. apol. p. 702. Id. memor. lib. 4, p. 816.

» mortels ; j'ai comparé ſouvent mon état à celui » des autres hommes, & je n'ai envié le ſort de » perſonne. Dois-je attendre que les infirmités » de la vieilleſſe me privent de l'uſage de mes » ſens, & qu'en affoibliſſant mon eſprit elles ne » me laiſſent que des jours inutiles ou deſtinés » à l'amertume (1) ? Les dieux, ſuivant les appa- » rences, me préparent une mort paiſible, exemp- » te de douleur, la ſeule que j'euſſe pu déſirer. » Mes amis, témoins de mon trépas, ne ſeront » frappés ni de l'horreur du ſpectacle, ni des foi- » bleſſes de l'humanité ; & dans mes derniers mo- » mens j'aurai encore aſſez de force pour lever » mes regards ſur eux & leur faire entendre les » ſentimens de mon cœur (2).

» La poſtérité prononcera entre mes juges & » moi : tandis qu'elle attachera l'opprobre à leur » mémoire, elle prendra quelque ſoin de la mien- » ne, & me rendra cette juſtice que, loin de » ſonger à corrompre mes compatriotes, je n'ai » travaillé qu'à les rendre meilleurs (3). «

Telles étoient ſes diſpoſitions lorſqu'il fut aſſigné pour comparoître devant le tribunal des héliaſtes, auquel l'archonte-roi venoit de renvoyer l'affaire, & qui, dans cette occaſion, fut compoſé d'environ cinq cens juges (4).

Mélitus & les autres accuſateurs avoient concerté leurs attaques à loiſir ; dans leurs plaidoyers, ſoutenus de tout le preſtige de l'éloquence (5), ils avoient raſſemblé, avec un art infini, beaucoup

(1) Xenoph. memor. lib. 4, p. 817.
(2) Id. apol. p. 702.
(3) Id. ibid. p. 706. Id. memor. lib. 4, p. 817.
(4) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 18, p. 83. Obſerv. manuſcr. de M. Fréret. ſur la condamn. de Socrate.
(5) Plat. in apol. t. 1, p. 17.

de circonſtances propres à prévenir les juges. Je vais rapporter quelques-unes de leurs allégations, & les réponſes qu'elles occaſionnerent.

Premier délit de Socrate. *Il n'admet pas les divinités d'Athenes, quoique, ſuivant la loi de Dracon, chaque citoyen ſoit obligé de les honorer* (1).

Le réponſe étoit facile : Socrate offroit ſouvent des ſacrifices devant ſa maiſon, ſouvent il en offroit, pendant les fêtes, ſur les autels publics; tout le monde en avoit été témoin, & Mélitus lui-même, s'il avoit daigné y faire attention (2). Mais comme l'accuſé s'élevoit contre les pratiques ſuperſtitieuſes qui s'étoient introduites dans la religion (3), & qu'il ne pouvoit ſouffrir les haines & toutes ces paſſions honteuſes qu'on attribuoit aux dieux (4), il étoit aiſé de le noircir aux yeux de ceux à qui une piété éclairée eſt toujours ſuſpecte.

Mélitus ajoutoit que, ſous les noms de génies, Socrate prétendoit introduire parmi les Athéniens des divinités étrangeres, & qu'une telle audace méritoit d'être punie, conformément aux loix. Dans cet endroit l'orateur ſe permit des plaiſanteries ſur cet eſprit dont le philoſophe ſe glorifioit de reſſentir l'inſpiration ſecrete (5).

Cette voix, répondit Socrate, n'eſt pas celle d'une divinité nouvelle, c'eſt celle des dieux que nous adorons. Vous convenez tous qu'ils prévoient l'avenir, & qu'ils peuvent nous en

(1) Porphyr. de abſtin. lib. 4, p. 380.

(2) Xenoph. in apol. p. 703. Id. memor. lib. 1, p. 708. Theodect. ap. Ariſtot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 577.

(3) Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 580.

(4) Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 6.

(5) Plat. in apol. t. 1, p. 31.

inſtruire ; ils s'expliquent aux uns par la bouche de la Pythie, aux autres par différens ſignes ; à moi, par un interprete dont les oracles ſont préférables aux indications que l'on tire du vol des oiſeaux ; car mes diſciples témoigneront que je ne leur ait rien prédit qui ne leur ſoit arrivé.

A ces mots les juges firent entendre des murmures de mécontentement (1) ; Mélitus l'auroit augmenté, s'il avoit obſervé qu'en autoriſant les révélations de Socrate on introduiroit tôt ou tard le fanatiſme dans un pays où les imaginations ſont ſi faciles à ébranler, & que pluſieurs ſe feroient un devoir d'obéir plutôt aux ordres d'un eſprit particulier qu'à ceux des magiſtrats. Il paroît que Mélitus n'entrevit pas ce danger (2).

Second délit de Socrate. *Il corrompt la jeuneſſe d'Athenes.* Il ne s'agiſſoit pas des mœurs de l'accuſé, mais de ſa doctrine ; on diſoit que ſes diſciples n'apprenoient à ſa ſuite qu'à briſer les liens du ſang & de l'amitié (3). Ce reproche, uniquement fondé ſur quelques expreſſions malignement interprétées, ne ſervit qu'à déceler la mauvaiſe foi de l'accuſateur. Mais Mélitus reprit ſes avantages quand il inſinua que Socrate étoit ennemi du peuple ; il parla des liaiſons de ce philoſophe avec Alcibiade & Critias (4). On répondit qu'ils montrerent des vertus tant qu'ils furent ſous ſa conduite ; que leur maître avoit, dans tous les tems, condamné les excès du premier, & que, pendant la tyrannie du ſecond, il fut le ſeul qui oſa s'oppoſer à ſes volontés.

(1) Xenoph. in apol. p. 703.
(2) Fréret. obſerv. manuſcr.
(3) Xenoph. in apol. p. 704. Id. memor. lib. 1, p. 719.
(4) Id. ibid. p. 713.

Enfin, diſoit Mélitus aux juges, c'eſt par la voie du ſort que vous avez été établi pour rendre la juſtice, & que pluſieurs d'entre vous ont rempli des magiſtratures importantes. Cette forme, d'autant plus eſſentielle qu'elle peut ſeule conſerver entre les citoyens une ſorte d'égalité, Socrate la ſoumet à la cenſure ; & la jeuneſſe d'Athenes, à ſon exemple, ceſſe de reſpecter ce principe fondamental de la conſtitution (1).

Socrate, en s'expliquant ſur un abus qui confioit au haſard la fortune des particuliers & la deſtinée de l'état, n'avoit dit que ce que penſoient les Athéniens les plus éclairés (2). D'ailleurs de pareils diſcours, ainſi que je l'ai obſervé plus haut, ne pouvoient pas entraîner la peine de mort ſpécifiée dans les concluſions de l'accuſateur.

Pluſieurs des amis de Socrate prirent hautement ſa défenſe (3), d'autres écrivirent en ſa faveur (4) ; & Mélitus auroit ſuccombé, ſi Anytus & Lycon n'étoient venus à ſon ſecours (5). On ſe ſouvient que le premier oſa repréſenter aux juges, ou qu'on n'auroit pas dû renvoyer l'accuſé à leur tribunal, ou qu'ils devoient le faire mourir, attendu, que s'il étoit abſous, leurs enfans n'en ſeroient que plus attachés à ſa doctrine (6).

Socrate ſe défendit pour obéir à la loi (7) ; mais ce fut avec la fermeté de l'innocence & la dignité de la vertu. Je vais ajouter ici quelques

(1) Xenoph. memor. lib. 1, p. 712.
(2) Iſocr. areop. t. 1, p. 322.
(3) Xenoph. in apol. p. 705.
(4) Id. ibid. p. 701.
(5) Plat. in apol. t. 1, p. 36.
(6) Id. ibid. p. 29.
(7) Id. ibid. p. 19.

traits du discours que ces apologistes, & Platon sur-tout, mettent dans sa bouche : ils serviront à développer son caractere.

» Je comparois devant ce tribunal pour la pre-» miere fois de ma vie, quoique âgé de plus de » 70 ans : ici le style, les formes, tout est nou-» veau pour moi. Je vais parler une langue » étrangere, & l'unique grace que je vous deman-» de, c'est d'être attentifs plutôt à mes raisons » qu'à mes paroles ; car votre devoir est de » discerner la justice, le mien de vous dire la » vérité (1). «

Après s'être lavé du crime d'impiété (2), il passoit au second chef d'accusation. » On prétend » que je corromps la jeunesse d'Athenes ! qu'on » cite donc un de mes disciples que j'aie entraîné » dans le vice (3). J'en vois plusieurs dans cette » assemblée : qu'ils se levent, qu'ils déposent con-» tre leur corrupteur (4). S'ils sont retenus par un » reste de considération, d'où vient que leurs » peres, leurs freres, leurs parens n'invoquent » pas, dans ce moment, la sévérité des loix ? D'où » vient que Mélitus a négligé leur témoignage ? » C'est que, loin de me poursuivre, ils sont eux-» mêmes accourus à ma défense.

» Ce ne sont pas les calomnies de Mélitus & » d'Anytus qui me coûteront la vie (5), c'est la » haine de ces hommes vains ou injustes, dont » j'ai démasqué l'ignorance ou les vices : haine » qui a déjà fait périr tant de gens de bien, qui

(1) Plat. in apol. t. 1, p. 17.
(2) Xenoph. in apol. p. 703.
(3) Xenoph. in apol. p. 704.
(4) Plat. in apol. t. 1, p. 33.
(5) Id. ibid. p. 28.

» en fera périr tant d'autres ; car je ne dois pas » me flater qu'elle s'épuiſe par mon ſupplice.

» Je me la ſuis attirée en voulannt pénétrer » le ſens d'une réponſe de la Pythie (1), qui » m'avoit déclaré le plus ſage des hommes. « Ici les juges firent éclater leur indignation (2). Socrate continua : » Etonné de cet oracle j'interrogeai, » dans les diverſes claſſes des citoyens, ceux qui » jouiſſoient d'une réputation diſtinguée, je ne » trouvai par-tout que de la préſomption & de » l'hypocriſie. Je tâchai de leur inſpirer des doutes » ſur leur mérite, & m'en fis des ennemis irrécon- » ciliables : je conclus delà que la ſageſſe n'appar- » tient qu'à la Divinité, & que l'oracle, en me » citant pour exemple, a voulu montrer que le » plus ſage des hommes eſt celui qui croit l'être » le moins (3).

» Si on me reprochoit d'avoir conſacré tant » d'années à des recherches ſi dangereuſes, je » répondrois qu'on ne doit compter pour rien, » ni la vie, ni la mort, dès qu'on peut être utile » aux hommes. Je me ſuis cru deſtiné à les inſ- » truire ; j'ai cru en avoir reçu la miſſion du Ciel » même (4). J'avois gardé, au péril de mes jours, » les poſtes où nos généraux m'avoient placé à » Amphipolis, à Potidée, à Délium ; je dois garder » avec plus de courage celui que les dieux m'ont » aſſigné au milieu de vous, & je ne pourrois » l'abandonner ſans déſobéir à leurs ordres, ſans » m'avilir à mes yeux (5).

» J'irai plus loin : ſi vous preniez aujourd'hui

(1) Plat. in apol. p. 21.
(2) Xenoph. in apol. p. 703.
(3) Plat. in apol. t. 1, p. 23.
(4) Id. ibid. p. 30.
(5) Plat. in apol. t. 1, p. 28.

» le parti de m'absoudre, à condition que je gar-
» derois le silence (1), je vous dirois : O mes juges !
» je vous aime & je vous honore sans doute, mais
» je dois obéir à Dieu plutôt qu'à vous ; tant que je
» respirerai je ne cesserai d'élever ma voix comme
» par le passé, & de dire à tous ceux qui s'offriront
» à mes regards : N'avez-vous pas de honte de
» courir après les richesses & les honneurs, tandis
» que vous négligez les trésors de sagesse & de
» vérité qui doivent embellir & perfectionner
» votre ame ? Je les tourmenterois à force de
» prieres & de questions, je les ferois rougir de
» leur aveuglement ou de leurs fausses vertus, &
» leur montrerois que leur estime place au
» premier rang des biens qui ne méritent que le
» mépris.

» Voilà ce que la Divinité me prescrit d'annon-
» cer, sans interruption, aux jeunes gens, aux vieil-
» lards, aux citoyens, aux étrangers ; & comme ma
» soumission à ses ordres est pour vous le plus
» grand de ses bienfaits, si vous me faites mourir
» vous rejetterez le don des dieux, & vous ne
» trouverez personne qui soit animé du même
» zele. C'est donc votre cause que je soutiens
» aujourd'hui, en paroissant défendre la mienne.
» Car enfin Anytus & Mélitus peuvent me calom-
» nier, me bannir, m'ôter la vie ; mais ils ne
» sauroient me nuire : ils sont plus à plaindre que
» moi, puisqu'ils sont injustes (2).

» Pour échapper à leurs coups je n'ai point,
» à l'exemple des autres accusés, employé les
» menées clandestines, les sollicitations ouvertes.
» Je vous ai trop respectés pour chercher à vous

(1) Plat. in apol. t. 1, p. 29.
(2) Id. ibid. p. 30.

» attendrir par mes larmes, ou par celles de mes » enfans & de mes amis, raſſemblés autour de moi » (1). C'eſt au théatre qu'il faut exciter la pitié par » des images touchantes; ici la vérité ſeule doit » ſe faire entendre. Vous avez fait un ſerment » ſolemnel de juger ſuivant les loix, ſi je vous » arrachois un parjure je ferois véritablement » coupable d'impiété. Mais plus perſuadé que » mes adverſaires de l'exiſtence de la Divinité, je » me livre ſans crainte à ſa juſtice, ainſi qu'à la » vôtre (2). «

Les juges de Socrate étoient la plupart des gens du peuple, ſans lumieres & ſans principes; les uns prirent ſa fermeté pour une inſulte, les autres furent bleſſés des éloges qu'il venoit de ſe donner (3). Il intervint un jugement qui le déclaroit atteint & convaincu. Ses ennemis ne l'emporterent que de quelques voix (4); ils en euſſent eu moins encore, & auroient été punis eux-mêmes, s'il avoit fait le moindre effort pour fléchir ſes juges (5).

Suivant la juriſprudence d'Athenes il falloit un ſecond jugement pour ſtatuer ſur la peine (6). Mélitus, dans ſon accuſation, concluoit à la mort. Socrate pouvoit choiſir entre une amende, le banniſſement, ou la priſon perpétuelle. Il reprit la parole, & dit qu'il s'avoueroit coupable s'il s'infligeoit la moindre punition (7); mais qu'ayant rendu de grands ſervices à la république

(1) Plat. in apol. t. 1, p. 34. Xenoph. memor lib. 4, p. 804.
(2) Plat. in apol. t. 1, p. 35. Xenoph. memor. lib. 1, p. 722.
(3) Xenoph. ibid. p. 707.
(4) Plat. ibid. p. 36.
(5) Xenoph. ibid. lib. 4, p. 804.
(6) Cicer. de orat. cap. 54, t. 1, p. 182.
(7) Plat. in apol. t. 1, p. 37. Xenoph. in apol. p. 405.

il mériteroit d'être nourri dans le Prytanée, aux dépens du public (1). A ces mots 80 des juges, qui avoient d'abord opiné en ſa faveur, adhérerent aux concluſions de l'accuſateur (2), & la ſentence de mort fut prononcée *; elle portoit que le poiſon termineroit les jours de l'accuſé.

Socrate la reçut avec la tranquillité d'un homme qui, pendant toute ſa vie, avoit appris à mourir (3). Dans un troiſieme diſcours il conſola les juges qui l'avoient abſous, en obſervant qu'il ne peut rien arriver de funeſte à l'homme de bien, ſoit pendant ſa vie, ſoit après ſa mort (4) : à ceux qui l'avoient accuſé ou condamné il repréſenta qu'ils éprouveroient ſans ceſſe les remords de leur conſcience (5), & les reproches des hommes; que la mort étant un gain pour lui il n'étoit point irrité contr'eux, quoiqu'il eût à ſe plaindre de leur haine. Il finit par ces paroles : » Il eſt » tems de nous retirer, moi pour mourir, » & vous pour vivre. Qui de nous jouira » d'un meilleur ſort ? la Divinité ſeule peut le » ſavoir (6). «

Quand il ſortit du palais pour ſe rendre à la priſon on n'aperçut aucun changement ſur ſon viſage, ni dans ſa démarche. Il dit à ſes diſciples,

(1) Plat. ibid.

(2) Diog. Laert. lib. 2, §. 42.

* Suivant Platon (in apol. t. 1, p. 38) Socrate conſentit à propoſer une légere amende, dont quelques-uns de ſes diſciples, & Platon entr'autres, devoient répondre. D'autres auteurs avancent la même choſe (Diog. Laert. lib. 2, §. 41.) Cependant Xenophon lui fait dire qu'il ne pouvoit, ſans ſe reconnoître criminel, ſe condamner à la moindre peine.

(3) Plat in Phædon t. 1, p. 64 & 67.

(4) Plat. in apol. t. 1, p. 41.

(5) Xenoph. in apol. p. 705. Plat. in apol. p. 39.

(6) Plat. in apol. t. 1, p. 40 & 42.

qui fondoient en larmes à ſes côtés : » Eh ! pourquoi » ne pleurez-vous que d'aujourd'hui : ignoriez-» vous qu'en m'accordant la vie la nature m'avoit » condamné à la perdre ? Ce qui me déſeſpere, » s'écrioit le jeune Apollodore, dans l'égarement » de ſon affliction, c'eſt que vous mourez innocent. » Aimeriez-vous mieux, lui répondit Socrate en » ſouriant, que je mouruſſe coupable ? « Il vit paſſer Anytus, & dit à ſes amis : » Voyez comme » il eſt fier de ſon triomphe : il ne ſait pas » que la victoire reſte toujours à l'homme » vertueux (1). «

Le lendemain de ſon jugement le prêtre d'Apollon mit une couronne ſur la poupe de la galere qui porte tous les ans à Délos les offrandes des Athéniens (2). Depuis cette cérémonie juſqu'au retour du vaiſſeau la loi défend d'exécuter les jugemens qui prononcent la peine de mort.

Socrate paſſa trente jours dans la priſon (3), entouré de ſes diſciples, qui, pour ſoulager leur douleur, venoient à tous momens recevoir ſes regards & ſes paroles ; qui, à tous les momens, croyoient les recevoir pour la derniere fois.

Un jour, à ſon réveil, il aperçut Criton aſſis auprès de ſon lit (4) : c'étoit un de ceux qu'il aimoit le plus. » Vous voilà plutôt qu'à l'ordinaire, » lui dit-il ; n'eſt-il pas grand matin encore ? » Oui, répondit Criton, le jour commence à » peine. . . . *Socrate.* Je ſuis ſurpris que le garde » de la priſon vous ait permis d'entrer. *Crit.* Il

(1) Xenoph. in apol. p. 706.
(2) Plut. in Phædon. t. 1, p. 58.
(3) Xenoph. memor. lib. 4, p. 816.
(4) Plat. in Crit. t. 1, p. 43.

» me connoît, je lui ai fait quelques petits » préſens. . . . *Socr.* Y a-t-il long-tems que vous » êtes arrivé ? *Crit.* Aſſez de tems. . . . *Socr.* » Pourquoi ne pas m'éveiller ? *Crit.* Vous goûtiez » un ſommeil ſi paiſible ! je n'avois garde de » l'interrompre ; j'avois toujours admiré le calme » de votre ame, j'en étois encore plus frappé » dans ce moment. *Socr.* Il ſeroit honteux qu'un » homme de mon âge pût s'inquiéter des appro- » ches de la mort. Mais qui vous engage à venir » ſi-tôt ? *Crit.* Une nouvelle accablante, non pour » vous, mais pour moi & pour vos amis ; la plus » cruelle & la plus affreuſe des nouvelles. *Socr.* » Le vaiſſeau eſt-il arrivé ? *Crit.* On le vit hier au » ſoir à Sunium ; il arrivera ſans doute aujourd'hui, » & demain ſera le jour de votre trépas. *Socr.* » A la bonne heure, puiſque telle eſt la volonté » des dieux *. «

Alors Criton lui repréſenta que, ne pouvant ſupporter l'idée de le perdre, il avoit, avec quelques amis, pris la réſolution de le tirer de la priſon ; que les meſures étoient concertées pour la nuit ſuivante ; qu'une légere ſomme leur ſuffiroit pour corrompre les gardes & impoſer ſilence à leurs accuſateurs ; qu'on lui ménageroit en Theſſalie une retraite honorable & une vie tranquille ; qu'il ne pouvoit ſe refuſer à leurs prieres ſans ſe trahir lui-même, ſans trahir ſes enfans, qu'il laiſſeroit dans le beſoin, ſans trahir ſes amis, auxquels on reprocheroit à jamais de n'avoir pas ſacrifié tous leurs biens pour lui ſauver la vie (1).

* Criton penſoit que le vaiſſeau arriveroit dans la journée au Pirée ; il n'y arriva que le lendemain, & la mort de Socrate fut différée d'un jour.

(1) Plat. in Crit. t. 1, p. 44.

» Oh ! mon cher Criton, répondit Socrate, » votre zele n'eſt pas conforme aux principes que » j'ai toujours fait profeſſion de ſuivre, & que les » plus rigoureux tourmens ne me forceront jamais » d'abandonner (1).

» Il faut écarter d'abord les reproches que vous » craignez de la part des hommes ; vous ſavez » que ce n'eſt pas à l'opinon du grand nombre » qu'il faut s'en rapporter, mais à la déciſion de » celui qui diſcerne le juſte de l'injuſtice, & qui » n'eſt autre que la vérité (2). Il faut écarter auſſi » les alarmes que vous tâchez de m'inſpirer à » l'égard de mes enfans : ils recevront de mes » amis les ſervices que leur généroſité m'offre » aujourd'hui (3). Ainſi toute la queſtion eſt » de ſavoir s'il eſt conforme à la juſtice que » je quitte ces lieux ſans la permiſſion des » Athéniens (4).

» Ne ſommes-nous pas convenus ſouvent que, » dans aucune circonſtance, il n'eſt permis de » rendre injuſtice pour injuſtice (5) ? N'avons- » nous pas reconnu encore que le premier devoir » du citoyen eſt d'obéir aux loix, ſans qu'aucun » prétexte puiſſe l'en diſpenſer ? Or, ne feroit-ce » pas leur ôter toute leur force & les anéantir » que de s'oppoſer à leur exécution ? Si j'avois à » m'en plaindre, j'étois libre, il dépendoit de moi » de paſſer en d'autres climats (6) ; mais j'ai porté » juſqu'à préſent leur joug avec plaiſir, j'ai mille

(1) Plat. in Crit. t. 1, p. 46. Xenoph. in apol. p. 705.
(2) Plat. ibid. p. 48.
(3) Id. ibid. p. 54.
(4) Id. ibid. p. 48.
(5) Id. ibid. p. 49.
(6) Id. ibid. p. 51.

» fois éprouvé les effets de leur protection & de » leur bienfaiſance ; &, parce que des hommes » en ont abuſé pour me perdre, vous voulez que, » pour me venger d'eux, je détruiſe les loix & » que je conſpire contre ma patrie, dont elles » ſont le ſoutien ?

» J'ajoute qu'elles m'avoient préparé une reſ- » ſource. Je n'avois, après la premiere ſentence, » qu'à me condamner au banniſſement, j'ai voulu » en ſubir une ſeconde, & j'ai dit tout haut que je » préférois la mort à l'exil (1). Irai-je donc, » infidele à ma parole, ainſi qu'à mon devoir, » montrer aux nations éloignées Socrate proſcrit, » humilié, devenu le corrupteur des loix & l'en- » nemi de l'autorité, pour conſerver quelques » jours languiſſans & flétris ? Irai-je y perpétuer » le ſouvenir de ma foibleſſe & de mon crime, & » n'oſer y prononcer les mots de juſtice & de » vertu ſans en rougir moi-même, & ſans m'atti- » rer les reproches les plus ſanglans ? Non, mon » cher ami, reſtez tranquille & laiſſez-moi ſuivre » la voie que les dieux m'ont tracée (2). «

Deux jours après cette converſation (3) les onze magiſtrats qui veillent à l'exécution des criminels ſe rendirent de bonne heure à la priſon, pour le délivrer de ſes fers & lui annoncer le moment de ſon trépas (4). Pluſieurs de ſes diſciples entrerent enſuite ; ils étoient à peu près au nombre de vingt : ils trouverent auprès de lui Xanthippe, ſon épouſe, tenant le plus jeune de ſes enfans entre ſes bras. Dès qu'elle les apperçut

(1) Plat. in Crit. t. 1, p. 52.
(2) Plat. in apol. t. 1, p. 54.
(3) Id. ibid. p. 44.
(4) Id. in Phædon. t. 1, p. 59.

elle s'écria d'une voix entrecoupée de ſanglots : » Ah ! voilà vos amis, & c'eſt pour la derniere » fois ! « Socrate ayant prié Criton de la faire remener chez elle, on l'arracha de ce lieu, jetant des cris douloureux & ſe meurtriſſant le viſage (1).

Jamais il ne s'étoit montré à ſes diſciples avec tant de patience & de courage ; ils ne pouvoient le voir ſans être oppreſſés par la douleur, l'écouter ſans être pénétrés de plaiſir. Dans ſon dernier entretien il leur dit qu'il n'étoit permis à perſonne d'attenter à ſes jours, parce que, placés ſur la terre comme dans un poſte, nous ne devons le quitter que par la permiſſion des dieux (2) ; que pour lui, réſigné à leur volonté, il ſoupiroit après le moment qui le mettroit en poſſeſſion du bonheur qu'il avoit tâché de mériter par ſa conduite (3). Delà, paſſant au dogme de l'immortalité de l'ame, il l'établit par une foule de preuves qui juſtifioient ſes eſpérances : » Et » quand même, diſoit-il, ces eſpérances ne ſe» roient pas fondées, outre que les ſacrifices » qu'elles exigent ne m'ont pas empêché d'être » le plus heureux des hommes, elles écartent » loin de moi les amertumes de la mort, & ré» pandent ſur mes derniers momens une joie pure » & délicieuſe (4).

» Ainſi, ajouta-t-il, tout homme qui, renon» çant aux voluptés, a pris ſoin d'embellir ſon » ame, non d'ornemens étrangers, mais des or» nemens qui lui ſont propres, tels que la juſ-

(1) Plat. in Phædon. t. 1, p. 60.
(2) Id. ibid. p. 62.
(3) Id. ibid. p. 67 & 68.
(4) Plat. in Phædon t. 1, p. 91 & 114.

» tice, la tempérance & les autres vertus, doit » être plein d'une entiere confiance, & attendre » paiſiblement l'heure de ſon trépas. Vous me » ſuivrez quand la vôtre ſera venue; la mienne » approche, &, pour me ſervir de l'expreſſion » d'un de nos poëtes, j'entends déjà ſa voix qui » m'appelle.

» N'auriez-vous pas quelque choſe à nous preſ- » crire à l'égard de vos enfans & de vos affaires, » lui demanda Criton? Je vous réitere le conſeil » que je vous ai ſouvent donné, répondit So- » crate, celui de vous enrichir de vertus. Si » vous le ſuivez je n'ai pas beſoin de vos pro- » meſſes, ſi vous le négligez elles ſeroient inu- » tiles à ma famille. (1). «

Il paſſa enſuite dans une petite piece pour ſe baigner. Criton le ſuivit; ſes autres amis s'entretinrent des diſcours qu'ils venoient d'entendre & de l'état où ſa mort alloit les réduire: ils ſe regardoient déjà comme des orphelins privés du meilleur des peres, & pleuroient moins ſur lui que ſur eux-mêmes. On lui préſenta ſes trois enfans; deux étoient encore dans un âge fort tendre: il donna quelques ordres aux femmes qui les avoient amenés, & après les avoir renvoyés, il vint rejoindre ſes amis (2).

Un moment après le garde de la priſon entra. » Socrate, lui dit-il, je ne m'attends pas aux im- » précations dont me chargent ceux à qui je viens » annoncer qu'il eſt temps de prendre le poiſon. » Comme je n'ai jamais vu perſonne ici qui eût » autant de force & de douceur que vous je ſuis » aſſuré que vous n'êtes pas fâché contre moi, &

(1) Plat. in Phœdon. t. 1, p. 115.
(2) Id. ibid. p. 116 & 117.

» que vous ne m'attribuez pas votre infortune ; » vous n'en connoiſſez que trop les auteurs. » Adieu, tâchez de vous ſoumettre à la néceſſi- » té. « Ses pleurs lui permirent à peine d'achever, & il ſe retira dans un coin de la priſon pour les répandre ſans contrainte. » Adieu, lui répon- » dit Socrate, je ſuivrai votre conſeil; « & ſe tournant vers ſes amis : » Que cet homme a bon » cœur, leur dit-il ! Pendant que j'étois ici il » venoit quelquefois cauſer avec moi..... Voyez » comme il pleure.... Criton, il faut lui obéir : » qu'on apporte le poiſon, s'il eſt prêt, & s'il » ne l'eſt pas qu'on le broye au plut-tôt. »

Criton voulut lui remontrer que le ſoleil n'étoit pas encore couché, que d'autres avoient eu la liberté de prolonger leur vie de quelques heures. » Ils avoient leurs raiſons, dit Socra- » te, & j'ai les miennes pour en agir autre- » ment (1). «

Criton donna des ordres, & quand ils furent exécutés, un domeſtique apporta la coupe fatale ; Socrate ayant demandé ce qu'il avoit à faire : » Vous promener après avoir pris la po- » tion, répondit cet homme, & vous coucher ſur » le dos quand vos jambes commenceront à s'ap- » peſantir. « Alors, ſans changer de viſage & d'une main aſſurée, il prit la coupe, & après avoir adreſſé ſes prieres aux dieux il l'approcha de ſa bouche.

Dans ce moment terrible le ſaiſiſſement & l'effroi s'emparerent de toutes les ames, & des pleurs involontaires coulerent de tous les yeux ; les uns, pour les cacher, jettoient leur manteau ſur

(1) Plat. in Phædon. t. 1, p. 116.

ſur leur tête, les autres ſe levoient en ſurſaut pour ſe dérober à ſa vue ; mais lorſqu'en ramenant leurs regards ſur lui ils s'apperçurent qu'il venoit de renfermer la mort dans ſon ſein, leur douleur, trop long-tems contenue, fut forcée d'éclater, & leurs ſanglots redoublerent aux cris du jeune Apollodore, qui, après avoir pleuré toute la journée, faiſoit retentir la priſon de hurlemens affreux (1). » Que faites-vous, mes amis, » leur dit Socrate, ſans s'émouvoir ? J'avois écarté » ces femmes, pour n'être pas témoin de pareil- » les foibleſſes. Rappellez votre courage ; j'ai » toujours ouï dire que la mort devoit être ac- » compagnée de bons augures. «

Cependant il continuoit à ſe promener : dès qu'il ſentit de la peſanteur dans ſes jambes il ſe mit ſur ſon lit, & s'enveloppa de ſon manteau. Le domeſtique montroit aux aſſiſtans les progrès ſucceſſifs du poiſon. Déjà un froid mortel avoit glacé les pieds & les jambes ; il étoit près de s'inſinuer dans le cœur, lorſque Socrate, ſoulevant ſon manteau, dit à Criton : » Nous devons un » coq à Eſculape, n'oubliez pas de vous acquit- » ter de ce vœu *. Cela ſera fait, répondit Cri- » ton ; mais n'avez-vous pas encore quelque or- » dre à nous donner ? « Il ne répondit point : un inſtant après il fit un petit mouvement ; le domeſtique l'ayant découvert, reçut ſon dernier regard, & Criton lui ferma les yeux.

Ainſi mourut le plus religieux, le plus vertueux & le plus heureux des hommes (2) ; le ſeul

(1) Plat. in Phædon. t. 1, p. 117.

* On ſacrifioit cet animal à Eſculape. (Voyez Pompeius Feſtus, de ſignif. verb. lib. 9, p. 189.)

(2) Plat. in Phædon. t. 1, p. 118. Xenoph. memor. lib. 4, p. 818.

peut-être qui, ſans crainte d'être démenti, pût dire hautement : Je n'ai jamais, ni par mes paroles, ni par mes actions, commis la moindre injuſtice (1) *.

(1) Xenoph. ibid. lib. 1, p. 721; lib. 4, p. 805.
* Voyez la note à la fin du volume.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-SEPTIEME.

CHAPITRE LXVIII.

Fêtes & Myſteres d'Eleuſis.

JE vais parler du point le plus important de la religion des Athéniens, de ces myſteres dont l'origine ſe perd dans la nuit des tems, dont les cérémonies n'inſpirent pas moins de terreur que de vénération, & dont le ſecret n'a jamais été révélé que par quelques perſonnes dévouées auſſitôt à la mort & à l'exécration publique (1); car la loi n'eſt pas ſatisfaite par la perte de leur vie & la confiſcation de leurs biens, une colonne expoſée à tous les yeux doit encore perpétuer le ſouvenir du crime & de la punition (2).

De tous les myſteres établis en l'honneur de différentes divinités il n'en eſt pas de plus célebres que ceux de Cérès. C'eſt elle-même, dit-on, qui en régla les cérémonies. Pendant qu'elle parcouroit la terre, ſur les traces de Proſerpine enlevée par Pluton, elle arriva dans la plaine d'Eleuſis, & flattée de l'accueil qu'elle reçut des habitans elle leur accorda deux bienfaits ſignalés, l'art de l'agriculture & la connoiſſance de la doctrine ſacrée (3). On ajoute que les petits myſteres qui ſervent de préparation aux grands furent inſtitués en faveur d'Hercule (4).

(1) Meurſ. in Eleuſ. cap. 20.
(2) Andoc. de myſt. p. 7.
(3) Iſocr. paneg. t. 1, p. 132. Ariſtid. Eleuſ. orat. t. 1, p. 450.
(4) Meurſ. in Eleuſ. cap. 5.

Mais laiſſons au vulgaire de ſi vaines traditions; il ſeroit moins eſſentiel de connoître les auteurs de ce ſyſtême religieux, que d'en pénétrer l'objet. On prétend que par-tout où les Athéniens l'ont introduit il a répandu l'eſprit d'union & d'humanité (1); qu'il purifie l'ame de ſon ignorance & de ſes ſouillures (2); qu'il procure l'aſſiſtance particuliere des dieux (3), les moyens de parvenir à la perfection de la vertu, les douceurs d'une vie ſainte (4), l'eſpérance d'une mort paiſible & d'une félicité qui n'aura point de bornes (5). Les initiés occuperont une place diſtinguée dans les champs Elyſées (6); ils jouiront d'une lumiere pure (7), & vivront dans le ſein de la Divinité (8), tandis que les autres habiteront, après leur mort, des lieux de ténebres & d'horreur (9).

Pour éviter une pareille alternative les Grecs viennent de toutes parts mendier à Eleuſis le gage du bonheur qu'on leur annonce. Dès l'âge le plus tendre les Athéniens ſont admis aux cérémonies de l'initiation (10), & ceux qui n'y ont

(1) Cicer. de leg. lib. 2, cap. 14, t. 3, p. 148. Diod. Sic. lib. 13, p. 155.

(2) Auguſtin. de Trinit. lib. 4, cap. 10, t. 8, p. 819. Procl. in rep. Plat. p. 369.

(3) Sopat. diviſ. quæſt. t. 1, p. 370.

(4) Id ibid. p. 336.

(5) Iſocr. ibid. Cicer. ibid. Crinag. in anthol. lib. 1, cap. 28.

(6) Diog. Laert. lib. 6, §. 39. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 371.

(7) Pind. ap. Clem. Alex. ſtrom. lib. 3, p. 518. Ariſtoph. in ran. v. 155 & 457. Spanh. ibid. p. 304. Sophocl. ap. Plut. de aud. poet. t. 2, p. 21.

(8) Plat. in Phæd. t. 1, p. 69 & 81.

(9) Id. ibid. p. 69. Id. in Gorg. t. 1, p. 493. Id. de rep. t. 2, p. 363. Ariſtoph. in ran. v. 145. Spanh. ibid. Pauſan. lib 10, cap. 31, p. 876.

(10) Terent. in Phorm. act. 1, ſcen. 1, v. 15. Donat. ibid. Turneb. adv. lib. 3, cap. 6. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 4, p. 654. Note de Mde Dacier ſur le paſſage de Terence.

jamais participé les demandent avant de mourir (1) ; car les menaces & les peintures des peines d'une autre vie, regardées auparavant comme un ſujet de dériſion, font alors une impreſſion plus vive ſur les eſprits, & les rempliſſent d'une crainte qui va quelquefois juſqu'à la foibleſſe (2).

Cependant quelques perſonnes éclairées ne croient pas avoir beſoin d'une telle aſſociation pour être vertueuſes. Socrate ne voulut jamais s'y faire agréger, & ce refus laiſſa quelques doutes ſur ſa religion (3). Un jour, en ma préſence, on exhortoit Diogene à contracter cet engagement, il répondit : » Patæcion, ce fameux voleur, obtint l'initiation ; Epaminondas & Agéſilas ne la ſolliciterent jamais. Puis-je croire » que le premier ſera heureux dans les champs » Elyſées, tandis que les ſeconds ſeront traînés » dans les bourbiers des enfers (4) ? «

Tous les Grecs peuvent prétendre à la participation des myſteres (5). Une loi ancienne en exclut les autres peuples (6) ; on m'avoit promis de l'adoucir en ma faveur : j'avois, pour moi, le titre de citoyen d'Athenes, & la puiſſante autorité des exemples (7). Mais, comme il falloit promettre de m'aſtreindre à des pratiques & à des abſtinences qui auroient gêné ma liberté, je me contentai de faire quelques recherches ſur cette inſtitution, & j'en appris des détails que je puis

(1) Ariſtoph. in pac. v. 374.
(2) Plat. de rep. lib. 1, p. 330. Zaleuc. ap. Stob. ſerm. 42, p. 273.
(3) Lucian. in Demonact. t. 2, p. 380.
(4) Plut. de aud. poet. t. 2, p. 21. Diog. Laert. lib. 6, §. 39.
(5) Herodot. lib. 8, cap. 65.
(6) Meurſ. in Eleuſiſ. cap. 19.
(7) Id. ibid.

expoſer ſans parjure. Je vais les joindre au récit du dernier voyage que je fis à Eleuſis, à l'occaſion des grands myſteres qu'on y célebre tous les ans (1) le 15 du mois de boédromion (2) *. La fête des petits myſteres eſt également annuelle, & tombe ſix mois auparavant.

Pendant qu'on ſolemniſe la premiere, toute pourſuite en juſtice eſt ſéverement prohibée; toute ſaiſie contre un débiteur déjà condamné doit être ſuſpendue. Le lendemain des fêtes le Sénat fait des perquiſitions ſéveres contre ceux qui, par des actes de violence, ou par d'autres moyens, auroient troublé l'ordre des cérémonies (3). La peine de mort ou de fortes amendes ſont prononcées contre les coupables (4). Cette rigueur eſt néceſſaire peut-être pour maintenir l'ordre parmi cette multitude immenſe qui ſe rend à Eleuſis (5). En tems de guerre les Athéniens envoient de toutes pars des députés offrir des ſauf-conduits à ceux qui déſirent y venir (6), ſoit à titre d'initiés, ſoit comme ſimples ſpectateurs (7).

Je partis, avec quelques-uns de mes amis, le 14 de boédromion, dans la 2e année de la 109e olympiade **. La porte par où l'on ſort d'Athenes

(1) Herodot. lib. 8, cap. 65.

(2) Julian. orat. 5, p. 173 Petav. de doct. temp. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 10 Id. in Themiſt. p. 408.

* Dans le cycle de Méton le mois boédromion commençoit l'un des jours compris entre le 23 du mois d'août & le 21 du mois de ſeptembre.

(3) Andocid. de myſt. p. 15, &c.

(4) Demoſth. in Mid. p. 631. Pet. leg. Att. p. 36.

(5) Herodot. lib. 8, cap. 65.

(6) Æſchin. de falſ. leg. p. 416.

(7) Lyſ. in Andocid. p. 106.

** Dans cette année le 1er de boédromion concouroit avec le 20 de

s'appelle la porte ſacrée ; le chemin qui delà conduit à Eleuſis ſe nomme la voie ſacrée (1) : l'intervalle entre ces deux villes eſt d'environ 100 ſtades *. Après avoir traverſé une colline aſſez élevée, & couverte de lauriers-roſes (2), nous entrâmes dans le territoire d'Eleuſis, & nous arrivâmes ſur les bords de deux petits ruiſſeaux, conſacrés, l'un à Céres & l'autre à Proſerpine. J'en fais mention parce que les prêtres du temple ont ſeuls le droit d'y pêcher, que les eaux en ſont ſalées, & que l'on en fait uſage dans les cérémonies de l'initiation (3).

Plus loin, ſur le pont d'une riviere qui porte le nom de Céphiſe, comme celle qui coule auprès d'Athenes, nous eſſuyâmes des plaiſanteries groſſieres de la part d'une nombreuſe populace. Pendant les fêtes elle ſe tient dans cette eſpece d'embuſcade pour s'égayer aux dépens de tous ceux qui paſſent, & ſur-tout des perſonnes les plus diſtinguées de la république (4). C'eſt ainſi, diſoit-on, que Cérès en arrivant à Eleuſis fut accueillie par une vieille femme, nommée Iambé (5).

A une légere diſtance de la mer ſe prolonge dans la plaine, du nord-oueſt au ſud-eſt, une gran-

notre mois de ſeptembre ; le 14 de boédromion avec le 4 de notre mois d'octobre. Les fêtes commencerent le 5 octobre de l'an 343 avant J. C.

(1) Meurſ. in Eleuſ. cap. 27.

* Environ 3 lieues trois quarts.

(2) Spon. voyag. t. 2, p. 161. Whel. a journ. book 6, p. 425. Pocok. t. 2, part. 2, p. 170.

(3) Pauſan. lib. 1, cap. 38, p. 91. Heſych. in *lexicon*. Spon. voyag. t. 2, p. 161. Whel. a journ. book 6, p. 425.

(4) Strab. lib. 9, p. 400. Heſych. & Suid. in *lexicon*.

(5) Apollod. lib. 1, p. 17.

de colline, ſur le penchant & à l'extrêmité orientale de laquelle on a placé le fameux temple de Cérès & de Proſerpine (1). Au-deſſous eſt la petite ville d'Eleuſis. Aux environs, & ſur la colline même, s'élevent pluſieurs monumens ſacrés, tels que des chapelles & des autels (2); de riches particuliers d'Athenes y poſſedent de belles maiſons de campagne (3).

Le temple, conſtruit par les ſoins de Périclès, en marbre pentélique (4), ſur le rocher même qu'on avoit applani, eſt tourné vers l'orient. Il eſt auſſi vaſte que magnifique; l'enceinte qui l'entoure a, du nord au midi, environ 384 pieds, du levant au couchant environ 325 (5) *. Les plus célebres artiſtes furent chargés de conduire ces ouvrages à leur perfection (6).

Parmi les miniſtres attachés au temple on en remarque quatre principaux (7). Le premier eſt l'hiérophante; ſon nom déſigne celui qui révele les choſes ſaintes (8), & ſa principale fonction eſt d'initier aux myſteres. Il paroît avec une robe diſtinguée, le front orné d'un diadême & les cheveux flottans ſur ſes épaules [9]; il faut que ſon âge ſoit aſſez mûr pour répondre à la gravité

(1) Note manuſcr. de M. Wood. Chandl. trav. in Greece, p. 190.
(2) Pauſan lib. 1, cap. 38, p. 93.
(3) Demoſth. in Mid. p. 628.
(4) Note manuſcr. de M. Wood. Whel. a journ. book 6, p. 427.
(5) Id. ibid.
* Longueur, environ 363 de nos pieds; largeur, environ 307.
(6) Strab. lib. 9, p. 395. Vitruv. in præf. lib. 7, p. 125. Plut. in Pericl. t. 1, p. 159.
(7) Meurſ. in Eleuſ. cap. 13. Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 21, p. 93.
(8) Heſych. in *lexicon*.
(9) Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 21, p. 441. Plut. in Alcib. t. 1, p. 202.

de ſon miniſtere, & ſa voix aſſez belle pour ſe faire écouter avec plaiſir [1]. Son ſacerdoce eſt à vie [2] ; dès le moment qu'il en eſt revêtu il doit s'aſtreindre au célibat: on prétend que des frictions de ciguë le mettent en état d'obſerver cette loi [3].

Le ſecond des miniſtres eſt chargé de porter le flambeau ſacré dans les cérémonies, & de purifier ceux qui ſe préſentent à l'initiation; il a, comme l'hiérophante, le droit de ceindre le diadême [4]. Les deux autres ſont le héraut ſacré, & l'aſſiſtant à l'autel; c'eſt au premier qu'il appartient d'écarter les profanes & d'entretenir le ſilence & le recueillement parmi les initiés ; le ſecond doit aider les autres dans leurs fonction [5].

La ſainteté de leur miniſtere eſt encore relevée par l'éclat de la naiſſance. On choiſit l'hiérophante dans la maiſon des Eumolpides (6), l'une des plus anciennes d'Athenes; le héraut ſacré dans celle des Céryces, qui eſt une branche des Eumolpides (7); les deux autres appartiennent à des familles également illuſtres (8). Ils ont tous quatre au-deſſous d'eux pluſieurs miniſtres ſubalternes, tels que des interpretes, des chantres & des officiers chargés du détail des proceſſions & des différentes eſpeces de cérémonies (9).

(1) Arrian. ibid. Philoſtr. in vit. ſoph. lib. 2, p. 600.
(2) Pauſan. lib. 2, cap. 14, p. 142.
(3) Meurſ. in Eleuſ. cap. 13.
(4) Id. ibid. cap. 14.
(5) Id. ibid.
(6) Heſych. in *lexicon*.
(7) Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 21, p. 96.
(8) Pauſan. lib. 1, cap. 37, p. 89.
(9) Poll. lib. 1, cap. 1, §. 35.

On trouve encore à Eleuſis des prêtreſſes conſacrées à Cérès & à Proſerpine. Elles peuvent initier certaines perſonnes (1) & en certains jours de l'année offrir des ſacrifices pour des particuliers (2).

Les fêtes ſont préſidées par le ſecond des archontes, ſpécialement chargé d'y maintenir l'ordre & d'empêcher que le culte n'y reçoive la moindre atteinte. Elles durent pluſieurs jours. Quelquefois les initiés interrompent leur ſommeil pour continuer leurs exercices : nous les vîmes pendant la nuit ſortir de l'enceinte, marchant deux à deux, en ſilence, & tenant chacun une torche allumée (3). En rentrant dans l'aſyle ſacré ils précipitoient leur marche, & j'appris qu'ils alloient figurer les courſes de Cérès & de Proſerpine, & que, dans leurs évolutions rapides, ils ſecouoient leurs flambeaux & ſe les tranſmettoient fréquemment les uns aux autres. La flamme qu'ils en font jaillir ſert, dit-on, à purifier les ames, & devient le ſymbole de la lumiere qui doit les éclairer (4).

Un jour on célébra des jeux en l'honneur des déeſſes (5). De fameux athletes, partis de différens cantons de la Grece, s'étoient rendus aux fêtes, & le prix du vainqueur fut une meſure de l'orge recueillie dans la plaine voiſine, dont les habitans, inſtruits par Cérès, ont les premiers cultivé cette eſpece de blé (6).

Au ſixieme jour le plus brillant de tous les miniſtres du temple & les initiés conduiſirent

(1) Suid. in *lexicon.*
(2) Demoſth. in Neær. p. 880. Tayl. not. ad Demoſth. t. 3, p. 623.
(3) Whel. a journ. book. 6, p. 428. Spon, voyag. t. 2, p. 166.
(4) Meurſ. in Eleuſ. cap. 26.
(5) Id. ibid. cap. 28.
(6) Panſan. lib. 1, cap. 38, p. 93.

d'Athenes à Eleuſis la ſtatue d'Iacchus (1), qu'on dit être fils de Cérès ou de Proſerpine. Le dieu, couronné de myrte (2), tenoit un flambeau (3). Environ trente mille perſonnes l'accompagnoient (4). Les airs retentiſſoient au loin du nom d'Iacchus (5); la marche, dirigée par le ſon des inſtrumens & le chant des hymnes (6), étoit quelquefois ſuſpendue par des ſacrifices & des danſes (7). La ſtatue fut introduite dans le temple d'Eleuſis, & ramenée enſuite dans le ſien avec le même appareil & les mêmes cérémonies.

Pluſieurs de ceux qui ſuivoient la proceſſion n'avoient encore participé qu'aux petits myſteres, célébrés tous les ans dans un petit temple ſitué auprès de l'Iliſſus, aux portes d'Athenes (8). C'eſt-là qu'un des prêtres du ſecond ordre eſt chargé d'examiner & de préparer les candidats (9); il les exclut, s'ils ſe ſont mêlés de preſtiges, s'ils ſont coupables de crimes atroces, & ſur-tout s'ils ont commis un meurtre même involontaire (10): il ſoumet les autres à des expiations fréquentes; & leur faiſant ſentir la néceſſité de préférer la lumiere de la vérité aux ténebres de l'erreur (11), il jette dans leur eſprit les ſemences de la doctrine ſacrée (12), & les exhorte à réprimer toute

(1) Plut. in Phoc. t. 1, p. 754. Meurſ. in Eleuſ. cap. 27.
(2) Ariſtoph. in ran. v. 333.
(3) Pauſan. lib. 1, cap. 2, p. 6.
(4) Herodot. lib. 8, cap. 65.
(5) Ariſtoph. ibid. v. 319. Heſych. in *lexicon.*
(6) Vell. Paterc. lib. 1, cap. 4.
(7) Plut. in Alcib. t. 1, p. 210.
(8) Meurſ. in Eleuſ. cap. 7. Polyæn. ſtrateg. lib. 5, cap. 17, §. 1. Euſtath. in iliad. 2, p. 361. Steph. Heſych. & Etymol. magn. in *lexicon.*
(9) Heſych. in *lexicon.*
(10) Julian. orat. 5, p. 173. Meurſ in Eleuſ. cap. 19.
(11) Clem. Alex. ſtrom. lib. 1, p. 325; lib. 7, p. 845.
(12) Id. ibid. lib. 5, p. 689.

paſſion violente (1), à mériter, par la pureté de l'eſprit & du cœur, l'ineffable bienfait de l'initiation (2).

Leur noviciat eſt quelquefois de pluſieurs années ; il faut qu'il dure au moins une année entiere (3). Pendant le tems de leurs épreuves ils ſe rendent aux fêtes d'Eleuſis ; mais ils ſe tiennent à la porte du temple, & ſoupirent après le moment qu'il leur ſera permis d'y pénétrer (4).

Il étoit enfin arrivé ce moment : l'initiation aux grands miſteres avoit été fixée à la nuit ſuivante. On s'y préparoit par des ſacrifices & des vœux que le ſecond des archontes, accompagné de quatre aſſiſtans, nommés par le peuple (5), offroit pour la proſpérité de l'état (6). Les novices étoient couronnés de myrte (7).

Leur robe ſemble contracter en cette occaſion un tel caractere de ſainteté, que la plupart la portent juſqu'à ce qu'elle ſoit uſée, que d'autres en font des langes pour leurs enfans, ou la ſuſpendent au temple [8]. Nous les vîmes entrer dans l'enceinte ſacrée ; & le lendemain un des nouveaux initiés, qui étoit de mes amis, me fit le récit de quelques cérémonies dont il avoit été le témoin.

Nous trouvâmes, me dit-il, les miniſtres du temple revêtus de leurs habits pontificaux.

(1) Porphyr. ap. Stob. eclog. phyſ. p. 142.
(2) Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 21, p. 440. Liban. declam. 19, t. 1, p. 495.
(3) Meurſ. ibid. cap. 8.
(4) Petav. ad Themiſt. p. 414.
(5) Ariſtot. ap. Harpocr. & Suid. in *lexicon*.
(6) Lyſ. in Andocid. p. 105. Meurſ. in Eleuſ. cap. 18.
(7) Schol. Sophoc. in Œdip. col. v. 713.
(8) Meurſ. ibid. cap. 12.

L'hiérophante, qui, dans ce moment, repréſente l'auteur de l'univers, avoit des ſymboles qui déſignent la puiſſance ſuprême : le porte-flambeau & l'aſſiſtant de l'autel paroiſſoient avec les attributs du ſoleil & de la lune ; le héraut ſacré avec ceux de Mercure [1].

Nous étions à peine placés que le héraut s'écria : » Loin d'ici les profanes, les impies & tous ceux » dont l'ame eſt ſouillée de crimes (2). « Après cet avertiſſement, la peine de mort ſeroit décernée contre ceux qui auroient la témérité de reſter dans l'aſſemblée ſans en avoir le droit [3]. Le ſecond des miniſtres fit étendre ſous nos pieds les peaux des victimes offertes en ſacrifice, & nous purifia de nouveau (4). On lut à haute voix les rituels de l'initiation (5), & l'on chanta des hymnes en l'honneur de Cérès.

Bientôt un bruit ſourd ſe fit entendre. La terre ſembloit mugir ſous nos pas (6) ; la foudre & les éclairs ne laiſſoient entrevoir que des fantômes & des ſpectres errans dans les ténebres (7). Ils rempliſſoient les lieux ſaints de hurlemens qui nous glaçoient d'effroi, & de gémiſſemens qui déchiroient nos ames. La douleur meurtriere, les ſoins dévorans, la pauvreté, les maladies, la mort ſe préſentoient à nos yeux ſous des formes odieu-

(1) Euſeb. præpar. evang. lib. 3, cap. 12, p. 117.

(2) Sueton. in Ner. cap. 34. Capitol. in Anton. philoſ. p. 33. Lamprid. in Alex. Sev. p. 119.

(3) Liv. lib. 31, cap. 14.

(4) Heſych. & Suid. in *lexicon*.

(5) Meurſ. in Eleuſ. cap. 10.

(6) Virgil. æneid. lib. 6, v. 255. Claud. de rapt. Proſerp. lib. 1, v. 7.

(7) Dion. Chryſoſt. orat 12, p. 202. Themiſt. orat. 20, p. 235. Meurſ. cap. 11. Differt. tirées de Warburt. t. 1, p. 299.

ſes & funebres (1). L'hiérophante expliquoit ces divers emblêmes, & ſes peintures vives redoubloient notre inquiétude & nos frayeurs.

Cependant, à la faveur d'une foible lumiere [2], nous avancions vers cette région des enfers, où les ames ſe purifient juſqu'à ce qu'elles parviennent au ſéjour du bonheur. Au milieu de quantité de voix plaintives nous entendîmes les regrets amers de ceux qui avoient attenté à leurs jours (3). » Ils ſont punis, diſoient l'hiérophante, » parce qu'ils ont quitté le poſte que les dieux leur » avoient aſſigné dans ce monde (4). «

A peine eut-il proféré ces mots que des portes d'airain, s'ouvrant avec un fracas épouvantable, préſenterent à nos regards les horreurs du Tartare [5]. Il ne retentiſſoit que du bruit des chaînes & des cris des malheureux, & ces cris lugubres & perçans laiſſoient échapper par intervalles ces terribles paroles : » Apprenez, par » notre exemple, à reſpecter les dieux, à être » juſtes & reconnoiſſans [6]. « Car la dureté du cœur, l'abandon des parens, toutes les eſpeces d'ingratitudes ſont ſoumiſes à des châtimens, ainſi que les crimes qui échappent à la juſtice des hommes ou qui détruiſent le culte des dieux (7). Nous vîmes les Furies, armées de fouets, s'acharner impitoyablement ſur les coupables (8).

Ces tableaux effrayans, ſans ceſſe animés par

(1) Virgil. æneid. lib. 6, v. 275. Orig. contr. Celſ. lib. 4, p. 671.
(2) Lucian. in catapl. t. 1, p. 643.
(3) Virgil. ibid. p. 434.
(4) Plat. in Phædon. t. 1, p. 62. Id. de leg. lib. 9, t. 2, p. 870.
(5) Virgil. æneid. lib. 6, v. 572.
(6) Id. ibid. v. 620. Pind. pyth. 2, v. 40.
(7) Virg. ibid. v. 608. Differt. tirées de Warburt. t. 1, p. 332.
(8) Virg. ibid. Lucian. in catapl. t. 1, p. 644.

la voix ſonore & majeſtueuſe de l'hiérophante, qui ſembloit exercer le miniſtere de la vengeance céleſte, nous rempliſſoient d'épouvante, & nous laiſſoient à peine le tems de reſpirer, lorſqu'on nous fit paſſer en des boſquets délicieux, ſur des prairies riantes, ſéjour fortuné, image des champs Elyſées, où brilloit une clarté pure, où des voix agréables faiſoient entendre des ſons raviſſans (1); lorſque, introduits enſuite dans le lieu ſaint, nous jettâmes les yeux ſur la ſtatue de la déeſſe, reſplendiſſante de lumiere & parée de ſes plus riches ornemens (2). C'étoit là que devoient finir nos épreuves, & c'eſt-là que nous avons vu, que nous avons entendu des choſes qu'il n'eſt pas permis de révéler *. J'avouerai ſeulement que, dans l'ivreſſe d'une joie ſainte, nous avons chanté des hymnes, pour nous féliciter de notre bonheur (3) **.

Tel fut le récit du nouvel initié; un autre m'apprit une circonſtance qui avoit échappé au premier. Un jour, pendant les fêtes, l'hiérophante découvrit ces corbeilles myſtérieuſes qu'on porte dans les proceſſions, & qui ſont l'objet de la vénération publique. Elles renferment les ſymboles ſacrés, dont l'inſpection eſt interdite aux profanes, & qui ne ſont pourtant que des gâteaux de différentes formes, des grains de ſel & d'autres objets (4) relatifs, ſoit à l'hiſtoire de Cérès, ſoit aux dogmes enſeignés dans les myſteres. Les initiés, après les avoir tranſportés d'une

(1) Virg. æneid. lib. 6, v. 638. Stob. ſerm. 119, p. 604.
(2) Themiſt. orat. 20, p. 235.
* Voyez la note à la fin du volume.
(3) Ariſtoph. in ran. v. 451.
** Voyez la note à la fin du volume.
(4) Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 19.

corbeille dans l'autre, affirment qu'ils ont jeûné & bu le cicéon (1) *.

Parmi les perſonnes qui n'étoient pas initiées j'ai vu ſouvent des gens d'eſprit ſe communiquer leurs doutes ſur la doctrine qu'on enſeigne dans les myſteres de Cérès. Ne contient-elle que l'hiſtoire de la nature & de ſes révolutions [2]? N'a-t-on d'autre but que de montrer qu'à la faveur des loix & de l'agriculture [3] l'homme a paſſé de l'état de barbarie à l'état de civiliſation? Mais pourquoi de pareilles notions ſeroient-elles couvertes d'un voile? Un diſciple de Platon propoſoit avec modeſtie une conjecture que je vais rapporter **.

Il paroît certain, diſoit-il, qu'on établit dans les myſteres la néceſſité des peines & des récompenſes qui nous attendent après la mort, & qu'on y donne aux novices la repréſentation des différentes deſtinées que les hommes ſubiſſent dans ce monde & dans l'autre [4]. Il paroît auſſi que l'hiérophante leur apprend que, parmi ce grand nombre de divinités adorées par la multitude, les unes ſont de purs génies, qui, miniſtres des volontés d'un Être ſuprême, reglent ſous ſes ordres les mouvemens de l'univers [5]; & les autres

(1) Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 18. Meurſ. in Eleuſ. cap. 10.

* Eſpece de boiſſon, ou plutôt de bouillie, qu'on avoit préſentée à Cérès. (Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 17. Athen. lib. 11, cap. 12, p. 497. Caſaub. ibid. p. 512. Turneb. adverſ. lib. 12, cap. 8.)

(2) Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 433.

(3) Varr. ap. Aug. de civ. Dei, lib. 7, cap. 20, t. 7, p. 177.

** Voyez la note à la fin du volume.

(4) Orig. contr. Celſ. lib. 3, t. 1, p. 501; lib. 8, p. 777. Diſſert. tirées de Warburt. t. 1, p. 175.

(5) Plat. in conv. t. 3, p. 202. Plut. de orac. def. t. 2, p. 417.

autres furent de ſimples mortels, dont on conſerve encore les tombeaux en pluſieurs endroits de la Grèce [1].

D'après ces notions n'eſt-il pas naturel de penſer que, voulant donner une plus juſte idée de la Divinité [2], les inſtituteurs des myſteres s'efforcerent de maintenir un dogme dont il reſte des veſtiges plus ou moins ſenſibles dans les opinions & les cérémonies de preſque tous les peuples, celui d'un Dieu, principe & fin de toutes choſes? Tel eſt, à mon avis, le ſecret auguſte qu'on révele aux initiés.

Des vues politiques favoriſerent, ſans doute, l'établiſſement de cette aſſociation religieuſe. Le polythéiſme étoit généralement répandu lorſqu'on s'aperçut des funeſtes effets qui réſultoient, pour la morale, d'un culte dont les objets ne s'étoient multipliés que pour autoriſer toutes les eſpeces d'injuſtices & de vices; mais ce culte étoit agréable au peuple, autant par ſon ancienneté que par ſes imperfections mêmes. Loin de ſonger vraiment à le détruire on tâcha de le balancer par une religion plus pure, & qui répareroit les torts que le polythéiſme faiſoit à la ſociété. Comme la multitude eſt plus aiſément retenue par les loix que par les mœurs, on cru pouvoir l'abandonner à des ſuperſtitions dont il ſeroit facile d'arrêter les abus; comme les citoyens éclairés doivent être plutôt conduits par les mœurs que par les loix, on crut devoir leur communiquer une doctrine propre à inſpirer des vertus.

Vous comptenez déjà pourquoi les dieux ſont

(1) Cicer. tuſcul. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 243. Id. de nat. deor. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 454. Lactant. de divin. inſtit. lib. 5, cap. 20.

(2) Etymol. magn. in *lexicon*.

joués ſur le théatre d'Athenes : les magiſtrats, délivrés des fauſſes idées du polythéiſme, ſont très-éloignés de réprimer une licence qui ne pourroit bleſſer que le peuple, & dont le peuple s'eſt fait un amuſement.

Vous comprenez encore comment deux religions ſi oppoſées dans leurs dogmes ſubſiſtent depuis ſi long-tems en un même endroit, ſans trouble & ſans rivalité : c'eſt qu'avec des dogmes différens elles ont le même langage, & que la vérité conſerve, pour l'erreur, les ménagemens qu'elle en devroit exiger.

Les myſteres n'annoncent à l'extérieur que le culte adopté par la multitude ; les hymnes qu'on y chante en public, & la plupart des cérémonies qu'on y pratique, remettent ſous nos yeux pluſieurs circonſtances de l'enlevement de Proſerpine, des courſes de Cérès, de ſon arrivée & de ſon ſéjour à Eleuſis. Les environs de cette ville ſont couverts de monumens conſtruits en l'honneur de la déeſſe, & l'on y montre encore la pierre ſur laquelle on prétend qu'elle s'aſſit épuiſée de fatigue [1]. Ainſi, d'un côté, les gens peu inſtruits ſe laiſſent entraîner par des apparences qui favoriſent leurs préjugés ; d'un autre côté, les initiés, remontant à l'eſprit des myſteres, croient pouvoir ſe repoſer ſur la pureté de leurs intentions.

Quoi qu'il en ſoit de la conjecture que je viens de rapporter, l'initiation n'eſt preſque plus qu'une vaine cérémonie : ceux qui l'ont reçue ne ſont pas plus vertueux que les autres ; ils violent tous les jours la promeſſe qu'ils ont faite de s'abſtenir de la volaille, du poiſſon, des grenades, des feves

(1) Meurſ. in Eleuſ. cap. 3.

& de quelques autres eſpeces de légumes & de fruits [1]. Pluſieurs d'entr'eux ont contracté cet engagement ſacré par des voies peu conformes à ſon objet ; car, preſque de nos jours, on a vu le gouvernement, pour ſuppléer à l'épuiſement des finances, permettre d'acheter le droit de participer aux myſteres [2] ; & depuis long-tems des femmes de mauvaiſe vie ont été admiſes à l'initiation [3]. Il viendra donc un tems où la corruption défigurera entiérement la plus ſainte des aſſociations (4).

(1) Porphyr. de abſtin. lib. 4, p. 353. Julian. orat. 5, p. 173.
(2) Apſin. de rhetor. p. 691.
(3) Iſæ. orat. de hæred. Philoctem. p. 61. Demoſth. in Neær. p. 862.
(4) Clem. Alex. in protrep. p. 19.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-HUITIEME.

NOTES.

CHAPITRE LIX, pag. 9.

Sur ce qu'un particulier d'Athenes retiroit de ſon champ.

Démosthene (1) parle d'un particulier d'Athenes, nommé Phénippe, qui, ayant recueilli la quantité d'orge & de vin que j'ai mentionnée dans le texte, avoit vendu chaque médimne d'orge 18 drachmes (16 liv. 4 ſols), chaque *métrete* de vin 12 drachmes (10 liv. 16 ſols); mais, comme il dit plus bas (2) que ce prix, peut-être à cauſe de quelque diſette, étoit le triple du prix ordinaire, il s'enſuit que, de ſon tems, le prix commun du médimne d'orge étoit de 6 drachmes, celui de la métrete du vin de 4 drachmes. 1000 médimnes d'orge (un peu plus de 4000 boiſſeaux) faiſoient donc 6000 drachmes, c'eſt-à-dire 5,400 liv.; 800 métretes de vin 3,200 drachmes, ou 2,880 liv.: total 8,280 liv.

Phénippe avoit de plus ſix bêtes de ſomme, qui tranſportoient continuellement à la ville du bois & diverſes eſpeces de matériaux (3), & qui lui rendoient par jour 12 drachmes (10 liv. 16 ſols.) Les fêtes, le mauvais tems, des travaux preſſans interrompoient ſouvent ce petit commerce; en ſuppoſant qu'il n'eût lieu que pour 200 jours, nous trouverons que Phénippe en retiroit, tous les ans, un profit de 2,160 liv. Ajoutons-les aux 8,280 liv. & nous aurons 10,440 liv. pour le produit d'une terre qui avoit de circuit un peu plus d'une lieue & demie.

(1) Demoſth. in Phænip. p. 1025.
(2) Id. ibid. p. 1027.
(3) Id. ibid. p. 1023.

MÊME CHAPITRE, PAG. 12.

Sur la mere Abeille.

Il paroît, par le paſſage de Xénophon, cité dans le texte, que cet auteur regardoit la principale abeille comme une femelle. Les naturaliſtes ſe partagerent enſuite ; les uns croyoient que toutes les abeilles étoient femelles, tous les bourdons des mâles ; les autres ſoutenoient le contraire. Ariſtote, qui réfute leurs opinions, admettoit dans chaque ruche une claſſe de rois qui ſe reproduiſoient d'eux-mêmes. Il avoue pourtant qu'on n'avoit pas aſſez d'obſervations pour rien ſtatuer (1). Les obſervations ont été faites depuis, & l'on eſt revenu à l'opinion que j'attribue à Xénophon.

MÊME CHAPITRE, PAG. 19.

Sur les Melons.

D'après quelques expreſſions échappées aux anciens écrivains on pourroit croire qu'au tems dont je parle les Grecs connoiſſoient les melons, & les rangeoient dans la claſſe des concombres ; mais ces expreſſions n'étant pas aſſez claires je me contente de renvoyer aux critiques modernes, tels que Jul. Scalig. in Theophr. hiſt. plant. lib. 7, cap. 3, p. 741 ; & Bod. à Stapel. in cap. 4. ejuſd. libr. p. 782, & d'autres encore.

(1) Ariſtot. hiſt. anim lib. 5, cap. 21, t. 1, p. 852. Id. de gener. anim. lib. 3. cap. 10, p. 1110.

MÊME CHAPITRE PAG, 36.

Sur l'Ame du monde.

Les interpretes de Platon, anciens & modernes, ſe ſont partagés ſur la nature de l'ame du monde. Suivant les uns, Platon ſuppoſoit que de tout tems il exiſtoit, dans le chaos, une force vitale, une ame groſſiere, qui agitoit irréguliérement la matiere dont elle étoit diſtinguée; en conſéquence l'ame du monde fut compoſée de l'eſſence divine, de la matiere & du principe vicieux, de tout tems uni avec la matiere. *Ex divinæ naturæ portione quâdam, & ex re quâdam aliâ diſtinctâ à Deo, & cum materiâ ſociatâ* (1).

D'autres, pour laver Platon du reproche d'avoir admis deux principes éternels, l'un auteur du bien, & l'autre du mal, ont avancé que, ſuivant ce philoſophe, le mouvement déſordonné du chaos ne procédoit pas d'une ame particuliere, mais étoit inhérent à la matiere. On leur oppoſe que, dans ſon Phedre & dans ſon livre des loix, il a dit nettement que tout mouvement ſuppoſe une ame qui l'opere. On répond : Sans doute, quand c'eſt un mouvement régulier & productif; mais celui du chaos, étant aveugle & ſtérile, n'étoit point dirigé par une intelligence; ainſi Platon ne ſe contredit point (2). Ceux qui voudront éclaircir ce point pourront conſulter entr'autres Cudw. cap. 4, §. 13. Moshem. ibid. not. k. Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 685 & 704.

(1) Moshem. in Cudworth. t. 1, cap. 4, §. 13, p. 310.
(2) Bruck. hiſt. philoſ. t. 1, p. 688.

CHAPITRE LX, PAG. 45.

Sur le tems précis de l'expédition de Dion.

LA note que je joins ici peut être regardée comme la ſuite de celle que j'ai faite plus haut ſur les voyages de Platon, & qui ſe rapporte au XXXIIIe chapitre de cet ouvrage *.

Plutarque obſerve que Dion alloit partir de Zacynthe pour ſe rendre en Sicile, lorſque les troupes furent alarmées par une éclipſe de lune. On étoit, dit-il, au plus fort de l'été; Dion mit douze jours pour arriver ſur les côtes de Sicile : le treizieme, ayant voulu doubler le promontoire Pachynum, il fut accueilli d'une violente tempête; car, ajoute l'hiſtorien, c'étoit au lever de l'arcturus (1). On ſait que, ſous l'époque dont il s'agit, l'arcturus commençoit à paroître en Sicile vers le milieu de notre mois de ſeptembre. Ainſi, ſuivant Plutarque, Dion partit de Zacynthe vers le milieu du mois d'août.

D'un autre côté, Diodore de Sicile (2) place l'expédition de Dion ſous l'archontat d'Agathocle, qui entra en charge au commencement de la 4e année de la 105e olympiade, & par conſéquent au 27 juin de l'année 357 avant J. C. (3).

Or, ſuivant les calculs que M. de la Lande a eu la bonté de me communiquer, le 9 août de l'an 357 avant J. C. il arriva une éclipſe de lune, viſible à Zacynthe. C'eſt donc la même que celle dont Plutarque a parlé; & nous avons peu de points de chronologie établis d'une maniere auſſi certaine. Je dois avertir que M. Pingré a fixé le milieu de l'éclipſe du 9 août à ſix heures trois quarts du ſoir. Voyez la chronologie des éclipſes, dans le vol. 42 des Mém. de l'acad. des bell. lett., Hiſt. p. 130.

* Tome III, p. 380.

(1) Plut. in Dion. t. 1, p. 968.

(2) Diod. Sic. lib. 16, p. 413.

(3) Corſin. faſt. Att. t. 4, p. 20. Dodw. de Cycl. p. 719.

CHAPITRE LXII, PAG. 180.

Sur le traité de la République, d'Ariſtote.

ARISTOTE a ſuivi, dans cet ouvrage, à peu près la même méthode que dans ceux qu'il a compoſés ſur les animaux (1). Après les principes généraux il traite des différentes formes de gouvernemens, de leurs parties conſtitutives, de leurs variations, des cauſes de leur décadence, des moyens qui ſervent à les maintenir, &c. &c. Il diſcute tous ces points, comparant ſans ceſſe les conſtitutions entr'elles, pour en montrer les reſſemblances & les différences, & ſans ceſſe confirmant ſes réflexions par des exemples. Si je m'étois aſſujetti à ſa marche il auroit fallu extraire, livre par livre & chapitre par chapitre, un ouvrage qui n'eſt lui-même qu'un extrait; mais, ne voulant que donner une idée de la doctrine de l'auteur, j'ai tâché, par un travail beaucoup plus pénible, de rapprocher les notions de même genre, éparſes dans cet ouvrage, & relatives, les unes aux différentes formes de gouvernemens, les autres à la meilleure de ces formes. Une autre raiſon m'a engagé à prendre ce parti : le traité de la république, tel que nous l'avons, eſt diviſé en pluſieurs livres; or d'habiles critiques prétendent que cette diviſion ne vient point de l'auteur, & que des copiſtes ont, dans la ſuite, interverti l'ordre de ces livres (2).

(1) Ariſtot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 366.
(2) Fabric. bibl. Græc. t. 2, p. 157.

MÊME CHAPITRE, PAG. 181.

Sur les titres de Roi & de Tyran.

XÉNOPHON établit, entre un roi & un tyran, la même différence qu'Ariſtote. Le premier, dit-il, eſt celui qui gouverne ſuivant les loix, & du conſentement de ſon peuple; le ſecond, celui dont le gouvernement arbitraire & déteſté du peuple n'eſt point fondé ſur les loix (1). Voyez auſſi ce qu'obſervent Platon à ce ſujet (2), Ariſtippe (3) & d'autres encore.

MÊME CHAPITRE, PAG. 222.

Sur une loi des Locriens d'Italie.

DÉMOSTHENE (4) dit que, pendant deux ſiecles, on ne fit qu'un changement aux loix de ce peuple. Suivant une de ces loix, celui qui crevoit un œil à quelqu'un devoit perdre l'un des ſiens. Un Locrien, ayant menacé un borgne de lui crever un œil, celui-ci repréſenta que ſon ennemi, en s'expoſant à la peine du talion infligée par la loi, éprouveroit un malheur infiniment moindre que le ſien. Il fut décidé qu'en pareil cas on arracheroit les deux yeux à l'agreſſeur.

(1) Xenoph. memor. lib. 4, p. 813.
(2) Plat. in polit. t. 2, p. 276.
(3) Ariſtip. ap. Stob. ſerm. 48, p. 344.
(4) Demoſth. in Timocr. p. 795.

CHAPITRE XLVII, PAG. 344.

Sur l'ironie de Socrate.

Je ne me ſuis point étendu ſur l'ironie de Socrate, perſuadé qu'il ne faiſoit pas un uſage auſſi fréquent & auſſi amer de cette figure que Platon le ſuppoſe. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire les converſations de Socrate, rapportées par Xénophon, & celles que Platon lui attribue. Dans les premieres, Socrate s'exprime avec une gravité qu'on regrette ſouvent de ne pas retrouver dans les ſecondes. Les deux diſciples ont mis leur maître aux priſes avec le ſophiſte Hippias (1); que l'on compare ces dialogues, & l'on ſentira cette différence. Cependant Xénophon avoit été préſent à celui qu'il nous a conſervé.

MÊME CHAPITRE, PAG. 370.

Sur les prétendus regrets que les Athéniens témoignerent après la mort de Socrate.

Des auteurs, poſtérieurs à Socrate de pluſieurs ſiecles, aſſurent qu'immédiatement après ſa mort les Athéniens, affligés d'une maladie contagieuſe, ouvrirent les yeux ſur leur injuſtice (2); qu'ils lui éleverent une ſtatue; que, ſans daigner écouter ſes accuſateurs, ils firent mourir Mélitus, & bannirent les autres (3); qu'Anytus fut lapidé à Héraclée, où l'on conſerva long-tems ſon tombeau (4): d'autres ont dit que les accuſateurs de Socrate, ne pouvant ſupporter la haine publique, ſe pendirent de déſeſpoir (5).

(1) Xenoph. memor. lib. 4, p. 804. Plat. t. 1, p. 363, t. 3, p. 281.
(2) Argum. in Buſir. Iſocr. t. 2, p. 149.
(3) Diod. Sic. lib. 14, p. 266. Diog. Laert. lib. 2, §. 43. Menag. ibid.
(4) Themiſt. orat. 20, p. 239.
(5) Plut. de invid. t. 2, p. 538.

Ces traditions ne peuvent se concilier avec le silence de Xénophon & de Platon, qui sont morts long-tems après leur maître, & qui ne parlent nulle part, ni du repentir des Athéniens, ni du supplice des accusateurs. Il y a plus: Xénophon, qui survéquit à Anytus, assure positivement que la mémoire de ce dernier n'étoit pas en bonne odeur parmi les Athéniens, soit à cause des déréglemens de son fils, dont il avoit négligé l'éducation, soit à cause de ses extravagances particulieres (1). Ce passage prouve invinciblement, si je ne me trompe, que jamais le peuple d'Athenes ne vengea sur Anytus la mort de Socrate.

CHAPITRE LXVIII, PAG. 383.

Quel étoit, à Eleusis, le lieu de la scene, tant pour les cérémonies que pour les spectacles?

Je ne puis donner sur cette question que de légers éclaircissemens.

Les auteurs anciens font entendre que les fêtes de Cérès attiroient quelquefois à Eleusis 30 mille associés (2), sans y comprendre ceux qui n'y venoient que par un motif de curiosité. Ces 30 mille associés n'étoient pas témoins de toutes les cérémonies. On n'admettoit sans doute aux plus secretes que le petit nombre de novices qui tous les ans recevoient le dernier sceau de l'initiation, & quelques-uns de ceux qui l'avoient reçu depuis long-tems.

Le temple, un des plus grands de ceux de la Grece, (3) étoit construit au milieu d'une cour fermée d'un mur, longue de 360 pieds du nord au midi, large de 301 de l'est à l'oueſt (4). C'est-là, si je ne me trompe, que les myſtes, tenant un flambeau à la main, exécutoient des danses & des évolutions.

Derriere le temple, du côté de l'oueſt, on voit encore une terrasse taillée dans le roc même, & élevée de 8 à

(1) Xenoph. apol. p. 707.

(2) Herodot. lib. 8, cap. 65.

(3) Strab. lib. 9, p. 395. Vitruv. in præf. lib. 7, p. 125.

(4) Wood, note manuscrite. Chandl. trav. in Greece, chapt. 42, p. 190.

9 pieds au-deſſus de l'aire du temple ; ſa longueur eſt d'environ 270 pieds, ſa largeur, en certains endroits, de 44. A ſon extrêmité ſeptentrionale on trouve les reſtes d'une chapelle, à laquelle on montoit par pluſieurs marches (1).

Je ſuppoſe que cette terraſſe ſervoit aux ſpectacles dont j'ai parlé dans ce chapitre ; qu'elle étoit dans ſa longueur diviſée en 3 longues galeries ; que les deux premieres repréſentoient la région des épreuves & celle des enfers ; que la troiſieme, couverte de terre, offroit aux yeux des boſquets & des prairies ; que delà on montoit à la chapelle, où ſe trouvoit cette ſtatue dont l'éclat éblouiſſoit les nouveaux initiés.

MÊME CHAPITRE, MÊME PAG.

Sur une formule uſitée dans les Myſteres de Cérès.

Meursius (2) a prétendu que l'aſſemblée étoit congédiée par ces deux mots : *konx*, *ompax*. Heſychius (3), qui nous les a tranſmis, dit ſeulement que c'étoit une acclamation aux initiés. Je n'en ai pas fait mention, parce que j'ignore ſi on la prononçoit au commencement, vers le milieu, ou à la fin de la cérémonie.

Leclerc a prétendu qu'elle ſignifioit : *Veiller & ne point faire de mal.* Au lieu d'attaquer directement cette explication je me contenterai de rapporter la réponſe que je fis, en 1766, à mon ſavant confrere M. Larcher, qui m'avoit fait l'honneur de me demander mon avis ſur cette formule (4) : » Il eſt viſible que les deux mots *cogé* » *ómpaé* ſont étrangers à la langue grecque ; mais dans quelle » langue faut-il les chercher ? Je croirois volontiers qu'ils » ſont égyptiens, parce que les myſteres d'Eleuſis me pa- » roiſſent venus d'Égypte, Pour en connoître la valeur il » faudroit, 1° que nous fuſſions mieux inſtruits de l'ancienne

(1) Chandl. trav. in Greece, chapt. 42, p. 190. Note de M. Fourcherot.

(2) Meurſ. in Eleuſ. cap. 11.

(3) Heſych. in *lexicon.*

(4) Supplément à la philoſophie de l'hiſtoire, p. 373.

» langue égyptienne, dont il ne nous reſte que très-peu » de choſe dans la langue cophte; 2° que les deux mots » en queſtion, en paſſant d'une langue dans une autre, » n'euſſent rien perdu de leur prononciation, & qu'en paſ- » ſant dans les mains de pluſieurs copiſtes ils n'euſſent » rien perdu de leur orthographe primitive.

» On pourroit abſolument avoir recours à la langue phé- » nitienne, qui avoit beaucoup de rapports avec l'égyp- » tien. C'eſt le parti qu'a pris Leclerc, qui, à l'exemple » de Bochart, voyoit tout dans le phénicien. Mais on don- » neroit dix explications différentes de ces deux termes, » toutes également probables, c'eſt-à-dire toutes égale- » ment incertaines. Rien ne ſe prête plus aux déſirs de » ceux qui aiment les étymologies que les langues orien- » tales; & c'eſt ce qui a preſque toujours égaré ceux qui » ſe ſont occupés de ce genre de travail.

» Vous voyez, Monſieur, combien je ſuis éloigné de » vous dire quelque choſe de poſitif, & que je réponds » très-mal à la confiance dont vous m'honorez. Je ne puis » donc que vous offrir l'aveu de mon ignorance, &c. «

MÊME CHAPITRE, PAG. 384.

Sur la Doctrine ſacrée.

WARBURTON a prétendu que le ſecret des myſteres n'étoit autre choſe que le dogme de l'unité de Dieu : à l'appui de ſon ſentiment il rapporte un fragment de poéſie, cité par pluſieurs Peres de l'égliſe, & connu ſous le nom de palinodie d'Orphée. Ce fragment commence par une formule uſitée dans les myſteres : *Loin d'ici les profanes.* On y déclare qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'il exiſte par lui-même, qu'il eſt la ſource de toute exiſtence, qu'il ſe dérobe à tous les regards, quoique rien ne ſe dérobe aux ſiens (1).

S'il étoit prouvé que l'hiérophante annonçoit cette doctrine aux initiés, il ne reſteroit plus aucun doute ſur l'ob-

(1) Clém. Alex. in protrept. p. 64.

jet des myſteres ; mais il s'éleve, à cet égard, pluſieurs difficultés.

Que ces vers ſoient d'Orphée, ou de quelqu'autre auteur, peu importe : il s'agit de ſavoir s'ils ſont antérieurs au chriſtianiſme, & ſi on les prononçoit dans l'initiation.

1° Euſebe les a cités, d'après un Juif, nommé Ariſtobule, qui vivoit du tems de Ptolomée-Philopator (1), roi d'Egypte, c'eſt-à-dire vers l'an 200 avant J. C. ; mais la leçon qu'il nous en a conſervée differe eſſentiellement de celle qu'on trouve dans les ouvrages de S. Juſtin (2). Dans cette derniere on annonce un être unique qui voit tout, qui eſt l'auteur de toutes choſes ; & auquel on donne le nom de Jupiter. La leçon rapportée par Euſebe contient la même profeſſion de foi, avec quelques différences dans les expreſſions ; mais il y eſt parlé de Moyſe & d'Abraham. Delà de ſavans critiques ont conclu que cette piece de vers avoit été fabriquée ou du moins interpolée par Ariſtobule, ou par quelqu'autre Juif (3). Otons l'interpolation, & préférons la leçon de S. Juſtin, que s'enſuivra-t-il ? que l'auteur de ces vers, en parlant d'un Être ſuprême, s'eſt exprimé à-peu-près de la même maniere que pluſieurs anciens écrivains. Il eſt ſur-tout à remarquer que les principaux articles de la doctrine annoncée par la palinodie, ſe trouvent dans l'hymne de Cléanthe (4), contemporain d'Ariſtobule, & dans le poëme d'Aratus (5), qui vivoit dans le même tems, & dont il paroît que S. Paul a cité le témoignage (6).

2° Chantoit-on, lors de l'initiation, la palinodie d'Orphée ? Tatien & Athénagore (7) ſemblent, à la vérité, l'aſſocier aux myſteres ; cependant ils ne la rapportent que pour l'oppoſer aux abſurdités du polythéiſme. Comment ces deux auteurs, & les autres Peres de l'égliſe, voulant

(1) Euſeb. præpar. evang. lib. 13, cap. 12, p. 664.

(2) Juſtin. exhort. ad. Græc. p. 18 ; & de monarch. p. 37.

(3) Eſchemb. de poeſ. Orph. p. 148. Fabric. bibl. Græc. t. 2, p. 281. Cudw. ſyſt. intell. cap. 4, §. 17, p. 445. Moshem. ibid.

(4) Fabric. ibid. t. 2, p. 397.

(5) Arat. phænom. v. 5. Euſeb. præp. evang. lib. 13, cap. 12, p. 666.

(6) Act. apoſt. cap. 17, v. 28.

(7) Tatian. orat. ad. Græc. p. 33. Athenag. legat. pro chriſtian. initi.

prouver que le dogme de l'unité de Dieu avoit toujours été connu des nations, auroient-ils négligé d'avertir qu'une telle profeſſion de foi ſe faiſoit dans les cérémonies d'Eleuſis ?

En ôtant à Warburton ce moyen ſi victorieux je ne prétends pas attaquer ſon opinion ſur le ſecret des myſteres ; elle me paroît fort vraiſemblable. En effet, il eſt difficile de ſuppoſer qu'une ſociété religieuſe, qui détruiſoit les objets du culte reçu, qui maintenoit le dogme des peines & des récompenſes dans une autre vie, qui exigeoit, de la part de ſes membres, tant de préparations, de prieres & d'abſtinences, jointes à une ſi grande pureté de cœur, n'eût eu d'autre objet que de cacher, ſous un voile épais, les anciennes traditions ſur la formation du monde, ſur les opérations de la nature, ſur l'origine des arts, & ſur d'autres objets qui ne pouvoient avoir qu'une légere influence ſur les mœurs.

Dira-t-on qu'on ſe bornoit à développer le dogme de la métempſycoſe ? mais ce dogme, que les philoſophes ne craignoient pas d'expoſer dans leurs ouvrages, ſuppoſoit un tribunal qui, après notre mort, attachoit à nos ames les deſtinées, bonnes ou mauvaiſes, qu'elles avoient à remplir.

J'ajoute encore une réflexion : ſuivant Euſebe (1), dans les cérémonies de l'initiation, l'hiérophante paroiſſoit ſous les traits du Démiurge, c'eſt-à-dire de l'auteur de l'univers. Trois prêtres avoient les attributs du Soleil, de la Lune & de Mercure ; peut-être des miniſtres ſubalternes repréſentoient-ils les quatre autres planetes. Quoi qu'il en ſoit, ne reconnoit-on pas ici le Démiurge tirant l'univers du chaos ? & n'eſt-ce pas là le tableau de la formation du monde, tel que Platon l'a décrit dans ſon Timée.

L'opinion de Warburton eſt très-ingénieuſe, & l'on ne pouvoit l'expoſer avec plus d'eſprit & de ſagacité ; cependant, comme elle offre de grandes difficultés, j'ai pris le parti de la propoſer comme une ſimple conjecture.

---

(1) Euſeb. præp. evang. lib. 3, cap. 12, p. 117.
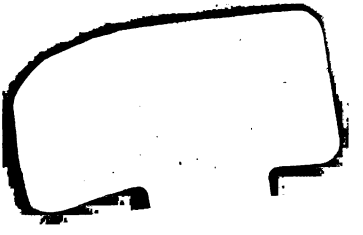
FIN DES NOTES ET DU TOME CINQUIEME.